



■ Corruption au CIO : Sydney aussi

Pour obtenir l'organisation des JO de l'an 2000, la ville australienne a acheté des voix au sein du Comité international olympique. p. 19

■ Les 35 heures chez PSA

La direction de PSA Peugeot Citroën a proposé, vendredi 22 janvier, un accord-cadre sur la réduction du temps de travail et le rajeunissement des effectifs. p. 26

■ Relaxes de masse au procès Chalabi

Sur 138 prévenus, 51 ont été innocentes au jugement du procès du « réseau » de soutien aux islamistes algériens. Mais ils auront totalisé treize années de détention provisoire. p. 9

■ « Dancing Baby », star virtuelle



Créé pour illustrer les possibilités d'un logiciel, ce bébé danseur est maintenant l'objet de concours entre internautes. Il était la vedette d'Imagina, le forum des nouvelles images. p. 18

■ L'Angola en guerre

L'affrontement armé entre le Mouvement populaire de libération, au pouvoir, et les rebelles de Jonas Savimbi a repris. Nos reportages. p. 4

■ L'Amérique latine dans la tourmente

Le real, la monnaie brésilienne, poursuit sa chute, qui aura un impact négatif sur l'économie argentine. p. 2 et 17

■ Droit dans l'objectif

Le Centre national de la photographie, à Paris, consacre une exposition à l'Allemand, Thomas Struth, fidèle à une approche documentaire. p. 22

■ Mao au pouvoir

Il y a cinquante ans, l'entrée des troupes communistes à Pékin ouvrait la voie à la proclamation de la République populaire de Chine. p. 12

■ Au « Grand Jury »

Claude Allègre, ministre de l'éducation, de la recherche et de la technologie, sera l'invité du « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI », dimanche 24 janvier à 18 h 30.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 140 E ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0146 - 124 - 7,50 F



M^{me} Guigou répond à M. Chevènement

- Dans un entretien au « Monde », la ministre de la justice se démarque du ministre de l'intérieur
- Elle refuse de modifier la législation sur la détention des mineurs et de créer des « centres de retenue »
- Face à la délinquance, « la réponse doit intégrer une dimension éducative »

DANS UN ENTRETIEN accordé au Monde, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, réplique aux déclarations de son homologue de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement. Celui-ci a réclamé à plusieurs reprises un durcissement des mesures envers les mineurs délinquants et, notamment, une modification de la loi concernant leur détention provisoire. La garde des sceaux affirme sa « conviction qu'il ne faut pas changer ce régime » ; elle s'oppose également à l'idée de créer des « centres de retenue » pour les mineurs de moins de seize ans ; elle relève que « rien ne serait pire que de placer ces jeunes dans une structure purement contraignante sans leur offrir la possibilité d'évoluer ».

Selon M^{me} Guigou, il faut, pour lutter efficacement contre la délinquance des mineurs, « une palette de solutions différenciées ». « Mais, à chaque fois, la réponse doit intégrer une dimension éducative », souligne-t-elle. La ministre de la justice, qui insiste sur la « responsabilité individuelle », re-



connaît que les jeunes issus de l'immigration « sont renvoyés à leur étrangeté de façon trop souvent discriminatoire ». Elle estime qu'il faudrait que ces jeunes « se sentent représentés, notamment dans les élections locales ». « Les partis de gauche doivent se mobiliser là-dessus, comme ils l'ont fait sur les droits des femmes », conclut-elle.

Quant à M. Chevènement, il a vivement répondu à Daniel Cohn-Bendit, dans un communiqué diffusé vendredi soir. Affirmant être l'objet d'« une campagne médiatique odieuse », le ministre de l'intérieur déclare notamment : « Je ne retire rien de ce que j'ai dit à TF 1 le 10 janvier : les Verts sont allés chercher Cohn-Bendit en Allemagne pour faire des voix. [...] Héritiers de la pensée unique libérale-libertaire, Daniel Cohn-Bendit et ses thuriféraires ne se posent en victimes que dans un seul but : pouvoir jouer les procureurs. »

Lire pages 8 et 26 et notre éditorial page 13

Le FN de Bruno Mégret

■ Les dissidents du Front national tiennent congrès à Marignane

■ L'ambition d'un polytechnicien qui veut « gagner et gouverner »

■ Un style renoué pour un programme inchangé

■ Les jeunes d'extrême droite rejettent Jean-Marie Le Pen

Lire pages 6 et 7

Les élèves de l'ENA rendent hommage à un grand Arabe

C'EST LE NOM DU PHILOSOPHE, médecin et juriste arabe Averroès, commentateur d'Aristote, que les élèves de l'École nationale d'administration, réunis à Ventron (Vosges), ont choisi de donner à leur promotion (1998-2000), samedi 23 janvier. Averroès a été retenu parce que ce grand homme du XII^e siècle (1126-1198) « représente un pont entre les cultures antique et médiévale » et un « lien entre le nord et le sud de la Méditerranée », ont estimé les élèves de l'ENA. Natif de Cordoue, Abou al-Walid Muhammad ibn Ahmad ibn Muhammad ibn Rushd (il ne devint Averroès pour les Occidentaux que quand son œuvre fut traduite en latin), fut un homme de synthèse, refusant d'opposer religion et science, philosophie et loi divine, tout à la fois musulman et aristotélicien.

Proposé en début de soirée par une jeune femme qui avait découvert avec passion l'histoire du philosophe andalou, « emblème de coexistence entre juifs, chrétiens et musulmans », dont on a fêté en 1998 le 800^e anniversaire de la mort, il a été défendu avec ferveur par les étudiants étrangers arabes, qui participaient au choix traditionnel du nom de

baptême, et qui considèrent que son œuvre permet d'encourager l'Etat de droit dans le monde musulman. C'est à Magellan, autre « symbole d'ouverture au monde », puisque le navigateur portugais découvrit en 1520 le détroit qui porte son nom, et à Georges Brassens, prisé pour son « anticonformisme », qu'Averroès a été préféré. A quatre heures et demie du matin. Les supporteurs du chanteur des « bancs publics » ont d'eux-mêmes retiré leur candidat, pour « ne pas le statuer en le liant à l'administration ».

A l'heure du débat sur la parité, les femmes, qui représentaient 33 % de la promotion, n'ont pas réussi à se faire entendre. C'est sans succès qu'elles ont proposé Hannah Arendt, Marie Curie, Marguerite Yourcenar, Rosa Luxembourg. Seule Olympe de Gouges, femme de lettres et révolutionnaire française, qui réclama l'émancipation des femmes et mourut guillotinée, a réussi une certaine percée... sans plus. Quant au préfet Erignac, dont le nom avait circulé, un mois avant cette soirée, par voie de courrier électronique entre les élèves dispersés sur leurs lieux de stages, il a fait l'objet d'un hommage

fort. Mais les élèves ont jugé qu'il ne serait pas « correct » que le nom du préfet assassiné en Corse soit l'enjeu du baptême d'une promotion, tradition qu'ils considèrent après tout comme une « plaisanterie », même sérieuse.

La soirée, bien arrosée, avait d'ailleurs démarré avec des blagues de potaches. Aimé Jacquet, artisan de la victoire de l'équipe de France, « sur qui personne n'aurait au début misé un franc », s'est taillé un joli succès. Un plaisantin, favorable à l'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale, a estimé qu'il fallait honorer un citoyen italien habitant en Hongrie, Rocco Sifredi, « grand travailleur manuel devant l'éternel »... et grande star du cinéma pornographique mondial. Cette proposition a été retoquée par les femmes, qui l'ont jugée vraiment trop machiste. « Dagobert » a fait une apparition, ainsi que « 2000-Espoir », qui aurait eu le mérite d'indiquer d'emblée la date de sortie de la promotion, mais qui a été jugé trop « nunuche ».

Rafaële Rivais

Le toboggan du Kosovo

QUAND il était secrétaire général de l'Elysée, Hubert Védrine utilisait volontiers la métaphore du toboggan pour illustrer la situation de la communauté internationale au début de la guerre en Bosnie. Entraînée dans le drame tout en ayant conscience de ce qui l'at-

tendait, elle s'est laissée balloter, incapable pendant longtemps d'empêcher l'irréparable. Les mêmes acteurs se retrouvent sept ans plus tard sur le toboggan du Kosovo.

Le scénario avait été écrit à l'avance. Tout le monde savait

que, après la Bosnie, la province de Serbie peuplée à plus de 90 % d'Albanais serait le prochain foyer de tension, et tout le monde disait qu'il valdrait mieux tenter de régler le problème avant l'éclatement d'un conflit, en imposant une solution pacifique voulue par

les dirigeants non violents de la communauté albanaise.

Mais on a attendu que la crise éclate pour s'intéresser au Kosovo. Cette fois, au moins, on se l'était juré : on ne reproduirait pas les erreurs commises en Bosnie. On y avait appris au moins une chose, c'est que Slobodan Milosevic finit par ne comprendre que la force. On n'allait donc pas attendre que les troupes serbes aient mis la province à feu et à sang pour taper du poing sur la table.

Au printemps 1998, l'OTAN fourbissait ses armes. Le Groupe de contact tenait réunion sur réunion pour préparer une solution politique, proposait un statut d'autonomie pour le Kosovo à Milosevic - qui ne voulait pas en entendre parler - et aux Kosovars qui réclamaient l'indépendance. Les menaces de l'OTAN se traduisirent par quelques exercices aériens au-dessus de la Serbie, insuffisants pour impressionner Milosevic. Le président yougoslave prit plus au sérieux la mobilisation des forces aériennes de l'OTAN et la perspective de l'envoi de troupes internationales au Kosovo, à l'automne.

Claire Tréan et Daniel Vernet

Lire la suite page 13 et nos informations page 3

La Deutsche Bank face à son passé

LE CONGRÈS JUIF mondial doit donner son avis, début février, sur le rachat de la banque américaine Bankers Trust par la première banque allemande, la Deutsche Bank, annoncé fin novembre 1998. Il sera fondé sur un volumineux rapport qui met en cause la Deutsche Bank et Herman Abs, son ancien patron, notamment à propos de l'exploitation d'une main-d'œuvre réduite au travail forcé durant la seconde guerre mondiale. Bien que la Deutsche Bank dément la moindre responsabilité, l'avis devrait être négatif, et il pèsera sur la décision que prendront les autorités américaines. Le contrôleur financier de la ville de New York souhaite au moins geler l'opération.

Lire page 14

Un historien humaniste



JACQUES LE GOFF

POUR son 75^e anniversaire, il vient d'être fêté par ses pairs de l'École des hautes études, dont il fut le directeur entre 1972 et 1977, à la suite de Fernand Braudel. Historien humaniste, le médiéviste Jacques Le Goff est habité par tous les lieux, des villes aux océans, où s'écrit la comédie du monde. Portrait d'une intelligence toujours en quête d'horizons.

Lire page 11

International.....	2	Placements.....	15
Abonnements.....	5	Aujourd'hui.....	18
France.....	6	Météorologie.....	21
Société.....	8	Jeux.....	21
Carnet.....	10	Culture.....	22
Horizons.....	11	Guide culturel.....	24
Entreprises.....	14	Radio-Télévision.....	25

Offrez-vous la monnaie qui vous manque pour vivre avec l'€uro.

Europa, la pièce symbole de la parité de l'euro.



En vente dans les boutiques de la Monnaie de Paris :
11, Quai de Conti - 75006 Paris - M° Pont-Neuf
Carrusel du Louvre - 75001 Paris - M° Louvre-Rivoli
Voie Romaine - 33604 Bordeaux Pessac - Tél. : 05 56 36 44 01
Tél. : 01 40 46 58 96 - http://www.monnaiedeparis.fr

130 F/20 euros
Tirage limité

AMÉRIQUE LATINE Le Brésil ne parvient toujours pas à stabiliser sa monnaie, qui a perdu 41 % de sa valeur depuis le début de l'année. Le gouverneur de la banque centrale a

invité les acteurs du marché à « s'adapter à cette transition difficile », qu'il estime susceptible « de durer six mois au maximum, vers le point d'équilibre du taux de change ».

● LES EXPORTATEURS brésiliens diffèrent leurs opérations déjà prévues, dans l'espoir d'une valorisation supplémentaire du dollar. ● L'ARGENTINE, qui exporte 30 % de sa produc-

tion vers le Brésil et est liée à son voisin au sein de la zone de libre-échange du Mercosur, est très affectée. ● LE PRÉSIDENT MENEM étudie l'idée de substituer le dollar au peso

pour ne pas perdre le bénéfice de dix années de stabilité. ● L'AMÉRIQUE LATINE a opté depuis le début de la décennie pour des politiques économiques libérales (lire aussi page 17).

Le Brésil ne parvient pas à juguler la crise monétaire

En une semaine, le real a perdu 17 % de sa valeur par rapport au dollar. Le président Fernando Henrique Cardoso n'est pas parvenu à redonner confiance aux marchés financiers alors qu'il a réussi à faire adopter par le Congrès des réformes demandées par le FMI

RIO DE JANEIRO

de notre correspondant

Le real a connu, vendredi 22 janvier, un nouvel accès de faiblesse face au dollar. La banque centrale est intervenue en soutien de la Banco do Brasil, la plus importante banque publique du pays. Les autorités sont parvenues à calmer la montée du billet vert dont le cours a été ramené à 1,71 real (son niveau de la veille) après avoir culminé à 1,80 dans la journée. Au fil de la semaine, la dévaluation de la devise brésilienne atteint 17 %, et 41 % depuis le début de l'année.

Le président de la banque centrale, Francisco Lopes, a invité les acteurs du marché financier à « s'adapter à cette transition difficile » qu'il estime susceptible « de durer six mois au maximum, vers le point d'équilibre (du taux de

change) ». Pendant que les chroniqueurs économiques spéculent sur la localisation de ce « point d'équilibre », les exportateurs diffèrent les opérations prévues, dans l'espoir d'une valorisation supplémentaire du dollar. D'où le déséquilibre tenace des flux financiers, essentiellement alimentés par le service de la dette extérieure (de l'Etat et des entreprises), et le règlement de contrats d'importation.

« VERROUILLEZ LE COFFRE »

En janvier, le Brésil a déjà perdu plus de 6 milliards de dollars (5,2 milliards d'euros) en réserves de changes, dont le montant actuel est de 36 milliards de dollars (31 milliards d'euros). Dans ses évaluations, la banque centrale prend en compte les 9,4 milliards de dollars (8,10 milliards d'euros)

encaissés en décembre 1998, au titre de la première tranche du fonds de secours de 41,5 milliards de dollars (35,8 milliards d'euros), organisé sous l'égide du Fonds monétaire international (FMI).

Le real restant à la merci d'un naufrage comparable à celui du peso mexicain, du baht thaïlandais ou du rouble russe, les entreprises gèrent leurs projets d'investissement. Sous le titre « Verrouillez le coffre, le dollar a grimpé », le quotidien économique *Gazeta mercantil* consacre ainsi, dans son édition du week-end, un long article à l'attentisme des industriels. « En priorité nous allons protéger le tiroir-casse », confie un cadre supérieur de Klabin, premier fabricant national de pâte à papier.

Rendu nerveux par l'absence de repères fiables, le marché brésilien

L'érosion de la Bourse



s'enflamme à la moindre rumeur. La présidence de la République se sent obligée de confirmer, pratiquement chaque jour, le maintien à son poste de Pedro Malan, ministre des finances et principal interlocuteur du FMI avec lequel il faut renégocier le plan de sauvetage conclu en octobre. Le gouvernement doit également démentir avec insistance l'intention qu'on lui prête de recourir prochainement à la centralisation du change, prélude ordinaire au défaut de paiement.

D'évidence, le président ne bénéficie pas du regain de crédibilité qu'il espérait du passage cette semaine de ses projets de réformes au Congrès. Mercredi 20 janvier, les députés ont massivement approuvé le projet de loi (légèrement édulcoré) sur le réaménagement

du système de cotisations sociales des fonctionnaires qu'ils avaient rejeté en quatre occasions depuis 1995. Cette mesure est très impopulaire parce qu'elle affecte les personnes âgées qui en étaient exemptées. Ex-tout-puissant ministre du plan du temps de la dictature militaire (1964-1985), et féroce détracteur du défunt real fort, le député fédéral Delfim Netto a, lui aussi, renié ses engagements antérieurs et approuvé la loi décriée. « Le ministre Malan, a-t-il expliqué en ironisant, était retenu en otage par le FMI à Washington [où il s'est rendu dernièrement pour s'entretenir avec la direction du Fonds et le Trésor américain]. Le vote de cette loi était la rançon à payer pour sa libération... »

Jean-Jacques Sevilla

Pour l'Argentine, le mal est fait

UNE SEMAINE après la décision du gouvernement brésilien de dévaluer sa monnaie, la question qui se pose en Argentine n'est plus de savoir si le pays va souffrir ou non d'une baisse de l'activité et d'une plus forte compétitivité des produits de son voisin et partenaire du Mercosur, mais quelle va être l'intensité du mal. Le gouvernement s'appête à faire son deuil d'une croissance espérée de 3 % en 1999, déjà en retrait par rapport aux 5 % de 1998 et surtout aux 8,6 % de 1997.

Le Brésil absorbe 30 % des exportations argentines. Le gouvernement a beau expliquer que cela ne représente « que » 8 % de son PIB, les tractations sont engagées en coulisses entre les deux gouvernements pour amortir le choc brésilien : selon le magazine brésilien *Gazeta Mercantil*, Brasília pourrait accepter, notamment, de couper ses aides à l'exportation. Le président Carlos Menem admet que la crise financière au Brésil aura des effets semblables à celle qui a secoué l'Asie du Sud-Est. Il estime toutefois qu'elle n'atteindra « jamais » la gravité de la crise mexicaine. Le chef de l'Etat explique que l'Argentine a « une économie beaucoup plus solide » qu'à l'époque des crises précédentes, notamment celle du peso mexicain en 1994.

Dès son accession au pouvoir il y a dix ans, et sous l'œil vigilant du FMI, M. Menem s'est attaché à faire sortir le pays d'une longue période de récession (le PIB argentin a reculé de plus de 14 % entre 1980 et 1990), en adoptant une politique très orthodoxe. La décision, en janvier 1991, d'instaurer un conseil monétaire (currency board) qui « enferme » le peso dans une parité fixe avec le dollar (1 peso = 1 dollar) a marqué un tournant décisif.

Accompagné d'un programme de réformes structurelles vigoureux (contrairement au Brésil), le système de change fixe a permis d'éliminer les risques inflationnistes et de renforcer la stabilité de l'économie argentine. L'amélioration des grands équilibres macro-économiques a attiré un volume croissant d'investissements étrangers, compensant ainsi l'insuffisance relative de l'épargne nationale.

Un premier coup de semonce a eu lieu en 1995 dans la foulée de la crise mexicaine. Il est apparu claire-

ment que le redressement opéré était particulièrement vulnérable aux chocs extérieurs. La hausse des taux d'intérêt et le manque de confiance a asséché les flux d'investissements étrangers. Le chômage, qui connaissait une décline régulière, est reparti à la hausse. Le gouvernement a réagi en réduisant ses dépenses et en augmentant les taxes. Le Congrès a accepté des mesures d'urgence qui lui ont concilié l'appui des institutions internationales et ouvert la voie à une aide financière de 11 milliards de dollars (9,5 milliards d'euros). Simultanément, le gouvernement s'est lancé dans la libéralisation de son économie et a accéléré les réformes du marché du travail, de la sécurité sociale et de la fiscalité. Fin 1995, l'Argentine s'extrayait de la récession, sans avoir remis en cause son plan de convertibilité.

ABANDON DE SOUVERAINETÉ MONÉTAIRE

Les crises asiatique et russe ont relativement peu affecté l'économie argentine. Il en va tout autrement des conséquences de la crise brésilienne. Carlos Menem, qui, comme son voisin brésilien, a forgé son image de chef d'Etat sur la stabilité économique et monétaire, va-t-il laisser ruiner ses efforts la dernière année de son mandat ?

C'est sans doute une des raisons pour lesquelles M. Menem a avancé l'idée d'une dollarisation de l'économie. La substitution pure et simple du peso ferait illico disparaître le risque de change pour les investisseurs. Elle serait l'étape ultime de l'abandon de souveraineté monétaire engagé au début de la décennie. Pour le président de la banque centrale argentine, Pedro Pou, l'adoption du dollar permettrait à l'Argentine « d'éliminer tout risque de dévaluation et de réduire les taux d'intérêt et la dette publique », ainsi que de créer 1,6 million d'emplois.

Le Fonds monétaire international, avec qui l'Argentine négocie actuellement un nouveau programme d'ajustement, a accueilli la nouvelle avec prudence. « Il s'agit d'une idée intéressante », s'est contenté de déclarer un porte-parole de l'institution.

B. S.

La croissance de l'Amérique latine est remise en cause

L'AMÉRIQUE LATINE a retenu la leçon. La crise de la dette des années 80 a été trop dure et ses dirigeants ont abandonné les uns après les autres leurs vieux démons populistes et leurs discours anti-impérialistes pour se rallier, avec quelques amendements, aux solutions libérales.

En août 1982, le Mexique, numéro deux au palmarès de l'endettement extérieur, se déclare incapable d'honorer ses dettes. Mexico déclenche une cascade de défaillances : Argentine (novembre 1982), Brésil (décembre 1982) et Pérou (mars 1983) sont contraints de mettre tour à tour la clé sous la porte. En l'espace de huit mois, quatre pays représentant 233 milliards de dollars de dettes, ont ébranlé le système financier international. La première crise de l'endettement était née, spectaculaire et traumatisante pour les bailleurs de fonds.

Tous les ingrédients avaient été depuis longtemps réunis pour favoriser son éclatement : les Etats sud-américains avaient bâti leur croissance sur des montagnes d'emprunts contractés auprès des banques étrangères abreuées par les pétrodollars et peu regardantes. Qu'importe ces taux d'intérêt qui ne cessaient de grimper... jusqu'au jour où le fardeau des remboursements est apparu insupportable.

Pendant dix ans, l'Amérique latine va se retrouver totalement sevrée d'investissements étrangers. Une « décennie perdue ». Ce n'est qu'au début de 1991, après qu'elle ait fait allégeance à l'orthodoxie libérale

que cette tendance s'est inversée. La crise mexicaine de 1994-95 n'a pas réussi à décourager les investisseurs directs, souligne le Rapport sur les investissements mondiaux 1998 des Nations unies. En 1997, l'Amérique latine et les Caraïbes ont attiré un record de 56 milliards de dollars d'investissements directs, ce qui représente une augmentation de 26 % par rapport à l'année précédente.

VAGUE ORTHODOXE

Le Chili a été le premier à remonter la pente sous la dictature Pinochet. Avec des performances de 6/7 % par an, le pays – surnommé « le jaguar de l'Amérique latine » – a fait des envieux pendant des années. La recette est connue : rigueur budgétaire et salariale pour juguler l'inflation, ouverture commerciale, privatisations.

Contrairement à toute attente, Carlos Menem, élu président en juillet 1989, est parvenu à imposer la rigueur en Argentine. Pour encourager l'épargne locale à rester sur place, il attache le peso au dollar. Bon économiste, Fernando Henrique Cardoso, élu en janvier 1995 au Brésil, met à son tour la lutte contre l'hyperinflation au premier rang des priorités du pays. Le Mexique est pris dans la vague orthodoxe en 1994, lors de son intégration au sein de l'Alena, la zone de libre-échange avec les Etats-Unis et le Canada. Au Pérou, Alberto Fujimori, au pouvoir depuis 1990, s'est vu décerner un 20/20 par le FMI pour la rigueur de sa politique fiscale et monétaire. Même le Vénézuélien Hugo Chavez – an-

cient parachutiste héros des plus défavorisés et épouvanté des investisseurs parce qu'il dénonçait le néolibéralisme sauvage lors la campagne présidentielle à la fin de 1998 – semble devoir se convertir. Le nouvellement élu président vénézuélien se réclame désormais d'une troisième voie du type de celle prônée par Tony Blair.

Les changements politiques et économiques que l'Amérique latine a menés en près de vingt ans ont été profonds. Les systèmes politiques et économiques mis en place sont apparus plus fiables et plus transparents qu'en Asie. Beaucoup des entreprises nouvellement privatisées ont noué avec les gouvernements des liens sains. Les dirigeants latino-américains, pour la plupart formés aux Etats-Unis, sont plus « performants » que les asiatiques.

ÉCHÉANCES PRÉSIDENTIELLES

Mais autant l'Amérique latine peut servir d'exemple à ses collègues d'Asie, autant la tempête des 18 derniers mois a souligné combien elle était toujours vulnérable aux chocs extérieurs. Cette vulnérabilité – la sensibilité du Chili à la chute du prix du cuivre ou celle du Venezuela à celui du pétrole – est en partie la conséquence de l'ouverture commerciale menée par ces pays qui restent particulièrement exposés en raison de leur dépendance à un petit nombre de matières premières. La plupart des économies latino-américaines souffrent d'un taux d'épargne trop bas pour nourrir suffisamment leurs investissements et elles ne peuvent se passer des capitaux étrangers.

La crise asiatique et la défiance des investisseurs à l'égard de l'ensemble des pays émergents risquent-elles de tout remettre en cause ? Alors que la zone s'appête à connaître la meilleure performance économique depuis deux décennies, va-t-elle brutalement être sevrée d'argent frais ? En 1997, le croissant de la région a progressé de plus de 5 % et l'inflation a poursuivi son déclin juste au-dessus de 10 %.

Tout dépend de la perception qu'auront les marchés financiers internationaux de la stabilité politique, économique et sociale future de la région. Plusieurs pays vont connaître des échéances présidentielles cette année, période toujours susceptible de voir renaitre les processus faciles. Le bilan latino-américain, plutôt flatteur en termes d'équilibre macro-économique, est loin d'être parvenu à réduire les fractures sociales. Dans une étude publiée en novembre 1998, la Banque interaméricaine de développement (BID) met en évidence que le Chili est l'un des sept pays les plus inégalitaires du monde : les 10 % des Chiliens les plus riches reçoivent des revenus trente fois supérieurs à ceux des 10 % des plus défavorisés. La moitié de la population vit encore dans la pauvreté et est sous-employée.

Philippe Pons

Babette Stern

L'Europe à prix Euro jusqu'au 31 janvier 1999

Londres	89 € /	583,80 FF
Amsterdam ⁽¹⁾	à partir de 119 € /	780,59 FF
Berlin	159 € /	1 042,97 FF
Athènes	189 € /	1 239,76 FF
Vienne	199 € /	1 305,35 FF

Et de nombreuses autres destinations.

Avec KLM

Prix aller-retour au départ de 10 villes en France.

Réservations avant le 31/01/99.
Prix hors taxes aéroport, soumis à conditions et dans la limite des places disponibles.
Taxes aéroport obligatoires en supplément (jusqu'à 46,43 € / 304,55 FF au 04/01/99).
⁽¹⁾ Prix au départ de Paris. Renseignez-vous pour les villes de province.

Réservations au 01 44 56 18 88 ou chez votre agent de voyages.
3615 KLM (2,23 F/mn) - www.klm.fr



The Reliable Airline



« M. Yen » lance un réquisitoire contre le FMI et les Etats-Unis

TOKYO

de notre correspondant

Le Japon a la réputation d'adopter un profil bas en matière internationale et de faire preuve de « suivisme » à l'égard de Washington. Son vice-ministre des finances, Eisuke Sakakibara, s'est pourtant livré, vendredi 22 janvier devant le Club de la presse étrangère à Tokyo, à un réquisitoire en règle contre la politique du Fonds monétaire international. Le FMI représente le « consensus de Washington », c'est-à-dire, selon M. Sakakibara, l'hégémonie de fait des Etats-Unis et l'application aveugle aux économies émergentes d'un modèle économique supposé universel mais dont la matrice est occidentale. Bien qu'il ait déclaré s'exprimer en son nom propre, M. Sakakibara n'en a pas moins précisé que ses vues constituaient l'« arrière-plan intellectuel » de la politique suivie par le ministre des finances, Kiichi Miyazawa.

Faisant appel aux pères de la théorie économique pour étayer ses opinions, « M. Yen » (surnommé ainsi pour l'influence qu'on lui prête sur les fluctuations de la monnaie nipponne) a appelé la « fin de l'intégrisme du marché » (c'est-à-dire fonctionnant en roue libre),

héritage pernicieux à ses yeux des déréglementations du thatchérisme et du reaganisme. La globalisation, « version contemporaine de l'idéologie du laissez-faire mise en place par un nouveau conservatisme », est comparable à la théorie critiquée par l'économiste John Maynard Keynes annonçant sa fin à la veille de la Grande Dépression de 1929. « On peut se demander si l'intégrisme du marché ne s'avère pas aussi peu durable que le fut le laissez-faire à la période de l'étalon or. »

FRUITS AMERS

Selon M. Sakakibara, les crises (du Mexique à la Corée du Sud) sont les fruits amers – « les testaments », dit-il – « de l'instabilité résultant de la libération des marchés de capitaux » qui engendre « des renversements de la confiance soudains suivis de mouvements de panique d'ampleur et de durée variables ». Il rappelle le manque de clairvoyance de la plupart des analystes financiers devant la montée de ces crises et ironise sur leur sur-saut de vertu a posteriori pour dénoncer le « manque de transparence » des pays touchés, alors que leur opacité était non seulement connue mais encore qu'ils en jouaient avec profit. M. Sakakibara

critique la mise sous tutelle des sociétés par les marchés dont « le mauvais fonctionnement cause des problèmes sociaux et politiques aux économies émergentes ». Se référant à l'historien de l'économie, Karl Polanyi (auteur de *La Grande Transformation*, Gallimard), il estime que ce n'est pas la société qui doit se conformer au marché, mais le contraire.

Dans un plaidoyer *pro domo*, M. Sakakibara estime que « la bulle financière au Japon ou en Asie n'a pas été nécessairement le résultat d'erreurs de politique économique, mais la conséquence naturelle du jeu des marchés ». L'Asie du Sud-Est, à la pluri-étatique tradition marchande, peut résister à ce nouveau « laissez-faire ». « Cette domination [des Etats-Unis] qui paraissait garantie après la chute du socialisme est déclinante aussi bien en termes politiques qu'économiques », estime M. Sakakibara. Favorable à une « concertation » des politiques à condition qu'elle ne prenne pas la forme de « coercition », il prône une globalisation qui tienne compte de la diversité des sociétés et donc d'une pluralité des économies de marché.

Un accord entre le gouvernement roumain et les mineurs met fin à la marche sur Bucarest

Les concessions du pouvoir rendent plus difficiles les réformes

Les mineurs auraient obtenu gain de cause, vendredi 22 janvier, avec une promesse d'augmentation de leurs salaires et un répit dans les restruc-

turations des mines. Ce résultat est le fruit d'une ultime négociation avec le premier ministre Radu Vasile, menée à 150 kilomètres de Bucarest,

point extrême atteint par les « gueules noires » dans leur marche de cinq jours, émaillée d'affrontements violents avec les forces de l'ordre.

BUCAREST

de notre correspondant

Victoire amère ou défaite honorable ? A l'issue des négociations menées avec les leaders des mineurs, vendredi 22 janvier, le premier ministre roumain Radu Vasile a annoncé dans la soirée la fin des hostilités entre les autorités et les mineurs de la vallée du Jiu, après une journée riche en suspense. Cette entente de la dernière heure a épargné un véritable cauchemar aux habitants de Bucarest. L'oreille collée à leur poste de radio, ils écoutaient l'annonce, toutes les demi-heures, de l'imminence de l'état d'urgence et la menace de voir une horde de « gueules noires » déferler dans leur ville.

A 14 heures, le Parlement, réuni en session extraordinaire, démarrait un long débat sur la décision du président chrétien-démocrate Emil Constantinescu d'instaurer l'état d'urgence si les mineurs ne renonçaient pas à leur odyssée violente, entamée cinq jours plus tôt. Plusieurs milliers de Bucarestois avaient occupé le parvis du Sénat pour manifester leur soutien au gouvernement. « Arrêtez Miron Cozma ! », le leader des mineurs, lisait-on sur leurs pancartes. Le silence régnait durant la marche organisée dans le centre-ville et la fermeté des intellectuels qui la conduisaient faisait visiblement l'unanimité.

Pendant ce temps, à quelques 150 kilomètres à l'ouest de Bucarest, le leader des mineurs attendait le premier ministre, Radu Vasile, dans le monastère du village de Cozia, en faisant des prières devant

une icône de la Vierge. Vingt kilomètres plus loin, à Ramnicu Vilcea, le gros des troupes des mineurs, partis à 10 000 de la vallée du Jiu, restait en état d'alerte en attendant la fin des négociations, qui ont duré quatre heures.

ÉNORME SOULAGEMENT

A une cinquantaine de kilomètres de Ramnicu Vilcea, l'armée s'était déployée, bloquant la route avec des chars. Les radios déversaient des annonces expliquant à la population ce qu'il fallait faire et surtout ce qu'il ne fallait pas faire pendant l'état d'urgence. A Bucarest, dans le quartier de Ferentari, fief de la communauté tzigane, les rues étaient désertes. Selon un témoignage diffusé à la radio, les tziganes se préparaient à accueillir les « gueules noires » avec des matraques et... des épées Ninja. Tout était en place pour emporter le pays dans une spirale sanglante.

Un énorme soulagement fut donc ressenti en début de soirée, quand le premier ministre, le visage marqué par la fatigue, annonça l'entente avec les mineurs. Ces derniers semblaient divisés, certains soulagés, d'autres furieux d'avoir à renoncer à leur marche parsemée de violences sur Bucarest, pour y renverser le gouvernement. Mais ils ont fini par obéir à leurs chefs et remonter dans les cars pour retourner chez eux. Les mineurs ont affirmé que le gouvernement a accepté une augmentation de 30 % de leurs salaires (ils réclamaient 35 %), voire un renoncement à fermer des mines. Ces concessions ne furent pas confirmées officiellement. Mais le flou qui entoure le contenu des négociations donne à penser que le gouvernement a cédé devant la fureur syndicale, mettant en péril la réforme et la restructuration des secteurs non rentables de l'économie, promises par les autorités.

Miron Cozma, un redoutable négociateur

Considéré comme un « homme providentiel » par ses camarades et comme l'« ennemi public numéro 1 » par les autorités, Miron Cozma, le leader des mineurs grévistes, est un redoutable négociateur. Cet homme charismatique, âgé de quarante-sept ans, s'est fait remarquer dès la chute du régime de Nicolae Ceausescu, lorsqu'il a été élu en 1990 à la tête des syndicats des mineurs de houille de la vallée du Jiu. La même année, il dirige la première descente sanglante des « gueules noires » sur la capitale contre des étudiants qui contestaient le régime de l'ancien président Ion Iliescu. Il écope en 1996 d'une peine d'un an et demi de prison pour sa participation aux événements de 1990. Relâché en juin 1998, il est aussitôt réélu à la tête des syndicats du Jiu. Il rejoint les rangs de Romania Mare (PRM, Parti de la Grande Roumanie, extrême droite). Accusé par le pouvoir d'avoir mené une « action politique » lors de la dernière grève, Miron Cozma, vient d'annoncer sa démission du PRM afin d'« éviter toute spéculation ». - (AFP)

L'Occident prépare la paix et la guerre au Kosovo

La pression militaire s'accroît

LES PAYS OCCIDENTAUX ont discuté, vendredi 22 janvier, d'un projet de règlement politique du conflit du Kosovo, tout en accentuant leur pression militaire afin de contraindre Belgrade à retirer ses forces de la province séparatiste. Le Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Russie, France, Italie et Allemagne) a entrepris à Londres l'examen d'un plan de paix mis au point par le diplomate américain Christopher Hill. A l'issue de la réunion, les diplomates se sont fixé comme objectif que « des négociations se tiennent au plus vite sur un règlement politique avec un engagement international direct ». Ils ont par ailleurs répété qu'une intervention militaire restait à l'ordre du jour si les deux parties refusaient de discuter.

Selon le communiqué, une réunion du Groupe au niveau des ministres des affaires étrangères, réclamée notamment par la France, devrait avoir lieu « bientôt », probablement la semaine prochaine à Londres ou Paris. La secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright est attendue le 28 janvier dans la capitale française. Le chancelier allemand Gerhard Schröder, qui préside l'Union européenne au premier semestre 1999, n'a « pas exclu » l'envoi de troupes au sol de l'armée allemande au Kosovo, dans un entretien à l'hebdomadaire Focus à paraître lundi.

Le Washington Post souligne, samedi, que les alliés européens renâclent à apporter leur soutien à des raids aériens contre la Yougoslavie à moins que les Etats-Unis

n'acceptent de participer à une force multinationale de maintien de la paix au Kosovo. Le secrétaire d'Etat à la défense William Cohen est fermement opposé à l'envoi de troupes américaines au Kosovo. Mais, selon un responsable de la sécurité nationale américaine cité par le quotidien, « toute discussion sérieuse sur la manière de régler à long terme la question du Kosovo doit explorer toutes les options, y compris une participation américaine sur le terrain ». « C'est un fait que nos alliés sont réticents à soutenir des frappes aériennes contre les Serbes en l'absence d'une stratégie claire concernant ce qui va se passer sur le terrain », a-t-il dit.

Par ailleurs, les diplomates du Groupe de contact ont rappelé leur « révolusion » devant le massacre de 45 Albanais du Kosovo à Racak, le 15 janvier dernier. L'OSCE, pour sa part, dans un rapport établi le 17 janvier et remis aux Etats membres, a conclu que les faits vérifiés sur le terrain comprennent des « preuves de détention arbitraire, de meurtres extra-judiciaires et de mutilations de civils non armés par les forces de sécurité yougoslaves ». Le rapport retrace aussi les événements qui ont précédé ce massacre, dont la mort de trois policiers serbes dans des embuscades tendues par l'Armée de libération du Kosovo (UCK). Le Groupe de contact, dans sa déclaration, exige la suspension des officiers serbes présents dans le village de Racak, dans l'attente des résultats d'une enquête internationale qu'il appelle de ses vœux. - (AFP, Reuters.)

Wolfgang Schäuble, président de l'Union chrétienne-démocrate (CDU, opposition) allemande

« L'identité nationale, c'est l'appartenance à une communauté d'expériences historiques »

BONN

de notre correspondant

« Le débat sur la réforme du code de la nationalité se focalise sur la double nationalité en Allemagne, alors que cela n'a jamais été un sujet en France. Pourquoi ?

— La France et l'Allemagne ont des expériences historiques différentes. Une grande partie de la problématique d'immigration de la France vient d'Afrique du Nord et a un contexte historique spécifique. Avec une densité démographique beaucoup plus faible au cours des siècles, la France a traditionnellement eu un code de la nationalité beaucoup plus expansif. Située au cœur de l'Europe, l'Allemagne est beaucoup plus concernée par l'immigration et elle doit s'occuper très sérieusement de l'intégration des étrangers qui y vivent. Nous sommes certains que l'attribution systématique de la double nationalité pour les candidats à la nationalité allemande projetée par le gouvernement ne va pas encourager cet objectif d'intégration, mais lui nuire. La décision de prendre la nationalité ne sera plus un acte de volonté de vivre et de s'intégrer en Allemagne. Ce sera un acte anodin. Certains Allemands vont estimer que ceux qui ont une double nationalité ont une loyauté partagée ou sont privilégiés. Enfin, selon les experts, la double nationalité entraînera une immigration supplémentaire d'au moins 500 000 étrangers, alors que nous pensons que l'immigration doit être limitée.

— Le projet du ministre de l'intérieur, Otto Schily, réserve la naturalisation aux étrangers qui parlent allemand et sont intégrés socialement et économiquement. Où est le problème ?

— Cela fait partie des tromperies de M. Schily, quand il dit qu'on ne doit pas vivre de l'aide sociale pour devenir allemand. C'est déjà le cas dans la loi actuelle. Mais si vous accordez à ces gens la nationalité allemande, ils pourront, grâce au regroupement familial, faire venir d'autres personnes en Allemagne, qui elles ne parlent pas allemand et vivront peut-être de l'aide sociale.

— Comment prendre au sérieux votre alliée, la CSU bavaroise, qui crie au risque d'avoir un parti islamique ou turc au Bundestag ?

— Il est bon de s'occuper des dangers tant qu'on peut les éviter. Lors des dernières élections législatives, le premier ministre turc Mesut Yilmaz a appelé les Turcs qui avaient la nationalité allemande à voter social-démocrate, à cause des différends qu'il avait eus avec le gouvernement. On doit limiter autant que possible ce genre de comportement.

— Votre initiative de lancer une pétition contre la double nationalité a été condamnée par Ignatz Bubis, président du Conseil des juifs en Allemagne, par le Secours catholique, et approuvée par les partis d'extrême droite.

— Si je dis : deux et deux font quatre, cela ne deviendra pas faux sous prétexte que l'extrême droite l'approuve. Les Eglises catholique et protestante ont critiqué notre pétition, c'est vrai, mais elles ont aussi dit qu'elles jugeaient mauvaise la systématisation de la double nationalité. Beaucoup de sociaux-démocrates jugent que c'est une erreur.

D'aucuns veulent rendre tabous certains sujets du débat public. Rendre tabous les peurs et les soucis des gens n'est pas une solution. On doit au contraire en parler et proposer des solutions raisonnables. Sinon, on encourage le radicalisme.

— Que signifie aujourd'hui être allemand ?

— Etre allemand, c'est avoir un sentiment d'appartenance. Pour les uns, ce sentiment s'incarne dans l'héritage culturel, pour les autres dans la langue, pour les troisièmes dans nos valeurs communes et notre ordre constitutionnel. Pour moi, l'identité nationale, c'est l'appartenance à une communauté d'expériences historiques, une communauté de responsabilités pour le passé mais aussi pour l'avenir.

— Est-on plus allemand quand on est un Allemand originaire de Russie ou un Italien qui vit depuis vingt ans en Allemagne ?



WOLFGANG SCHÄUBLE

— L'Italien qui vit depuis vingt ans en Allemagne et souhaite devenir allemand est allemand. Il n'a qu'à demander la nationalité pour le devenir. Le cas des Allemands de Russie est un exemple parfait des expériences et des responsabilités communes pour le passé. Ils ont plus souffert de l'histoire commune allemande dans ce siècle que les Allemands de la Forêt-Noire, car ils ont plus souffert de Hitler et de Staline. Si les nations se définissent par

une communauté de responsabilité, la solidarité nationale doit être accordée aux les Allemands de Russie.

— Nous menons actuellement une discussion sur la manière de traiter le passé allemand. Nous avons eu un débat passionné entre l'écrivain Martin Walser et Ignatz Bubis, un autre débat sur le monument à la mémoire des victimes de l'Holocauste à Berlin. Ma question — et ma réponse — est simple : s'il n'y avait pas d'appartenance nationale, pourquoi les Allemands devraient-ils, en 1999, mener ce débat ?

— Endosse-t-on, quand on devient allemand, une part de responsabilité pour le passé ?

— Oui.

— Un Turc devenu allemand a donc sa part de responsabilité dans la Shoah ?

— Il n'a naturellement pas de responsabilité personnelle ou de culpabilité personnelle pour la Shoah. Ma fille aînée, née en 1971, ne peut pas saisir quelle part de responsabilité personnelle elle pourrait

avoir. Mais, en tant qu'Allemande, elle porte une partie de cette responsabilité, que cela lui plaise ou non. Ce n'est pas une responsabilité personnelle, ce n'est pas une faute collective. C'est une honte collective, comme l'a expliqué le premier président de la RFA, Theodor Heuss. Chaque personne qui pose sa candidature à la nationalité allemande doit comprendre que les exigences de la honte collective valent aussi pour lui.

— En généralisant la double nationalité, devenir allemand deviendrait aussi banal que devenir français ou américain. Est-ce que cela ne permettrait pas aux Allemands de devenir enfin normaux ?

— Que veut dire normal ? Dans ce débat, la normalité est comprise comme la volonté de tirer un trait définitif sur le passé. Et c'est une erreur.

— Acceptez-vous que la société allemande soit multiculturelle ?

— Le mot « multiculturel » est tellement connoté dans le débat politique allemand et conduit à de tels malentendus que c'est devenu un concept de combat. J'accepte l'hétérogénéité, la différence, c'est une richesse. Mais, dans notre monde moderne, qui est aussi fait de peurs et d'incertitudes, les gens ont besoin d'un sentiment d'appartenance à quelque chose, où ils trouvent une part d'identité. Il est important qu'en dépit de toutes les différences nous n'oublions pas l'objectif d'intégration de tous ceux qui vivent ici durablement.

— Vous venez de proposer des cours d'islam à l'école pour les enfants musulmans : que signifie ce signal ?

— Les cours de religion sont obligatoires à l'école, et nous trouvons important que les musulmans qui vivent en Allemagne aient accès à l'enseignement de leur religion. Mais cet enseignement ne doit pas être utilisé par des fondamentalistes qui combattent notre ordre constitutionnel. C'est ce que nous signifions par intégration : accepter les différences, mais les développer de telle sorte que ces différences ne signifient pas division mais communauté. »

Propos recueillis par
Arnaud Leparmentier

Ar. Le.

L'opposition allemande lance une pétition contre la double nationalité

BONN

de notre correspondant

« Oui à l'intégration, non à la double nationalité. » C'est le titre de la pétition engagée par le parti chrétien-démocrate (CDU), présidé par Wolfgang Schäuble, et par ses alliés chrétiens-sociaux (CSU) de Bavière contre la réforme du code de la nationalité du gouvernement Schröder. Cette dernière prévoit notamment d'accorder aux étrangers la nationalité allemande au bout de huit ans de séjour, sans leur demander de renoncer à leur nationalité d'origine. C'est sur ce point que s'est cristallisé le débat politique outre-Rhin.

Les directions des deux partis conservateurs devaient se réunir, dimanche 24 janvier à Francfort, avant que la CDU ne lance sa pétition officiellement lundi. La CSU le fera mardi, à Munich. La collecte des signatures a déjà commencé dans certains Länder, en particulier en Hesse, la région de Francfort, où des élections régionales ont lieu le 7 février. La CDU affirme avoir déjà réuni plus de cent mille signatures. L'autori-

sation de la double nationalité ferait sauter un verrou considérable à la naturalisation des étrangers. La peur de perdre leur nationalité d'origine a généralement un effet dissuasif sur les Turcs d'Allemagne. Même si les Turcs naturalisés ont souvent détourné la loi, abandonnant provisoirement leur nationalité turque mais s'empressant de récupérer leurs papiers au consulat de Turquie après avoir obtenu leur passeport allemand. Deux cent mille personnes jouiraient à la fois de la nationalité allemande et turque.

DIVISIONS AU SEIN DE LA CDU

Selon un sondage de l'institut Dimap, 68 % des 2,1 millions de Turcs résidant outre-Rhin ont déclaré vouloir prendre la nationalité allemande si la réforme est adoptée, 19 % ne le souhaitant pas. Le nombre des Turcs présents depuis plus de huit ans étant de l'ordre de 1,3 million, près de 900 000 pourraient devenir allemands rapidement. La droite a des motifs d'inquiétude sur le comportement politique de ces futurs électeurs.

L'ex-chancelier Helmut Kohl (CDU) avait refusé d'entrouvrir à la Turquie la porte de l'Union européenne. Selon un sondage, 4 % des Turcs interrogés voteraient pour la CDU et 46 % pour le Parti social-démocrate (SPD), 27 % sont indécis, 6 % voteraient pour les Verts, 1 % pour les libéraux, 1 % pour les ex-communistes.

Si le projet gouvernemental est voté en l'état, 4,1 millions d'étrangers présents depuis plus de huit ans (sur un total de 7,3 millions) auraient le droit de devenir allemands, ce qui semble inquiéter la population. Selon un sondage publié vendredi 22 janvier et réalisé pour la deuxième chaîne de télévision publique (ZDF), 63 % des Allemands s'opposent à la double nationalité — contre 57 % en décembre —, et seulement 32 % y sont favorables.

« Nous poursuivrons jusqu'à ce que le gouvernement revienne sur la double nationalité automatique », assure-t-on à la CDU. Mis au défi par le ministre de l'intérieur, Otto Schily (SPD), de voter une modification de la Constitution pour

pouvoir organiser un référendum sur le sujet, le chef de l'opposition, Wolfgang Schäuble, ne veut cependant pas en entendre parler, craignant des dérives populistes.

La direction de la CDU, qui donne d'elle une image très à droite, doit faire face à une contestation au sein de son propre parti. Pour montrer qu'elle se soucie de l'intégration des étrangers, elle a adopté avec la CSU un projet pour donner aux enfants d'étrangers nés en Allemagne le droit jusqu'à vingt et un ans de devenir allemands à condition de renoncer à leur nationalité d'origine. L'aile gauche de la CDU et le Parti libéral veulent en revanche accorder à ces enfants la double nationalité — allemande et étrangère — à la naissance et leur demander de choisir entre les deux à leur majorité. Un compromis avec la majorité sur cette base paraît toutefois extrêmement difficile : la double nationalité est inscrite dans le contrat de gouvernement signé entre les Verts et le SPD.

Le roi Hussein de Jordanie désigne un nouveau prince héritier

Son choix devrait se porter sur son fils aîné, Abdallah

Le prince Hassan de Jordanie, aurait, selon l'AFP, été informé vendredi 22 janvier par des émissaires de son frère, le roi Hussein, qu'il n'était

plus l'héritier du royaume hachémite, fonction à laquelle il avait été désigné en 1965. Des déclarations du roi depuis quelques semaines lais-

saient présager un tel changement. Selon la plupart des pronostics, le fils aîné du roi, Abdallah, serait désigné prince héritier.

LE ROI Hussein de Jordanie en a trop dit ou pas assez. « J'ai cru, à un moment donné, qu'il n'y avait pas autre chose à faire que choisir (comme prince héritier) un membre de la famille proche », mais cela « ne veut pas du tout dire que c'était la fin de l'histoire », a-t-il déclaré dans un entretien à CNN dont des extraits ont été diffusés jeudi 21 janvier. Il en fallait moins pour que le royaume bruisse des interprétations les plus contradictoires sur sa succession, sujet sinon tabou, du moins extrêmement délicat en Jordanie, depuis que le monarque s'est fait opérer d'un cancer du rein en 1992 et qu'il se fait soigner pour un cancer des ganglions lymphatiques depuis juillet 1998.

Mis bout à bout, les petits gestes et les « petites phrases » du monarque depuis quelques mois ne laissent planer aucun doute sur un point, disent les Jordaniens : après avoir assumé pendant trente-trois ans la fonction de prince héritier, Hassan, le frère du monarque, va céder la place à l'un des fils de ce dernier. Les noms de trois d'entre eux sont sur les lèvres : Abdallah, Ali et Hamza, fils de trois des quatre épouses du monarque.

Le prince Hassan, totalement passé aux oubliettes depuis le retour du roi à Amman lundi, a-t-il démerité ? La réponse à cette question varie selon les interlocuteurs. Le roi lui reproche la manière de gérer les affaires de l'Etat en son absence, et principalement le traitement de l'information, depuis qu'il a fait nommer son gendre, Nasser Jaoudat, en août 1998, comme ministre de l'information, explique le journaliste jordanien Salama Nemat, directeur du bureau du quotidien saoudien *El Hayat* à Amman. Le monarque anticipe aussi l'avenir et veut donner leurs chances à ses fils, ajoute-t-il. Au contraire, commente un observateur occidental, « les choses se sont peut-être un peu trop bien passées en l'absence du monarque. Quelle lecture en a fait ce dernier ? Quels messages lui ont été passés et par qui ? ». Le souverain a eu tout loisir, en tout cas, lors de ses six mois d'hospitalisation à la clinique Mayo, aux Etats-Unis, de s'interroger sur l'avenir de ses propres fils, si le prince Hassan devenait roi.



Pour Toujane Fayçal, ancienne députée de l'opposition, ce sont les Etats-Unis qui ont guidé les décisions du roi, le prince Hassan étant, dit-elle, moins inféodé à Washington que le monarque. Les Américains, dit M^{me} Fayçal, veulent imposer le prince Hamza, pour gouverner eux-mêmes le royaume, par le biais de la reine Nour, l'actuelle épouse du souverain, d'origine syro-américaine. La Jordanie est un pion capital du règlement du problème palestinien.

« NON RESPONSABLE »

Le prince Hassan a peut-être un peu trop vite « balayé » le roi depuis la maladie de ce dernier, n'hésitant pas à faire main basse sur l'audiovisuel public, les journaux proches des autorités et l'agence jordanienne d'information, par le biais de son gendre, explique un expert jordanien qui préfère garder l'anonymat. Il a fait désigner son secrétaire de presse comme directeur du groupe de presse *El Rai-Jordan Times*, le plus important du royaume. Ses photos ont fait quotidiennement la « une » des journaux. Comportement difficilement acceptable par le roi, qui aurait signifié à son frère qu'il ne souhaitait pas sa visite au cours de sa longue hospitalisation.

En exposant la fonction de prince

héritier à la critique, ajoute cet expert, le prince Hassan a fragilisé celle du monarque, que la Constitution met à l'abri de toute contestation, puisqu'il est « inattaquable et non responsable ». Qui plus est, en trente-trois ans, le prince n'a pas réussi à se créer une popularité parmi les Jordaniens et au sein des institutions, singulièrement l'armée, colonne vertébrale du régime.

La Constitution du royaume dispose, au paragraphe A de l'article 28, que la royauté est « héréditaire », et que « le droit de succession au trône appartient aux enfants mâles en ligne directe », la couronne se transmettant « au fils aîné du souverain puis à l'aîné des fils de celui-ci et ainsi de suite ». Le roi ayant été la cible de nombreuses tentatives d'attentat dans les années 60, le texte a été amendé en 1965, pour autoriser le souverain, dont le fils aîné, Abdallah, n'avait que trois ans, à désigner l'un de ses frères comme prince héritier. Son choix se porta d'abord sur son frère aîné, Mohamad, mais du fait de la maladie de ce dernier, le prince Hassan fut désigné. La mère d'Abdallah, Tony Gardiner, étant britannique, certains membres de la famille royale, notamment la reine mère, Zein, contestaient le droit du fils à la succession. La désignation du prince Hassan réglait donc pas

mal de problèmes. Mais l'affaire est passablement compliquée puisque, toujours d'après la Constitution, dès lors que la succession échoit au frère, ce dernier transmet la couronne à l'aîné de ses propres fils. La désignation du prince Hassan « n'était pas la fin de l'histoire », a dit le roi. C'est vrai. Et l'histoire peut encore changer, théoriquement du moins, puisque le souverain peut, à tout moment, changer d'avis à propos de son prince héritier, explique un exégète de la famille royale. « Néanmoins, si son choix ne se porte pas sur son fils aîné, mais sur un autre de ses fils, il faudra amender la Constitution. Je pense que le monarque ne le souhaite pas », ajoute-t-il. Toujane Fayçal s'indigne, elle, de la seule idée que le sort de la Jordanie, « devenue mature et avide de démocratie », soit livré à de jeunes princes qui n'ont aucune expérience du pouvoir.

INTRIGUES DE PALAIS

Le roi a quelque peu brouillé les cartes ces derniers mois, en commençant par adresser à son fils Hamza une lettre, à l'occasion de son dix-huitième anniversaire, lui rappelant qu'à son âge il était lui-même devenu roi. Mais, depuis son retour en Jordanie, c'est Abdallah, chef du commandement des opérations spéciales, qui est mis en valeur. Est-ce à dire que Hussein ne s'est pas fait une opinion définitive ? Décidera-t-il, comme certains lui en prêtent l'intention, de désigner un vice-roi, en même temps qu'un prince héritier pour mettre ce dernier à l'abri et lui permettre de faire ses armes ? Si oui, le vice-roi sera-t-il le prince Hassan, ou un autre membre de la famille royale ? Parce qu'il en a trop dit ou pas assez, nombreux sont ceux qui estiment qu'il va devoir se prononcer rapidement, d'autant qu'il doit repartir en mars aux Etats-Unis pour de nouveaux examens médicaux.

D'après M^{me} Fayçal, le fils préféré du roi est Hamza, dont la reine Nour se fait l'ardente impresario. Ali, fils de Alia Touquane, serait celui qui a la sympathie des Jordaniens, parce que sa mère était arabe - palestinienne -, qu'elle est morte dans des circonstances tragiques - dans un accident d'hélicoptère - et qu'elle était proche du peuple.

Toutes ces questions ne seraient que banales intrigues de palais, n'était la situation extrêmement délicate de la Jordanie, dont la population est à 60 % d'origine palestinienne, dont l'économie est très dépendante des pays voisins et principalement tenue par les riches palestiniens, qui est limitrophe de trois grands pays arabes qui la tiennent en suspicion : l'Arabie saoudite, l'Irak et la Syrie. Le roi Hussein a été jusqu'à maintenant le garant de sa stabilité. Qu'en sera-t-il après lui ?

Mouna Naim

A Mexico, le pape appelle à la solidarité avec les populations indigènes

MEXICO. « Toujours fidèle, toujours présente » : ainsi Jean Paul II a-t-il salué la ville de Mexico à son arrivée, vendredi 22 janvier, pour sa quatrième visite au Mexique. Il a souligné que « la foi catholique a servi de fondement au métissage qui a transformé la vieille pluralité ethnique et antagoniste en un destin fraternel et uni », mais n'a fait qu'effleurer le conflit du Chiapas, évoquant « l'antique et riche sensibilité des peuples indigènes ».

Dans l'avion, avec les journalistes, il en avait parlé plus précisément : « On pense beaucoup à substituer la théologie de la libération par la théologie indigéniste, issue de la tradition marxiste. Je pense, a ajouté le pape, que la tradition véritable est celle de la solidarité. Il existe au Mexique un Etat démocratique et constitutionnel. Avec les lois de cet Etat doivent être résolus les problèmes entre les non-indigènes et les indigènes. » Jean Paul II avait aussi réaffirmé sa « volonté » et sa « disponibilité », malgré son âge, pour d'autres voyages, évoquant des destinations comme la Chine et la Russie. - (Corresp.)

Fermeture des écoles au Gabon après des manifestations d'étudiants

LIBREVILLE. Les écoles et les universités du Gabon ont été fermées, vendredi 22 janvier, jusqu'à nouvel ordre après une semaine de manifestations, parfois violentes, d'étudiants. Dans la journée, la police avait utilisé des gaz lacrymogènes pour disperser des étudiants qui jetaient des pierres sur les forces de sécurité et avaient mis le feu à des voitures à Libreville, la capitale, ont rapporté des témoins. Ces manifestations interviennent après le rejet, en décembre par l'opposition, de la réélection du président Omar Bongo. Les candidats de l'opposition ont affirmé que l'élection du 6 décembre était entachée de fraudes. Le premier ministre gabonais, Paulin Obame Nguema, a démissionné vendredi, une démission attendue et considérée comme une formalité. - (Reuters.)

DÉPÊCHES

■ ISRAËL : le ministre israélien de la défense, Itzhak Mordehaï, s'est abstenu, vendredi 22 janvier, de poser sa candidature sur la liste du parti Likoud, ce qui signifierait une rupture avec le parti du premier ministre Benyamin Nétanyahou. M. Mordehaï devrait prendre la tête d'un nouveau parti centriste, que des personnalités modérées veulent mettre sur pied en vue des élections du 17 mai. Il devance les autres candidats centristes, d'après un sondage d'opinion réalisé jeudi et vendredi. - (AFP)

■ MEXIQUE : Raul Salinas, frère de l'ancien président Carlos Salinas, a été reconnu coupable de meurtre, jeudi 21 janvier, et condamné à 50 ans de prison. Le juge Ricardo Ojeda a reconnu M. Salinas, 52 ans, coupable d'avoir ourdi le meurtre, en 1994, de Jose Francisco Ruiz Massieu, qui était alors secrétaire général du PRI (Parti révolutionnaire institutionnel, au pouvoir). « Il n'y a pas eu d'aveu ni de preuve directe de culpabilité. Mais sa responsabilité dans le crime a été démontrée par des preuves circonstancielles », a dit le juge Ojeda dans ses attendus. Les avocats de Raul Salinas, qui clame son innocence, ont annoncé qu'ils feraient appel. - (Reuters.)

■ SÉNÉGAL : le président Abdou Diouf a reçu le secrétaire général du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC), l'abbé Augustin Diamacoune, vendredi après-midi 22 janvier à Ziguinchor après avoir lancé dans la matinée un vibrant appel à la paix en Casamance, région méridionale du Sénégal soumise depuis seize ans à une sanglante rébellion indépendantiste. Cette rencontre devrait permettre de relancer des négociations de paix sur le conflit en Casamance, qui butaient ces derniers mois sur des problèmes de dissensions au sein du MFDC, alors que les exactions s'étaient déplacées plus à l'Est dans la région. - (AFP)

■ TANZANIE : les présidents du Kenya, de l'Ouganda et de la Tanzanie ont décidé vendredi 22 janvier à Arusha d'établir d'ici à fin juillet une Communauté économique d'Afrique de l'Est à laquelle pourront également adhérer le Burundi et le Rwanda. Par ailleurs, le sommet d'Arusha a décidé samedi matin de lever l'embargo économique imposé le 31 juillet 1996 contre le régime du Burundi après le putsch qui avait ramené au pouvoir M. Buyoya. - (AFP)

■ SIERRA LEONE : le chef de la rébellion, Sam Bockarie, dont les combattants ont été mis en déroute par la force ouest-africaine (Ecomog), a annoncé vendredi 22 janvier lors d'un entretien téléphonique qu'il allait lancer une « attaque surprise » sur Freetown. Selon lui, la rébellion a les moyens de reprendre la capitale et aurait « reçu des armes et des munitions de soldats nigériens de l'Ecomog ». Après deux semaines de combats, l'Ecomog, sous commandement nigérien, a repris mardi le contrôle de la plupart des quartiers de Freetown où subsistent quelques poches de résistance et des tireurs isolés. - (AFP)

■ ALGÉRIE : la députée trotskiste Louisa Hanoune se portera candidate à l'élection présidentielle anticipée d'avril prochain, a annoncé vendredi 22 janvier sa formation, le Parti des travailleurs. M^{me} Hanoune a expliqué au cours d'une conférence de presse que sa seule ambition est « d'aider à la mobilisation du peuple pour la restauration de la paix, le respect des droits de l'homme et le règlement des difficultés sociales ». - (AFP)

La ratification de la Cour pénale internationale nécessite une révision de la Constitution française

LA DÉCISION adoptée par le Conseil constitutionnel, vendredi 22 janvier, à propos de la Cour pénale internationale - chargée par la communauté internationale de juger les auteurs de génocide, de crimes contre l'humanité, de crimes de guerre et de crimes d'agression - va poser aux pouvoirs publics français un problème délicat. Le président de la République et le premier ministre avaient saisi le juge constitutionnel pour savoir si la ratification du traité, signé à Rome le 18 juillet 1998 par 120 Etats, dont la France, et portant statut de la Cour pénale internationale (CPI), devait être précédée d'une révision de la Constitution.

Le Conseil a répondu par l'affirmative, ce qui retardera la ratification du traité créant la CPI. Le gouvernement doit d'abord trouver les moyens de surmonter les obstacles pointés par le juge constitutionnel, puis il lui faudra soumettre au Parlement une nouvelle révision de la Loi fondamentale. Le premier ministre a inclus une telle réforme dans la liste des textes qu'il souhaite voir adoptés durant l'actuelle session parlementaire. Mais, en dépit de la volonté affichée par Lionel Jospin et partagée par Jacques Chirac, ce calendrier paraît excessivement serré : non seulement les réponses aux objections formulées par les juges de la rue Montpensier ne sont pas évidentes, mais le programme parlementaire comprend déjà plusieurs projets de réforme de la Constitution, impliquant à chaque fois la réunion du Congrès. Dans sa décision, comme pour mieux se protéger d'éventuelles cri-

tiques, le Conseil constitutionnel insiste minutieusement sur l'ensemble des dispositions du statut de la Cour pénale internationale qui sont en parfaite conformité avec la Constitution, avec les principes de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et avec le préambule de la Constitution de 1946, qui fait de la sauvegarde de la dignité de la personne humaine contre toute forme d'asservissement et de dégradation un principe de valeur constitutionnelle. De même, il conclut que les règles de fonctionnement fixées pour la CPI sont conformes aux principes constitutionnels en matière de droit pénal.

TROIS DISPOSITIONS EN QUESTION

S'il n'a pas de réserve sur le fond, le Conseil met cependant le doigt sur trois dispositions du statut de la CPI qu'il juge contraires à la Loi fondamentale. En premier lieu, l'article 27 du statut précise qu'il « s'applique à tous de manière égale, sans aucune distinction fondée sur la qualité officielle ». Or, cette disposition apparaît, formellement, contraire aux régimes particuliers de responsabilité instaurés, en France, en faveur du président de la République, des ministres et des parlementaires. Tous bénéficient d'une immunité et, pour les membres de l'exécutif, d'une juridiction spécifique. En deuxième lieu, le Conseil estime que l'article 99, al. 1, du statut de la CPI est contraire à la Constitution et à sa propre jurisprudence de juillet 1980. Cette disposition permet au procureur de la Cour pénale interna-

tionale d'effectuer certains actes d'enquête sur le territoire national sans être assisté des autorités judiciaires françaises.

Enfin, le Conseil a jugé que la compétence de la Cour pénale internationale affecte les conditions essentielles d'exercice de la souveraineté nationale puisque la Cour pourrait être saisie et intervenir en contradiction avec l'application d'une loi d'amnistie ou avec les règles françaises en matière de prescription. Cela ne pose pas de problème dans le cas de crimes contre l'humanité ou de crimes de génocide, qui sont imprescriptibles en droit français. Ce dernier, en revanche, admet la prescription pour les crimes de guerre.

Le gouvernement a désormais le choix. Soit il met en œuvre une révision de la Constitution visant à répondre, point par point, aux objections soulevées par le Conseil constitutionnel, comme il vient de le faire pour la ratification du traité d'Amsterdam. Mais il s'engage alors dans des débats laborieux avec les parlementaires, très sourcilieux sur le chapitre de leur immunité, ou avec les juristes sur des questions complexes comme celle de la prescription des crimes. Il s'exposerait, en outre, à la critique de plus en plus fréquente contre les toilettes à répétition de la Loi fondamentale. Soit le gouvernement engage une réforme de la Constitution prévoyant, de façon globale et sans entrer dans le détail, que la France reconnaît le statut de la Cour pénale internationale.

Gérard Courtois

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à
360 F
d'économie
soit
7 semaines
de lecture
GRATUITE*

Offre valable jusqu'au 31/12/99

ABONNEZ-VOUS ET
DEVENEZ LECTEUR
PRIVILÉGIÉ DU MONDE

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

3 MOIS - 562 F 6 MOIS - 1 086 F 1 AN - 1 980 F

au lieu de 585 F* au lieu de 1 170 F* au lieu de 2 340 F*

* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement) Soit 360 F d'économie

je joins mon règlement soit : F 901 MQ 001

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

par carte bancaire N° _____

Date de validité _____ Signature : _____

M. Mme Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____ Code postal : _____

TARIFS HORS FRANCE			
	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 AN	2 190 F	2 960 F	4 992 F
3 mois	598 F	790 F	1 497 F

Offre valable jusqu'au 31/12/99

* Pour tout renseignement concernant : le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc.

Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8h30 à 18 heures du lundi au vendredi.

■ Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99 F i.c/m)

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex

EXTRÊME DROITE Le congrès extraordinaire du FN demandé par les partisans de Bruno Mégret se tient samedi 23 et dimanche 24 janvier à Marignane (Bouches-

du-Rhône), en l'absence de Jean-Marie Le Pen, qui avait fait savoir qu'il n'irait pas « en pèlerinage à Lilliput ». ● CE CONGRÈS doit officialiser la présence d'une liste mé-

grétiste aux élections européennes pour, selon l'ex-député général, « solder définitivement la crise ». ● LES JEUNES du Front national soutiennent la volonté de

conquête du pouvoir de M. Mégret. ● LA SCISSION du Front national intervient après vingt-sept ans d'une histoire mouvementée. ● ARIANE CHEBEL D'APPOLLONIA,

historienne de l'extrême droite, souligne, dans l'entretien qu'elle a accordé à *Monde*, que « la fin du Front national n'est pas la fin du national-populisme ».

Les mégrétistes entérinent leur stratégie de conquête du pouvoir

Le congrès extraordinaire réclamé par les partisans de l'ex-député général, qui se tient à Marignane les 23 et 24 janvier, veut symboliser un changement de style, tout en restant fidèle au programme traditionnel du Front national

DEUX MILLE CINQ CENTS militants du Front national devaient, le temps d'un week-end, samedi 23 et dimanche 24 janvier, s'appliquer à démontrer au fondateur du parti, Jean-Marie Le Pen, que leur demande de congrès extraordinaire n'était pas plus un feu de paille qu'un « pu-putsch ». Et, dès dimanche midi, le parti d'extrême droite devrait se retrouver scindé en deux partis, de forces à peu près égales, avec d'un côté le FNUF (Front national pour l'unité française, nom d'origine du Front national exhumé récemment par les lepénistes), de l'autre le FN-MN (Front national-Mouvement national regroupant les mégrétistes) ayant à leur tête deux présidents prétendant chacun être le représentant légal du Front national.

Selon un cérémonial bien précis, les délégués représentant les fédérations devaient ouvrir leur congrès organisé à Marignane (Bouches-du-Rhône), une des trois villes tombées entre les mains du Front national lors des élections municipales de 1995, par le vote d'une motion annulant toutes les sanctions - suspensions et exclusions - demandées par M. Le Pen

depuis le début de la crise l'opposant à son délégué général. Ils devaient ensuite, constater « la carence des instances », autrement dit l'absence de M. Le Pen et des siens, qui ont annoncé qu'ils n'iront pas en « pèlerinage à Lilliput ». Puis, procéder au renouvellement des membres du comité central et se doter d'un nouveau chef. Tout cela selon le principe d'un homme, une voix et à bulletin secret. Car ce XI^e congrès du Front national - version « mutins » - se veut le congrès du « renouvellement ».

Dorénavant, les délégués de droit (secrétaires départementaux, conseillers régionaux, généraux, maires et parlementaires) disposeront, au FN-MN, d'une voix, comme les délégués élus lors des congrès départementaux, et non plus de cinq ou dix. De même, le comité central qui comptait 100 représentants élus et 20 nommés par le président, réunira 130 membres élus et 20 cooptés par le comité central, sur proposition du président. La composition du conseil national sera quant à elle clarifiée et comprendra les représentants au comité central et les élus (conseillers régionaux, conseils gé-

néraux, maires et députés). Les personnalités qui y seront invitées sur proposition du bureau politique n'auront pas droit aux votes. Enfin, le FN-MN devrait satisfaire une vieille revendication des fédérations et répartir plus équitablement entre le siège et les départements, l'argent provenant de l'Etat, des cotisations, ou de la quote-part des salaires des élus reversée au parti.

Tout cela étant réglé, les congressistes devraient se faire un

petit plaisir en adoptant une charte de déontologie, destinée, comme l'a expliqué Bruno Mégret à l'issue du conseil national du 9 janvier, à « donner toute sa dimension au slogan "Tête haute et mains propres" ». Toute allusion à des pratiques passées, inélegantes ou illicites est évidemment purement fortuite !

La charte des valeurs qui sera également votée devrait permettre de montrer que le renouveau se fait dans la continuité. Que les

thèmes de « préférence nationale », immigration et insécurité continuent d'être les mamelles du Front national, même dans sa version mégrétiste. « Le programme du Front national ne sera pas modifié dans l'immédiat », explique M. Mégret. « Il changera d'autant moins que j'ai été maître d'œuvre dans la rédaction des 300 mesures pour la renaissance de la France. » « Le changement se verra plutôt au niveau du style », précise-t-il. Dans ce domaine, à l'entendre, la différence devrait être radicale. Jean-Marie Le Pen, observe-t-il, « fait de la politique pour témoigner, protester ; nous, nous en faisons pour gagner et gouverner. Il ne veut pas du pouvoir ; nous, on le veut. Il se cantonne aux critiques ; nous ferons des propositions. Il se plaît dans le verbe ; pour nous, seuls les actes et les résultats comptent. A sa politique de Cassandra, nous opposerons une dynamique d'espoir. »

Le congrès de Marignane devrait décider de la présence d'une liste FN-ML aux élections européennes de juin. Et Bruno Mégret aborde celles-ci comme une « primaire » entre M. Le Pen et lui. Une manière de « solder définitivement la crise ».

Il met en doute les sondages qui ne le voient pas passer la barre des 5 % ou qui, comme celui réalisé par le CSA et publié vendredi 22 janvier dans *Le Parisien*, montre que 67 % des sympathisants du Front national (contre 29 %) jugent que Jean-Marie Le Pen est « le mieux placé » pour faire un bon score aux élections européennes.

De toutes les façons, il refuse de considérer cette échéance de juin 1999 comme décisive pour son mouvement. « En politique, explique-t-il, tout va lentement », et il attend avec une certaine délectation les élections municipales, maillon que le président fondateur négligeait, mais qu'il estime, lui, primordial dans la conquête du pouvoir. Son objectif ? « Rassembler les 30 % d'électeurs qui ont voté au moins une fois pour le Front national. » Car il est persuadé que c'est M. Le Pen et non « les idées du Front national qui ont limité le mouvement à 15 % ». Il en veut pour preuve les études qui montrent que la « lepénisation » des esprits va bien au-delà des 15 %. Et il espère bien en tirer profit.

Christiane Chombeau

A Marignane, l'habile bonhomie de Daniel Simonpieri

MARIGNANE (Bouches-du-Rhône)

de notre correspondant régional
Quand on demande à Daniel Simonpieri ce dont il est le plus fier,

REPORTAGE

Le maire FN privilégie le cadre de vie et les baisses d'impôt

après trois ans et demi passés à la tête de la mairie de Marignane, il répond : « La baisse des impôts. » Selon lui, elle a atteint 8 % en trois ans, « ce qui fait quand même 400 à 500 francs de moins par an pour le Marignanais ». « C'était notre engagement le plus symbolique », dit-il en montrant son programme de 1995. Quand on lui demande ce que les Marignanais, selon lui, apprécient le plus dans sa gestion, il répond : « La propreté de la ville. » Il vante, alors, le balayage municipal plus fréquent, l'entretien des espaces verts et toutes ces petites choses qui font que sa ville de trente-cinq mille habitants a obtenu sa deuxième fleur dans le classement des Villes fleuries.

Cet homme d'apertifs et de marchés joue volontiers les modestes. « On essaie d'améliorer le cadre de vie, dit-il. On a fait un parking gratuit au centre-ville, par exemple, et ça plaît aux Marignanais. » Quand on évoque la gestion musclée de Vitrolles, cité mitoyenne, dont le maire en titre est l'épouse de Bruno Mégret, il répond : « No comment », en pinçant un peu les lèvres. Et il souligne volontiers, quand on lui parle de Toulon, où ils sont systématiquement refusés, qu'il a accordé à des étrangers des certificats d'hébergement ou d'accueil quand le dossier présenté lui semblait « clair ».

« NÉPOTISME »

M. Simonpieri a un argument de poids face à ce qui reste d'opposition - droite éclatée au conseil municipal, gauche absente : il a été élu conseiller général, en mars 1997, en recueillant 49,74 % des voix au premier tour et 63,99 % au second... C'est certainement une des raisons pour lesquelles son entente avec les institutions comme le conseil général (gauche) ou le regroupement de communes Marseille-Provence-Métropole présidé par Jean-Claude Gaudin (DL) sont plutôt bonnes. Avec la police nationale, aussi, les relations semblent courtoises : le 19 janvier, il donnait une confé-

rence publique à la mairie avec le commissaire de police, sur la sécurité des personnes âgées. Cela a un peu choqué les opposants, qui trouvent que le commissaire fait du zèle.

Ce discours lisse et bonhomme d'enfant du pays agace souverainement Guy Martin (DL). Longtemps conseiller municipal avec Laurens Deleu (divers droite), qui régna quarante-huit ans sur la ville, il trouve que le maire en rajoute. « Simonpieri, dit-il, profite simplement du plan de rigueur que l'ancien maire, après des années de dérapage, avait dû mettre en place en 1992. Quant aux renégociations des contrats d'eau ou d'assainissement, cela s'est fait partout. » Selon M. Martin, d'ailleurs, les baisses ne sont que de « 3 % au maximum ». D'accord, « la balayeuse passe un peu plus », mais cela ne fait pas un avenir pour la ville.

Le conseiller souligne un aspect moins remarqué de la politique municipale : le « népotisme ». Dans son bulletin, *Objectif 2001*, M. Martin a publié une « liste d'emplois familiaux » sur laquelle figurent dix-sept personnes nouvellement embauchées, directement liées à des élus. Sans compter une fille du maire, l'autre ayant été engagée à Vitrolles, et sa femme, qui travaillait déjà à la mairie avant son élection. Pour M. Martin, « Simonpieri gratte bien la mandoline là où ça vibre mais, par derrière, c'est un dur ».

L'association anti-Front national Alarmes Citoyens, que préside Alain Biot, souligne quelques actes révélateurs d'une politique d'extrême droite : le centre aéré a été fermé et les sept membres du personnel licenciés, en novembre 1996 ; les nouritures de substitution - en clair, les repas sans porc - ont été supprimées dans les cantines des écoles communales, avant que le tribunal administratif n'annule la délibération. Le même tribunal a dû aussi intervenir, en mai 1998, pour interdire les subventions accordées à Fraternité française, association proche du Front national, et la mise à sa disposition d'un local.

En matière culturelle, le maire avance plus volontiers le visage découvert. Il vante, bien sûr, la renommée des écoles de musique, de danse ou de théâtre de sa cité. Il aime surtout répéter cette formule : « Plutôt des écoles que la pseudo-élite. » Cela s'est traduit par une gestion singulière de la bibliothèque municipale, qui a donné lieu à de multiples accrochages, au départ de sa directrice et à celui

de tout le personnel d'encadrement (*Le Monde* du 16 octobre 1997). A partir du deuxième semestre 1996, d'ailleurs, les livres ont été directement commandés par le service culturel de la ville ! Une liste non exhaustive, établie par Alarmes Citoyens, montre qu'au moins quatre-vingts ouvrages écrits par des militants d'extrême droite - la plupart parus dans des maisons d'édition liées au Front national - ont été acquis en quelques mois.

LE PARI D'UNE RÉÉLECTION

C'est dans la bibliothèque que fut organisé un débat sur la « créatinisation par la culture », au cours duquel le grammairien Jacques Cellard expliqua que « la culture et les droits de l'homme sont deux magnifiques noix, belles à l'extérieur, vides à l'intérieur ». Une réunion sur le « racisme antifrançais » s'est tenue, elle, dans une école maternelle ! Un confédéré nommé Henri de Fersan y expliqua que, chez les hommes noirs vivant en France, il y a un rite d'initiation qui exige « le viol d'une jeune fille française, blonde de préférence ».

Fort de son bâton de conseiller général, visant le siège de député de sa circonscription, M. Simonpieri a pris le pari de faire réélire sa liste dès le premier tour, en 2001.

Michel Samson

Les jeunes militants quittent l'« homme providentiel »

LES JEUNES de Renouveau étudiant, le syndicat du Front national dans les universités, ont choisi leur camp, celui de Bruno Mégret. Ils s'en expliquent dans un numéro spécial d'*Offensive*, leur organe. « Il nous est devenu impossible de suivre et, même, de cautionner, en nous taisant, la suicidaire politique de purge et d'exclusions conduite par le président du Front national », écrit Olivier Chalmel, le rédacteur en chef, dans son éditorial.

« Nous agissons sur le cours des choses, non pour témoigner d'époques et de systèmes révolus ou pour nous complaire dans une opposition permanente, confortable et stérile », explique M. Chalmel. Il souligne ensuite deux divergences fondamentales entre le fondateur du parti d'extrême droite et sa jeunesse étudiante : la première porte sur le culte du chef, l'autre sur la vision apocalyptique qu'a Jean-Marie Le Pen, selon eux, du moment qui pourrait porter le FN au pouvoir.

« PROPENSION À PRIVILÉGIER LES FLAGORNEURS »

Les nationalistes, raconte M. Chalmel, « se battent pour une conception du monde invariante et intemporelle », tandis que les nationaux « s'attachent à combattre pour un homme qu'ils jugent exceptionnel, providentiel ». « Nous sommes des nationalistes », précise-t-il. Il explique : « Nous nous battons pour des idées, qui peuvent s'incarner, à tel ou tel moment, dans une personne particulière. (...) Lorsque [cette personne] n'est plus en adéquation avec nos idées, nous [la] quittons. C'est ce qui se passe, aujourd'hui, avec Jean-Marie Le Pen. »

De même, ces nationalistes, au nom desquels M. Chalmel s'exprime, ne se reconnaissent pas en M. Le Pen quand il « affirme qu'il arrivera au pouvoir - forme de témoignage d'un sursaut national à ses yeux - suite à des événements exceptionnels, pour ne pas dire apocalyptiques, pour notre pays. (...) Nous sommes en droit de préférer le soleil d'Austerlitz aux mornes plaines de Waterloo et, surtout, d'arriver au

pouvoir non pas dans le chaos, mais en ayant convaincu une majorité de nos compatriotes ».

Plus loin, Arnaud Lupin dénonce la « mégalomanie galopante » du président du FN, ainsi que « sa fascination pour l'argent, son attirance pour la bourgeoisie d'affaires clinquante d'une certaine Côte d'Azur, sa propension à privilégier les médiocres et les flagorneurs plutôt que les militants efficaces et les chefs travailleurs ». Selon M. Lupin, « Bruno Mégret n'a pas vocation à être l'éternel souffleur d'un ancien jeune premier des estrades de la IV^e République qui, tel Molière, voudrait mourir en scène ».

L'ex-député général peut, semble-t-il, compter sur l'aide d'une majorité de jeunes du Front national de la jeunesse (FNJ). Une cinquantaine de secrétaires départementaux lui ont déjà apporté leur soutien. De même que le président d'Aurore, association des anciens de Renouveau étudiant, Michel Murat, et celui de la JAC (Jeunesse action chrétienne), Guillaume Peltier. M. Peltier, qui avait été nommé à l'été 1998 directeur national adjoint du FNJ, a donné sa démission, à l'automne, parce qu'il n'acceptait pas faire ce que Samuel Maréchal lui demandait : « Concurrencer Renouveau étudiant en montant de toutes pièces un syndicat. » A l'époque, explique M. Peltier dans *Offensive*, M. Maréchal, gendre de M. Le Pen, « travaillait à doubler toutes les structures jugées trop proches de Mégret ».

Une direction nationale provisoire a été mise en place par Franck Timmermans, l'administrateur du FN version « mutins », pour remettre sur pied le mouvement de jeunes. Elle comprend six membres : Olivier Chalmel, Guillaume Peltier, Philippe Schleiter, Grégoire Tingaud, Claire Jouët et Robert Ottaviani, un ancien skinhead, qui a été promu administrateur. Elle occupe, depuis peu, un site sur Internet, à partir duquel elle donne régulièrement des informations sur ses activités.

Ch. Ch.

« J'avais prévenu Jean-Marie : "Un jour, ils t'excluront" »

LIÉVIN (Pas-de-Calais)

de notre correspondant

Vendredi soir, 22 janvier, Eric Lorio, nouveau secrétaire départemental du Pas-de-Calais, a organisé

REPORTAGE

M. Holeindre explique la crise à des militants du Pas-de-Calais restés fidèles au « chef »

se une réunion à l'intention des militants dans l'une des deux circonscriptions de son département dont les dirigeants n'ont pas rallié le clan Mégret. Invité d'honneur, Roger Holeindre, vice-président du FN, et fidèle de Jean-Marie Le Pen. Liévin est considéré comme une terre de mission au milieu des citadelles socialistes et communistes, en plein cœur du pays minier.

Une cinquantaine de personnes, quinquagénaires en majorité, ont

fait le déplacement pour écouter M. Holeindre leur parler de la « crise » que le parti traverse. « J'avais prévenu Jean-Marie : un jour, ils t'excluront à main levée. Quinze jours après, c'était fait. (...) Si cela n'avait tenu qu'à moi, ces types-là auraient été sacqués depuis longtemps », dit-il. Pendant une bonne heure et demie, arpentant à la manière du président du Front national le fond de la salle de restaurant où la réunion a été organisée, Roger Holeindre inquisiteur, maudit, excommunié, parle de la France et de « Jean-Marie », des « enfants du FLN qui tiennent le haut du pavé quand les fils de harikis, militaires français, sont traités comme des moins que rien ». Il parle surtout de ce qu'il considère comme un complot longuement ourdi dont il dit avoir été le témoin d'abord naïf puis impuissant.

Malgré les sollicitations, les questions ne sont pas très nombreuses. « Qu'a répondu Jean-Ma-

rie à la mise en garde ? », demande un militant. « Jean-Marie » ne l'a pas cru, c'est tout, et puis tout le monde peut se tromper, rétorque M. Holeindre. « Qu'est-ce qui l'a amené à avoir des soupçons ? », s'interroge un autre. Son attitude de séduction à l'égard des élus, par exemple, observe le vice-président du FN. « C'est pourtant moi qui l'ai proposé comme adjoint de Gollnisch. Bruno a beau être une intelligence sur pattes, je pensais qu'il avait besoin d'un organisateur à ses côtés, voilà l'erreur. »

« LE PEN, C'EST LE PEUPLE »

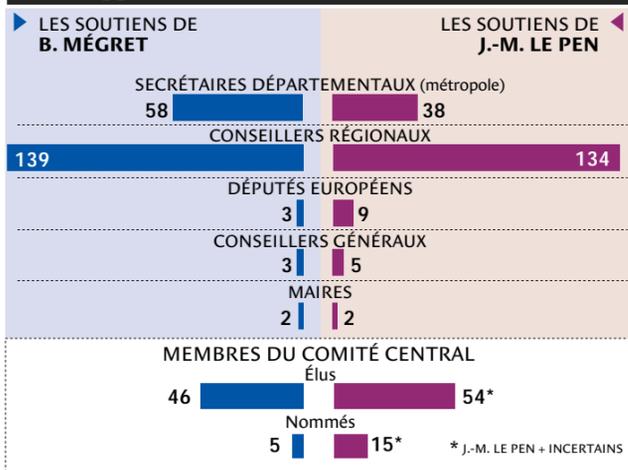
On s'enquiert encore des conséquences du départ de François Brigneau, éditorialiste de *National Hebdo*, et de Bernard Courcelle, directeur du service d'ordre du Front national, le département protection-sécurité (DPS), ou encore du problème posé par les listes informatiques. Les réponses se perdent dans le brouhaha car, au fond de la salle, on a déjà atta-

qué la galette des rois, la bière et le champagne. La conclusion de M. Holeindre paraît satisfaire tout le monde : « Ce qui nous arrive, ce n'est que la révolte des petits cadres. Elle ne repose pas sur des divergences politiques. Tous étaient mes amis. Demandez-leur pourquoi ils nous ont quittés. C'est à eux de vous l'expliquer. »

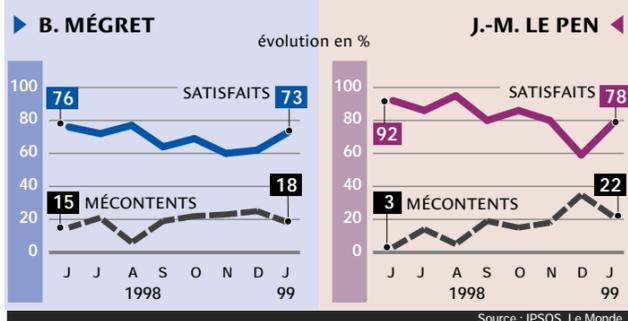
Sur le pas de la porte, Iradi Cantola, chef de file du Front national à Béthune, immigré espagnol naturalisé français, très fier d'avoir réussi plus de 14 % dans la ville de Jacques Mellick, commente la réunion : « C'est normal que les gens ne se posent pas beaucoup de questions. Le Front national, vois-tu, c'est le peuple. Et Le Pen, c'est le peuple. Les autres, Mégret et ses copains, ils peuvent dire tout ce qu'ils veulent. Ils ne seront jamais le peuple. C'est comme ça que les gens ont réagi chez moi. Ils n'ont pas hésité une seconde. »

Pierre Cherruau

Le rapport des forces entre les deux clans du FN



LES COTES DE SATISFACTION CHEZ LES SYMPATHISANTS DU FN



Vingt-six ans d'histoire mouvementée

● **5 octobre 1972** : création, Salle des horticulteurs, à Paris, du Front national pour l'unité française (FNUF), appelé Front national. L'initiative en revient au groupuscule Ordre nouveau, qui souhaite, dans un but électoral, rassembler toute l'extrême droite, comme l'a fait quelques mois auparavant le Mouvement social italien (MSI), dont il reprend d'ailleurs la flamme. La présidence est confiée à Jean-Marie Le Pen, ancien député poujadiste. Le programme du FN, en février 1973, s'intitule « Défendre les Français » et se réclame de la « droite nationale, populaire et sociale ». Il présente, aux législatives de mars 1973, 104 candidats, dont le score moyen est de 2,3 %.

● **28 juin 1973** : la dissolution d'Ordre nouveau permet à M. Le Pen de prendre le contrôle du FN.

● **5 mai 1974** : M. Le Pen obtient 0,74 % des voix au premier tour de l'élection présidentielle.

● **Mars 1977** : le FN se présente sur des listes d'union avec la droite, aux élections municipales, dans certaines villes du sud de la France.

● **Mars 1978** : 162 candidats se présentent sous l'étiquette FN aux législatives, avec le slogan : « Un million de chômeurs, c'est un million d'immigrés en trop ». Le 18 mars, le négationniste François Duprat, bras droit de M. Le Pen, meurt dans un attentat. Le solidariste Jean-Pierre Stirbois s'impose dans le parti, dont il deviendra secrétaire général en 1981.

● **10 mai 1981** : M. Le Pen n'a pu réunir les 500 signatures de maires nécessaires pour être candidat à l'élection présidentielle. Il appelle à manifester le jour du second tour à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc, le 10 mai. Aux législatives qui suivent, son parti obtient 0,35 % des voix.

● **Septembre 1983** : Jean-Pierre Stirbois obtient la fusion de la liste FN avec celle du candidat d'union RPR-UDF au second tour de l'élection municipale partielle à Dreux et entre au conseil municipal.

● **1984** : invité le 13 février, pour la première fois, à « L'Heure de vérité », sur Antenne 2, M. Le Pen atteint un record d'audience. Le 17 juin, la liste qu'il mène aux européennes obtient 10,95 % des suffrages, ce qui assure l'élection de 10 députés FN.

● **Mars 1986** : grâce au scrutin proportionnel, le FN entre à l'Assemblée, où il forme un groupe de 35 députés, et dans les conseils régionaux, où il compte 137 élus.

● **13 septembre 1987** : M. Le Pen déclare au « Grand Jury RTL-Le Monde » que « les chambres à gaz sont un point de détail de l'histoire de la seconde guerre mondiale », ce qui provoque le départ d'Olivier d'Ormesson, le président de son comité de soutien. Bruno Mégret, député de l'Isère, déjà directeur de campagne de M. Le Pen, le remplace.

● **1988** : le président du FN obtient 14,39 % des voix au premier tour de l'élection présidentielle. Le

retour au scrutin majoritaire, aux législatives qui suivent, sera fatal au FN, qui ne compte plus qu'une députée, Yann Piat (Var), laquelle rejoindra l'UDF. En octobre, M. Mégret est nommé délégué général. M. Stirbois meurt dans un accident de voiture. Carl Lang le remplace au secrétariat général.

● **1990** : profanation en mai du cimetière de Carpentras par des skinheads d'extrême droite. En août, M. Le Pen prend parti pour l'Irak, qui a envahi le Koweït.

● **1995** : en avril, M. Le Pen, candidat à l'élection présidentielle, obtient 15 % des voix. En juin, le FN emporte, aux élections municipales, les villes de Toulon, Orange et Marignane. En août, M. Lang quitte le secrétariat général. Le président du FN tente d'imposer Serge Martinez (qu'il appellera plus tard le « félon »). Il choisit finalement Bruno Gollnisch, candidat des antimégretistes.

● **1996** : le délégué général crée des syndicats Front national, que la justice juge illégaux.

● **1997** : Catherine Mégret, épouse du délégué général, condamnée à une peine d'inéligibilité, devient maire de Vitrolles au terme des élections partielles en février. M. Mégret et son ami Jean-Yves Le Gallou arrivent en tête de la liste des élus au comité central au congrès de Strasbourg des 30 et 31 mars. Marie-Caroline, l'aînée des filles Le Pen, conseillère régionale d'Ile-de-France, est élue, mais pas la benjamine, Marine. M. Le Pen refuse que l'on publie les scores et nomme, quelques semaines plus tard, sa fille Marine au comité central. En avril, lors de la campagne législative, le président du FN venu soutenir sa fille Marie-Caroline, candidate à Mantes-la-Jolie, agresse la candidate socialiste.

● **Mars 1998** : M. Le Pen présente son « pré-gouvernement », confié à Jean-Claude Martinez et qui ne comprend que très peu de mégretistes. Aux élections régionales, le FN fait élire 275 conseillers. M. Mégret obtient, contre l'avis de Samuel Maréchal, gendre de M. Le Pen, que le parti tende la main à la droite pour empêcher l'élection de présidents de gauche, tactique qui jette le trouble dans les rangs de l'opposition républicaine. En juillet, M. Le Pen, menacé d'inéligibilité à la suite des violences de Mantes-la-Jolie, annonce qu'il songe à confier à sa femme « Jany » la tête de la liste du FN aux élections européennes. M. Mégret désapprouve ce choix. En novembre, la cour d'appel réduit de deux à un an l'inéligibilité du président du FN, qui se voit en cassation pour pouvoir mener la campagne européenne.

● **Décembre 1998** : le 5 décembre, M. Le Pen se fait huer au conseil national pour avoir suspendu du parti deux proches de M. Mégret. Le 7, Serge Martinez appelle à un congrès extraordinaire. Le 9, M. Mégret se rallie publiquement à l'idée d'un congrès. Il est immédiatement remplacé à la délégation générale par M. Lang.

« Ce n'est pas la fin du national-populisme »

Ariane Chebel d'Appollonia, historienne de l'extrême droite

« En tant qu'historienne, êtes-vous surprise par la crise qui provoque la scission du Front national ?

— La question est plutôt de savoir comment cette crise n'a pas éclaté plus tôt. Sur le très long terme historique, une des grandes spécificités des mouvements d'extrême droite est, en effet, de n'avoir jamais pu s'implanter durablement, d'être toujours restés éphémères, depuis le feu de paille du boulangisme à celui du poujadisme, en passant par les Ligues. L'histoire de l'extrême droite est, en fait, l'histoire de ses crises. Si on le replace dans cette perspective, le Front national a été une anomalie : pour la première fois, un mouvement a réussi à fédérer des tendances contradictoires, à s'implanter durablement au plan électoral et à s'imposer dans le débat politique.

» Mais cela n'efface pas le fait que, depuis sa création en 1972, il a été constamment secoué par des crises et des purges, traversé par des luttes de tendances, des rivalités idéologiques ou personnelles. En outre, dès qu'il s'est développé, dans les années 80, ce parti a été confronté à une crise de croissance qui a conduit Jean-Marie Le Pen à un jeu d'équilibre de plus en plus périlleux entre les différentes tendances de

son mouvement, Bruno Mégret étant promu délégué général en 1988 pour contrebalancer l'influence des solidaristes, puis Bruno Gollnisch nommé secrétaire général, en 1995, pour contrecarrer l'influence des mégretistes. Depuis l'élection de Catherine Mégret à Vitrolles, la guerre des chefs était devenue inévitable.

— Guerre des chefs, oui, mais de là à provoquer une scission aussi brutale...

— Elle s'explique sans doute par des phénomènes d'usure : usure de M. Le Pen, de son pouvoir et du parti lui-même, du fait des tensions à répétition. Plus profondément, cependant, le FN était depuis le milieu des années 90 à un carrefour, obligé de faire des choix essentiels touchant à son identité. Un seul exemple, celui de la sociologie du parti, écartelé entre un électoral de plus en plus populaire et des cadres et militants très représentatifs, au contraire, d'un parti conservateur. Cette contradiction imposait un choix stratégique qui va bien au-delà d'une simple querelle de chefs.

» Se pose, en outre, la question de la succession. C'est vrai dans tout parti dirigé par un leader charismatique, mais, plus encore, à l'extrême droite où le culte du chef est déterminant et son infaillibilité posée

comme un dogme, où la violence politique, verbale ou physique, est naturelle et où le chef tire sa légitimité de la durée. Il n'est donc pas surprenant que M. Le Pen n'ait jamais voulu aborder clairement cette question. Cela n'a fait qu'aiguïser la radicalisation des deux camps.

— Est-ce à dire que l'extrême droite est incapable de s'installer dans la durée ?

— Tout à fait. Historiquement, il n'y a que deux options possibles : soit le retour à la situation groupusculaire d'origine autour d'un petit noyau fortement politisé, soit l'absorption par les droites classiques — à l'instar de ce qui s'est passé en Italie avec le MSI —, stratégie que les partisans de M. Le Pen soupçonnent M. Mégret de vouloir réaliser.

» Mais les péripéties actuelles entre M. Le Pen et M. Mégret et la fin du Front national ne signifient pas la fin du national-populisme, c'est-à-dire de l'idéologie minimale du FN, son plus petit commun dénominateur entre des mouvances diverses et parfois contradictoires (catholiques traditionalistes contre néo-païens, libéraux contre antilibéraux, etc.). Non seulement le Front national a été un révélateur de crise et le terreau sur lequel il a poussé (anomie urbaine, chômage, dégradation de réseaux classiques de so-

ciabilité, erreurs de la droite comme de la gauche) ne s'est pas asséché. Mais on oublie aussi le fait que le FN a réussi à atteindre beaucoup de ses objectifs : la politisation totale du débat sur l'immigration, la banalisation d'un racisme ordinaire, ou la perversion du débat européen qui interdit d'aborder les questions de citoyenneté européenne.

— Deux partis d'extrême droite peuvent-ils coexister en France ?

— Ce n'est pas impossible. Mais cela supposerait un reclassement entre l'électorat national-populiste, poujadiste et protestataire, plus proche de M. Le Pen, et la tendance nationale-libérale qui peut se regrouper autour de M. Mégret.

— Cela est-il de nature à réduire le potentiel électoral du FN ?

— Il y aura probablement une déperdition. Pour une raison simple : l'une des forces du Front national a été de dire : « Nous ne sommes pas un parti comme les autres. » Or il est en train, aujourd'hui, de faire la démonstration du contraire. Une perte de crédibilité est donc inévitable, notamment dans cette partie volatile de son électoral protestataire qui peut rejoindre ses familles d'origine. »

Propos recueillis par Gérard Courtois

Bruno Mégret, ce polytechnicien honni qui a tant séduit

TOUT LE MONDE le sait : quand on cesse d'aimer, les qualités d'hier deviennent, chez l'autre, les pires défauts. Or, Jean-Marie Le Pen n'aime plus, mais plus du tout, Bruno

PORTRAIT

Ses préoccupations : la bataille idéologique et le dialogue avec la droite

no Mégret. Aussi ne faut-il pas s'étonner de l'entendre aujourd'hui ironiser sur la petite taille de son ex-délégué général, railler son côté technocrate, nier ses qualités intellectuelles. Car c'est cet aspect « bien propre sur lui », sa formation de polytechnicien et d'ingénieur des Mines qui ont poussé le président du parti d'extrême droite à accueillir à bras ouvert, en 1985, ce jeune homme de trente-six ans, un brin introverti. A l'époque, le président du Front national, qui ne parvient pas à faire décoller son parti, souhaite présenter aux législatives de 1986 une liste de « rassemblement national » et lorgne du côté des organisations socioprofessionnelles et des clubs réunis dans la Confédération des associations républicaines (Codar) présidée par M. Mégret.

En fait, M. Le Pen est alors séduit par le *curriculum vitae* de ce fils de grand commis de l'Etat, qui fait mention de diplômes prestigieux (Polytechnique, Ecole nationale des ponts et chaussées, *master of science* de l'université de Berkeley [Californie], Institut des hautes études de la défense nationale), d'un passage à Saumur et d'une carrière professionnelle au Commissariat général du Plan

(1975-1976), puis au cabinet du ministre de la coopération, Robert Galley (1979-1981). Il considère comme un atout le fait que ce dernier soit allé, même brièvement, de 1979 à 1981, au RPR. Il ne voit pas encore malice au fait que M. Mégret amène dans ses bagages son mentor et compagnon des CAR (Comités d'action républicaine), Jean-Claude Bardet, un ancien de l'OAS, formé au Grece (Groupe de recherche et d'études pour la civilisation européenne), branche païenne de l'extrême droite qu'il honnit aujourd'hui. Il ne détecte pas non plus de complot quand ceux-ci retrouvent dans les rangs du FN Jean-Yves Le Gallou, qui les a précédés de peu. Pourtant, il sait déjà que M. Le Gallou a lui aussi été formé au Grece, comme d'ailleurs Yvan Blot, un autre ami du futur délégué général qui les rejoindra plus tard. Il sait aussi que MM. Bardet, Blot et Le Gallou ressentent une profonde amitié pour le jeune mais ambitieux et obstiné Bruno Mégret, connu au Club de l'Horloge.

L'alliance entre le fondateur du FN et M. Mégret a été scellée le 10 octobre 1985, dans un restaurant de la rue de Bourgogne, dans le 7^e arrondissement de Paris. Elle a été annoncée le 23 novembre lors des états généraux des clubs de l'opposition organisés par la Codar. Le 16 mars 1986, M. Mégret est élu député de l'Isère sous l'étiquette Rassemblement national. Dans le parterre des témoins d'extrême droite, il fait alors figure de vilain petit canard. Il parvient cependant à se faire remarquer deux fois : en vilipendant les colonnes de Buren installées au Palais-Royal, puis en demandant la suppression des crédits octroyés au secrétariat d'Etat

aux droits de l'homme. Cela en se rendant rapidement indispensable dans un parti encore peu structuré.

A l'époque, un homme tient le parti aux côtés de M. Le Pen : Jean-Pierre Stirbois. Plutôt que l'affrontement, M. Mégret choisit le contournement, et, quand il est nommé, en décembre 1986, directeur de campagne de M. Le Pen pour l'élection présidentielle, il préfère établir ses locaux à l'extérieur du siège. Son appui au fondateur du parti lorsque ce dernier qualifie les chambres à gaz de « détail dans l'histoire de la seconde guerre mondiale » lui vaudra de prendre la place d'Olivier d'Ormesson — qui, lui, claque la porte — à la tête du comité de soutien de M. Le Pen. Il obtiendra son bâton de maréchal, en l'occurrence sa nomination au poste de délégué général, aux lendemains de l'élection présidentielle de 1988, qui a vu M. Le Pen recueillir pour la première fois près de 15 % des voix.

PREMIÈRES ATTAQUES EN 1994

Par ce geste, le président d'extrême droite veut certes récompenser M. Mégret, mais aussi et surtout apporter un contrepoids à l'influence grandissante du secrétaire général, M. Stirbois. Quand celui-ci meurt quelques mois plus tard dans un accident de voiture, M. Mégret a le champ libre. Il tire alors profit de cette délégation générale créée pour lui et bâtit un fief contrôlant la formation, les études, la propagande, la communication, toutes la production des idées et le vocabulaire, cœur de la bataille idéologique, à laquelle il accorde une importance primordiale. En 1989, il est élu pour la première fois au Parlement européen.

En 1992 est adopté le programme

du FN, dont il est la cheville ouvrière. Parachuté dans les Bouches-du-Rhône depuis 1988, il se fait élire en 1992 conseiller régional. Cette ascension n'est pas du goût de tout le monde, et, lors du congrès de Port-Marly (Yvelines), en 1994, il subit les premières attaques de Jean-Claude Martinez, un des artisans de sa future disgrâce. M. Le Pen en profite pour nommer Bruno Gollnisch vice-président chargé des relations extérieures.

1995 sera une année noire pour le délégué général. M. Le Pen lui en veut de ne pas avoir franchi la barre des 15 % au premier tour de l'élection présidentielle, en avril. Aussi nomme-t-il M. Gollnisch au secrétariat général en espérant qu'il limiterait l'influence de M. Mégret sur le parti. En vain. M. Gollnisch ne se révèle pas être l'organisateur espéré. En revanche, M. Mégret fait parler du parti en menant en 1996 une offensive syndicale. En février 1997, il parvient à faire élire sa femme à la mairie de Vitrolles (Bouches-du-Rhône) lors d'une municipale partielle. Et un mois après, lors du congrès de Strasbourg, ses amis se font élire largement en tête du comité central.

Ces victoires, comme le succès de sa stratégie de « séduction » lors des élections régionales, valent à M. Mégret des attaques répétées de ses ennemis (Jean-Claude Martinez, Samuel Maréchal — gendre de M. Le Pen —, Martine Lehideux, Marie-France Stirbois). Comme le chat joue avec la souris, M. Le Pen entend d'écarter son délégué général. Humilié, marginalisé par le licenciement et l'exclusion de ses proches, M. Mégret décide, cette fois, de le défier.

Christiane Chombeau

« Nous devons avoir conscience de la supériorité de notre civilisation »

● **Corruption.** « On peut admettre que quelqu'un qui rend des services éminents à la France ait quelques faiblesses par ailleurs et se serve un petit peu au passage.

C'est infime par rapport aux services qu'il rend. (...) Pour être brutal, si M. Juppé et M. Chirac, et tous les gens du RPR et de l'UDF, réglaiement aujourd'hui le problème de l'immigration, du chômage et de l'insécurité, on pourrait être indulgent s'agissant des affaires de corruption qui défraient la chronique. » *Conférence à l'Institut de formation et d'action culturelle, le 15 mai 1996.*

● **Synthèse.** « Beaucoup de valeurs sacrées, morales, identitaires ou nationales, défendues par le mouvement national, ont été prônées dans le passé par des mouvements ou des penseurs contre-révolutionnaires, antidémocrates ou antirépublicains. La mission du FN consiste précisément à rendre pos-

sible la renaissance de ces valeurs, à l'aube du XXI^e siècle, dans le cadre de la République et du principe de souveraineté populaire. » *Français d'abord I, mai 1996.*

● **Stratégie.** « La stratégie que je préconise n'a rien à voir avec celle de Gianfranco Fini, qui, en Italie, a renoncé à son programme et a totalement affadi son mouvement pour le faire passer sous les fourches Caudines de l'établissement. Moi qui ai mis en œuvre la préférence nationale à Vitrolles (...), je n'accepterai jamais que le mouvement se compromette et abandonne quoi que ce soit de ses valeurs et de son projet. » *Présent, 16 octobre 1998.*

● **Ecologie.** « L'écologie véritable va de pair avec la défense de l'identité. (...) Elle pose comme essentielle la préservation du milieu ethnique, culturel et naturel de notre peuple. (...) Pourquoi se battre pour la préservation des espèces animales et accepter, dans le même temps, le principe de disparition des races humaines par métissage généralisé ? » *Colloque du FN, 2 novembre 1991.*

● **Civilisation.** « Nous devons avoir conscience de la supériorité de notre civilisation. Nous autres, Français et Européens, avons créé la plus grande civilisation que la terre ait connue, nous avons découvert l'essentiel des connaissances que les hommes ont acquises. (...) Notre modèle de civilisation est bien supérieur à celui de ces peuplades qui voudraient nous coloniser. Nous devons encourager le retour de la fierté de ce que nous sommes, le retour à la conscience de la supériorité de notre civilisation. » *Université d'été du FN, le 30 août 1996 à La Grande-Motte (Hérault).*

● **Immigration.** « Nous instaureons des quotas d'immigrés par classes, nous bannirons le cosmopolitisme de l'éducation nationale, nous élargirons le principe de déchéance de la nationalité, nous établissons le droit du sang, nous supprimerons toute acquisition automatique de la nationalité, nous remettons en cause les naturalisations accordées depuis 1974. » *Cinquante mesures concrètes pour régler le problème de l'immigra-*

tion », 16 novembre 1991 à Marseille.

● **Alcoolisme.** « S'agissant des alcooliques et surtout des toxicomanes, on ne peut plus s'en remettre aujourd'hui aux méthodes laxistes : le mal doit être combattu avec vigueur et les malades sauvés, au besoin malgré eux. Des cures de désintoxication obligatoires seront ordonnées par décision administrative. » *L'Alternative nationale, Editions nationales.*

● **Médias.** « Après l'exécutif, le législatif et le judiciaire, le pouvoir médiatique est à inscrire dans le cadre même de la Constitution, afin que les principes de son fonctionnement y soient précisés. (...) Il faudra instaurer une haute juridiction qui aura pour mission la régulation du système médiatique. » *L'Alternative nationale.*

● **Europe.** « Abandonner les nations affaiblies pour fonder un puissant empire, tel aurait pu être le projet européen, lequel aurait eu au moins le mérite de la cohérence et celui d'offrir aux Européens un but élevé et enthousiasmant. » *In La Nouvelle Europe, Editions nationales, 1998.*

JUSTICE Dans un entretien au *Monde*, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, réplique aux interventions récentes du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement.

ment, sur la délinquance des mineurs. ● M^{me} GUIGOU se dit opposée aux deux propositions avancées par le ministre de l'intérieur : le durcissement du régime

de détention provisoire des mineurs et la création de « centres de retenue ». Selon elle, les solutions doivent être différenciées mais elles doivent toutes « intégrer une

dimension éducative ». ● LA MINISTRE DE LA JUSTICE souligne que ces jeunes qui sont victimes de discriminations doivent « se sentir représentés, notamment dans les

élections locales ». ● LE RAPPORT BAUER sur l'utilisation des effectifs de police suscite des réactions divergentes des syndicats (*lire aussi notre éditorial page 13*).

M^{me} Guigou se démarque du discours de M. Chevènement sur la sécurité

Plaidant pour une « dimension éducative » dans les réponses à la délinquance des mineurs, la ministre de la justice, dans un entretien au « Monde », se dit opposée aux deux propositions du ministre de l'intérieur : le durcissement de la détention provisoire et la création de « centres de retenue »

« Depuis le début de l'année, Jean-Pierre Chevènement réclame des mesures plus répressives envers les mineurs délinquants. Que pensez-vous du ton et de la méthode du ministre de l'intérieur ?

— Jean-Pierre Chevènement a fait en effet une rentrée très remarquée. Nous sommes d'accord tous les deux, pour regarder la réalité en face : la délinquance des mineurs augmente indéniablement dans notre pays, elle devient aussi plus violente. Nous devons donc prendre la mesure exacte de ce phénomène afin de mener des actions plus efficaces de lutte contre la délinquance juvénile. Nous voyons bien que dans le dispositif de l'Etat, il y a des insuffisances et des lacunes auxquelles il faut nous attaquer.

— Que pensez-vous du terme de « sauvages » ?

— C'est un terme imagé mais tout dépend de la manière dont on l'entend. Cela peut être perçu comme quelque chose de bienveillant, mais aussi comme quelque chose de négatif. Si cela signifie qu'il existe chez nous des enfants qui n'ont pas appris les règles de la société, qui n'ont aucun repère, et qu'il faut éduquer, c'est vrai. Mais si cela sert à étiqueter ces enfants, je dis attention.

— M. Chevènement réclame une réforme de la loi de 1987 qui interdit la détention provisoire des mineurs de moins de seize ans. Qu'en pensez-vous ?

— Contrairement à l'Angleterre, où, jusqu'à la réforme de Tony Blair, les jeunes de moins de quatorze ans étaient considérés comme irresponsables, il n'y a pas, en France, d'irresponsabilité pénale des mineurs. Ce principe de responsabilité est posé par l'ordonnance de 1945 relative à l'enfance délinquante. On peut ainsi placer en détention provisoire un enfant de plus de treize ans qui a commis un crime mais on ne peut pas le faire pour un mineur de treize à seize ans qui a commis un délit. Tous les mineurs de plus de treize ans peuvent néanmoins être condamnés à la prison tant pour les crimes que pour les délits.

— Ma conviction est qu'il ne faut pas changer ce régime. Il vaut mieux, chaque fois qu'on le peut, trouver d'autres solutions, qui intègrent sanction et éducation. La prison des mineurs est en effet aujourd'hui un milieu très dur, plutôt criminel et relativement inefficace puisque les jeunes qui en sortent ont tendance à récidiver. Il ne faut donc pas chercher à se débarrasser d'eux mais faire en sorte de les réinsérer dans la so-

ciété. Cela passe par une certaine forme d'autorité et de contrainte parce que ces jeunes ne se sont jamais adossés à des adultes qui leur ont dit : cela, c'est bien, cela, c'est mal.

— Pour ces mineurs réitérants, je préfère la solution des dispositifs éducatifs renforcés (DER) parce que, dans ces structures, on prend en charge les mineurs 24 heures sur 24 avec un éducateur qui encadre chaque jeune. Dans les DER, ces jeunes apprennent les règles de la vie, le respect des horaires, le travail, parfois dur, et la pratique des sports à risques. Du coup, ils retrouvent une image valorisante d'eux-mêmes. L'expérience nous prouve qu'avec ces projets éducatifs qui intègrent la dimension d'autorité, nous avons un taux de réussite important.

— Malgré l'existence des DER, M. Chevènement a proposé la création de « centres de retenue » pour les moins de seize ans. Qu'en pensez-vous ?

— Nous avons, si l'on schématise, trois grandes catégories de mineurs délinquants. Il y a d'abord la grosse masse des primo-délinquants, qui commettent des petits délits qui empoisonnent la vie. Pour eux, nous avons le traitement en temps réel avec la convocation immédiate au tribunal du mineur accompagné de ses parents ou les rappels à la loi avec les délégués du procureur, que j'ai



ELISABETH GUIGOU

recrutés en nombre important depuis le dernier conseil de sécurité intérieure en juin 1998 et qui proposent des sanctions-réparations. Nous savons que la grande majorité de ces jeunes ne récidivent pas. Si l'on généralise ces pratiques, comme nous le faisons aujourd'hui, on arrivera à contenir cette délinquance. À l'autre opposé, nous avons des jeunes qui commettent des faits très graves, de nature criminelle, et pour eux, la réponse, c'est la prison.

— Mais nous avons aussi, au milieu, une délinquance d'un type nouveau, plus violente. Il faut, face à cette forme de délinquance, être plus performant en luttant, par exemple, contre le trafic de drogue et en travaillant contre la constitution de ghettos. Ces jeunes échappent le plus souvent aux interpellations et aux défères à la justice. En effet, pour

que la justice puisse utilement fonctionner, il faut qu'elle dispose de procédures solidement établies : c'est la fonction des officiers de police judiciaire (OPJ). Il nous faut donc plus d'OPJ qualifiés. Quand ces jeunes sont présentés à un juge, il faut que le magistrat puisse, si c'est nécessaire, les éloigner de leurs quartiers. Il nous faut donc faire un effort en termes de moyens. Cette question est de ma responsabilité.

— Je veux donc développer des solutions d'accueil d'urgence qui sont aujourd'hui en nombre insuffisant. Ces foyers permettront une évaluation psychologique et sociale afin de réorienter les mineurs vers une structure adaptée : une famille d'accueil, un internat, un foyer d'hébergement ou un DER.

— Il nous faut une palette de solutions différenciées mais à chaque fois, la réponse doit intégrer une dimension éducative. Rien ne serait pire que de placer ces jeunes dans une structure purement contraignante sans leur offrir la possibilité d'évoluer. Ce sont, rappelons-le, des êtres en devenir. Le gouvernement doit donc leur donner le maximum de chances pour qu'ils ne s'enkystent pas dans la délinquance.

— Diriez-vous que la gauche a effectué un tournant idéologique sur les questions de sécurité ?

— Il y a bien longtemps que la

gauche a pris en charge de façon moderne la sécurité. Je ne citerai que quelques exemples : le rapport Jean-Michel Belorgey sur la réforme de la police en 1981, l'invention de la prévention par Gilbert Bonnemaison, la première loi de modernisation de la police en 1985, l'instauration de la politique de la ville et les politiques locales de sécurité en 1992.

La gauche constate qu'il y a bien sûr des causes sociales à la délinquance, qui tiennent au chômage et à la précarité. Les familles et les jeunes délinquants qui cumulent ces handicaps prennent l'habitude de vivre de façon assistée. Il ne s'agit pas de le nier mais il faut insister aujourd'hui sur la responsabilité individuelle. On doit dire à chacun de ces jeunes « c'est ta vie, ton destin, ta responsabilité ». Ce langage n'est pas nouveau, c'est celui qui tient en permanence les juges des enfants.

— De nombreux observateurs pointent la prédominance des jeunes issus de l'immigration parmi les mineurs délinquants. Comment l'expliquez-vous ?

— Ces jeunes sont confrontés à des problèmes spécifiques. Quand ils sortent de leur quartier, où les habitants d'origine étrangère sont concentrés, ils sont renvoyés à leur étrangeté et leur différence de façon trop souvent discriminatoire. Cela se traduit par des refus

à l'embauche, des refus d'entrée dans les bars ou les discothèques, des contrôles d'identité ou tout simplement par le regard que l'on porte sur eux. Les jeunes qui proviennent de familles structurées réagissent en se disant : « Je vais m'en sortir. » Mais ceux qui sont déjà en grande difficulté ont tendance à baisser les bras, comme l'ont fait avant eux leurs familles et les pouvoirs publics. Ils développent donc, comme ils disent, « la haine ». Il nous faut être très vigilants parce que même ceux qui obtiennent des diplômes ont les plus grandes difficultés à s'en sortir. Où sont-ils ces diplômés, fils et filles d'émigrés, dans les médias, dans l'administration, dans l'entreprise, dans la magistrature ?

— Faut-il modifier la loi antiraciste, dont beaucoup estiment qu'elle est impuissante à régler les problèmes de discrimination ?

— Dire qu'il faut réformer la loi, c'est souvent une facilité parce que cela dispense de faire le travail nécessaire sur le terrain. Mieux vaut une prise de conscience collective, une mobilisation citoyenne, pour que chacun cherche à réduire, là où il est, les discriminations. Il faut que les gens acceptent de témoigner au sujet de ces comportements pour qu'il y ait plus de plaintes et de condamnations. J'ai en outre proposé que nous montions, comme en Angleterre, un observatoire des discriminations qui analyserait les situations et aiderait les jeunes, y compris sur le plan juridique.

— La violence des jeunes n'est-elle pas aussi nourrie par leur absence de représentation politique et leur manque d'accès à l'espace public ?

— Il faudrait en effet que ces jeunes se sentent représentés, notamment dans les élections locales. Pourquoi y a-t-il si peu de jeunes dans nos partis politiques et sur nos listes de candidats aux élections ? Je pense qu'il nous faut surmonter, sur ce terrain, beaucoup de réticences. Les partis de gauche doivent se mobiliser là-dessus, comme ils l'ont fait sur les droits des femmes. Il faut que les partis politiques reflètent la société française dans toute sa diversité. Il est important de mettre fin à l'isolement de ces jeunes et arriver à ce qu'ils ne se sentent plus étrangers à notre société, comme il se sentent aujourd'hui étrangers aux centres-villes dès qu'ils quittent leur quartier. »

Propos recueillis par Cécile Prieur

C. Pr.

Un dispositif a déjà été présenté par le gouvernement il y a six mois

LE 8 JUIN 1998, le gouvernement arrêta, lors d'un conseil de sécurité intérieure (CSI), son dispositif de lutte contre la délinquance juvénile. L'idée était « d'apporter une réponse systématique, rapide et lisible à chaque acte de délinquance » par une palette de mesures diversifiées. Six mois après leur annonce, ces mesures commencent tout juste à être appliquées, notamment dans 26 départements considérés comme prioritaires.

● **Le renforcement de l'activité policière** : le CSI avait prévu d'étendre la compétence des brigades des mineurs, qui s'occupent des enfants victimes, à certains actes commis par des mineurs et notamment aux violences survenant dans des établissements scolaires. Le nombre des brigades de prévention de la délinquance juvénile de la gendarmerie devait passer de 10 à 20. Les villes de Senlis, Pontoise, Saint-Etienne, Mulhouse et Marseille ont été sélectionnées pour expérimenter un travail de suivi des mineurs récidivistes mené par la police nationale, les tribunaux et la Protection judiciaire de la jeunesse.

● **La généralisation du traitement en temps réel à tous les tribunaux** : déjà initié dans certaines juridictions, le traitement en temps réel consiste à convoquer systématiquement au parquet chaque mineur auteur d'incivilité, accompagné de ses parents. Ils sont reçus

par un délégué du procureur qui rappelle au mineur les termes de la loi, avant de le soumettre à certaines obligations : présenter des excuses, effectuer un menu travail au service de la victime, rembourser les dégâts occasionnés. 117 délégués du procureur ont été recrutés en 1998.

● **Le développement des mesures de réparation** : la réparation consiste à sensibiliser le mineur aux interdits légaux en lui donnant la possibilité de réparer le tort qu'il a causé à la collectivité ou à la victime. La mesure est suivie par un éducateur, mais les parents de l'enfant y sont systématiquement associés. Créée par une loi de 1993, la réparation est en plein développement. 6 300 mesures ont été prononcées en 1998. Pour 1999, il est prévu de créer plus de 4 000 mesures supplémentaires dans le secteur public et associatif.

● **Le renforcement des dispositifs d'hébergement** : il s'agit d'offrir aux juges des enfants une gamme différenciée d'hébergement des mineurs délinquants, afin que les mesures d'éloignement qu'ils prononcent soient effectivement exécutées. Le CSI prévoyait de créer 150 places supplémentaires dans les familles d'accueil, d'ouvrir 120 nouvelles places en foyers d'hébergement et d'augmenter de 500 le nombre de places en centres d'accueil de jour, qui offrent des activités de soutien scolaire ou

d'insertion professionnelle. Enfin, des cellules de coordination permettant l'accueil d'urgence des jeunes ont été mises en place sur les 26 départements prioritaires. Dix foyers d'accueil d'urgence et d'orientation sont en fonctionnement aujourd'hui.

● **Le développement des dispositifs éducatifs renforcés (DER)** : les dispositifs éducatifs renforcés sont des petites structures permettant d'accueillir cinq à six jeunes (contre douze dans les foyers d'hébergement), encadrés par autant d'éducateurs. Les jeunes y sont pris en charge 24 heures 24, pour des séjours de « rupture » censés les réadapter aux règles de base de la vie en société. Chaque structure a son propre projet éducatif qui croise des périodes d'activité intensive avec des temps de réflexion sur le devenir des jeunes. Il existe actuellement 13 DER, qui ont accueilli 200 jeunes en 1998. En 1999, 10 nouveaux DER devraient être créés.

● **L'amélioration des conditions de détention des mineurs** : des crédits d'équipement ont été débloqués afin de lancer des travaux d'aménagement des quartiers des mineurs et de scinder les centres de jeunes détenus en petites structures de 20 à 25 places. En 1998, 50 postes de surveillance ont été créés pour les quartiers des mineurs.

Les chiffres sur l'utilisation des effectifs de police divisent les syndicats

LA NOTE d'études d'Alain Bauer dénonçant la présence de 5 000 policiers par jour en tout et pour tout sur la voie publique (*Le Monde* du 23 janvier) n'a pas laissé indifférents les syndicats de policiers, notamment ceux qui représentent les fonctionnaires de la sécurité publique, gardiens de la paix, brigadiers et majors. « Même si les chiffres sont sans doute un peu exagérés, cela rejoint un constat que nous avons fait depuis longtemps », a souligné Gérard Boyer, le secrétaire général d'Alliance (droite modérée).

Le Syndicat général de la police (SGP), majoritaire en région parisienne et organisateur de la manifestation qui devait se tenir, samedi 23 janvier, à Paris, contre le redéploiement des effectifs de police et de gendarmerie, en conclut pour sa part qu'« un recrutement d'effectifs s'avère plus que jamais nécessaire ». De son côté, le Syndicat national des policiers en tenue (SNPT) ne se déclare « guère éton-

né des conclusions du rapport Bauer ». Il déplore que le manque de personnel administratif et de service ait pour conséquence l'utilisation d'un nombre important de policiers comme « mécaniciens, agents de bureau, jardiniers ».

« DÉSINFORMATION »

Dans ce concert d'approbation, seul détonne le Syndicat national des officiers de police (SNOP), majoritaire dans le corps d'encadrement. Il s'interroge dans un communiqué sur les motivations véritables de l'auteur de cette note. « Jeter publiquement le rôle des CRS, tout comme celui de la police aux frontières dans les gares ou dans les trains relève de la désinformation. Tout cela contribue à faire un peu plus le lit des officines privées. »

Le ministère de l'intérieur

conteste la réalité des chiffres avancés par l'étude d'Alain Bauer (*Le Monde* du 23 janvier). Reprenant en détail les statistiques avancées par le chercheur, on souligne, place Beauvau, qu'il faut ajouter aux brigades de roulement que comptabilise M. Bauer les brigades anticriminalité (3 750 fonctionnaires), les compagnies et sections d'intervention (2 500), les brigades canines (800), les brigades dites de jour (2 500), les services d'investigation et de recherche, dont les sûretés départementales (8 500), les personnels à moto et les unités chargées de la circulation (3 800) et, enfin, les floteurs (3 800).

« M. Bauer a raison de souligner le poids des charges indues, notamment parajudiciaires, et des gardes statiques, reconnaît cependant le ministère de l'intérieur. Il a tort d'aligner des chiffres qui ne correspondent pas à la réalité. »

Pascal Ceaux

(Publicité)

L'ŒUVRE D'ASSISTANCE AUX BETES D'ABATTOIRS

reconnue d'utilité publique

annonce qu'à la suite de longues démarches, elle a obtenu que, dans le cadre d'une loi sur la protection animale, il soit interdit à des propriétaires indignes de détenir des animaux, ceci à titre provisoire ou définitif. Application immédiate.

Pénalités pour actes de cruauté :
2 ans d'emprisonnement et 200 000 F d'amende
Loi n° 99-5 art. 22 du 6 janvier 1999 - J.O. du 7 janvier 1999



O.A.B.A. - Maison des Vétérinaires
10, place Léon Blum - 75011 PARIS

☎ 01.43.79.46.46

Venez nous rejoindre
dans notre grande lutte.

"Tous Unis pour les Défendre"

Plus d'un tiers des prévenus du « procès Chalabi » ont été relaxés

Au lendemain de la publication du rapport de la FIDH, le jugement apparaît comme un nouveau désaveu des méthodes des juges antiterroristes. Les trois principaux animateurs du réseau ont été condamnés à huit ans d'emprisonnement

La onzième chambre du tribunal correctionnel de Paris a rendu, vendredi 22 janvier, à Fleury-Mérogis (Essonne), son jugement dans le « procès Chalabi ». Les trois principaux animateurs de ce réseau de soutien lo-

gistique aux maquis islamistes du GIA en Algérie ont été condamnés à huit ans de prison ferme et à une interdiction définitive du territoire. Le tribunal a prononcé des peines de prison, parfois assorties de sursis, pour 87

des 138 prévenus. Il a, en revanche, relaxé 51 personnes du chef d'« association de malfaiteurs », principal chef d'accusation de ce procès-fléuve boycotté par la majorité des avocats. Après la publication d'un rapport de

la FIDH, très sévère sur le fonctionnement de la législation antiterroriste en France, le jugement a notamment mis en relief l'usage abusif de la détention provisoire dans ce type d'affaires.

MOHAMED CHALABI, Mourad Tacine et Mohamed Kerrouche, les trois principaux prévenus du « procès Chalabi », ont été condamnés, vendredi 22 janvier, à huit ans d'emprisonnement et à une interdiction définitive du territoire par la onzième chambre du tribunal correctionnel



PROCÈS

de Paris. Siégeant dans le gymnase de l'administration pénitentiaire à Fleury-Mérogis (Essonne), le tribunal a prononcé, en outre, des peines de six mois à six ans de prison, pour certaines assorties de sursis, à l'encontre des quatre-vingt-sept prévenus (sur cent trente-huit au total) reconnus coupables de l'infraction d'« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste ».

Vingt-deux des vingt-quatre prévenus détenus resteront en prison à l'issue de ce jugement. En revanche, hormis un cas, la période de détention provisoire effectuée par les prévenus libres couvre leur condamnation. Les juges ont également prononcé cinquante et une interdictions du territoire, définitives ou provisoires. Cette peine touche certains des prévenus poursuivis pour infraction à la législation sur les étrangers, mais aussi des personnes vivant en situation régulière en France, parfois depuis plus de vingt ans.

La décision la plus spectaculaire de la onzième chambre concerne le nombre de relaxes de l'incrimination « d'association de malfaiteurs ». Au total, cinquante et un prévenus, soit 37 % du total, ont été reconnus non coupables de ce chef, fondement essentiel, et très largement critiqué, des procédures judiciaires en matière de terrorisme. Sur ce nombre, vingt personnes échappent de condamnations – de un à huit mois – assorties pour l'essentiel du sursis, pour des délits connexes : infraction à la législation sur les étrangers, recel

d'objets provenant de vol... Rendu au lendemain de la publication d'un rapport de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) très critique à l'égard de la législation française en matière de lutte antiterroriste (*Le Monde* du 22 janvier), le jugement de Fleury-Mérogis apparaît comme une condamnation ferme des juges d'instruction spécialisés, notamment Jean-Louis Bruguière qui a instruit ce dossier, mais aussi de la quatorzième section du parquet de Paris. Lors de son réquisitoire, le 16 octobre 1998, le substitut Bernard Fos avait en effet requis des peines de prison, assorties ou non de sursis, à l'encontre de l'ensemble des prévenus. Il avait réclamé dix ans d'emprisonnement, soit la peine maximale, pour les trois principaux responsables du réseau.

« RAFLES »

Le « dossier Chalabi » s'est ouvert en novembre 1994 avec l'arrestation, à Paris et dans sa banlieue, de plusieurs dizaines de personnes soupçonnées d'appartenir à un réseau de soutien logistique aux maquis islamistes algériens. D'autres interpellations, qualifiées de « rafles » par les avocats de la défense, devaient suivre en 1995, et aboutir à la mise en examen de cent soixante-treize personnes. A l'issue de l'instruction, seuls cent trente-huit prévenus sont renvoyés devant le tribunal correctionnel.

Mohamed Chalabi avait été interpellé à Orly, où il participait aux activités de l'Association éducative des musulmans de France, présentée comme un lieu de rendez-vous d'islamistes. Mourad Tacine était notamment chargé de procurer des faux papiers aux maquisards algériens exfiltrés. Mohamed Kerrouche était responsable de l'organisation en France « des réseaux de soutien et d'approvisionnement destinés aux combattants de l'AI [Armée islamiste du salut] ».

S'il ne comporte pas de motivations justifiant notamment les dé-

terminations de relaxe, le jugement, épais de sept cent cinquante pages, reprend en revanche l'histoire du « réseau Chalabi », examinant précisément les trois filières mises au jour par les enquêteurs (« armes, munitions et explosifs », « documents administratifs » et « logistique »). Il revient également, dans le détail et jour après jour, sur la procédure d'audience, et surtout l'étude avec une rare minutie l'implication de chacun des prévenus. Une manière de répondre à l'inquiétude des avocats de la défense qui redoutaient que ce « procès de masse » et d'« amalgame » ne permette pas d'individualiser les charges retenues contre les prévenus.

A l'ouverture de l'audience, le 1^{er} septembre 1998, une majorité d'entre eux avaient quitté le gymnase de Fleury-Mérogis pour protester contre les conditions d'organisation du procès et contre les difficultés rencontrées pour assurer correctement leur défense. Dénonçant une « justice-spectacle », ils avaient maintenu leur boycottage jusqu'au 27 octobre, dernier

jour du procès. Et ce malgré l'appel solennel du procureur de la République, Jean-Pierre Dintilhac, venu en personne, le 14 octobre, lire une déclaration enjoignant aux avocats de « reconsidérer leur position ».

En quittant avec fracas et collectivement la salle d'audience, les avocats contestataires avaient donné de leur profession une image nouvelle. « Avec ce procès, nous avons découvert un intérêt à pouvoir se regrouper, pour dénoncer par exemple les atteintes aux droits de la défense », explique M^{me} Mathilde Jouanneau.

« COLLECTIF-DÉFENSE »

« Il est faux de dire que nous ne nous battions pas pendant l'instruction, simplement nous étions atomisés », souligne M^{me} Françoise Cotta. Seuls nous ne pouvions pas faire grand-chose. La prochaine fois, nous existerons en tant que collectif. »

Tirant les enseignements de leur mobilisation, les avocats du « procès Chalabi » ont en effet décidé de constituer, vendredi, un « collectif-défense » avec l'intention

d'intervenir collectivement pour dénoncer les dysfonctionnements du système judiciaire français au-delà même des procédures antiterroristes. « Il faut faire en sorte que l'inadmissible ne soit plus admis, poursuit M^{me} Cotta. Les avocats doivent aller chercher le respect des droits de la défense, même dans le rapport de force. »

Les avocats se sont montrés plus réservés sur le jugement de la onzième chambre. Le nombre de relaxes prononcées constitue, certes, « un désaveu criant de la politique suivie par la quatorzième section et par les juges d'instruction spécialisés », admet M^{me} Nathalie Jaudel. Le tribunal a tenté de mettre un coup d'arrêt à la pratique de la détention provisoire abusive. Mais il s'est retrouvé dans un piège. Il ne pouvait guère aller au-delà d'une cinquantaine de relaxes et a donc été acculé à prononcer des peines couvrant les périodes de détention provisoire injustifiées et à condamner des personnes qui n'auraient pas dû l'être. »

Acacio Pereira

Une utilisation abusive de la détention provisoire

APRÈS avoir entendu le jugement de la onzième chambre correctionnelle la relaxant des charges qui pesaient sur elle, l'une des rares femmes prévenues dans cette affaire est repartie s'asseoir en lâchant, à mi-mot, une seule phrase de colère : « Quatre ans d'enfer pour ça ! » Les avocats, de leur côté, ont fait leurs comptes, et ils sont affligés. Selon leurs calculs, soixante-trois des cent trente-huit prévenus ont effectué au total l'équivalent de trente-trois ans de détention provisoire, « pour rien ». Ils sont arrivés à ce nombre en additionnant les prévenus dont la condamnation est inférieure à leur période de détention (seuls sont comptabilisés les mois en surplus), et ceux ayant bénéficié d'une relaxe complète mais qui ont fait de la prison. Ces derniers cumulent, à eux seuls, treize ans et demi d'emprisonnement avant jugement.

Ce résultat statistique cache des parcours individuels encore plus accablants. Ainsi, Rabah B., arrêté le 24 juin 1995 et mis en examen pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste » et pour « infraction à la législation sur les armes », a passé dix-neuf mois en cellule avant d'être remis en liberté sous contrôle judiciaire. L'accusation lui reprochait d'avoir été hébergé pendant deux semaines par un coprévenu dans un appartement de la Plaine-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), où était également domicilié un autre de ses coprévenus et où les enquêteurs ont retrouvé un pistolet mitrailleur et des munitions.

Pour son malheur, le jour de son emménagement, une surveillance policière était exercée à proximité de l'appartement. Cette surveillance a permis de constater que plusieurs véhicules, vraisemblable-

ment volés, se rendaient à cette adresse et que du coffre de l'un d'eux le conducteur avait extrait « un objet ressemblant à un fusil ». En outre, l'abonnement EDF-GDF de l'appartement était au nom de Rabah B.

« IL CONVIENT DE LE RELAXER »

A chaque étape de l'instruction, puis au procès, celui-ci a toujours affirmé que cet abonnement avait été pris à son insu et nié avoir eu connaissance des activités délicieuses de ses deux coprévenus. Ces derniers l'ont d'ailleurs confirmé, comme ils ont soutenu que Rabah B. ignorait la présence d'une arme dans l'appartement. Ces témoignages n'ont pas convaincu les magistrats instructeurs. Le tribunal, lui, a estimé qu'il n'y avait pas « dans ces faits les éléments propres à caractériser la participation de Rabah B. à l'entreprise terroriste et qu'il convient de le relaxer ».

Le « procès Chalabi » démontre ainsi une nouvelle fois l'utilisation abusive de la détention provisoire par les juges d'instruction spécialisés en matière de terrorisme. Il vient conforter les conclusions du rapport d'enquête de la FIDH qui dénonçait notamment l'utilisation de la détention provisoire comme moyen de « faire pression » sur les mis en examen pour obtenir « des confessions qui ne sont pas sincères » ou pour « incriminer les coaccusés ». Les avocats des prévenus concernés ont bien l'intention de déposer un recours auprès de la commission d'indemnisation des détentions provisoires. Même si, comme le rappelle, M^{me} Jean-Jacques de Felice, « aucune compensation n'effacera jamais ce qu'ils ont enduré ».

A. Pe.

1780. John Jameson crée le whiskey Jameson... Et, pour une fois, les Irlandais tombèrent tous d'accord. Son mode d'élaboration était le bon!

JAMESON L'IRLANDAIS...
Depuis 1780

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE, CONSOMMEZ AVEC MODERATION.

Le préfet de la Haute-Corse a suspendu l'autorisation de fonctionnement de Bastia Securita

Quinze salariés de la société de transport de fonds, de la mouvance nationaliste, sont mis en examen

L'autorisation de fonctionnement de la société de transport de fonds Bastia Securita, contrôlée par le mouvement nationaliste A Cuncolta indépendant-

ta, a été suspendue, vendredi 22 janvier, par le préfet de la Haute-Corse, Bernard Lemaire. Cette décision est motivée par le fait que quinze salariés de la société,

dont le gérant Jean-Martin Verdi, sont mis en examen. Le représentant de A Cuncolta a déjà affirmé que son mouvement ne resterait pas sans réaction.

LE PRÉFET de la Haute-Corse, Bernard Lemaire a suspendu, vendredi 22 janvier, l'autorisation de fonctionnement de la société de transport de fonds Bastia Securita contrôlée par le principal mouvement nationaliste A Cuncolta Indépendentista. Cette décision illustre la volonté de l'Etat de s'attaquer de front aux intérêts financiers de la mouvance nationaliste. L'administration préfectorale a justifié cette suspension par les mises en examen visant quinze des soixante-dix neuf salariés de la société, ce qui contrevient aux textes réglementaires régissant la profession de transporteur de fonds et en interdit l'exercice.

Le préfet a soulevé, en particulier, le cas du gérant, Jean-Martin Verdi, qui a été mis en examen pour association de malfaiteurs et infraction à la législation sur les armes, le 7 janvier, par le juge d'instruction antiterroriste Jean-Louis Bruguière. Le magistrat lui reproche d'avoir fourni à ses employés des armes pour assurer le transport de fonds sans avoir obtenu le renouvellement de l'autorisation de la préfecture. Les dirigeants de Bastia Securita affirment, pour leur part, avoir engagé des recours devant les autorités administratives compétentes pour obtenir la reconduction de cette autorisation. Dans l'attente de cette décision, désirant ne pas

licencier leur personnel avant de connaître la décision finale, ils considèrent qu'ils étaient en droit de poursuivre leur activité.

Par ailleurs, le juge Bruguière paraît estimer que Bastia Securita pourrait n'être qu'une couverture d'activités de nature terroriste. Les enquêteurs soupçonnent, en effet, les responsables et employés de cette société d'avoir détourné à d'autres fins les armes, les voitures de locations et les portables utilisés dans le cadre de leur travail.

Le représentant d'A Cuncolta à la collectivité territoriale a déjà affirmé que son mouvement ne resterait pas sans réaction

Le rapport d'enquête parlementaire sur la gestion des fonds publics en Corse, remis, au mois de septembre 1998, au premier ministre décrivait l'existence de Bastia Securita comme l'exemple type

de « la décrédibilisation des pouvoirs publics ». Citant des sources policières et judiciaires, les députés indiquaient que cette société « constituait un soutien logistique et financier considérable » pour le principal mouvement nationaliste, A Cuncolta, vitrine légale du FLNC-Canal historique. Toujours selon le rapport parlementaire, cette société aurait organisé, en son sein, un système de rotation interne garantissant un gisement d'emplois et une couverture sociale aux militants nationalistes.

D'après les services fiscaux et la trésorerie générale, la comptabilité de Bastia Securita serait irréprochable grâce à une pratique de prix jugée « prohibitive ». Située géographiquement face au commissariat de Bastia (Haute-Corse), Bastia Securita bénéficie, en Haute-Corse, du quasi-monopole du transport de fonds. Un magistrat cité anonymement par le rapport parlementaire, rappelait que toutes les sociétés concurrentes avaient quitté le marché corse à la suite d'un trop grand nombre d'attaques à mains armées. Cette menace semble avoir épargné les intérêts de Bastia Securita, libre alors de fixer ses tarifs estimés, par les parlementaires, deux fois plus chers que sur le continent, ce qui est contesté par les responsables de Bastia Securita. La société gérée par Jean-Martin Verdi a également

pris en charge, en lieu et place des banques qui désiraient réduire les risques liés à la manipulation des espèces, l'alimentation des distributeurs de billets, leur conditionnement et leur comptage ainsi que le traitement des chèques.

En décidant d'attaquer de front ce bastion nationaliste, le préfet Bernard Lemaire a ouvert la voie à un conflit qui pourrait déboucher sur le blocage du système bancaire. La pression sur les consommateurs et les banques pourrait conduire l'Etat à prendre des mesures d'exception.

Si l'implantation à Bastia de sociétés de transport de fonds concurrentes n'est pas à exclure, le représentant d'A Cuncolta à la collectivité territoriale, Jean-Guy Talamoni, a déjà affirmé que son mouvement ne resterait pas sans réaction. Jean-Martin Verdi a d'ores et déjà indiqué qu'une telle situation pourrait signifier « un retour à l'insécurité en matière de transports de fonds ». Enfin, l'avocat de ce dernier, M^e Pascal Garbarini, a dénoncé la mise en examen de son client en affirmant « qu'elle relevait d'une volonté politique d'abattre une entreprise florissante. Il semble être impossible d'être à la fois nationaliste et responsable d'une entreprise dont le fonctionnement est loué par tous ces clients ».

Jacques Follorou

Des enseignants perturbent une visite de M^{me} Royal dans un collège des Yvelines

Lancement houleux pour « L'école du XXI^e siècle »

« C'EST une imposture, un scandale, on n'a même pas d'interlocuteurs en face, c'est un produit qu'on nous vend ». « Un ministre dans son bunker, qui n'ose même pas nous parler en face, c'est monstrueux ». Pour les directeurs d'école et les instituteurs, soit plus de six cents personnes rassemblées à La Villette à Paris, samedi 23 janvier, à l'occasion du lancement de la *Charte pour bâtir l'école du XXI^e siècle* (Le Monde du 23 janvier), la pilule est amère. Ils n'avaient devant eux qu'un écran retransmettant le débat qui se déroulait deux étages en dessous d'eux.

Craignant sans doute l'intervention de manifestants qui s'étaient rassemblés à l'appel des principaux syndicats d'enseignants, de SUD et de la CNT et qui avaient l'intention de perturber l'intervention du ministre en fin de matinée, Claude Allègre a préféré se retrancher dans une petite salle avec ses invités. Pour les attachés de presse il s'agissait « simplement » de réserver l'espace Condorcet à l'académie de Paris tandis que le colloque national, qui devait être retransmis dans les autres académies par visioconférence, se tenait dans une salle à part.

La veille, des incidents ont éclaté, lors de la venue de Ségolène Royal, au collège Jules-Verne des Mureaux (Yvelines). Au lendemain de l'incarcération de trois mineurs qui

avaient tiré en direction du principal pour l'intimider avant la tenue d'un conseil de discipline (Le Monde du 23 janvier), la ministre déléguée à l'enseignement scolaire avait décidé d'effectuer une visite-surprise pour rencontrer l'équipe éducative du collège. Des professeurs en grève des collèges voisins de Mantes-la-Jolie qui souhaitaient la rencontrer pour protester contre « la baisse des moyens alloués à la prochaine rentrée », s'étaient assis sur le capot de la voiture ministérielle pour empêcher son départ. Les forces de l'ordre sont alors intervenues et un professeur de Mantes-la-Jolie a été blessé. Le véhicule a finalement pu être dégagé et M^{me} Royal a dû quitter le collège par une porte dérobée.

Avant ces incidents, lors de sa discussion avec les enseignants et le principal du collège, la ministre avait indiqué que l'établissement, situé en zone d'éducation prioritaire (ZEP), avait une « équipe solide » mais que leurs efforts étaient « gâchés » par un petit nombre d'élèves qui devraient être dirigés « vers des structures autres que le collège ». Les professeurs ont réaffirmé leurs besoins en personnels sociaux et en surveillants. « La plupart des élèves sont respectueux des adultes, mais à tout moment, tout peut basculer », ont-ils ajouté.

Sandrine Blanchard et Béatrice Gurrey

CARNET

DISPARITION

■ **JEAN AUDIBERT**, ancien ambassadeur de France en Algérie, est mort mercredi 20 janvier à l'âge de soixante et onze ans. Né le 28 décembre 1927 à Salin-de-Giraud (Bouches-du-Rhône), breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, Jean Audibert a occupé plusieurs postes dans les services d'outre-mer et de la coopération en France et en Afrique. Directeur du cabinet de Jean-Pierre Cot, ministre de la coopération (1981-1983), il fut ensuite ambassadeur en Autriche et en Belgique avant de devenir, en 1986, conseiller diplomatique à la présidence de la République pour les affaires africaines et malgaches. Nommé en poste à Alger en 1989, Jean Audibert avait été admis à faire valoir ses droits à la retraite en 1992. Il était officier de la Légion d'honneur et chevalier de l'ordre national du Mérite.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

M. Frédéric LUPIS et M^{me} Anne CUVELIER-HUTIN ont la joie d'annoncer la naissance de

Agathe,

le 7 janvier 1999.

Paris (hôpital Saint-Antoine).

Anniversaires de mariage

Elie-Charles et Jean-Jacques souhaitent à leurs parents,

Maurice GARBARZ et Rachel, née STERNKATZ,

tout le bonheur possible pour leur soixante-quatrième anniversaire de mariage.

Décès

Henri-Jean COTTIN

nous a quittés le 21 janvier 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 25 janvier, à 15 heures, en l'église Sainte-Rosalie, 50, boulevard Blanqui, Paris-13^e.

Sa famille,
Ses amis

font part de leur profonde tristesse.

10, rue Vandrezanne,
75013 Paris.

— Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui, le mardi 29 décembre 1998,

Léon-E. HALKIN, veuf de Denise DAUDE, époux de Louise-Angèle WILLIOT, né à Liège, le 11 mai 1906, docteur en philosophie et lettres en 1927,

élève de l'Ecole normale supérieure de Paris en 1928, diplômé de l'Ecole des hautes études de la Sorbonne en 1932,

lauréat de l'Académie française en 1931, lauréat de l'Institut de France en 1952,

professeur, à l'université de Liège, de différents cours d'histoire parmi lesquels la critique historique, le christianisme, l'humanisme et la civilisation européenne,

auteur de trois cents articles et vingt-cinq ouvrages, parmi lesquels

Initiation à la critique historique,

A l'ombre de la mort,

Erasmus parmi nous,

docteur honoris causa des universités de Strasbourg et de Montpellier,

Prix européen Montaigne en 1977, president of Erasmus of Rotterdam Society 1992,

Résistant de la Seconde Guerre mondiale dès 1940,

prisonnier politique de 1943 à 1945 dans les camps de concentration de Breendonk,

Gross-Rosen (Rogoznica), Dora et Nordhausen.

Le professeur Halkin repose au cimetière d'Esneux.

— Le président de la section des sciences religieuses de l'Ecole pratique des hautes études, a le regret de faire part du décès de

M. Oscar CULLMANN, membre de l'Institut, directeur d'études honoraire,

survenu à Chamonix le 16 janvier 1999, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Le service funèbre a eu lieu en l'église Saint-Thomas de Strasbourg, le vendredi 22 janvier.

— Alain et Marie-José Maget, Jean-Michel et Odile Maget, Marie-Françoise et Jean-François Blancher,

Annie et Michel Guenard, Pierre et Sylvie Maget, Laurent et Fanchon Maget, ses enfants,

Nicolas, Anne, Xavier, Frédéric, Charlotte, Alexis, Mathilde, Thomas, Brieuc, Victoria et Marine, ses petits-enfants,

Les familles Harrivelle, Clément, Guyader, Laroche et Calavas, ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Geneviève MAGET, née CLÉMENT, veuve du capitaine de vaisseau Roger MAGET,

survenu le 22 janvier 1999, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Ses obsèques seront célébrées en l'église Notre-Dame-du-Chêne, à Viroflay, le lundi 25 janvier, à 9 h 45, suivies de l'inhumation à l'ancien cimetière de Cherbourg, rue Duché, vers 16 h 30, en présence de sa famille et des ses amis.

Cet avis tient lieu de faire-part.

30, rue Jean-Rey,
78220 Viroflay.

— Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ont la tristesse d'annoncer le décès de

M^{me} Claire MESSECA, née VAËNA,

survenu le 12 janvier 1999, à Paris.

Le service religieux a eu lieu le 14 janvier, au cimetière parisien de Thiais.

De la part des familles Messeca, Twynham, Reiss et Smith.

— Yan Martin, son fils, Guy et Claude Martin, ses frères,

leurs épouses et leurs enfants, Anne-Laurence de Blonay et son fils,

Les familles Caroly et Passepont, ses alliés et amis,

ont la douleur de faire part du décès accidentel de

André MARTIN, photographe.

On se réunira à l'entrée principale du cimetière de Cachan, 26, avenue Carnot (Val-de-Marne), le mardi 26 janvier 1999, à 11 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

66680 Jonquières.

— Yan Martin, Ses proches, Et ses amis, ont la tristesse d'annoncer la mort accidentelle de

André MARTIN, photographe,

survenue le samedi 16 janvier 1999, à Bamako (Mali).

L'inhumation aura lieu le mardi 26 janvier, à 11 h 30, au cimetière de Cachan, 26, avenue Carnot (Val-de-Marne).

Souhaitez la
SAINT-VALENTIN
dans le Carnet
du "Monde"
le 14 février

83 F TTC LA LIGNE

— Le président de l'université Paul-Sabatier de Toulouse, Le directeur de l'institut des sciences de l'univers,

Le directeur et le personnel de l'Observatoire Midi-Pyrénées, expriment leur tristesse devant la disparition de

Jean ROSCH, professeur honoraire de l'université Paris-VI, ancien directeur de l'Observatoire entre 1947 et 1981 et éminent astronome.

Ils adressent toute leur sympathie à sa famille, ses proches et ses amis.

— Le président de l'Observatoire de Paris, Et ses collègues,

Le directeur de l'UFR « Applications de la physique » de l'université Pierre-et-Marie-Curie, ont le regret de faire part du décès, le 20 janvier 1999, de

M. Jean ROSCH, professeur émérite en astronomie.

— M. et M^{me} Jérôme Yeatman et leurs enfants,

M. et M^{me} Yves Berthelot, leurs enfants et petits-enfants, Frère Stanislas, OSB, M. et M^{me} Sylvain Yeatman et leurs enfants, font part du rappel à Dieu de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

M^{me} Laurent YEATMAN, née Janine SALLES,

le 22 janvier 1999, à Paris.

La messe d'enterrement sera dite en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5^e, le mardi 26 janvier, à 15 heures.

69, rue Claude-Bernard,
75005 Paris.

CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36

Messes anniversaires

— La messe de 19 heures, le samedi 30 janvier 1999, en l'église Notre-Dame-de-Compassion, place du Général-Kœnig, Paris-17^e, sera célébrée à la mémoire de

Jean-Pierre BLEMUS et de sa mère.

Anniversaires de décès

Emmanuel BRARE, journaliste, 8 avril 1956-24 janvier 1993.

Sa famille, Ses amis se souviennent.

Conférences

— Conférence-débat sur le livre de Gérard Wajzman, *L'Objet du siècle*, éditions Verdier, dimanche 24 janvier 1999, à 15 heures.

Passage de Retz, 9, rue Charlot, 75003 Paris. Tél. : 01-48-04-37-99. Métro Filles-du-Calvaire.

Soutenances de thèses

— M^{me} Andrée-Chantal Lapeyre-Desmaison a soutenu, le 12 janvier 1999, à l'université Bordeaux-III, une thèse de littérature générale sur le sujet : « L'art de la mémoire comme principe d'organisation rhétorique de l'œuvre de Pascal Quignard ».

Le jury composé de M. J. Neefs, président, Paris-VIII ; M. D. Rabaté et M. V. Fournier, Bordeaux-III, lui a décerné la mention « Très honorable » avec félicitations.

— Cécile Vaissié a soutenu le 8 janvier 1999, à l'IEP de Paris, sa thèse de doctorat en science politique (mention : « Etudes soviétiques et est-européennes ») : « La parole contre les mythes : les dissidents de Russie (1968-1987) ».

Le jury, composé de M^{me} Hélène Carrère d'Encausse, membre de l'Académie française et directeur de la thèse ; M^{me} Evelynne Pisier, MM. Yves Hamant, Jean-François Sirinelli et Nikita Struve, lui a décerné la mention « Très honorable », avec ses félicitations à l'unanimité.

Le Monde
INTERACTIF
chaque mardi avec Le Monde *
NOUVELLES TECHNOLOGIES
Plus 9 pages d'offres d'emplois
mardi 26 janvier
Le Monde
daté 27
* daté mercredi

HORIZONS

PORTRAIT



J.-F. JOLY POUR « LE MONDE »

LE jour de l'automne 1977 où il abandonne officiellement à François Furet la présidence de l'École des hautes études, Jacques Le Goff s'offre une longue promenade dans Paris, qui le mène du boulevard Raspail au Quartier latin, première étape dans la capitale d'un jeune normalien venu de Toulon au lendemain de la guerre. Cette échappée hédoniste vers le Luxembourg n'a rien d'une fuite, même si les cinq années passées à la tête de l'auguste maison, où il avait la lourde charge d'être le premier successeur de Fernand Braudel, n'ont rien eu d'une sinécure, puisque c'est lui qui eut le périlleux privilège de réformer les statuts de l'école. C'est plutôt une course d'élan avant de passer à d'autres travaux, plus proches de l'appât personnel du médiéviste.

Se consacrant désormais sans partage à la direction d'études sur l'anthropologie historique de l'Occident médiéval, qu'il assurait depuis 1962, Jacques Le Goff anime alors un second séminaire, le vendredi, parallèle à celui qui réunit autour de lui chaque mardi en fin d'après-midi les auditeurs toujours trop nombreux pour l'exiguïté des lieux et que ne parvenaient pas à décourager la chaleur et la fumée, pareillement excessives. Repentant quand il évoque « l'épouvantable tabagie » qu'ont dû endurer alors les étudiants, le médiéviste confesse qu'il a volontiers gardé cette dérangeante liberté accordée par son premier patron, Michel Mollat, qui l'avait appelé à Lille pour lui confier son premier poste d'assistant. Cette atmosphère feutrée et opaque, qui participait alors pleinement du rituel des séminaires parisiens, a contribué à rendre fameuse la pipe du médiéviste.

Par un clin d'œil facétieux à la première pratique universitaire – celle qui occupa Jacques Le Goff dès ses premières recherches –, ce séminaire changea plusieurs fois d'adresse, de la rue de Varenne au boulevard Raspail, en passant par la rue des Feuillantines et l'asile temporaire de l'École normale supérieure, rue d'Ulm. L'historien prolongeait ainsi, à sa façon, la tradition de nomadisme des magistrats médiévaux, à peine actualisée par un horaire – entre 18 heures et 20 heures – qui n'eût pas convenu aux hivers ancestraux sans électricité. Pour le reste, l'« ogre historien » – l'expression est reprise par Jean-Claude Schmitt d'une citation de Marc Bloch : « le bon historien (...) ressemble à l'ogre de la légende. Là où il flaire la chair humaine, il sait que là est son gibier » – ne néglige pas cette convivialité simple qui unissait jadis maître et disciples, troquant au terme de chaque année universitaire une lourde serviette bourrée de dossiers et de documents pour des sacs de sandwichs variés, des cerises de saison et un gros-plant nantais requalifié en « vin d'Abélard ». Un partage gourmand qui dit à l'évidence la dimension épicienne de son enseignement.

PARENTHÈSE précieuse entre le jour, consacré aux obligations professionnelles, et la nuit, réservée aux travaux et aux loisirs privés, le temps du séminaire est toutefois un espace de dialogue où Jacques Le Goff a du mal à laisser la parole. « Je ne suis pas un bon auditeur », confesse-t-il un peu gêné. Et, si les fidèles des « Lundis de l'Histoire » sur France-Culture peinent à corroborer cet aveu, tant les interventions du médiéviste, relances, précisions didactiques ou raccords utiles, y sont strictement efficaces, « l'historien plaide coupable » – « j'avais toujours envie de parler » – et reconnaît avoir mal supporté les interventions qu'il appelait pourtant de ses vœux. Sans doute est-ce là aussi la marque d'un scrupule éthique, une réaction contre la génération de ses maîtres qui s'investissaient peu, laissant aux étudiants ou à des intervenants ponctuels le soin d'animer leurs cours.

lieu le plus colonialiste de France, et le succès du Front national en 1995 est pour moi d'abord le résultat d'une tradition, vieille et profonde. » Mais l'émotion de l'enfant débarquant gare Saint-Charles et découvrant du haut des marches la cité phocéenne, certains jeudis de liberté, n'a pas été entamée par les rudes années du jeune pensionnaire au début de la guerre. « Le métissage de Marseille m'émerveille et me ravit encore. » Ce Méditerranéen qui éprouve une vraie tendresse pour les paysages de la Provence intérieure n'a toutefois rien d'un esprit chauvin. Evoque-t-il Barcelone, Gênes, Naples, Hambourg même, qu'il s'enflamme aussi. Autour de la ville, l'aventure collective et la promesse de l'échange interdisent toute restriction. Chantre de l'espace urbain – il a titré un volume d'entretiens sur le thème avec Jean Lebrun *Pour l'amour des villes* (éd. Textuel, 1997) –, Jacques Le Goff entend toutefois y retrouver la présence d'une eau qui court, à défaut de front de mer. Inutile d'évoquer les sites lacustres – « les lacs ? des baïgnaires ! ». Aussi l'océan peut-il seul rivaliser avec le *mare nostrum* des jeunes années. Il y parvient de fait par la force des choses. A la mort du père de Jacques Le Goff – un Breton du pays de Léon, professeur d'anglais et « sorte de héros de l'intégrité » aux yeux de son fils –, sa mère abandonne leur appartement toulonnais pour une maison de retraite. La ville de l'enfance – « objet à la fois de mon amour et de ma haine », commente aujourd'hui encore l'historien – perd de son

bord le fruit de sa capture. Il se souvient toutefois d'avoir lu dans ces crustacés batailleurs une image de ce diable qu'il cherchait en médiéviste : « Il me semblait voir en eux quelque chose d'infernal, comme les figurants d'une vision des cercles de Dante. »

Autre image de l'enfer – excessive sans doute, mais l'universitaire ne s'était pas encore penché sur *La Naissance du purgatoire* (Gallimard, 1981) : Oxford. C'est avec les Alpes le seul « anti-lieu » qu'évoque Jacques Le Goff. Mais si l'on peut comprendre l'aversion de l'historien pour la haute montagne – outre un peu de goût pour une altitude et un climat où il se sent étranger, ses premiers contacts avec le milieu sont liés à une pleurésie qu'il convenait de soigner, puis au STO qu'il fallait éviter et la chaleur des contacts établis avec un maquis chargé de réceptionner, puis d'acheminer des armes parachutées par les Anglais, n'a pas compensé l'effroi ressenti face aux cimes – le rejet d'Oxford étonne chez un chercheur avide de contacts, fou de bibliothèques – la Bodleian Library l'attendait – et, au pire, fasciné par le regard de l'ethnologue.

DE fait, l'année que le jeune professeur passe outre-Manche sera calamiteuse. Nommé au lycée d'Amiens sitôt l'agrégation empochée, il pressentait justement que l'enseignement lui fermerait la recherche, aussi fut-il soulagé par l'obtention d'une bourse pour travailler à Oxford sur les universités médiévales. Mais l'expérience se révéla éprouvante. L'incompréhension avec les Anglais – « c'est le peuple le plus étranger qu'il m'ait été donné de rencontrer » – ne s'est du reste que partiellement dissipée.

Rien de tel avec Rome où un étonnant tour de passe-passe – la conversion d'un mémoire d'études supérieures de la VI^e section des Hautes Etudes (seuls les élèves de la IV^e section, avec les chartistes et les normaliens spécialistes de l'Antiquité, pouvaient postuler à l'École française de Rome) grâce à l'intervention de Maurice Lombard et de Lucien Febvre – ouvre au médiéviste le « jardin des délices ». Mais, en marge des charmes de la ville, foyer d'histoire exceptionnel, c'est la richesse des bibliothèques – palais Farnèse, Vaticane – qui combla le jeune chercheur. L'accès direct aux livres précieux, la cordialité des interlocuteurs, tout faisait contraste avec le récent épisode britannique. Et la richesse des fonds confortait l'enthousiasme de l'infatigable curieux.

Est-ce la raison pour laquelle, aujourd'hui encore, Jacques Le Goff est l'un des champions de la préface, recommandant les travaux de jeunes chercheurs, passeur de synthèses étrangères inconnues du public français. La belle bibliothèque que constituent les livres repérés par le médiéviste vaut révérence à l'érudit hors pair que fut Borges, auteur d'un *Livre des préfaces* dont notre historien pourrait s'inspirer. D'aucuns incriminèrent la difficulté d'un homme débonnaire à refuser ce « service » ; c'est oublier trop vite l'obsession de la communication du médiéviste.

Auteur d'un manuel scolaire pour Bordas dès 1962 – peu utilisé, une énième réforme des programmes ayant modifié la donne deux ans plus tard –, concepteur avec René Rémond et Claude Santelli d'un projet de série sur l'histoire religieuse de l'Europe – qu'Arte n'a pas retenu –, Jacques Le Goff livre aujourd'hui dans l'un des premiers titres de la prometteuse collection d'« œuvres orales inédites » de Prune Berge, *A voix haute* (CD Gallimard) une belle évocation de saint François d'Assise. Avec cette pédagogie primordiale qui signe chacun des engagements de l'historien.

L'homme qui a inventé, six siècles avant l'affaire Dreyfus, le regard sur les « intellectuels », qui a exploré en pionnier l'espace en gestation du purgatoire, a suffisamment repoussé les limites de l'horizon pour qu'on s'abandonne à sa navigation de découvreur.

Philippe-Jean Catinchi

Jacques Le Goff, ou le besoin d'horizon

Pour son 75^e anniversaire, le médiéviste Jacques Le Goff vient d'être fêté par l'École des hautes études, dont il fut le directeur entre 1972 et 1977. Portrait d'un historien humaniste habité par les lieux, les villes, les routes, les océans, où s'écrit la comédie du monde

Disert dès qu'il s'agit de son travail, l'homme est bien plus réticent à aborder sa vie privée. Il a pourtant, à deux reprises, sacrifié à l'exercice périlleux de l'« écriture de soi ». Concédaient que « vie professionnelle, vie privée et vie publique forment un ensemble dont il faut avoir conscience », Jacques Le Goff a admis, grâce à la force de persuasion de Michel de Certeau, qu'il y avait « une quasi-nécessité à reconnaître le lien entre l'œuvre et la vie personnelle ». Aussi a-t-il contribué aux *Essais d'ego-histoire*, réunis par Pierre Nora (Gallimard, 1987), avant de se livrer au jeu de l'entretien-bilan avec Marc Heurgon (*Une vie pour l'Histoire*, La Découverte, 1996). Mais on sent que l'exercice lui pèse. En fait, Jacques Le Goff semble trouver ces retours chronologiques trop linéaires. Interrogez-le sur un moment précis, il vous restituera une atmosphère, comme si, sans espace de référence, toute information s'épuisait en anecdotes.

Comme il est attentif aux rythmes, aux séquences et aux périodes – l'histoire du temps et de sa mesure le passionne –, l'homme a besoin d'horizon. D'aucuns y liront le signe de son appartenance à une vieille tradition française qui unit l'histoire et la géographie ; d'autres une filiation plus étroitement braudélienne – mais Le Goff, lui, a su intégrer à la réflexion sur espace et temps la dimension humaine, notamment celle des sensibilités collectives qui fit paradoxalement défaut à l'auteur de *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*. S'il faut absolument chercher un modèle, c'est la figure magistrale de Maurice Lombard (1904-1965) qu'il convient d'évoquer – « l'historien que j'ai le plus admiré et qui m'a, je crois, le plus appris ». Spécialiste de l'Islam médiéval, l'homme pensait l'histoire comme l'étude d'un espace parcouru et animé par des hommes, un « monde de sociétés

qui se définissaient des territoires et suivaient des routes ». Jacques Le Goff retrouve à l'évoquer l'éblouissement qui le saisit lorsqu'il découvrit dans le bureau du maître, dans sa villa de Versailles, la « rotonde

Interrogez-le sur un moment précis, il vous restituera une atmosphère, comme si, sans espace de référence, toute information s'épuisait en anecdotes

des cartes » qui donnait à voir sur une seule vitre en demi-cercle son espace d'étude, de la Chine à l'Espagne, et sur une large table l'atelier où il reconstituait avec application le formidable réseau des routes et des nœuds de communications qui spatialisait en synthèse une civilisation.

Mais plus simplement est-ce là un goût personnel pour la ville et la mer que les ports méditerranéens de sa jeunesse, Toulon et Marseille (« ma passion lointaine »), confondent idéalement. Cet amour n'a rien d'aveugle. S'il choisit le Var et les Bouches-du-Rhône contre la Côte d'Azur (« tout m'y déplaît, et d'abord sa population portée au fascisme »), il ne méconnaît pas la tentation de la violence et de l'extrémisme qui ne datent pas des dernières décennies – « J'ai passé mon enfance dans le

pouvoir d'attraction ; et le mariage du médiéviste avec une jeune Polonaise, rencontrée lors d'une mission à Varsovie que lui avait confiée Fernand Braudel, l'en éloigne encore. Tandis que des liens exceptionnels se nouent qui attacheront de façon déterminante Jacques Le Goff à ce pays d'Europe orientale – il se définit lui-même très tôt comme « polonophile », reconnaissant son affection personnelle pour les historiens Bronislaw Geremek et Witold Kula en les choisissant tous deux comme témoins à l'occasion de son mariage, célébré à Saint-Martin, dans la vieille ville de Varsovie – le médiéviste présente à l'été 62 son Midi à la jeune Hanka : Toulon bien sûr, Marseille et Arles, Avignon où Villar joue Giraudoux, Aix où Berganza triomphe dans d'autres *Noces*, mozartiennes...

La découverte n'est pas concluante : la jeune femme éprouve bientôt une aversion réelle pour la région. Elle supporte mal sa chaleur excessive et apprécie modérément une société qui joue des extrêmes. La naissance de leurs enfants clarifie la situation. La distance, l'absence de maison familiale, la cherté du coût de la vie disqualifient matériellement la destination.

Cap sur la Bretagne donc, où un ami d'enfance qui l'accompagnait, adolescent, lors d'escapades secrètes dans les cinémas de Toulon – ses parents tenaient ces lieux publics pour à peine moins malfamés que les bordels –, devenu directeur de l'équipement à Quimper, leur trouve une maison dans le sud du Finistère, aussitôt adoptée comme une véritable maison de famille. C'est là que le jeune père s'essaie au savant rituel de la pêche au crabe avec son fils : la traque patiente tient davantage du sport puisqu'à l'exception des étrilles, l'espèce la plus combattive et la plus savoureuse selon lui, l'historien en vacances rejetait sur le

L'ordre rouge règne à Pékin

Il y a un demi-siècle, les communistes entraînent dans la capitale chinoise. Exténuée par la guerre contre les Japonais et quatre ans de guerre civile, la population se livra à eux. La défaite du Kuomintang était consommée. Sous la férule de Mao, un monde nouveau allait bientôt naître

ILS sont emmitouffés dans un uniforme moletonné jaune moutarde. Ils portent des chapeaux de fourrure, mol écran face aux rafales de vent glacé qui soufflent de Mongolie. A hauteur du torse, un morceau d'étoffe indienne : *Renmin Jiefang Jun* (armée populaire de libération). Ce matin du 31 janvier 1949, Pékin se livre à eux, soumise et consentante, anxieuse et soulagée.

Ils sont entrés par Xi Zhi Men, la porte ouest de la muraille, lourde enceinte impériale que Mao rasera plus tard. Nul combat. Nulle éfraction. Une sentinelle du Kuomintang a bien tenté de leur adresser une vaine et cocasse sermonne, ses chefs ayant négligé de l'informer de la reddition. Le visage austère, presque inexpressif, le pas discipliné, les soldats se répandent dans les rues de la cité en drainant leur butin de guerre : blindés japonais ou obusiers américains 105 millimètres tirés par des camions Studebaker.

Sur les trottoirs, des comités d'accueil hâtivement constitués agitent des petits drapeaux rouges. Les agents communistes clandestins qui travaillaient la population depuis des semaines peuvent sortir de l'ombre. L'ordre rouge règne à Pékin. D'abord discret, plutôt consensuel. Puis implacablement répressif quand éclatera la guerre de Corée, un an plus tard.

Mais, en ce 31 janvier, on se force à l'optimisme. Les Pékinois ont vu affluer et refluer tant de soldatesques, rebelles d'empire, seigneurs de la guerre ou conquérants japonais, que l'entrée d'une troupe à Xi Zhi Men a cessé de les émouvoir. Qui aurait donc l'outrecuidance de vouloir brider la ville ? « Pour Peiping, une calamité, c'était comme une migraine ou une petite fièvre, un mal que tout un chacun peut attraper, mais dont on se remet à coup sûr en quelques jours », fait dire Lao She, un des plus grands écrivains chinois du siècle, à un personnage de son roman culte, *Quatre générations sous un même toit* (Mercure de France).

Ce que les Pékinois ne saisissent pas encore complètement, c'est que l'armée rouge n'est pas la banale milice d'un satrape mais l'instrument d'un projet idéologique radical. Que sait-on alors de ces mystérieux communistes, paysans balourds déferlant par vagues humaines des plateaux de l'ouest de la Chine du Nord, si étrangers au monde des villes que, quelques mois plus tard, l'envoyé spécial du Monde, Robert Guillain, verra en eux des « Martiens » ? Que sait-on de leurs chefs, ces moines troglodytes qui, dans leurs grottes de Yan'an (Shaanxi), pointent déjà le

Bibliographie

Jacques Guillermaz, *Une vie pour la Chine* (Robert Laffont, 1989).
Jean Pasqualini, *Prisonnier de Mao* (Gallimard, 1975).
Suzanne Pepper, in *The Cambridge History of China*, vol. 13 (Cambridge University Press, 1986).



UPI/CORBIS-BETTMANN



JACK BIRNS/LIFE MAGAZINE/PPCC

Pékin : alors que les troupes communistes pénètrent dans la cité, des groupes de propagande juchés sur des camions invitent la population à plus d'enthousiasme. A Shanghai, l'armée nationaliste descend les rues dans une fausse démonstration de force avant d'abandonner la ville aux communistes. Le 1^{er} octobre 1949, place Tiananmen, face à 300 000 personnes, Mao Zedong proclame la naissance de la République populaire.



NEW CHINA PICTURES/MAGNUM

scalpel dans la chair des villages sous la houlette d'un certain Mao Zedong, personnage moins marxiste que nietzschéen, hanté par une obsession : concasser la société pour en extraire la matière inflammable d'énergies libérées ?

A Pékin, comme à Shanghai ou dans les grandes villes de la côte, ces soldats-paysans inquiètent plus qu'ils ne fascinent. Mais la population est à bout de souffle. Huit ans de guerre avec les Japonais (1937-1945) suivis de quatre ans de guerre civile l'ont rendue exsangue. Surtout, le Kuomintang de Chiang Kai-shek s'est à ce point démonstré que plus personne ne se lève pour le défendre.

Comme le vent a vite tourné ! Plutôt acquis au généralissime en 1945, quand la défaite des Japonais le nimbe de gloire patriotique, les habitants des villes se détournent progressivement de lui à mesure que son pouvoir étale ses faiblesses et ses excès. La planche à billets, activée pour financer l'effort de guerre, déclenche une hyperinflation qui rend la vie quotidienne insupportable. On s'exaspère aussi de la corruption galopante des maîtres de Nankin – la capitale de l'époque – qui dilapident à leur profit personnel le patrimoine industriel récupéré aux Japonais.

Enfin, il y a la brutalité d'un régime nationaliste qui, devenu paranoïaque au fil des défaites, persécute un mouvement pacifiste embryonnaire soupçonné d'être manipulé par le Parti communiste. Tant de bévues finissent par lui

L'armée rouge n'est pas la banale milice d'un satrape mais l'instrument d'un projet idéologique radical

aliéner des pans entiers de l'opinion urbaine, y compris les milieux libéraux, qui se laissent abuser par les sirènes oecuméniques du projet communiste de « Nouvelle Démocratie ».

Aussi quand Pékin chute, ce 31 janvier, le sort de Chiang Kai-shek paraît-il scellé. La ruine de

son crédit politique s'ajoute au délitement de sa force militaire. Après les succès de la campagne de 1946-1947, qui le propulse jusqu'au cœur du sanctuaire rouge de Yan'an, l'offensive s'enraye. Le rapport des forces se stabilise encore une année puis s'inverse dès le printemps 1948 face à la contre-attaque des « bandits communistes ».

La grande erreur stratégique de Chiang est d'avoir jeté toutes ses énergies en Mandchourie (Nord-Est), très loin de ses propres bases côtières, plutôt que de consolider une continuité territoriale qui aurait impliqué de porter d'abord l'effort en Chine centrale et du Nord, conseil que lui prodiguent ses alliés américains. Un déploiement sur une telle distance condamne les troupes nationalistes à ne contrôler que les villes et à étirer sur des milliers de kilomètres leurs lignes de communication, à la merci du harcèlement de la guérilla communiste. Face à des gouvernements bien équipés, mais peu motivés et cloués au sol, les unités de l'armée rouge excellent par leur mobilité. Quand celles de Chiang cherchent à tout prix à conquérir des territoires,

celles de Mao isolent, fractionnent puis anéantissent la force ennemie.

La source de cette erreur stratégique, il y a une conception rigide de la restauration de l'unité impériale : Chiang veut au plus tôt récupérer la Mandchourie, qui fut longtemps le fief du seigneur de la guerre Zhang Zuolin avant de tomber sous le joug des Japonais, qui y installèrent entre 1931 et 1945 l'Etat fantôme du Mandchoukuo. Ce morceau-là, le généralissime veut à tout prix le revisser à Nankin, et ce d'autant plus vite que les Soviétiques ont franchi la frontière et y encouragent l'infiltration communiste.

Mais l'empressement de Chiang s'accompagne d'une raideur centralisatrice qui froisse la population mandchoue. L'armée rouge a été bien plus habile en jouant la carte du régionalisme au point d'être rejointe avec armes et bagages par les héritiers des seigneurs de la guerre. Qu'importe la cohérence idéologique de tous ces ralliements ! Face aux « sudistes » du Kuomintang, rejetés comme des nouveaux occupants, les

communistes opèrent dans toute la Mandchourie comme des « poissons dans l'eau ». La pression devient irrésistible. Mukden (aujourd'hui Shenyang) tombe fin octobre 1948. La dernière digue vient de sauter. La IV^e armée de campagne de Lin Biao file au sud et se déploie le long de la Grande Muraille, quasiment aux portes de Pékin.

Le siège de la cité impériale commence. Le Parti communiste n'envisage d'engager les hostilités qu'en dernier recours. La stratégie est de désarmer les esprits pour que la ville tombe comme un fruit mûr. Les troupes de Lin Biao laissent passer les denrées alimentaires mais, maîtresses d'une centrale électrique, coupent le courant par intermittence. De la pure action psychologique. Des émissaires nouent des contacts secrets avec le chef Kuomintang de Pékin, le général Fu Zuo Yi – dont la propre fille est une clandestine du PC – afin de l'acculer à la reddition.

On lui promet la réintégration pacifique de ses hommes dans l'armée populaire. Le gouvernement de Nankin ordonne la résistance la plus inflexible, mais les officiers locaux du Kuomintang ne répondent plus. Ils commencent à plier bagages : les terrains d'aviation périphériques étant tombés aux mains des assiégeants, on construit des pistes de fortune à l'intérieur même des remparts : une dans les jardins du temple du Ciel dont les pins sont détruits à la dynamite, une autre sur une promenade verdoyante près du quartier des Légations. Pourtant, le général Fu Zuo Yi n'en finit pas d'hésiter. L'armée rouge lui porte alors l'estocade en enlevant le port proche de Tianjin (15 janvier) afin de lui couper les dernières issues. Une semaine plus tard, le général cède et accepte de livrer la ville : il sera remercié par le futur régime qui le nommera ministre de l'irrigation et de l'hydraulique.

Pékin « libérée », Nankin et Shanghai tombent à leur tour dans les mois qui suivent. Le 1^{er} octobre, Mao proclame sur la place Tiananmen la naissance de la République populaire de Chine. Né dans les villes, le communisme chinois revient à elles après plus de deux décennies de traite rurale. Entretemps a mûri sur les sentiers de pierres un projet : l'utopie autarcique au service d'un démiurge amateur d'ébranlements telluriques, un traumatisme dont la Chine ne s'est pas encore complètement remise.

Frédéric Bobin

De la reddition du Japon à la République populaire

1945

- 14 août : reddition du Japon.
- 10 octobre : accord signé à Chongqing entre Mao Zedong et Chiang Kai-shek pour la formation d'un gouvernement de coalition.

1946

- 15 février : rupture de la trêve à cause du contentieux sur la Mandchourie. Début des escarmouches.

1947

- 19 mars : les nationalistes enlèvent Yan'an (province du Shaanxi), le fief du Parti communiste.

1948

- Fin octobre : la contre-offensive communiste mène à la prise de Mukden (Shenyang), principale ville de Mandchourie.

1949

- 10 janvier : lourde défaite des armées de Chiang Kai-shek à Huai-Hai (province du Jiangsu) qui démolit le camp nationaliste.

- 22 janvier : le général du Kuomintang de la région Pékin-Tianjin livre la cité impériale sans combat. L'armée rouge entre dans la ville le 31.

- 23 avril : chute de Nankin, la capitale du régime nationaliste, qui se réfugie à Taïwan.

- 1^{er} octobre : Mao proclame la naissance de la République populaire.

F. B.

1919, 1949, 1989 : comment le régime manipule les symboles

Les autorités chinoises ne prisent guère le chiffre 9, bien qu'il renvoie à la sympathique idée d'éternité dans la culture populaire. Il clôt trop de dates anniversaires. Et le régime est toujours embarrassé avec ces rendez-vous, rituels collectifs qui obligent aux rassemblements, réveillent la mémoire et peuvent donc fournir aux mécontents l'occasion de se manifester.

1999 voit se succéder trois hommages au passé – deux officiels et un officieux – qui, déjà, rendent nerveux le pouvoir. Dans l'ordre croissant de dangerosité : le cinquantenaire de la fondation de la République populaire (1^{er} octobre 1949), le quatre-vingtième anniversaire des manifestations patriotiques contre le traité de Versailles (4 mai 1919) et le dixième anniversaire du massacre de Tiananmen (4 juin 1989).

La première célébration s'annonce grandiloquente. Un demi-siècle du communisme au pouvoir à Pékin, cela se fête. C'est pourtant tout le contraire d'une ambiance festive qui règne en ce moment en Chine. Depuis trois mois, l'heure est au refroidissement po-

litique. Le durcissement de la répression contre la dissidence annonce une crispation qui devrait durer la majeure partie de l'année, voire au-delà. La présence policière s'est déjà notablement renforcée dans les rues de Pékin : le moindre froissement de tôle à un carrefour voit aussitôt surgir des escouades de motards casqués et sanglés dans des blousons de cuir, prêts à « tuer dans l'œuf » (comme dit le président Jiang Zemin) la plus minuscule ébauche d'un débordement. Comme par hasard, le cœur de la place Tiananmen est devenu inaccessible : il est ceinturé de palissades de tôle pour cause de travaux.

C'est que 1949 est un événement foncièrement ambigu. S'il consacre l'arrivée des communistes au pouvoir, il sanctionne aussi le changement de mains du « mandat du Ciel », et rappelle donc la réversibilité du pouvoir suprême. Le PC redoute que la mésaventure lui arrive un jour. Et il sait mieux que quiconque que sa victoire de 1949 tient autant à ses exploits militaires qu'à la déliquescence politique du Kuomintang.

Or celle-ci a été précipitée par une double gangrène : une inflation galopante et une indécente corruption des cadres. Si la hausse des prix n'est pas aujourd'hui une préoccupation (mais elle avait été un ferment de 1989), l'affairisme des bureaucrates reste d'une criante actualité. Il nourrit même une telle impopularité du pouvoir que celui-ci affecte de s'engager dans de vertueuses campagnes d'assainissement, comme si sa survie était en cause.

AMBIVALENCE

L'ambivalence est aussi au cœur du souvenir du 4 mai 1919. Ce jour-là, la Chine est secouée par des manifestations à dominante étudiante contre les concessions de Versailles aux prétentions impérialistes du Japon. Au-delà du patriotisme, le mouvement cristallise une authentique révolution culturelle. Contre la tradition confucéenne, synonyme d'anémie, il exalte la science et la démocratie, présentées comme la double condition du renouveau national. Cette flambée iconoclaste aura un double prolon-

gement – marxiste et libéral – qui rend aujourd'hui sa commémoration pour le moins délicate. En prenant le parti de célébrer le souvenir de cette irruption de la modernité en Chine, le régime se condamne à en tronçonner le message : oui au patriotisme et au scientisme, non à la démocratie.

Cette récupération de l'événement à son profit est d'autant plus stratégique que le mouvement étudiant de mai-juin 1989 était aussi riche de résonances du 4 mai 1919 : soit d'apprendre de l'Occident et, surtout, explosion de jvénisme. Il faudra donc éviter le péril d'un déraillement de la mémoire. Il faudra démontrer que le 4 mai 1919 (renouveau) appartient au 1^{er} octobre 1949 (communisme) et non au printemps de 1989 (démocratie). Cette course à la propriété intellectuelle autour de ce triple anniversaire a de quoi donner le tournis, mais elle est capitale dans l'exercice de manipulation des symboles par lequel le régime cherche à ressourcer sa légitimité.

AU COURRIER DU MONDE

Informer sur les réalités israéliennes et palestiniennes suscite toujours des réactions. Deux points de vue, l'un au sujet de l'article sur les « villages illégaux » d'Israël, l'autre sur les propos tenus dans *Le Monde* par Ariel Sharon, ministre israélien des affaires étrangères. Egalement cette semaine, une pré-



cision historique autour de la date symbole du 18 janvier, au moment où le Congrès réuni à Versailles vote la révision constitutionnelle, et les commentaires d'un lecteur sur l'avenir d'une Europe fédérale. Enfin, un correspondant commente en quelques phrases les états d'âme du président du CSA.

CONTREPOINT

M^{me}Sallenave a choisi son camp, c'est son droit. Mais est-ce bien la fonction d'un journal comme *Le Monde* (du 13 janvier) de publier un article aussi partisan et aussi subjectif sans y apporter le moindre contrepoint ?

Je voudrais simplement rappeler à vos lecteurs que, n'en déplaise à M^{me} Sallenave et à ses amis, l'Etat d'Israël n'a pas été fondé pour perpétuer le mode de vie traditionnel de quelques milliers de bédouins du désert, afin que le visiteur occidental puisse s'attendrir sur les valeurs bucoliques et les coutumes pittoresques que ces bergers ancestraux ont su si bien préserver. Non, aussi décevant que cela puisse paraître à certains, l'Etat d'Israël a été fondé pour accueillir des millions d'immigrants juifs en quête d'un foyer national. Pour cela, il a fallu créer les infrastructures nécessaires à leur implantation, afin qu'ils puissent s'établir sur cette terre et la faire entrer dans la modernité. Modernité dont la plupart des Arabes israéliens ont, eux aussi, largement et légitimement profité, quoi qu'en dise M^{me} Sallenave.

L'histoire et le souffle du XX^e siècle sont passés sur cette terre, parfois à marche forcée, comme partout ailleurs, et avec son lot d'injustices qu'il faudra un jour compenser. Mais nous sommes encore quelques-uns à penser, malgré tout, que cela en valait la peine.

Hélène Rozenberg Paris

LE « BANTOUSTAN » D'ARIEL SHARON

Dans son interview au *Monde*, M. Sharon déclare qu'Israël ne tolérera pas la déclaration unilatérale d'un Etat palestinien dont le principe est cependant reconnu par l'ONU depuis le plan de partage de 1947. M. Sharon, grand praticien de faits accomplis, a-t-il oublié qu'Israël a proclamé unilatéralement en 1948 son Etat ainsi plus tard que l'annexion de Jérusalem, et ce à l'encontre du droit international ? Ce qu'il propose aux Palestiniens de négocier, c'est un statut qui aurait tous les caractères d'un « bantoustan » étroitement assujéti au contrôle israélien, et l'on sait ce que celui-ci peut signifier. Est-ce sa réponse aux aspirations d'un peuple tenu sous le boisseau et humilié depuis deux générations ?

Est-ce là le compromis historique qui permettra à Israël de vivre en paix au sein d'un monde arabe qui a maintenant admis, les Palestiniens formellement, l'existence imprescriptible d'Israël ? (...) Le gouvernement israélien est aveugle aux intérêts d'une stratégie à long terme, prisonnier d'une abusive logique sécuritaire et insensible à la

dignité et aux droits du peuple palestinien avec lequel il doit cohabiter.

Pierre Hunt Paris

LE CATHOLICISME ET LA PRESSE

Dans l'entretien avec M^{me}Marthe Keller à l'occasion de la mise en scène de *Dialogue des carmelites* qu'elle vient de monter (*Le Monde* du 15 janvier), le titre choisi par la rédaction du *Monde*: « Je pensais à tout ce que l'Eglise catholique a fait comme mal dans l'Histoire » est tout à fait étonnant, car sur un entretien qui compte, sauf erreur de ma part, 124 lignes, trois sont consacrées à l'opinion de M^{me} Keller sur l'Eglise catholique, opinion qu'elle est, bien entendu, parfaitement libre d'exprimer. Actuellement, la presse, aussi bien écrite qu'audiovisuelle, trouve toujours de bonnes raisons de vilipender l'Eglise catholique, au point qu'on se croirait revenu au temps de Voltaire et qu'en dépit des efforts de celui-ci il serait toujours nécessaire d'écraser l'infâme ! (...) L'Eglise catholique reste pour beaucoup l'ennemi à abattre ; on aimerait que la presse - qui n'ose jamais une critique vis-à-vis du judaïsme ou de l'islam - soit plus objective.

Michel Brem Paris

TROUS DE MÉMOIRE

Comment, ce cher Max Gallo aurait-il regardé ce « noir miroir » du 18 janvier 1999 (*Le Monde* du 16 janvier), s'il y avait aperçu non seulement le 18 janvier 1871, jour de l'acclamation de l'empereur allemand (et non d'Allemagne), mais aussi le 18 janvier 1919, qui en fut la réplique délibérée et qui vit et entendit le président français Raymond Poincaré ouvrir la conférence de la paix qui devait s'achever par la signature à Versailles du traité avec l'Allemagne ? Cette « satanée mémoire » a décidément toujours des trous, tantôt opportuns, tantôt inopportuns.

Jean-Claude Allain Paris

LE « BLUES » DU PRÉSIDENT

Hervé Bourges est las (*Le Monde* du 17 janvier). Il est inéduit qu'un « serviteur » de l'Etat en fonctions nous fasse part de l'ennui qui l'étreint, du temps même où il est rétribué par le contribuable. Ce genre d'aveu est relativement rétrospectif, d'ordinaire. Mais les rois sont d'indélicats serviteurs... Il est tout de même dommage d'avoir à lire ce genre de prose un tantinet provocante, par temps de pénurie d'emplois.

Bruno Lopez Fonsorbes (Haute-Garonne)

L'EUROPE EN DEVENIR

Je souhaite réagir au point de vue de François Léotard (*Le Monde* du 14 janvier) « Pour une France fédérale pour une Europe fédérale ». Cette prise de position a le mérite apparent d'être à la fois claire et ambitieuse. Ambitieuse, elle l'est assurément, ce qui ne peut qu'enchanter l'euro-optimiste que je suis. Claire, elle l'est moins.

En effet, l'Europe ne pourra que difficilement adopter une structure fédérale. Dans une fédération, l'Etat tire ses compétences de ces entités constitutives (les *Länder*, ou régions). Ainsi, pour la Cour de Karlsruhe une fédération européenne décidée par le *Bund*, l'Etat, serait anticonstitutionnelle si elle avait pour effet d'empêcher sur la compétence originelle des *Länder*. Dans cette logique, les régions devraient nécessairement participer à la création d'une fédération européenne.

Ces mots, fédération européenne et France fédérale - n'en déplaise à M. Léotard -, ont un pouvoir : ils impliquent un bouleversement constitutionnel. Non seulement en France mais dans l'ensemble de l'Europe. Fédérale, l'Europe le sera mais sous une forme nécessairement édulcorée. En effet, en démocratie, pour reprendre la formule de Lionel Jospin, on n'invente que le possible !

Pour l'instant, le pro-européen que je suis préfère souscrire à cette formule : tout comme la démocratie, l'Europe, qui en est l'instrument privilégié, n'est jamais : elle a toujours à être. Qu'importe sa qualification, Europe fédérale, confédération intégrée, ces mots, s'agissant de l'Europe, n'ont que peu de sens. L'Europe est *sui generis*. (...)

Jérôme Deslandes Paris

TANT QU'IL Y AURA L'OTAN

L'Europe n'est pas tranquille, tant s'en faut, car l'OTAN prend son temps, puisqu'il faut laisser du temps au temps, ainsi qu'à l'OTAN. Pas de résultats, tant s'en faut, car il est temps d'attendre, pour autant que Milosevic prenne le temps de se retirer. (...) L'hiver approche et les vents d'autan vont souffler, apportant le désespoir à celui qui attend.

Paul Losserand Annecy-le-Vieux (Haute-Savoie)

MON FILS

Dans la lettre de M. Bernard Mulocher (*Le Monde* daté 10-11 janvier), évoquant l'accident survenu à sa fille, je me suis senti directement et publiquement mis en cause.

Si à quatorze ans, avant de conduire une Mobyette, mon fils a suivi les cours de code en auto-école (ce qui n'était nullement obligatoire), si, à seize ans, il a préparé et passé le permis AL et s'il pratique avec ses parents la conduite accompagnée, cela ne le metta pas à l'abri de tout imprévu, de toute imprudence, de tout accident.

Quittant la maison pour se rendre au lycée, pouvait-il prévoir l'ensemble de circonstances qu'il allait rencontrer (les lycéens ruraux ont certains horaires de cours ne leur permettant pas d'utiliser tous les jours les cars de transport scolaire) : chaussée mal éclairée, lampadaire en panne ; voiture stationnée sur le trottoir, hors emplacement réglementaire et cachant la visibilité en plein carrefour ; seconde voiture obligée de dépasser la ligne de stop pour avoir la visibilité sur le carrefour ; piéton, habillé en noir, surgissant sur le passage protégé dans la nuit et la pluie ; voitures suivant la moto de près (et qui d'ailleurs ne se sont pas arrêtées après l'accident) ? (...)

Pourquoi, dans un tel contexte, culpabiliser à outrance un jeune de dix-sept ans, profondément marqué par les blessures de cette jeune étudiante et par la douleur ressentie par sa famille ? (...)

Claude Guihaumé Chauffour-Notre-Dame (Sarthe)

RHÔNE-ALPES : SORTIR DE LA MÉDIOCRITÉ

Il ne se trouve pratiquement pas une voix pour louer le courage de ceux qui, à gauche comme à droite, ont fait l'effort de reconsidérer entièrement les positions qui sont les leurs habituellement pour permettre à leur région de sortir à la fois de la honte et de l'immobilisation progressive de ses capacités. (...)

Il est un risque auquel les Rhônalpins viennent d'échapper par l'élection de M^{me} Comparini : c'est la restauration d'une habitude qui a pendant des années tant nui au prestige intellectuel de la région et de la ville de Lyon, et qui consistait à choisir systématiquement la solution de la médiocrité pour diriger les exécutifs locaux. (...)

Ce qui vient de se passer n'est ni catastrophique ni méprisable, et l'on pourrait espérer de tous ceux qui exercent avec quelque responsabilité le magistère de la parole plus de satisfaction devant la victoire remportée sur une idéologie que nous récusons et devant la remise en ordre de marche d'une grande région française.

Jean-Yves Debreuille Lyon

Le toboggan du Kosovo

Suite de la première page

Milosevic réussit à écarter le danger en passant un accord avec l'Américain Richard Holbrooke : pas de troupes de l'OTAN mais 2 000 observateurs, désarmés, de l'OSCE. Il n'avait pas eu grand mal à convaincre l'envoyé spécial du président Clinton : les Américains n'étaient pas prêts à envoyer des soldats au Kosovo pour séparer les forces serbes et les combattants de l'UCK et aucun pays européen ne voulait s'engager sans les Etats-Unis.

Trois mois plus tard, les mêmes questions se posent mais les choses ont empiré. Avec les observateurs risquant d'être pris entre deux feux et de servir d'otages. Avant d'envisager des frappes aériennes, il faudrait les « extraire » du Kosovo. Une force de 1 800 hommes a été déployée en Macédoine ; un débat est en cours sur le renforcement de ce contingent. Comme pendant la guerre en Bosnie, les Européens sont en outre réservés sur le principe

même de frappes aériennes, qui ont la préférence des Américains. Les Russes y sont carrément hostiles. Si elles n'étaient pas suivies du déploiement sur le terrain d'une force d'interposition qui impose un cessez-le-feu, ces frappes, estime-t-on, ne régleraient rien définitivement. Aucun responsable à Paris, Bonn ou Londres n'envisage de gaieté de cœur l'envoi de soldats européens au sol, tandis que les Américains seraient dans les airs.

Au fur et à mesure de la détérioration de la situation au Kosovo même, de l'impossibilité de mettre les adversaires autour d'une table de négociations, la solution de l'autonomie proposée par la communauté internationale perd en crédibilité. Comment les Occidentaux pourraient-ils convaincre les Kosovars d'accepter un statut au sein de la République de Serbie, sous la direction de Milosevic, quand eux-mêmes disent, par expérience, qu'il est impossible de lui faire confiance ?

Si l'autonomie est « dépassée », comme on l'entend dire de plus en plus, officiellement l'indépendance peut-elle être la solution ? Après avoir insisté pendant des années sur les risques présentés par cette hypothèse, les Occidentaux ne seront-ils pas contraints de la subir ou de s'y rallier ? Et ne serait-il pas préférable, dès lors, d'en avoir prévenu les conséquences, que l'on juge déstabilisatrices pour toute la région ?

La politique menée jusqu'ici face à la crise du Kosovo a reposé sur la conviction que l'indépendance de la province serait une catastrophe, qu'elle pourrait notamment entraîner dans son sillage l'éclatement de plusieurs Etats balkaniques en encourageant le « rattachisme » des Albanais de plusieurs pays à l'Albanie, des Serbes à la Serbie, des Croates à la Croatie, etc.

Jusqu'à présent, l'épouvantail de l'indépendance du Kosovo servait à beaucoup d'Occidentaux de repoussoir à l'idée d'une intervention militaire : des frappes aériennes seraient un parapluie pour l'UCK et l'encourageraient à redoubler les combats et une interposition au sol, disait-on, risquerait d'installer une partition de fait. Il fallait donc, par la négociation, amener les deux parties au compromis de l'autonomie sans modification des frontières yougoslaves.

Mais on n'en est apparemment plus là, même si les grandes puissances veulent encore tenter un dernier « forcing diplomatique », comme dit Hubert Védrine. Les deux parties rejettent la négociation et l'objectif d'autonomie. La parole est aux armes, pour et contre l'indépendance. Les risques d'une proclamation unilatérale par les Kosovars, d'une guerre à outrance dans la province et d'une contagion dans les Etats voisins sont là.

Si l'on ne fait rien, ou pas plus que ce qui a jusqu'à présent

échoué, on risque d'aller tout droit vers ce que l'on voulait éviter. L'épouvantail de la désintégration anarchique des Balkans joue désormais en faveur d'un engagement occidental sur le terrain pour reprendre la maîtrise des événements, que l'on espère encore pouvoir imposer par la force un statut d'autonomie ou qu'il s'agisse de contrôler un processus d'indépendance qu'on en viendrait à juger inélectable.

Face au sentiment d'impuissance qui s'est installé après le massacre de Racak, les dirigeants occidentaux sont-ils prêts, selon l'expression de l'un d'eux, à « penser l'impensable » ? C'est-à-dire à remettre en question les bases de leur raisonnement et de leur politique vis-à-vis du Kosovo ? Sans doute n'ont-ils le choix qu'entre des solutions plus ou moins mauvaises. Le risque serait qu'ils n'en choisissent vraiment aucune, qu'ils fassent un peu de tout, à moitié, quand ils y seront forcés par les événements, autrement dit dans les pires conditions.

Une chose est sûre : si l'Europe n'est pas en mesure d'agir au Kosovo, les discussions sur l'identité européenne de sécurité et de défense relancées à l'initiative de Tony Blair et par la déclaration franco-britannique de Saint-Malo perdront toute crédibilité.

Claire Tréan et Daniel Vernet

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

EDITORIAL

Au travail, M. Chevènement !

QUE fait la police ? La question est aussi vieille que l'institution. Depuis le retour du « miraculé » Jean-Pierre Chevènement au ministère de l'intérieur, elle prend une vigueur inattendue. A coup d'interventions tonitruantes, M. Chevènement a choisi la posture - et le langage - de la fermeté. Les « sauvages » et Daniel Cohn-Bendit, accusé d'être le chantre des « élites mondialisées », ont été les cibles privilégiées d'un ministre de l'intérieur revenu de l'autre monde, et dont les premiers mots laissent comprendre que le temps des concessions et des accommodements était bel et bien terminé.

Dans le même temps, une étude iconoclaste - dont les chiffres peuvent être en partie contestés - dénonce une réalité manifeste : la présence insuffisante des forces de police sur la voie publique. Les policiers sont jardiniers, mécaniciens, agents administratifs. Ils ne sont assurément pas assez policiers. A ce constat cruel s'ajoute le recul du premier ministre, Lionel Jospin, sur le projet de redéploiement géographique des forces de sécurité de l'Etat, police et gendarmerie. La fermeture des commissariats des petites villes est remise à plus tard. Les quartiers sensibles des grandes agglomérations devront attendre pour obtenir des renforts, dont tout le monde s'accorde pourtant à admettre la nécessité.

Non seulement ministre de l'intérieur, mais curieusement promu, par Lionel Jospin, lors de son intervention sur TF 1, garant de « l'ordre » dans la majorité plurielle, M. Chevènement est ainsi renvoyé au... désordre latent de

son ministère. Face à cette réalité, incantations autoproclamées « républicaines », communiqués inutilement vengeurs, dénonciation aussi incongrue qu'énigmatique d'un « J'accuse » dreyfusard, bref toutes ces figures de polémique politicienne sont impuissantes. Le problème chronique de l'utilisation des effectifs de police devrait inciter le ministre à se pencher plus sereinement sur les dossiers qui sont de son ressort au lieu de prendre une posture d'agitateur et de polémiste. Car, derrière cette question, c'est l'inadaptation profonde de l'institution policière qui est en jeu.

La police nationale a toujours besoin d'un véritable effort de modernisation. Le mouvement lancé au début des années 80 s'est depuis ralenti, étouffé sous divers corporatismes et contredit par la tentation de préférer la démagogie policière à l'exigence de réforme. La police doit s'adapter aux nouvelles formes de la délinquance et aux demandes des citoyens. En 1997, M. Chevènement avait su donner un nom à cette exigence : une « police de proximité », plus proche des citoyens, plus visible dans les rues et les quartiers. Plus d'un an après, il serait grand temps de s'attacher à traduire, enfin, cette idée en réalité de terrain.

Rien n'est plus dangereux, pour la République, que de faire de la sécurité un enjeu idéologique et électoral. La gauche devrait s'en souvenir qui, sous le premier septennat de François Mitterrand, dut affronter, y compris au sein même de la police, les troubles suscités par la droite sur ce terrain. Il serait temps que M. Jospin le rappelle à son ministre de l'intérieur.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique : Dominique Roynet

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ; Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ; Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,

Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,

Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'affaire Kravchenko

EST-IL utile de le souligner ? En réalité, ce n'est pas un procès en diffamation qui s'ouvre cet après-midi avec l'affaire Kravchenko, c'est plutôt un duel politique, ou, mieux, un duel de publicité politique. Un match de propagande exactement. Derrière les personnages qui vont s'affronter, tout le monde sent très bien la présence et l'antagonisme de l'URSS et des Etats-Unis.

Le procès Kravchenko n'est qu'un petit aspect de la guerre froide transposée dans le domaine de la propagande idéologique à l'usage du grand public français et américain. Les quatre assignations lancées contre MM. Claude Morgan et André Wurmser, directeur et rédacteur des *Lettres françaises*, ne sont donc ici qu'un simple épisode. Les deux camps le proclament déjà explicitement : c'est le régime soviétique qui va fournir la substance des débats.

Le 13 novembre 1947, dans un article signé Sim Thomas et dont on ne connaît pas l'auteur, *Les Lettres françaises* déclaraient que Victor Kravchenko fut l'instrument des services d'espionnage politique américains, et que son livre *J'ai choisi la liberté* est en réalité l'œuvre de plusieurs « mencheviks » agents de ces services. Le 1^{er} avril 1948, M. Claude Morgan annonçait qu'il était prêt à faire la preuve de ces allégations et, de plus, à démontrer les mensonges du livre. Le 15, M. Wurmser entrait en lice : M. Kravchenko était « soit un menteur, soit un être abject ». Enfin, le 29, dans un éditorial, on lisait : « Tout se passe comme si M. Kravchenko était un agent de l'antisoviétisme international. » M. Kravchenko s'estime, on le comprend, diffamé et réclame 3 millions de dommages et intérêts.

(25 janvier 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30

Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

JUSTICE Le Congrès juif mondial doit donner son avis début février sur le rachat de la banque américaine Bankers Trust par la première banque allemande, Deutsche Bank, annoncé

fin novembre 1998. ● **CET AVIS** sera fondé sur un volumineux rapport mettant en cause la Deutsche Bank pendant et après la deuxième guerre mondiale, et Herman Abs, ancien pa-

tron de la banque. ● **LES AUTORITÉS** de contrôle américaines tiendront fortement compte de cet avis pour donner leur accord au rachat de Bankers Trust. Le contrôleur financier de

la ville de New York souhaite au moins geler l'opération tant que le rôle de la banque allemande concernant les juifs ne sera pas éclairci. La question des plaintes contre la

banque allemande devra être réglée au préalable. ● **LA DEUTSCHE BANK** dément la moindre responsabilité dans l'exploitation d'une main-d'œuvre réduite au travail forcé.

La Deutsche Bank de plus en plus rattrapée par son passé

Le Congrès juif mondial devrait donner un avis négatif, début février, sur le rachat de la banque américaine Bankers Trust par l'établissement allemand. Cet avis, qui pourrait bloquer l'opération, se fonde sur un document mettant en cause le rôle de la banque sous le régime nazi

LES BANQUES ALLEMANDES font face à leur passé. La Deutsche Bank, première d'entre elles, est en ligne de mire. Un volumineux rapport de novembre 1946, qui émane de la section financière de l'Office of Military Government for Germany US (OMGUS), l'administration militaire américaine de l'Allemagne, met en cause le rôle d'Hermann Abs, ancien « patron » de la Deutsche Bank, ainsi que celui de la Deutsche Bank elle-même. Ce rapport montre que l'établissement est impliqué dans l'exploitation d'une main-d'œuvre réduite au travail forcé dans des entreprises, dont la Deutsche Bank était un important actionnaire. Il se trouve aujourd'hui entre les mains du Congrès juif mondial (CJM), qui doit donner, début février, son avis sur la fusion projetée entre la Deutsche Bank et Bankers Trust. Le contrôleur financier de l'Etat de New York, Alan Hevesi, a demandé le gel de cette fusion tant que le rôle de la Deutsche Bank concernant les juifs pendant et après la deuxième guerre mondiale n'aura pas été éclairci.

TRAVAIL FORCÉ

« Nous pensons bloquer la fusion », indique Elan Steinberg, directeur exécutif du CJM, en se référant à ce rapport de l'OMGUS, qui préconisait la dissolution de la Deutsche Bank et conseillait la mise en jugement de ses dirigeants par les tribunaux de Nuremberg. M. Steinberg s'indigne de ce que la Deutsche Bank s'obstine à nier toute implication dans l'exploitation d'une main-d'œuvre réduit à l'esclavage (*Zwangsarbeiter*): « Il faudrait que la Deutsche Bank entre dans un tout autre pro-

cessus pour que nous modifions notre point de vue », conclut-il.

En 1995, après la mort d'Hermann Abs, un ouvrage collectif commandé à des historiens par Hilmar Kopper, président du directoire de la Deutsche Bank (*Die Deutsche Bank 1879-1995*, éd. C. H. Beck), finira par reconnaître la responsabilité de la banque dans le financement de la machine de guerre allemande et dans la spoliation des juifs (*Le Monde* du 10 mars 1995). Deutsche Bank récupère par exemple, dès 1938, et sans contrepartie la clientèle d'un important établissement « non aryen » Mendelsohn & Co, et fournit généreusement des lignes de crédits à ses clients acquéreurs de biens juifs. La conclusion de l'historien britannique Harold James est accablante: la Deutsche Bank, pendant la période nazie, avait non seulement transgressé les principes de la propriété, mais également ceux de la morale.

De la morale seulement? Depuis la récente conférence internationale de Washington (30 novembre-3 décembre 1998), l'examen des dossiers du travail forcé a pris de l'importance dans la question de la spoliation. La responsabilité de la Deutsche Bank y apparaît sous un jour nouveau.

En 1944, sur les quelque 750 000 détenus des camps de concentration qui travaillaient pour les entreprises allemandes, la moitié était formée de juifs en butte à un processus d'extermination par le travail, qui aurait coûté la vie à un million de victimes. Cette forme d'oppression est demeurée, dans l'Allemagne d'après 1945, la grande oubliée des politiques de réparations. Un chiffre emprunté à une publication du Holocaust Educational

Trust de Londres, rédigée par un universitaire, Michel Pinto-Duschinsky, suffira à en prendre la mesure: tandis qu'on estime de 70 à 80 % la proportion des 100 000 travailleurs tués à la tâche au service de Krupp, seuls 14 878 anciens travailleurs-esclaves juifs se sont vus, entre 1958 et 1966, proposer des indemnités par un consortium qui regroupait IG Farben, Krupp, AEG, Siemens et Rheinmetall. Des indemnités dont le montant global n'excède pas, pour le laps de temps considéré, les 52 millions de marks (à une époque où la devise allemande était bien plus faible qu'aujourd'hui).

Soulignant que « la Deutsche Bank n'a pas seulement joué un rôle de financier mais aussi un rôle d'acteur », le rapport de l'OMGUS conclut, au chapitre XI, que « le contrôle exercé par la Deutsche

PROFIL

L'AMBIVALENCE D'HERMANN ABS

Personnalité respectée, « grand maître de l'économie allemande » dans les années 60, ami du banquier Warburg et de David Rockefeller, Hermann Abs est mort noyé en 1994. Il avait été l'artisan de la restauration du crédit bancaire de la RFA et avait dirigé la délégation allemande à la Conférence de Londres de 1953, où furent renégociées les dettes de l'Allemagne. Entré au directoire de la Deutsche Bank en 1937, il en fut le président de 1957 à 1967. Mais Herman Abs n'était pas seulement ce « Richelieu de la finance » admiré par les médias

américains. C'était aussi un homme qui avait prospéré sous le régime nazi, et dont le rôle ainsi que celui de l'établissement qu'il dirigeait avaient été considérables dans l'aryanisation « des entreprises juives, le pillage des banques dans les pays occupés par l'Allemagne, ainsi que dans le réarmement du Reich. Proche d'Adenauer, le même Herman Abs devait d'ailleurs devenir, dans les années 50, l'un des hommes de l'ombre dans les discussions que mena l'Allemagne de l'Ouest avec les organisations juives et le gouvernement israélien sur les réparations aux victimes du génocide, processus qu'il chercha à retarder sinon à entraver.

Non que le passé d'Abs et de la Deutsche Bank n'aient jamais été mis en cause. Mais les timides contacts que ce catholique, proche de la Suisse comme du Vatican, avait su prendre en 1944 avec la Résistance suffirent, semble-t-il, à lui composer une vague aura d'« opposant ». Sur-tout dans une atmosphère de guerre froide où, à partir de 1948, les Américains étaient moins regardants sur la dénazification. Un pamphlet écrit à Berlin-Est par Eberhard Czichon dans les années 70, *Der Bankier und die Macht*, avait certes dénoncé les antécédents du personnage, sans parvenir à écorner la réputation d'Abs, lequel reconnut seulement à la fin de sa vie, lors d'une de ses rares tentatives d'explication, avoir été dominé par la peur tout au long de l'ère hitlérienne.

décrivait les conditions de travail en vigueur dans un baraquement Siemens: « Près de 1500 femmes, détenues du camp, travaillaient gardées par des femmes SS et surveillées par du personnel civil... Nous devions travailler douze heures par jour... Pour ce travail, les meilleurs ouvriers recevaient (...) un bonus de 0,50 à 3 ReichMarks par semaine. Les prisonniers qui ne parvenaient pas à accomplir le quota requis à cause de leur condition physique déplorable étaient obligés de travailler trois heures de plus pendant la nuit ».

NOUVELLES ARCHIVES

D'après les documents fournis par l'encadrement même de Mannesmann-Roehrenwerke (la société, qui comptait 71 000 employés en 1943, était la plus étroitement contrôlée - à hauteur de 53 % - par la Deutsche Bank) à propos

des travaux de consolidation de mines à Gelsenkirchen, la commission d'enquête constate que « la plupart des prisonniers français, dont le taux de mortalité était le plus élevé, était employé à la surface, tandis que les Russes et les Polonais étaient quasi invariablement affectés sous terre (...). Les analyses des rations alimentaires [ont fait apparaître] qu'une soupe de choucroute et de pommes de terre comptait 384 calories au lieu des 460 requises par les normes de la Gestapo ».

Pour Manfred Pohl, directeur d'un institut historique financé par la Deutsche Bank, mais qu'il dit « indépendant », le rapport de l'OMGUS n'apporte rien de nouveau. « Tous les historiens le connaissent, l'utilisent et j'ai moi-même travaillé dessus, dit-il. Il est l'œuvre de l'entourage d'Henry Morgenthau [le secrétaire d'Etat américain au Trésor], dont le plan visait à la destruction du système industriel et bancaire allemand. C'est un réquisitoire, même s'il demeure utile. »

L'implication de la Deutsche Bank dans l'Allemagne nazie? « Les relations de la Deutsche Bank avec le pouvoir étaient bien plus importantes à l'époque de Bismarck et d'Adenauer qu'à celle de Hitler - qu'Hermann Abs n'a jamais rencontré, même s'il a fréquenté Ribbentrop, [le ministre des affaires étrangères nazi] ». M. Pohl estime que l'historiographie récente et l'exploitation des nouvelles archives découvertes à l'Est, notamment douze mille cartons exhumés à Potsdam dans l'ex-RDA, qui portent sur l'activité de la Deutsche Bank, infirment les conclusions du rapport de l'OMGUS.

N. W.

Nicolas Weill

Des menaces sur la fusion avec Bankers Trust

LE RACHAT de Bankers Trust par la Deutsche Bank pourrait-il être annulé? C'est la question posée par des représentants d'organisations juives, et c'est l'épée de Damoclès qui plane au-dessus de la banque allemande. Elle a annoncé, fin novembre 1998, le rachat de la huitième banque américaine, dont le siège est à New York, pour 10,1 milliards de dollars (8,7 milliards d'euros). La nouvelle entité constituerait la première banque mondiale en terme d'actifs. Déjà, des oppositions avaient fusé quand l'allemand Daimler-Benz a pris le contrôle de l'américain Chrysler, formant DaimlerChrysler.

La banque affiche sa sérénité face aux accusations sur son rôle durant la deuxième guerre mondiale. Rolf Ernst Breuer, président du directoire de la première banque privée allemande, avait indiqué, le 12 janvier, devant le Centre européen de recherche économique à Mannheim, que « la procédure de validation [du rachat de Bankers Trust] est en cours. Elle ne sera pas empêchée ou ralentie par des questions, comme celle de l'Holocauste ». Conseillé notamment par Goldman Sachs, on imagine mal que la Deutsche Bank n'ait pas étudié cette question avant d'examiner les cibles poten-

tielles outre-Atlantique. Il n'empêche, certains financiers européens, et non des moindres, affirment que les Etats-Unis sont désormais regardés avec une attention sourcilieuse quand il s'agit d'acquisitions.

RECHERCHE D'UN COMPROMIS

Le contrôleur financier de la ville de New York, Alan Hevesi, a demandé le 7 décembre 1998 à la Réserve fédérale américaine (Fed) et à la Commission bancaire de l'Etat de New York, où il siège, le gel de cette fusion, tant que le rôle de la Deutsche Bank concernant les juifs pendant et après la deuxième guerre mondiale n'était pas éclairci. Il souhaite que la question des plaintes contre la banque allemande soit réglée avant que les autorités américaines ne donnent leur feu vert. S'il n'a pas lui-même le pouvoir juridique d'empêcher le rachat, son avis revêt une grande importance et aura une influence forte auprès des autorités de contrôle américaines.

Une plainte en nom collectif a été déposée par 30 000 plaignants en juin 1998 devant un tribunal new-yorkais contre des banques allemandes, dont la Deutsche Bank et la Dresdner Bank, par des rescapés de l'Holocauste et des ayants-

droit des victimes. Les victimes réclament aux banques 18 milliards de dollars et leur reprochent leur rôle pendant la deuxième guerre mondiale. Interrogée, la Deutsche Bank renvoie à des déclarations de M. Breuer, faites lors d'une conférence de presse le 30 novembre 1998, qui affirmait ne plus avoir aucun compte juif en sa possession, sachant que, comme toutes les banques allemandes, « les comptes et dépôts des clients juifs [avaient dû] être transférés aux autorités du III Reich pendant cette période ». Les comptes restants, qui n'avaient pas été réclamés après 1975, ont été transférés à des organismes publics, précise la banque, qui souligne qu'il ne restait alors « que 300 comptes oubliés ou tombés en déshérence ». Le gouvernement allemand rappelle que, depuis 1946, quelque 60 milliards de dollars ont été versés au titre de réparations,

dans le cadre de programmes de restitutions, notamment à l'Etat d'Israël.

Les banques allemandes préféreraient un accord à l'amiable à de longs démêlés judiciaires. Michael Hausfeld, un avocat américain qui a joué un rôle important dans l'accord avec les banques suisses, se montrait, en décembre 1998, relativement optimiste sur la conclusion d'un compromis avec la Deutsche Bank dans un délai de six mois. Les autorités américaines pourraient accélérer le processus et le règlement de ce dossier délicat, qui concerne d'autres banques européennes. M. Hevesi avait notamment réussi à retarder la fusion entre les banques suisses UBS et Société de banque suisse (SBS), en les menaçant de boycott aux Etats-Unis.

Pascale Santi

D'autres dossiers

en cours

● **Les banques suisses**: un accord a été bouclé dans la nuit du 21 au 22 janvier, pour le versement de 1,25 milliard de dollars (1 milliard d'euros) d'indemnités aux familles des victimes de l'Holocauste spoliées pendant la deuxième guerre mondiale. Cet accord met un terme à trois ans de tractations. Ce montant sera versé à l'Organisation mondiale juive pour les restitutions (WJRO), en quatre fois sur trois ans. Cet accord officialise devant un juge fédéral celui, conclu le 12 août 1998, entre la communauté juive et l'UBS et le Crédit suisse. Les deux principales banques commerciales suisses avaient accepté ce montant moyennant l'abandon des poursuites engagées aux Etats-Unis. « Tous les survivants auront des droits égaux, où qu'ils résident et qu'ils soient

représentés ou pas par un avocat », a expliqué Elan Steinberg, directeur exécutif du Congrès juif mondial, soulignant que cela permettait d'évincer les avocats qui demanderaient des honoraires.

● **Les banques françaises** sont mises en cause devant la justice américaine. Des banques britanniques et américaines sont elles aussi visées, de même que les banques allemandes Deutsche Bank et Dresdner Bank et la banque autrichienne Creditanstalt.

● **Plusieurs assureurs européens** (dont Axa, Allianz et Generali) sont mis en accusation par la justice américaine.

● **Le dossier des œuvres d'art**, l'un des plus complexes, et la question de l'or nazi ne sont toujours pas réglés. Sans parler du travail forcé, qui a concerné 9 millions de personnes contraintes de travailler dans des entreprises allemandes.

L'Allemagne évoque un compromis sur le retraitement des déchets

LE GOUVERNEMENT ALLEMAND a évoqué, vendredi 22 janvier, la possibilité d'un compromis sur sa décision d'arrêter le retraitement des déchets nucléaires dès l'an 2000. Cette décision est une « position de départ », a assuré le ministre à la chancellerie Bodo Hombach, promettant que les modalités allaient en être discutées avec l'industrie et « en particulier avec les partenaires français et britanniques » que sont la Cogema et BNFL. Lors d'un entretien à la chaîne de télévision publique ARD, le chancelier allemand Gerhard Schröder a de nouveau estimé qu'il n'y aurait pas lieu de verser des indemnités. Une solution sera trouvée « entre partenaires ». Dans le « Figaro » 23-24 janvier, Otto Majewski, président de la compagnie bavaroise Bayernwerk, affirme que l'arrêt du retraitement devrait conduire à interrompre l'exploitation des centrales, et pense que l'Etat allemand sera contraint d'indemniser la Cogema et BNFL.

La veille, Lionel Jospin avait affirmé la nécessité de « dédommagements appropriés » si les contrats sont remis en cause. Le manque à gagner pour la Cogema est estimé à 4,5 milliards d'euros sur dix ans. Simultanément, le ministre du commerce et de l'industrie britannique, Stephen Byers, avait jugé « injuste » que BNFL souffre de la décision allemande. Son contrat représente 1,2 milliard de livres (0,84 milliard d'euros) sur quinze ans depuis 1994.

DÉPÊCHES

● **PATHÉ**: la reconstitution du capital du groupe Pathé s'est traduite par d'importants échanges d'actions (2 %) dans la journée de vendredi 22 janvier. Le même jour, Canal Plus a confirmé avoir acquis au cours de l'automne 1998 moins de 2 % du groupe de Jérôme Seydoux, dans lequel TF 1 a effectué une entrée surprise, à hauteur de 8,98 %. Les observateurs s'interrogent sur la réaction de Vivendi, auquel appartient Canal Plus.

● **YPF-REPSOL**: le président argentin Carlos Menem a justifié, vendredi 22 janvier, la vente par l'Etat des 14,99 % des actions d'YPF qu'il possédait encore au groupe pétrolier espagnol Repsol. Selon le journal espagnol *Expansion*, Repsol va proposer à ses actionnaires une augmentation de capital de 1 600 milliards de pesetas (9,65 milliards d'euros) afin de fusionner avec le groupe argentin YPF.

● **GE CAPITAL**: le groupe américain de services financiers a annoncé, samedi 23 janvier, être parvenu à un accord définitif sur le rachat des activités de crédit-bail automobile de Japan Leasing, pour 800 milliards de yens (6,1 milliards d'euros).

● **ASSURANCES**: le groupe britannique Royal and Sun Alliance a indiqué, vendredi 22 janvier, qu'il était en discussions avec Guardian Royal Exchange (GRE) sur une possible offre amicale de rachat, en actions et en numéraire. « Mais il n'y a aucune certitude qu'un accord soit atteint », ajoute le communiqué. GRE avait indiqué fin novembre 1998 qu'il discutait avec plusieurs repreneurs potentiels, dont le français Axa ou l'américain AIG.

● **SAUNIER-DUVAL**: le conflit qui paralysait depuis une semaine les activités de l'usine Saunier-Duval (600 salariés) de Nantes s'est achevé, vendredi 22 janvier, avec le déblocage des accès par les grévistes CGT et FO et la réouverture de négociations sur l'aménagement et la réduction du temps de travail.

PARIS
NEW YORK
BRUXELLES
SHANGHAI

THIEFFRY & ASSOCIES

AVOCATS
www.thieffry.com

Les produits financiers du Trésor public privilégient discrétion et sécurité

Peu connus des épargnants, les placements proposés dans les perceptions soutiennent pourtant souvent la comparaison avec ceux des réseaux bancaires. Mais confier son argent aux agents du fics inquiète

POUSSER la porte de sa perception pour ouvrir un compte courant ou souscrire un fonds actions a, de prime abord, tout du gag. Pourtant, quiconque le souhaite peut, du jour au lendemain, détenir un carnet de chèques aux couleurs du Trésor public et décider de placer ses économies dans l'un des multiples supports d'épargne que cette « banque du troisième type » propose aux particuliers. « Cette activité financière est une survivance de l'époque où les fermiers généraux, moyennant intérêts, avançaient le produit de l'impôt à la Trésorerie », rappelle l'un des responsables chargés du secteur de l'épargne des particuliers à la direction de la Comptabilité publique. Mais la plupart des gens ignorent cette facette du fisc.

Et, lorsqu'ils la connaissent, elle ne manque pas de les inquiéter, car, à leurs yeux, perception rime souvent avec inquisition. « A tort, souligne-t-on au Trésor public. Les parois qui séparent la gestion de

l'épargne et le contrôle fiscal sont bien sûr totalement étanches. »

Mais l'argument officiel ne suffit pas toujours à convaincre. Résultat, malgré ses 4 000 trésoreries, qui sont autant de points de distribution de ses produits financiers, le Trésor public compte un peu moins de 845 000 comptes à vue de particuliers (la plupart de ces clients sont des fonctionnaires ou encore des ruraux ne disposant pas d'agence bancaire près de chez eux) et représente en termes de dépôts bancaires à peine 1,5 % du marché.

Il faut bien reconnaître que les perceptions ne font aucun effort particulier pour se montrer sous ce jour plus flatteur d'intermédiaires et de conseillers financiers. « Nous avions communiqué à un moment sur cette activité, au début des années 90, rappelle-t-on à la sous-direction « dette publique et opérations de trésorerie » (secteur chargé de l'épargne des particuliers à la direction de la Comptabilité

publique). Mais, depuis 1993, nous privilégions la discrétion. La collecte d'épargne arrive en dernière position dans les missions du Trésor public qui sont avant tout le recouvrement de l'impôt, le contrôle des dépenses et de la bonne tenue des comptes publics. »

DIVERSITÉ ET PERFORMANCES

Les placements du Trésor gagnaient pourtant à être mieux connus du grand public, tant du point de vue de leur fiabilité et de leur coût que de leur diversité et de leurs performances.

En règle générale, les services financiers du Trésor public sont assortis de conditions tarifaires extrêmement concurrentielles (un certain nombre d'opérations de fonctionnement du compte sont même totalement gratuites : service de consultation par Minitel ou téléphone, ordre de virement occasionnel, dossier de succession, souscriptions d'actions de sicav et de parts de FCP proposées par le

Trésor, virements de titres, etc.). Par ailleurs, l'activité financière du Trésor bénéficie par sa nature même d'un niveau de garantie supérieure à la moyenne, qu'il s'agisse de produits proposés, dont la gestion obéit avant tout à des critères de sécurité, que de la qualité du conseil émis par les agents de la Trésorerie. « Les chefs de poste des trésoreries générales qui s'investissent dans cette activité sont des personnes souvent diplômées, dotées de solides connaissances juridiques et fiscales », précise-t-on à la direction de la Comptabilité publique. Ils se sentent d'autant plus impliqués que la loi monétaire du 25 juin 1928 engage la responsabilité personnelle des trésoriers publics généraux en cas de sinistre. « En matière d'épargne, c'est un peu la même chose. Le trésorier-payeur général est personnellement impliqué dans la bonne tenue de ses comptes et de ceux des agences qu'il coiffe au niveau départemental. »

Certes, le Trésor public ne pré-

tend pas faire de la gestion de patrimoine haut de gamme avec conseil d'optimisation fiscale à la clef (on se doute que ce n'est pas vraiment son but...). Mais, depuis quelques mois, les clients des trésoreries ont accès, s'ils le souhaitent, à des diagnostics patrimoniaux personnalisés, mis au point en partenariat avec la CNP (Caisse nationale de prévoyance).

Côté gestion courante d'épargne, le Trésor public n'a en fait rien à envier à une agence bancaire classique. Exception faite des crédits, qu'elles ne pratiquent pas, les trésoreries sont en effet en mesure de déployer toute la palette classique des produits de placements à court, moyen et long terme. Outre les inevitables bons du Trésor et OAT (obligations assimilables du Trésor), elles proposent notamment des Codevi, des livrets Jeunes, de l'épargne-logement (la phase crédit est assurée par le Crédit foncier), des PEA (plans d'épargne en actions), des Pep (plans d'épargne

populaire), une SCPI (Comptabilité), et bien entendu – en collaboration avec la CNP – de l'assurance-vie (dont un multisupport DSK). A cela s'ajoute une gamme complète d'OPCVM, qui, gérés par la Caisse des dépôts et consignations, tiennent souvent leur place dans les classements, qu'il s'agisse par exemple d'Horizon (sicav actions diversifiées : +20,20 % sur un an au 30 novembre 1998), de Trésor Avenir (fonds obligataire diversifié : +43,18 % sur cinq ans au 30 novembre 1998) ou encore de Trésor Plus (obligataire français : +23,50 % sur deux ans au 30 novembre 1998). Le Trésor public a par ailleurs lancé au printemps 98 ses premiers fonds profilés à trois niveaux de risques (Trésor Préférence modération, équilibre, dynamisme), allant même, à cette occasion, jusqu'à organiser une campagne de publicité auprès de ses clients...

Laurence Delain

Le retour en grâce de la pierre papier avec la reprise de l'immobilier

APRÈS des années de crise, les indicateurs de l'immobilier sont orientés au vert, avec des prix attractifs, des taux d'intérêt très bas et des investisseurs étrangers à nouveau présents. Pour profiter de cette embellie sans les soucis de gestion de l'immobilier physique, il redevient opportun de s'intéresser à la pierre-papier à travers trois produits : d'une part, les SCPI, sociétés civiles de placements immobiliers, non cotées, d'autre part, les sicav immobilières et les sociétés foncières, cotées.

Selon les professionnels du secteur, les SCPI sont sorties assainies de la récession : les prix des parts surévaluées ont considérablement chuté et les transactions, en augmentation régulière, témoignent d'un dynamisme retrouvé. « Les acheteurs sont de nouveau plus nombreux que les vendeurs », affirme Guy Marty, président de l'Institut d'épargne immobilière et foncière (IEIF). Les analystes financiers se montrent néanmoins plus nuancés quant à ce type d'investissement,

comme Philippe Tannenbaum, analyste à la CPR : « Investir dans une SCPI, c'est comme acheter une part de copropriété, sans intermédiation ni problème de gestion. En revanche, le manque de liquidité rend ce placement risqué. »

En dépit d'améliorations certaines, le marché secondaire des SCPI, qui a commencé à se développer il y a environ trois ans, n'est toujours pas structuré. Pour Jacques Fourcaill, président de l'Aspim, l'association professionnelle des SCPI, ce problème doit toutefois être relativisé. « Dans 70 % des cas, il n'y a pas de manque d'acheteurs mais de réalisme : on ne peut espérer vendre aujourd'hui une part au niveau de prix de 1992 », souligne-t-il. Investir dans les SCPI offre actuellement des perspectives de rendement intéressantes (environ 6 % l'an, soit plus qu'une obligation d'Etat), à condition d'être certain de pouvoir immobiliser ces fonds sur une longue période, au moins une dizaine d'années.

Nettement plus liquide, la pierre cotée en Bourse recueille beaucoup plus la faveur des spécialistes. Porté par la reprise de l'immobilier et peu sensible aux perturbations de l'environnement international, ce type de placement, dont la capitalisation s'élève à 5 milliards de francs, soit 2 % de la Bourse de Paris, a fait office de valeur refuge pendant les récentes crises boursières, asiatique et russe. L'immobilier coté bénéficie également de la baisse des droits d'enregistrement à 4,8 %, contre près de 20 %, même si cette bonne

nouvelle doit être nuancée, les grosses sociétés ayant déjà placé leurs parts d'immeuble dans des sociétés civiles afin d'éviter de payer de forts droits d'enregistrement.

Les sociétés foncières qui sont à la tête d'un parc de bureaux ou de centres commerciaux tirent le mieux leur épingle du jeu, l'immobilier d'habitation étant reparti avec plus de retard. Selon Guy Marty, « ces valeurs sont aujourd'hui très bien orientées ». Mais, comme toute action, elles demandent à être sélectionnées de façon rigoureuse. Pour

Philippe Tannenbaum, le choix d'une valeur doit obéir à deux critères : la qualité de l'investissement et les objectifs de son allocation d'actifs. « On peut jouer une stratégie plutôt défensive, en choisissant une société principalement positionnée sur les centres commerciaux ou sur l'habitation, ou adopter un positionnement plus offensif, avec les bureaux ou les locaux d'activité plus spéculatifs car liés aux cycles économiques ».

Euro oblige, les choix d'investissement d'une action immobilière ne doivent pas se limiter à la France. « Il existe de très belles foncières de locaux d'activité en Allemagne, en Suède, tout en reconnaissant que les sociétés foncières françaises de centres commerciaux sont sans doute les plus belles d'Europe », déclare Philippe Tannenbaum. Une opinion que partage Daniel Tondou, directeur du cabinet d'analyses financières Acofi. « C'est à Paris qu'il faut investir, et en tout cas pas à Londres, où les anticipations prévoient un retourne-

ment de cycle. Aux Pays-Bas, Rodamco, cotée également à la Bourse de Paris, est une valeur intéressante, de même que Wereldave. En revanche, l'Allemagne me semble moins intéressante, car les sociétés y sont insuffisamment liquides. »

Pour ceux qui ne souhaitent pas gérer eux-mêmes un portefeuille d'actions immobilières, les sicav spécialisées sur ce secteur sont une solution pour profiter de la renaissance de la pierre cotée en Bourse. Les sicav immobilières, qui ont gagné près de 30 % en moyenne en 1998, constituent la solution la plus liquide pour investir dans l'immobilier. « Elles permettent aux particuliers de bénéficier de l'arbitrage d'experts », indique Guy Marty. Daniel Tondou conseille cependant de prendre garde au portefeuille de ces produits financiers : « Certaines sicav immobilières sont très diversifiées et comprennent beaucoup de valeurs du CAC 40. »

Véronique Dupont

Un nouvel indice pour la zone euro

Pour répondre au besoin accru d'informations en matière de valeurs immobilières européennes, l'IEIF va lancer, à la mi-février, un indice foncier pour la zone euro. « Les sicav souffrent actuellement de l'étriquette du marché des sociétés foncières, qui limite les possibilités d'arbitrage à cause des plafonds d'investissement. L'union monétaire entraîne l'élargissement du marché à un choix de cent quatre-vingt-dix sociétés immobilières cotées au sein de la zone euro et apporte une solution extraordinaire aux sicav immobilières en supprimant le risque de change », explique Guy Marty.

Les salariés plébiscitent l'épargne d'entreprise

L'ANNÉE 1998 semble avoir été particulièrement propice à l'épargne salariale. En témoigne la santé éclatante des FCPE (fonds communs de placement d'entreprises) où sont investies les sommes collectées par les plans d'épargne entreprise (PEE). Avec plus de 238 milliards de francs (36,3 milliards d'euros) gérés au 30 juin 1998, l'encours des FCPE a progressé de 28 % en six mois et de plus de 30 % par rapport à juin 1997. « Evidemment cette évolution tient en partie à l'orientation des marchés financiers sur cette période », note Daniel Gé, directeur du marché de l'épargne salariale à la SGAM (Société générale Asset management).

Mais pas uniquement. Les salariés sont chaque jour plus nombreux à découvrir les avantages des PEE et à vouloir intégrer cet instrument d'épargne dans leur stratégie patrimoniale.

Institués sous l'ère gaulliste et revisités depuis par l'ordonnance d'octobre 1986, les PEE ne manquent en effet pas d'atouts. Ouverts dans le cadre d'un accord collectif et accessibles à toute entreprise d'au moins deux salariés, ils constituent de véritables enveloppes fiscales tant pour le salarié que pour son employeur. Le premier bénéficie d'un plan d'épargne qu'alimentent non seulement ses propres versements (d'un montant minimal de 1 000 francs, ils ne peuvent excéder le quart de son salaire annuel brut), mais également les primes d'intéressement et de participation, auxquelles s'ajoute, le cas échéant, l'abondement de l'entreprise (jusqu'à trois fois les versements des salariés dans la limite de 15 000 francs par an ou 22 500 francs si le PEE est investi, même partiellement, en titres de l'entreprise).

Au bout de cinq ans, il peut récupérer son épargne – qui, entretemps, aura fructifié dans un FCPE – en toute franchise d'impôts. Seules la CSG et la CRDS sont prélevées à l'entrée sur la part de capital versée par l'entreprise, et à la sortie sur les revenus générés. L'employeur, de son côté, est exonéré de charges sociales sur l'abondement, la participation, l'intéressement, et peut déduire ces sommes de son impôt.

On comprend, dans ces conditions, l'engouement que suscitent les PEE. « C'est un outil d'épargne d'autant plus attrayant qu'il peut être géré de façon très dynamique », s'enthousiasme un professionnel. Stimulée par la demande de plus en plus pressante des entreprises, la gestion des FCPE (environ 3 500 au total) s'est affinée et diversifiée. Mieux, elle s'est clarifiée avec l'instruction de la COB (Commission des opérations de Bourse) de février 1998 qui oblige les gestionnaires à fournir des notices d'informations à la fois synthétiques et précises sur les fonds qu'ils proposent (caractéristiques techniques, orientation du portefeuille, frais, etc.).

Aujourd'hui, les quelques sociétés phares du secteur (elles sont cinq à se partager les deux tiers du marché des FCPE) rivalisent d'initiatives pour proposer des formules de gestion modulables selon les objectifs de l'épargnant salarié.

Qu'ils soient dédiés (donc réservés à une seule entreprise) ou multi-entreprises (ils permettent d'accueillir l'épargne-entreprise de PME et de PMI qui ne disposent pas d'encours suffisants pour créer leur propre fonds dédié), les FCPE s'enrichissent de nouvelles gammes. Certaines sont plus spécifiquement destinées à la préparation de la retraite (l'allo-

cation d'actifs du fonds, révisée tous les cinq ans, devient d'autant plus sécuritaire que le souscripteur approche de la retraite). D'autres, au contraire, jouent la carte de la rentabilité et du risque, n'excluant pas les arbitrages directs du souscripteur. Tel est le cas, par exemple, de la dernière gamme de fonds patrimoniaux d'Interépargne.

Leader du secteur de l'épargne d'entreprise avec plus de 20 % de parts de marché, cette filiale des Banques populaires s'est récemment associée au gestionnaire international JP Morgan et vient de lancer huit fonds investis en classes d'actifs « purs » (moné-

taires, obligations de l'Euroland, actions européennes, actions asiatiques, actions américaines, etc.). « Au lieu de passer par un fonds "patchwork", l'investisseur peut, à travers un FCPE, avoir accès au seul marché des actions américaines ou asiatiques », précise Patrick Alaguero, chargé d'affaires « grands comptes » à Interépargne. L'initiative risque de faire rapidement des émules (plusieurs sociétés proposent déjà des fonds profilés avec indice de référence : MSCI, Euro Stoxx, etc.) et confirme le virage pris par les FCPE.

Laurence Delain

Daimler, valeur préférée des actionnaires européens

LA MISE en place de l'euro facilitera peut-être le rapprochement des comportements des actionnaires européens. Pour le moment, ceux-ci varient en fonction de la nationalité de l'épargnant. Tel est l'enseignement du sondage réalisé par Ipsos Opinion, du 18 novembre au 1^{er} décembre 1998, pour le compte de W et Cie, une agence de communication qui vient de publier les résultats du premier Observatoire de l'euro-actionnaire, auprès de 728 actionnaires français, allemands et anglais.

Comme on pouvait s'en douter, le premier critère de choix d'une action est la performance financière de l'entreprise, mais les motivations en matière d'achat d'actions varient en fonction des pays. Si les actionnaires britanniques placent ce critère très nettement en première position (51 %), il est moins important chez les Français (31 %). Quant aux possesseurs de portefeuilles de titres allemands, ils s'attachent principalement à la qualité des produits et des services de l'entreprise.

Si les actionnaires français et allemands considèrent, à hauteur res-

pectivement de 74 % et 70 %, que la création de l'euro est une bonne chose, bien peu sont prêts à quitter leurs marchés nationaux pour investir. Une majorité (51 %) de l'ensemble des actionnaires des trois pays ont plutôt moins envie d'investir qu'il y a six mois dans les actions situées dans la zone euro. Cette frilosité reflète le fait que « l'actionnaire européen, même europhile, n'est pas encore totalement rassuré et reste prudent par rapport à la conjoncture économique pour développer son portefeuille d'actions », note W et Cie.

Pour le moment, parmi les 10 entreprises qui informent le mieux leurs actionnaires, le sondage révèle que Français, Anglais et Allemands ne citent que leurs entreprises nationales. Toutefois, avec 25 % des citations, DaimlerBenz, désormais devenue DaimlerChrysler, se détache du lot et arrive en tête des entreprises européennes qui informent le mieux leurs actionnaires. Vient ensuite France Télécom, avec 15 % des réponses.

J. Mo.

DÉPÊCHES

■ **SOCAP** : les rendements nets des contrats de la compagnie d'assurance-vie du groupe CIC s'établissent entre 5 % et 5,70 %. Le contrat Livret d'Epargne Retraite 1, le principal contrat de la compagnie qui n'est actuellement plus commercialisé, a offert un rendement net de seulement 5 %. L'autre gros contrat, Hérédial Plus, toujours distribué, fait un mieux avec une performance de 5,20 %. « Ces rendements sont le résultat d'une gestion financière qui a privilégié la sécurité depuis de nombreuses années », précise Socapi.

■ **GAIPARE** : le livret Gaipare de l'association du même nom a offert un rendement de 6,44 % en 1998. Il s'agit, pour le moment, de la plus belle performance réalisée en 1998 par un contrat d'assurance-vie.

■ **ZURICH VIE** : les principaux contrats d'assurance-vie de la compagnie ont offert un rendement net compris entre 5,83 % pour les bons de capitalisation et 6,09 % pour Zurich Revenus, un contrat à versement unique.

REVENUS TRIMESTRIELS

Sicav obligations et autres titres de créances libellés en euros

DISTRIBUTION 1999 : le Conseil d'administration de la Sicav REVENUS TRIMESTRIELS a fixé à 33,59976 euros, soit une contre valeur de 220,40 francs français, par action le montant net versé pour l'année 1999.

Conformément à l'orientation de la Sicav, la mise en paiement s'effectuera sous forme de quatre acomptes identiques de 8,39994 euros, soit une contre valeur de 55,10 francs français, nets par action au cours des mois de février, mai, août et novembre 1999.

PERFORMANCE : coupons nets réinvestis sur 5 ans au 31/12/98 : + 31,64 %.

Valeur de l'action au 04/01/1999 : **814,88 euros**, soit une contre valeur de **5345,26 francs français**.

Sicav Info Poste :
08 36 68 50 10
2,23 F/mn

Gestion : SOGEPSTE S.A. Filiale de La Poste et de la Caisse des dépôts et consignations

LA POSTE

Paris au gré des fluctuations du real brésilien

REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

22-01-99	en euros	Diff.
Coflexip	56	-9,53
Elf Aquitaine	95,10	-0,93
Esso	68,75	-7,96
Geophysique	53	+4,02
Total	89,15	-1,27

PRODUITS DE BASE

22-01-99	en euros	Diff.
Air Liquide	147,60	+0,54
CFE (Ferrailles)	29,19	-10,18
Eramet	23,49	-4,35
Gascogne	70,20	-0,98
Metalurop	4,07	-2,63
Pechiney Act Ord A	28,70	-2,34
Rhodia	10,52	-13,77
Rochette (La)	2,37	-1,25
Usinor	10,21	-2,29
Vallourec	29	-3,38
Grande Paroisse	25	+0,60
Oxyg.Ext-Orient	358	+2,28

CONSTRUCTION

22-01-99	en euros	Diff.
Bouygues	211	-0,47
Bouygues Offs.	21,80	-1,35
Ciments Français	42,20	-17,25
Colas	167,60	-4,55
Eiffage	63	-6,25
Groupe GTM	87,95	-2,35
Imetal	94,80	-4,38
Lafarge	73,40	-3,29
Lapeyre	54,50	-11,38
Saint-Gobain	110,80	-6,10
SGE	41,10	-6,59
Vicat	76,40	+1,86

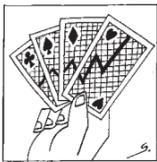
BIENS D'ÉQUIPEMENT

22-01-99	en euros	Diff.
Alcatel	94,10	-9,51
Alstom	20	-9,82
Bull#	5,44	-2,85
Carbone Lorrain	34,01	-0,61
CS Signaux(CSEE)	56,60	+6,79
Dassault-Aviation	152	-13,63
De Dietrich	39,98	-11,93
Fives-Lille	57,90	-8,67
France Telecom	79,25	+6,37
Intertechnique	245	-1,44
Legrand	197,30	-7,71
Legris Indust.	48	+4,37
Sagem SA	558	+6,08
Schneider SA	45,50	-9
SFIM	45,01	-43,59
Sidel	74,50	+0,88
Thomson-CSF	31,85	-4,98
Zodiac ex.dt divid	179	-2,18
Algeco #	66	+4,76
CNIM CA#	34,20	-0,29
Cofidur #	12,35	-11,72
Entrelec CB #	34	-15,82
GFI Industries #	31,20	+2,29
Latecoere #	80	-7,67
Lectra Syst.(B) #	6	+3,09
Manitou #	122	-1,61
Mecatherm #	25	-7,37
Radiall #	60,50	+4,49

AUTOMOBILE

22-01-99	en euros	Diff.
Ecia	102	-5,38
Labinal	179	-0,88
Michelin	30,50	-4,68

À L'INSTAR des autres places financières occidentales, la Bourse de Paris a débuté la semaine sur une note très positive. Les investisseurs ont considéré la décision du gouvernement brésilien de laisser flotter le real, vendredi 15 janvier, comme l'épilogue de la crise financière dans cette région.



VALEURS

Ils sont donc imprudemment repartis à l'achat sur les grandes valeurs de la cote, encouragés par les études particulièrement favorables à la Bourse française, dont celle de la banque d'affaires américaine Goldman Sachs, qui a fait du marché français sa place préférée en Europe, avec un appétit particulier pour les valeurs Axa, Accor, Alstom, Cap Gemini, Lagardère, Sanofi et Société Générale. Il a fallu la chute brutale du real (qui a perdu 15 % de sa valeur durant la journée du 21 janvier) et les inquiétudes publiquement révélées par l'Argentine (dont le commerce extérieur dépend fortement du Brésil) pour rappeler les investisseurs à l'ordre. La crise en Amérique du Sud n'est pas résorbée, et le risque de contagion est plus important que jamais. Selon le financier George Soros, la prochaine crise devrait éclater aux Etats-Unis, au cœur même du système finan-

cier mondial : selon lui, les ménages américains dépensent plus qu'ils ne gagnent et cette situation n'est pas durable.

Dans un contexte aussi incertain, l'évolution de l'indice CAC 40 a été très volatile. Les séances de fortes hausses (+2,39 % lundi 18 janvier et +1,80 % mercredi 20) ont alterné avec une brusque dépression (-3,24 % vendredi 22 janvier). Sur l'ensemble de la semaine, l'indice vedette a terminé en légère baisse de 0,87 %, à 4 019,13 points.

Les seules fluctuations de l'action France Télécom deviennent prépondérantes pour l'évolution du marché. Du lundi 18 au jeudi 21 janvier, elle a progressé de 10,5 %. Elle représente désormais, à elle seule, 13 % de l'indice CAC 40. Un mouvement de prise de bénéfice comme celui du vendredi 22 janvier (elle a abandonné 3,76 %) peut donc entraîner le marché à la baisse.

La situation autour du capital du groupe de communication Pathé s'est brusquement compliquée, jeudi 21 janvier, avec l'arrivée inopinée de TF 1 à hauteur de 10 %. Le groupe dirigé par Jérôme Seydoux avait déjà subi l'attaque de Vincent Bolloré, qui a grignoté jusqu'à 20 % des titres. Une partie de bras de fer s'est engagée entre la famille Seydoux, M. Bolloré, TF 1 et, dans l'ombre, François Pinault (actionnaire de référence de Bouygues, la maison mère de

TF 1). Les investisseurs, à défaut de deviner l'issue du conflit, se frottent les mains. Le titre a bondi de 28 % en une semaine à 320 euros (2 099,06 francs).

L'autre vedette de la semaine a été la société de services informatiques Cap Gemini, qui a publié, mercredi 20 janvier, des résultats annuels nettement supérieurs aux attentes (en hausse de 62 %, à 187,5 millions d'euros, soit 1,23 milliard de francs). Agréablement surpris, les analystes ont relevé leurs prévisions de bénéfices pour l'année en cours. En une semaine, le titre a progressé de 3,8 %, entraînant, dans son sillage, le titre Atos (+6,8 %).

Les restructurations dans l'industrie aéronautique européenne ont également mobilisé les esprits. En France, la semaine a débuté par l'OPA de la Sagem sur la SFIM au prix de 36,36 euros, un niveau nettement inférieur au cours de Bourse (79,8 euros). Durant la semaine, le cours de la SFIM s'est progressivement ajusté au prix d'offre. Mais le bouleversement majeur a été celui du rachat de Marconi, la filiale défense du groupe britannique GEC, par son compatriote British Aerospace. Le titre Thomson CSF, candidat malheureux au rachat de Marconi, a subi une baisse de 4,9 % sur la semaine.

Enguérard Renault

Montupet SA	35	-6,29
Peugeot	138	+1,47
Plastic Omn.(Ly)	71,90	-10,12
Renault	42,85	+3,12
Sommer-Allibert	23,30	-2,91
Valeo	69	-4,03
Sylea	46,10	-4,45

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

22-01-99	en euros	Diff.
BIC	47,90	+0,75
Chargeurs	47	-6
Christian Dalloz	55	-8,33
Clarins	66,50	-0,89
Deveaux(Ly)#	96	-2,04
DMC (Dollfus Mi)	7,95	-2,18
Essilor Intl	366	-1,08
Hachette Fili.Med.	209	+4,50
L'Oréal	576	-8,42
Moulinex	10,42	-10,09
Rhone Poulenc A	43,56	-3,52
Sanofi	169,50	+2,72
S.E.B.	48,41	-16,53
Skis Rossignol	10,30	-13,44
Strafor Facom	61,50	-0,40
Synhelabo	217	+2,35
L.B.D. Dupont #
Arkopharma #	60,50	-0,81
Beneteau CB#	126,90	+0,31
Boiron (Ly)#	61	-5,92
CDA-Cie des Alpes	27,75	-7,12
Europ.Extinc.(Ly)	55,10	+1,58
EXEL Industries	59,50	+8,18

Gautier France	54,50	+4,80
Guerbet S.A	18,60	+0,54
Guy Degrenne #	41,40	-0,24
Hermes Intl	70,50	-8,44
Info Realite #	44,47	-3,32
Phyto-Lierac #	25	-3,51
Pochet
Reynolds	36,60	-3,55
Robertet #	117	-10
Smoby (Ly) #	52,80	-17,50
S.T. Dupont #	8	-10,31
Virbac	60	-13,41
Walter #	94,10	-8,28

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

22-01-99	en euros	Diff.
Bongrain	388	+3,43
Danone	212,50	-7,16
Eridania Beghin	135	-4,25
Fromageries Bel	643	-3,08
LVMH Moet Hen.	203,20	-2,77
Pernod-Ricard	53	-3,81
Remy Cointreau	15,24	-4,75
Royal Canin	50
SEITA	47	-12,96
Taittinger	594,50	-2,85
Brioche Pasq.(Ns)#	99,80	+1,73
L.D.C.	122	+1,58
louis Dreyfus Cit#	21,40	-4,84

DISTRIBUTION

22-01-99	en euros	Diff.
Bazar Hot. Ville	111,60	-2,36
Carrefour	563	-8,23
Casino Guichard	85,45	-2,78
Castorama Dub.(Li)	197,50	+2,33
Damart	64,10	+1,90
Galeries Lafayette	852	-4,26
GrandVif	21,20	+0,95
Groupe Andre S.A.	94,60	-1,45
Guilbert	112	+0,44
Guyenne Gascogne	380	+2,70
Pinault-Print.Red.	148	-12,68
Primagaz	75	-3,22
Promodes	615	-0,64
Rexel	66,10	-11,86
Comptoirs Mod.	530	-2,03
Monoprix	96,10	+4,79
Bricorama #	42,80	-4,88
But S.A.	44,50	-1,11
Etam Développement	27	+0,29
Hyparol (Ly)	107,90	+6,83
IMS(Int.MetalSer)#	7,90	+7,04
Manutan	52,80	-9,58
Rallye(Cathiard)Ly	62	+1,80
Rubis #	22,60	-1,22

AUTRES SERVICES

22-01-99	en euros	Diff.
Accor	172,50	-6,35
Altran Techno. #	228	-2,56
Atos CA	204	+6,80

BIS	80,70	+2,15
Canal +	243	+16,93
Cap Gemini	150,10	+3,87
Cegid (Ly)	161	+0,62
Club Mediterranee	80,65	+14,39
Dassault Systemes	35,90	+11,66
Euro Disney	1,13	-0,87
Europe 1	194	+1,51
Eurotunnel	1,04
Gaumont #	58	+6,61
Groupe Partouche #	64
Havas Advertising	142	-7,79
Infogrames Enter.	58	-0,76
Ingenico	22	-10,02
Norbort Dentes.#	26	-7,01
NRJ #	177	+1,31
Pathe	320	+28
Publicis #	122,20	-12,71
Rocheportaise Com.	109,40	+1,86
S.I.T.A	206,50	-2,13
Sodexho Alliance	173,30	+5,99
Sogeparc (Fin)	70	-1,40
Spir Communie. #	54,50
Suez Lyon.des Eaux	173,10	-3,77
Technip	80,20	+9,86
Vivendi	251	+2,65
Louvre #	62,80	-5,84
Assystem #	19,03	-4,85
CEGEDIM #	42,69	+11,17
Groupe J.C.Darmont	48,20	-15,43
Dauphin O.TA	68
Fininfo	154
Frankin 2#	56,45	-4,15
GEODIS #	59	-8,66

LES PERFORMANCES DES SICAV ACTIONS

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 15 janvier

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Val. liq. en euros
---------	---------------------	------	--------------	------	---------------	--------------------

ACTIONS FRANCE

Performance moyenne sur 1 an : 22,05 %, sur 5 ans : 68,53 %

Hausmann Index France	B WORMS	1	39,22	12	92,54	3816,56
Efindex France	CRED COOP	2	39,15	22	85,46	3064,31
Fima-Index Première	FIMAGEST	3	38,52	16	87,93	4558,94
Pasquier France	BIMP	4	38,38	1527,21
AGF Opti Index	AGF	5	38,23	2	103,95	378,83
Dresdner RCM Index 40	KLEIN BE	6	37,87	17	87,74	2225,45
Actigest (C)	BBL FRAN	7	37,82	56	71,47	127,84
Actigest (D)	BBL FRAN	8	37,82	55	71,48	121,80
Soprano Croissance	BACOT	9	37,63	59	69,93	260,74
Partner France	BFSC	10	37,37	9	92,88	311,42
Cardif Actions France	CARDIF	11	37,18	64	66,18	20,54
Indosuez France Plus	GROUP CA	12	36,88	18	86,83	176,87
Cardif Actions Opportunités	BQE FIN	13	36,65	29,82
Cardif Actions Dynamiques	BQE FIN	14	36,60	24,29
Indicia	GROUP CA	15	35,87	8	94,05	361,84
AXA-UAP Index France	UAP	16	35,27	20	86,09	345,53
General Inv. (ex. Athéna Inv.	ATHENA B	17	34,54	6	95,79	93,52
Placements France Indices	NSM	18	33,87	31	81,64	996,09
Elastic France	LA POSTE	19	33,70	15	89,35	37,43
Invesco Actions Françaises (D)	INVECO	20	33,61	10	92,72	46,99
Invesco Actions Françaises (C)	INVECO	21	33,59	11	92,67	47,87
France 40	CORTAL	22	33,43	52	72,06	57,42
Sogenfrance (C)	SG	23	32,63	39	77,06	399,95
Sogenfrance (D)	SG	24	32,63	40	77,05	399,95
AGF Epargne Actions	AGF	25	32,59	1	104,68	471,80
ABF France Indice	ABF	26	32,54	33	78,73	1824,50
Ficac 40	CDC	27	32,31	37	78,32	3149,44
Sud Valeurs	L.B.	28	32,23	30,84
State Street Actions Fra. (D)	STATE ST	29	31,48	53	71,59	336,17
State Street Actions Fra. (C)	STATE ST	30	31,47	54	71,59	352,51
UAP Actions France	UAP	31	31,04	19	86,15	179,05
ABF France Référence	ABF	32	30,99	313,23
General Performance	GENERALI	33	30,89	47	73,86	2643,97
Parfrance (C)	B PARIBA	34	30,60	23	84,13	225,73
CM France Actions (C)	CDT MUTU					

La crise monétaire au Brésil avive les craintes déflationnistes

Les opérateurs continuent à privilégier l'achat d'emprunts d'Etat, dont les rendements sont aux plus bas niveaux.

Devant la détérioration économique dans l'Euroland, la Banque centrale européenne pourrait rapidement baisser ses taux

La crise financière s'est aggravée, cette semaine, au Brésil, avec l'accélération de la chute du real. Ce dernier a baissé de 40 % depuis le changement de cap monétaire opéré à Brasilia. Les opérateurs estiment que la hausse

des taux d'intérêt décidée par la Banque du Brésil est une mauvaise réponse aux difficultés économiques du pays. Le projet de l'Argentine de remplacer sa monnaie nationale par le dollar des Etats-Unis a été interprété

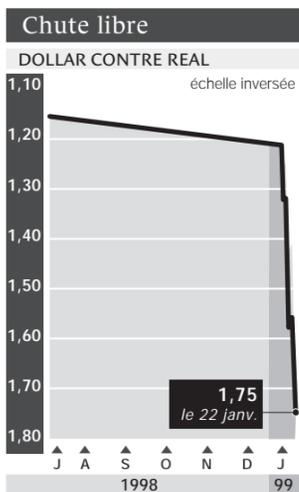
comme le signe que la crise est en train de se propager en Amérique du Sud. Il s'agit d'une mauvaise nouvelle supplémentaire pour les économies de l'Euroland, déjà victimes d'un net ralentissement. Le ministre allemand des

finances n'a pas exclu que le produit intérieur brut ait reculé au quatrième trimestre, outre-Rhin. Cette détérioration pourrait inciter la Banque centrale européenne (BCE) à baisser rapidement ses taux directeurs.

IL Y AVAIT eu quelque chose de très surprenant à voir les marchés financiers ignorer, et même se réjouir, du changement de cap monétaire survenu au Brésil. L'annonce, vendredi 15 janvier, du flottement du real avait été accueillie par une hausse générale des marchés boursiers (*Le Monde* des 17 et 18 janvier), comme s'il s'était agi là d'une excellente nouvelle pour l'économie mondiale. Pour expliquer cette réaction paradoxale, certains analystes avaient mis en avant le fait que cet événement était tellement prévisible qu'il était intégré, depuis longtemps, dans les cours.

Les secousses observées, sur les marchés financiers internationaux, à la fin de cette semaine, tendent à démontrer que les anticipations n'étaient que partielles et que les opérateurs ont davantage fait preuve, durant plusieurs jours, de légèreté que de clairvoyance.

Le recul du real s'est transformé, jeudi 21 janvier, en chute libre. La monnaie brésilienne est tombée jusqu'à 1,75 real pour 1 dollar, soit une baisse d'environ 40 % en une semaine. Au point que la banque centrale du Brésil, selon certaines rumeurs, aurait choisi d'intervenir, vendredi, pour tenter d'arrêter l'hémorragie. Cette action a permis à la devise brésilienne de se redresser légèrement, à 1,73 real pour 1 dollar. Mais ce rebond paraît très fragile, tant la situation au



Le real brésilien a perdu 40 % de sa valeur face au dollar, depuis que le gouvernement a décidé de le laisser flotter librement.

Brésil, et dans l'ensemble de l'Amérique latine, suscite désormais la défiance de la communauté financière internationale.

Les opérateurs jugent notamment que l'arme de la hausse des taux utilisée, lundi, par l'institut d'émission brésilien – le principal taux directeur a été porté de 36 % à 41 % – est une très mauvaise réponse aux difficultés économiques du pays. C'est l'avis du financier

américain George Soros. « C'était un mauvais conseil à donner au gouvernement brésilien d'augmenter les taux, après la dévaluation du real », a-t-il affirmé.

Le resserrement monétaire a pour effet de renchérir la charge de la dette publique interne du Brésil, aux trois quarts indexée sur les taux variables à court terme, et qui constitue un fardeau financier très lourd. Parallèlement, le plongeon du real a pour conséquence d'augmenter le coût de la dette extérieure brésilienne, libellée en devises étrangères (estimée à environ 275 milliards de dollars, soit 237 milliards d'euros). Dans ces conditions, les opérateurs voient mal comment les entreprises et l'Etat brésiliens pourront faire face à leurs échéances de remboursement.

Pedro Parente, secrétaire général au ministère des finances brésilien, a affirmé, jeudi, qu'il n'est pas dans l'intention du gouvernement de restructurer la dette. « Cette possibilité n'existe pas et n'est pas nécessaire. » Mais les marchés n'en semblent guère convaincus. Ils ne croient pas davantage, compte tenu des récents bouleversements monétaires, que l'adoption par le Congrès brésilien des mesures d'ajustement budgétaire demandées par le FMI suffise à restaurer l'équilibre des comptes.

Mais le plus inquiétant se trouve dans les signes de propagation du

choc brésilien au reste du continent sud-américain, qui fait craindre un scénario dominos. Le projet argentin de remplacer purement et simplement sa monnaie nationale, le peso, par le dollar des Etats-Unis peut être perçu à cet égard comme une preuve de la pa-

de dévaluation et de réduire les taux d'intérêt et la dette publique », ainsi que de créer 1,6 million d'emplois, a ajouté M. Pou. Mais quand on sait les obstacles qu'ont dû surmonter les pays européens pour lancer l'euro, la création d'une monnaie unique américaine n'est

Un dollar à 250 yens

Le président de la Banque centrale européenne (BCE), Wim Duisenberg, a estimé, vendredi 22 janvier, à Francfort, que l'euro était entré dans « sa phase normale » d'activité et qu'il était « en bonne voie de gagner la confiance dont nous avons besoin ».

Sur le marché des changes, l'euro s'est légèrement effrité cette semaine, face au billet vert, revenant de 1,17 à 1,16 dollar. La monnaie européenne est victime du ralentissement économique dans l'Euroland, alors que l'économie américaine, selon l'expression du président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, continue à afficher une santé « éblouissante ». La devise japonaise, pour sa part, est restée ferme, autour de 114 yens pour 1 dollar et de 132 yens pour 1 euro. Ce qui n'empêche pas Takeshi Fujimaki, responsable de la succursale de Tokyo de Morgan Guaranty Trust Company, d'annoncer que la devise nipponne tombera à « 250 yens pour 1 dollar ».

nique grandissante à Buenos Aires. Le président de la banque centrale argentine, Pedro Pou, a affirmé, jeudi soir, qu'il était en train de négocier avec Washington un « traité d'association monétaire bilatérale », qui « pourrait être instauré dans deux ou trois ans » et constituerait le premier pas pour une « dollarisation » de l'économie argentine. L'adoption du dollar permettrait à l'Argentine « d'éliminer tout risque

sans doute pas pour demain. En attendant, l'Argentine, qui réalise le tiers de ses échanges commerciaux avec le Brésil, doit faire face à l'effondrement du real.

L'aggravation de la crise financière en Amérique latine est une mauvaise nouvelle supplémentaire pour des économies européennes déjà en phase de net ralentissement. « Pendant l'automne de l'an dernier, l'économie a nettement perdu de son élan sous l'influence des effets de ralentissement liés aux différentes crises régionales dans le monde », a souligné la Bundesbank dans son rapport mensuel. Le ministre allemand des finances a, pour sa part, admis que le produit intérieur brut (PIB) risquait d'avoir reculé au quatrième trimestre outre-Rhin. Et la France ne devrait guère avoir fait beaucoup mieux au cours de cette période, au vu des mauvais chiffres de consommation du mois de décembre. Le premier ministre Lionel Jospin a affirmé, jeudi, que « l'hypothèse d'une récession n'était pas, en tout cas en France, à l'ordre du jour », même s'il était « légitime de s'interroger sur la vigueur de la croissance ». On est loin du discours résolument optimiste qui prévalait encore il y a quelques semaines.

Quoi qu'il en soit, l'environnement économique et monétaire actuel – ralentissement de la croissance dans l'Euroland et crise dans les pays émergents – est idéal pour les marchés obligataires européens : le rendement de l'emprunt d'Etat français à dix ans est tombé, vendredi, à 3,73 %, un nouveau record historique. Et une baisse du taux directeur de la Banque centrale européenne, aujourd'hui fixé à 3 %, ne semble plus qu'une question de semaines.

Christophe Vetter

Pierre-Antoine Delhommais

Dominique Gallois

Marché international des capitaux : regain de faveur pour les entreprises

LES RENDEMENTS sont si bas en Europe (vendredi 22 janvier, les obligations du gouvernement allemand ne rapportaient que 3,63 % et celles de la Confédération suisse 2,45 % pour des durées de dix ans) que les investisseurs reprennent goût à des placements rapportant nettement plus que les fonds d'Etat. Le choix est restreint. L'offre en provenance de pays en voie de développement s'est presque tarie. Restent les banques, qui, d'une façon générale, sont de gros émetteurs, et les sociétés industrielles et commerciales, qui ont pu emprunter en Europe depuis le début de l'année.

Pour la plupart, les opérations contractées par des entreprises ont été de taille et de durée moyennes (de l'ordre de 200 à 300 millions d'euros pour cinq ans) et, la notoriété des émetteurs aidant (DaimlerChrysler ou Gillette, par exemple), ces affaires ont été bien accueillies par le grand public. Mais pour ce qui est des transactions plus longues et plus grandes, destinées aux investisseurs institutionnels, il n'y en a guère eu qu'une : celle de près de 1 milliard d'euros et d'une durée de dix ans lancée au début du mois par Deutsche Telekom. C'est d'ailleurs une des grandes réussites de janvier. Les souscripteurs étaient au départ assurés d'un rendement supérieur de 0,60 point de pourcentage à celui des obligations du Trésor allemand. La demande a été si forte que l'écart s'est amenuisé à 0,51 point ces derniers jours.

Une telle performance explique que le pro-

chain candidat soit attendu avec impatience. Ce pourrait bien être une entreprise américaine, General Motors Acceptance Corporation (GMAC), qui projette en effet de lancer sa première transaction en euros non seulement en Europe, mais également aux Etats-Unis. Les obligations émises en Europe ne peuvent normalement pas être immédiatement acquises par des investisseurs américains. Il existe un obstacle administratif et fiscal qui peut, toutefois, être contourné si le débiteur se plie à des procédures spéciales d'enregistrement à New York.

Si ce projet se concrétise, il ne manquera pas de contribuer à une meilleure connaissance de l'euro outre-Atlantique. Celui-ci, en tant que monnaie de placement, n'intéresse guère les Américains, car les taux d'intérêt qui lui sont associés sont de loin inférieurs à ceux du dollar. En plus de son aspect « planétaire », le projet de General Motors retient l'attention parce que, dans la configuration actuelle du marché, les emprunteurs américains qui veulent, en fait, des ressources en dollars n'ont aucun avantage immédiat à faire le détour par le compartiment de l'euro. Cela risque même de leur revenir plus cher que s'ils se procuraient directement les fonds dans leur propre devise. Les contrats d'échange qui permettent de passer d'une monnaie à l'autre sont actuellement assez coûteux. Cette raison précise, d'ordre technique, incite les spécialistes à penser que notre marché commun des capitaux n'est pas encore sur le point de rivali-

ser avec celui de New York. La plupart des principaux emprunteurs américains resteront probablement chez eux aussi longtemps qu'ils risquent de déboursier davantage en euros. L'exemple de General Motors pourrait cependant être suivi prochainement par ceux qui, vivant plus loin, tablent sur l'économie que leur permettra à l'avenir le fait d'avoir pris rang avant les autres. La durée de l'emprunt de General Motors devrait être de sept ans. Deux banques sont chargées de le diriger conjointement : une européenne, Deutsche Bank, et une américaine, Merrill Lynch.

Une autre signature, européenne celle-là, figure au calendrier fin janvier : celle de DePfa Bank, qui entend aussi s'adresser simultanément aux investisseurs du monde entier, y compris ceux des Etats-Unis. Les titres, d'une durée de dix ans, seront des lettres de gage (*Pfandbriefe*), c'est-à-dire des titres privilégiés du point de vue de la protection de l'épargne que les débiteurs émettent pour financer des prêts qu'ils accordent à des Etats ou d'autres collectivités publiques de toute première qualité. Les émissions de *Pfandbriefe* se multiplient dans le compartiment de l'euro et sont de mieux en mieux accueillies par les investisseurs internationaux. Leurs débiteurs sont des banques allemandes. Un projet de loi sera prochainement soumis au Parlement de façon à permettre à des établissements français d'émettre des obligations comparables.

Christophe Vetter

Pierre-Antoine Delhommais

Dominique Gallois

L'Amérique latine et Alan Greenspan calment l'enthousiasme des boursiers

LES PLACES boursières, qui avaient terminé la semaine dernière sur une note positive, rassurées par la décision des autorités monétaires brésiliennes de laisser flotter le real, sont revenues à un peu plus de réalisme ces derniers jours. La rechute du real, dès jeudi, et les déclarations d'Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine (Fed), ont jeté un certain froid sur les marchés.

D'une semaine à l'autre, la Bourse américaine a cédé 2,35 %. Vendredi, l'indice Dow Jones a clôturé sur une baisse de 1,55 %, à 9 120,67 points. Même l'indice Nasdaq, où se traitent les valeurs de la technologie et de l'Internet, tant prisées par les investisseurs, a marqué le pas après avoir touché de nouveaux records. Ralph Acampora, le stratège de Prudential Securities, dont l'humeur est généralement haussière, mais dont les commentaires négatifs avaient précédé de peu la chute de

la fin juillet, a souligné qu'à court terme il s'attendait « à une plus grande volatilité [des cours] avec une tendance à la baisse, surtout si les valeurs de l'Internet commencent à reculer ». Selon l'analyse technique de Prudential Securities, l'indice Dow Jones pourrait reculer jusqu'à 8 670 points si le seuil de 9 087,72 points, le niveau le plus bas enregistré en cours de séance depuis le début de l'année, était franchi à la baisse.

Même si la majorité des résultats de sociétés publiés cette semaine ont été au minimum conformes aux prévisions des analystes, les boursiers ont fait preuve d'une certaine nervosité, les propos d'Alan Greenspan, mercredi, ayant largement contribué à perturber l'esprit des investisseurs. Tout en saluant l'« éblouissante santé » de l'économie américaine, le président de la Fed a jugé que « les récentes performances boursières pourraient avoir du mal à se

maintenir. Le niveau atteint par les actions semble envisager une hausse sensiblement plus forte des bénéfices, à ce que l'on a observé jusqu'à présent », soulignant le « caractère inhabituel du rebond des prix des actions ».

Faisant écho à ces propos, Alfred Broaddus, le président de la banque de réserve fédérale de Richmond, a enfoncé le clou, vendredi, en rapportant que certains économistes pensent qu'à son niveau actuel la Bourse américaine est surévaluée et porte un potentiel de correction significatif, ce qui minerait la confiance des ménages et pèserait sur la consommation.

Les opérateurs ont été aussi influencés négativement par le développement de la crise brésilienne, avec la nouvelle chute du real et la baisse de la Bourse de Sao Paulo. Ils redoutent une contagion sur d'autres pays d'Amérique latine, l'Argentine en tête, ce qui finirait par affecter la croissance améri-

caine. Les places européennes, très touchées par la débâcle monétaire au Brésil au milieu de la semaine dernière, ont fait preuve d'une certaine résistance, même si la tendance s'est sérieusement dégradée vendredi. Les Bourses espagnole et allemande, qui avaient fortement reculé la semaine dernière, sont même parvenues à progresser au cours des cinq dernières séances.

ANXIÉTÉ

A Francfort, l'indice Dax a gagné 0,69 % d'un vendredi à l'autre. Toutefois, l'ambiance s'est sérieusement dégradée en fin de semaine, la Bourse reculant de 3,01 % vendredi. Le Brésil mais aussi la situation en Russie ont rendu les marchés particulièrement anxieux, alors que, jeudi, la Bundesbank, dans son rapport mensuel, a constaté que, « pendant l'automne 1998, l'économie a nettement perdu de son élan sous l'influence des différentes crises ré-

gionales dans le monde ». L'indice Footsie de la Bourse de Londres a marqué un recul de 1,34 %, malgré l'euphorie du début de semaine, après l'annonce du rachat de la société américaine Airtouch par le premier opérateur de téléphonie mobile du Royaume-Uni, Vodafone.

La conjoncture économique n'est toujours pas très favorable outre-Manche. Jeudi, les chambres de commerce britanniques ont révélé, dans leur enquête trimestrielle, que les ventes du secteur des services étaient tombées à leur plus bas depuis six ans.

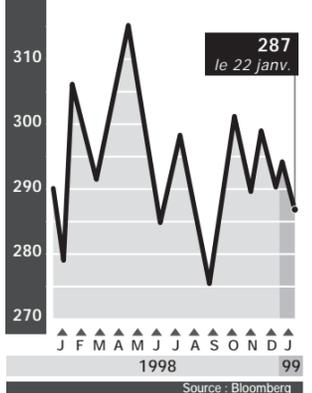
A Paris, l'indice CAC 40 s'est maintenu au-dessus des 4 000 points, mais la baisse s'est élevée à 0,88 % d'un vendredi à l'autre. La consommation des ménages en produits manufacturés a baissé durant trois mois consécutifs. Or, soulignent les experts, la croissance cette année reposera essentiellement sur la consomma-

MATIÈRES PREMIÈRES

Un marché terne

COURS DE L'ONCE D'OR

en dollars

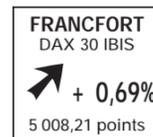
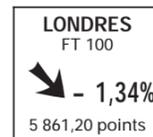
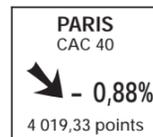
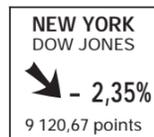
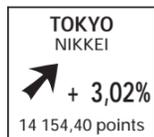


L'OR a perdu 25 cents, à 287 dollars l'once, vendredi 22 janvier à Londres. Hormis quelques ventes en provenance de Chine et du Japon, le marché a été très calme. Les investisseurs ont été déçus que le métal jaune ne puisse pas se maintenir au-dessus de 290 dollars. Les analystes n'envisagent pas de mouvements importants sur l'once au cours du premier semestre. Ils la voient fluctuer, pour la plupart, dans une fourchette oscillant entre 280 et 300 dollars. Pour la deuxième partie de l'année, si l'inflation repart dans le monde, l'once pourrait monter jusqu'à 320 dollars, estime une étude de Morgan Stanley Dean Witter.

En France, les rebondissements continuent autour de la seule exploitation aurifère du pays : les Mines d'or de Salsigne, dans l'Aude. Un projet de reprise par les salariés de l'entreprise et son président, le marchand d'or britannique Peter Hambro, a été déposé. Un dossier de demande de transfert des actions à Minouvel, une nouvelle société constituée pour l'occasion, a été transmis le 20 janvier au secrétariat d'Etat à l'Industrie.

Depuis 1992, une partie du site comprenant 184 salariés est gérée par la société MOS (Mines d'or de Salsigne), qui exploite la mine souterraine et la mine à ciel ouvert, et produit 70 000 à 80 000 tonnes d'once d'or par an. L'exploitation étant déficitaire, et l'entreprise proche du dépôt de bilan, les deux actionnaires australiens, les groupes Sons of Gwalia et Eltin, cherchaient depuis la fin de l'année à se désengager (*Le Monde* du 16 janvier).

A la faiblesse des cours de l'or sur le marché international s'ajoute la crainte de devoir réhabiliter le site en cas d'arrêt de la mine, comme l'impose la loi. Dans un communiqué, le repreneur potentiel, Peter Hambro, fait preuve d'optimisme en affirmant que les difficultés de MOS sont « principalement conjoncturelles » et « qu'il suffirait d'une remontée de 20 % des cours » pour qu'elle retrouve un équilibre. Selon le quotidien de Perpignan, *L'Indépendant*, le plus difficile est de persuader le ministère de l'Industrie et la CGT des mineurs, qui, jusqu'à présent, n'étaient pas favorables à se lancer dans l'aventure.



tion des ménages, la balance commerciale devant se dégrader du fait des crises financières asiatique et brésilienne. Associés en finance, qui regroupe les estimations de dix-huit bureaux d'analyse financière, a révisé à la baisse, pour le sixième mois consécutif, ses prévisions de résultats pour les sociétés françaises en 1998 et 1999.

Une fois de plus, la Bourse de Tokyo s'est distinguée, en progressant de 3,02 % d'un vendredi à l'autre. L'indice Nikkei a passé la barre des 14 000 points mercredi pour la première fois en un mois. Les investisseurs ont été encouragés par une série de fusions et d'accords dans le secteur bancaire. Les valeurs financières ont terminé la semaine en forte hausse, les sociétés exportatrices étant également bien orientées grâce à la stabilité de la parité yen-dollar.

Joël Morio

TECHNOLOGIE Le forum annuel Imagina, qui s'est tenu à Monaco du 18 au 20 janvier, et à Paris du 20 au 22 janvier, a confirmé l'efficacité des images en trois

dimensions. ● LE PREMIER CHAMPIONNAT du monde de création de « Dancing Babies » y a été organisé par l'éditeur de logiciels Kinetix, à l'origine de ce petit personnage que

les internautes adorent mettre dans toutes les situations. ● LES 35 GRAPHISTES sélectionnés se sont affrontés pendant 24 heures pour créer 30 secondes d'animation. Les 6 meil-

leurs équipes ont été récompensées par du matériel informatique et des logiciels. ● PHÉNOMÈNE aux Etats-Unis, le Dancing Baby pourrait le devenir également en France. Après

son apparition dans une série américaine, Ally Mc Beal, le bébé danseur a engendré un déferlement de produits dérivés, des T-shirts au CD musical en passant par les poupées...

Le « Dancing Baby » est devenu la vedette virtuelle d'Imagina

Lors de la 18^e édition du Forum des nouvelles images, qui s'est tenu à Monaco du 18 au 20 janvier, un concours de créativité a rassemblé 19 équipes et leurs variations autour du thème d'un bébé danseur virtuel, devenu la coqueluche de la Toile

MONACO

de notre envoyé spécial

Le bébé déambule gauchement dans le salon quand une musique de valse se fait entendre. Progressivement, sa démarche maladroitement se transforme en pas de danse. Il prend de l'assurance tandis que le parquet devient patinoire sur laquelle il glisse avec virtuosité... Soudain, la musique s'arrête. Bébé dort paisiblement sur un fauteuil. A-t-il rêvé ?

La scène ne dure que 30 secondes. Réalisée par deux jeunes Espagnols de Pampelune, Cesar Cabanas et Denis Bainbridge, elle fait partie des réalisations primées lors du premier championnat du monde de Dancing Baby, qui s'est déroulé du 18 au 20 janvier à Monaco lors de la 18^e édition d'Imagina, le forum des nouvelles images organisé par l'Institut national de l'audiovisuel (INA).

Il s'agissait de mettre en images virtuelles en trois dimensions (3D) de petites réalisations autour du thème du Dancing Baby. Phénomène apparu spontanément il y a environ deux ans, les « bébés danseurs » ne cessent de se reproduire sur Internet depuis leur apparition. Déjà plus d'un millier de sites leur sont consacrés sur la Toile, où leurs concepteurs rivalisent d'imagination pour inventer de nouvelles mises en scènes. Vêtue d'un simple lange, la petite créature virtuelle, au teint parfois grisâtre, stimule l'esprit créatif de tous les animateurs 3D du monde, c'est-à-dire des fans de la programmation sur ordinateur de personnages dont le réalisme est tel qu'ils prennent figure humaine.

Le géniteur involontaire, mais comblé, de cette progéniture clonée à l'infini n'est autre qu'un édi-



Cinq images de « Hot temperature », une des séquences primées au concours de « Dancing baby » de Monaco.

teur américain de logiciels, Kinetix, qui les a introduits sur le CD-ROM de l'un de ses produits. Il ne s'agissait, pour lui, que de visualiser les possibilités techniques du programme. Les utilisateurs ont adoré ces nouveau-nés. Aux Etats-Unis, l'engouement a été décuplé par l'apparition du Dancing Baby dans un soap opera très populaire, *Ally McBeal*. Aussitôt, l'industrie s'est emparée du nouveau héros, et le chiffre d'affaires généré par les poupées, T-shirts et même un CD musical (intitulé *Oga Chaca* et vendu à 300 000 exemplaires) dépasserait déjà les 3 millions de dollars, soit 2,6 millions d'euros... Le site Internet de Kinetix a reçu jusqu'à 1,8 million de hits (unité de comptage des sites Web) par jour au plus fort de la frénésie.

Trois semaines seulement avant Imagina, l'éditeur de logiciel a décidé d'organiser la première compétition internationale entre les programmeurs de Dancing

Baby. Il s'est inspiré pour cela des « demo parties », qui, très développées en Europe, rassemblent parfois des centaines de programmeurs autour de folles joutes informatiques. Malgré ce très bref délai, et grâce au relais efficace d'Internet, pas moins de 153 candidatures ont été reçues, essentiellement en provenance d'Europe, mais également d'Israël ou même d'Iran.

DIX-NEUF SCÉNARIOS

Finalement, 19 scénarios (17 français, 1 italien et 1 espagnol), présentés par 35 candidats dont 3 jeunes femmes, ont été sélectionnés pour leur originalité et leur faisabilité en un temps limité. Ont été exclues les propositions trop scabreuses. Sur la Toile, le Dancing Baby est en effet mis à toutes les sauces, des plus violentes aux plus perverses...

A midi pile, mardi 19 janvier, le signal du départ est donné. Commence un marathon de

24 heures passées sans interruption devant l'écran de l'ordinateur, durant lesquelles les participants donnent libre cours à leur talent créatif et à leur maîtrise de l'outil informatique. Même si l'enjeu n'est pas négligeable (100 000 F, soit 15 250 €, de prix sous la forme d'un ordinateur et de logiciels professionnels de l'animation 3D), l'ambiance reste bon enfant, les plus chevronnés n'hésitant pas à donner un coup de main aux plus jeunes.

Pour Kinetix, l'opération renouvelle le succès rencontré lors d'Imagina 1998 avec la réalisation d'un défilé virtuel des robes du couturier Thierry Mugler (*Le Monde* du 7 mars 1998). Cette année, l'entreprise s'est associée au fabricant d'ordinateurs Silicon Graphics et à l'éditeur de logiciel Discreet, filiale - comme Kinetix - d'Autodesk, pour exploiter la célébrité naissante des Dancing Baby. L'opération a disposé d'un budget total d'environ

500 000 francs (76 200 €). Outre les prix, les organisateurs de l'épreuve ont financé le voyage, l'hébergement et les repas de tous les participants.

Les 19 équipes sélectionnées ont été réparties en quatre catégories : écoles, professionnels, indépendants et spécialistes de jeux vidéo. La veille du championnat, les équipes se sont familiarisées avec le matériel : la toute dernière station de travail de Silicon Graphics fonctionnant sous Windows NT et la batterie de logiciels mise à leur disposition. Pendant l'épreuve, les concurrents ont tenté d'aller aussi loin que possible dans la réalisation de leur scénario original. Il avait, bien entendu, apporté certains composants, comme la musique ou des éléments de décor. Mais toute l'animation 3D, le gros du travail, restait à faire et à parfaire. La plupart de ces sportifs de l'informatique n'ont pas levé le nez de l'écran pendant les 24 heures auto-

risées. Certains finirent même à la dernière minute.

Tard dans la nuit du mercredi 20 janvier, les 6 lauréats de Dancing Baby ont eu bien du mal à s'imposer pendant la cérémonie traditionnelle de remise des prix Pixel-INA. Débordée par la multiplication des récompenses, l'organisation d'Imagina a privé l'assistance des évolutions cocasses ou poétiques des bébés danseurs primés. Qu'à cela ne tienne, les lauréats rayonnaient malgré la fatigue d'une nuit blanche. Pour la plupart, cette récompense représente l'occasion de se faire connaître dans un milieu où, malgré la pénurie d'animateurs 3D chevronnés, il n'est pas facile de percer. Au-delà de la performance technique, les concurrents ont démontré de véritables qualités créatrices qui peuvent séduire les professionnels de l'animation, de la publicité ou du jeu vidéo.

Michel Alberganti

Trente secondes de vie artificielle et beaucoup d'espoirs

NUNO TEIXEIRA MAYA ne recule devant rien. Le scénario qu'il a conçu pour le Dancing Baby ne prétend rien moins que de raconter « le cycle de la vie » en 30 secondes et « en boucle », précise-t-il. Tout commence avec les spermatozoïdes ondulant vers l'ovule. Dans le ventre de sa mère, le bébé vit le passé, illustré par une musique tribale et un cadran solaire suivis d'un morceau classique et d'une horloge. Le présent le met face à un miroir, avant que le futur et son défillement de chiffres ne le propulse vers l'éblouissement de la lumière de la naissance.

Nuno est âgé de vingt ans. Il est portugais et, après environ trois ans d'études en multimédia et animation 3D dans son pays, il suit les cours du Centre national de la bande dessinée et de l'image (CNBDI) d'Angoulême. Un ami lui a parlé du concours. Il y a participé et c'est lui, en solitaire, qui a raflé le prix dans la catégorie des écoles devant quatre rivaux, dont trois équipes de deux personnes. Et pourtant, regrette-t-il, « j'ai eu la malchance de perdre sept heures à cause d'une panne de ma machine ».

Pour lui, cette participation est l'occasion « de rencontrer des gens qui travaillent dans ce domaine et de profiter de leur conseils ». De quoi renforcer son « énergie personnelle pour continuer à s'améliorer ». Dans sa ligne de mire, Nuno met moins une carrière dans l'industrie de l'animation que « l'art digital ».

Agés de vingt-sept et vingt-neuf ans, Frederic Vico et Daniel Tequert sont, en revanche, déjà entrés dans la vie professionnelle. Ils sont tous deux animateurs infographistes chez Cryo, éditeur français de jeux vidéo tels que *Scotland Yard*, *Mankind* ou *Saga*, mais se sont présentés à titre individuel. Leur réalisation, *Hot Temperature*, montre un bébé emporté dans la frénésie d'une ambiance et d'une musique disco qui le transforme en

Travolta en herbe avant qu'il ne soit assommé par l'un de ses jouets en bois. Grâce au dynamisme de ce personnage, l'équipe rafle deux prix : celui de la catégorie jeux vidéo et le Grand Prix du jury. Elle est récompensée par la très convoitée station de travail Silicon Graphics. « On s'est investis à fond », déclarent les deux lauréats. Même s'ils ont déjà du travail, ils espèrent que ce succès leur apportera de nouvelles possibilités dans leur carrière.

LARGES PERSPECTIVES

Cesar Cabanas et Denis Bainbridge, les deux Espagnols de la compétition lauréats de la catégorie des indépendants, se sont battus, eux aussi, jusqu'à la dernière minute pour parfaire leur bébé, que la musique transforme en danseur et en patineur sur glace. Il s'agit de l'un des scénarios les plus poétiques. Cela n'empêche pas ses créateurs de garder les pieds sur terre. « Le secteur de l'animation n'est pas très développé en Espagne », précisent-ils. Pour se faire connaître, ils attendent beaucoup des retombées de leur succès à Imagina et de la publicité que leur apportera leur présence sur le site Internet de Kinetix.

L'ensemble des lauréats démontrent, grâce à la richesse des variations réalisées à partir d'un thème unique, les possibilités créatrices offertes par l'animation 3D. La plupart sont jeunes et n'ont guère plus de trois années de pratique dans ce domaine. Une preuve que cette technologie ouvre de larges perspectives d'emploi dans des domaines qui, au-delà des jeux vidéo, touchent désormais la publicité, l'animation de sites Internet et même le cinéma. Et cela avec des équipes de taille très réduite par rapport aux grandes entreprises californiennes.

M. AL.

La carrière fulgurante d'une « vraie personnalité »

LOS ANGELES
correspondance

Difficile de rester insensible aux déhanchements de ce drôle de bébé virtuel qui bouge si bien ! Dès que ses talents ont été remarqués sur

PORTRAIT

Un cha-cha-cha qui prouve que « des personnages animés en trois dimensions peuvent avoir du charisme »

Internet, il a entamé une carrière fulgurante. Chez Kinetix, on est encore surpris par le succès planétaire du chérubin terrible. Les créatifs de cette société californienne d'animation en trois dimensions pensaient avoir mis au point un produit de démonstration « surdoué » destiné à vanter leur savoir-faire. Leur jeune premier en couches-culottes fait ses premiers pas en exécutant un cha-cha-cha.

Et Baby Cha-Cha est aussitôt expédié à des graphistes/animateurs, histoire, explique Jim Guerard, vice-président de Kinetix, de prouver que « des personnages animés en trois dimensions peuvent avoir une vraie personnalité et du cha-

risme ». Gagné : on retrouve aussitôt le bébé danseur sur la Toile, où il déchaîne l'imagination des dessinateurs.

Très vite, Hollywood découvre l'enfant prodige. David Kelley, mari de l'actrice Michelle Pfeiffer et producteur-concepteur de séries à succès (*Chicago Hope*, *Picket Fences...*), entrevoit le bébé sur Internet. Il l'intègre à l'un des épisodes de « Ally McBeal », une série très à la mode, dans une scène où l'héroïne prend conscience de son « horloge biologique » et a une hallucination : elle devient mère. Le bébé virtuel décroche donc le rôle du bébé imaginaire. Depuis, Dancing Baby a fait plusieurs apparitions aux côtés de la jeune avocate.

LE SOIR DES OSCARS

Après la télévision, l'enfant précoce s'attaque au marché publicitaire. Blockbuster, une chaîne de distribution de cassettes vidéo, pose le bébé sur un piédestal semblable à celui des Oscars, d'où il se trémousse sur l'air de *Give it to me Baby*. La diffusion a lieu le soir de la cérémonie de remise des Oscars, avec une popularité assurée auprès de millions de téléspectateurs. On retrouve alors le bébé invité sur les talk-shows !

Ses créateurs livrent quelques secrets sur l'agilité et la souplesse très spéciales de leur progéni-

ture. Les pas, déhanchements, mouvements de l'enfant sont en réalité ceux d'un adulte, qui aurait, de surcroît, pris de sérieux cours de danse. Imaginez John Travolta dans un corps de nourrisson ! Leur logiciel d'animation, Character Studio, a la possibilité d'intégrer des mouvements réels filmés en vidéo, comme ceux d'un athlète sautant une haie, par exemple, et de reproduire ces gestes avec une fluidité sans pareille.

Le Dancing Baby (une marque déposée) est à la portée de toutes les imaginations, sinon de toutes les bourses. L'ordinateur pour effets spéciaux de Kinetix, 3D Studio MAX, est en vente au prix de 350 000 dollars (302 000 €), et le logiciel Character Studio coûte environ 1 500 dollars (1 300 €). Mais on peut jouer avec l'enfant à deux conditions : lui faire subir des modifications, à savoir ne pas reproduire l'original en l'état, et ne pas le faire sortir de son monde virtuel.

Comme une jeune star déjà capricieuse, le bébé qui danse veut bien se métamorphoser en T-shirt, poupée, chapeau, disque compact, à condition que... ses parents contrôlent le merchandising. C'est chose faite : Baby Cha-Cha a été un vrai succès international comme cadeau de Noël.

Claudine Mulard

Les prouesses techniques des jeunes créateurs amateurs

évolution dans le domaine de la fabrication des images de synthèse.

Avec de simples ordinateurs, des logiciels vendus dans le commerce, les créateurs indépendants réalisent des films de plus en plus longs et, surtout, des images graphiquement superbes, proches de celles vues à Imagina.

MANQUE DE POÉSIE

Témoin de cette évolution, RLYEH, le premier prix dans la catégorie thème libre, une animation de Guillaume Moreels et François Baranger qui plonge le spectateur dans une odyssée sous-marine et l'entraîne à la découverte de créatures qu'on croirait sorties d'un roman de Tolkien. Fluidité des images, mouvements de caméra virtuelle, textures des graphismes, l'ensemble est digne d'une super-production.

Reste que la grande majorité des œuvres présentées souffrent d'un manque criant de poésie et d'émotion. Les créateurs semblent avoir beaucoup de mal à sortir de l'imaginaire SF et à trouver d'autres références que celles puisées dans des films comme *Abyss*, *Dune* ou *Stars War*.

Le jury ne s'y est d'ailleurs pas trompé en décernant le Prix de la meilleure fiction, un prix parrainé par la SACD, à *L'oiseau s'envole*, une œuvre onirique de Michel Digout qui, à sa manière, réinterprète les grandes œuvres du patrimoine pictural mondial avec des clins d'œil appuyés à Calder, Ernst, Seurat ou Delacroix. Un petit film subtil, gai, intelligent, qui prouve qu'image de synthèse ne rime pas forcément avec robot et univers futuriste.

Guillaume Fraissard

Le Comité international olympique doit faire face à de nouvelles accusations de corruption

Le rapport sur l'affaire de Salt Lake City soumis au comité exécutif

La commission exécutive du Comité international olympique (CIO), réunie à Lausanne, devait proposer, dimanche 24 janvier, des sanctions envers les

membres de l'organisation soupçonnés de corruption pour l'attribution des Jeux de Salt Lake City. En Australie, le responsable de la candidature de

Sydney aux Jeux de l'an 2000 a reconnu qu'il avait versé de l'argent à des membres africains du CIO pour obtenir leurs voix.

ALORS que la commission exécutive du Comité international olympique (CIO) s'apprêtait à prendre connaissance, dimanche 24 janvier, dans le cadre cossu du château de Vidy, à Lausanne (Suisse), des conclusions de la commission d'enquête *ad hoc* chargée par le président Juan Antonio Samaranch d'élucider l'affaire de corruption et de trafic d'influence liée à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2000 de Salt Lake City (Etats-Unis), le scandale prenait une nouvelle ampleur. A des milliers de kilomètres de là, en Australie, John Coates, président du comité olympique local (AOC), venait de reconnaître publiquement avoir offert de l'argent à deux membres du CIO pour s'assurer de leur vote en faveur de Sydney, alors candidate au JO d'été 2000.

La somme en question - 31 500 dollars, soit près de 27 500 € - a été proposée au Kenyan Charles Mukora et à l'Ougandais Francis Nyangweso, au bénéfice de leurs comités olympiques,

TROIS QUESTIONS À...

HENRI SÉRANDOUR

1 En tant que président du Comité national olympique et sportif français, que pensez-vous des affaires de corruption qui ébranlent le Comité international olympique ?

C'est le dérapage qui jette le discrédit sur tout le sport, et c'est terrible car nous sommes à un moment, en France, où nous connaissons les meilleurs résultats possibles et une attirance des jeunes vers le sport. Je pense que Juan Antonio Samaranch a pris la bonne décision en créant une commission d'enquête. On va effectivement se rendre compte qu'il y a eu corruption. Je pense aussi que Salt Lake City n'avait vraiment pas besoin de ce moyen pour convaincre. J'ai fait partie du comité de sélection qui a retenu les cinq dossiers finalistes sur les neuf au départ. Le dossier américain était vraiment bien ficelé.

2 Cette affaire n'est pas une surprise pour le monde de l'olympisme.

C'était plus ou moins connu et toléré. Nous savions que des gens avaient plus de facilité pour payer les études de leurs enfants ou bien pour acheter une voiture. On savait, de la même façon qu'on ne pouvait pas ignorer le dopage sur le Tour de France. Mais, comme dans ce cas-là, nous n'avions pas de preuves. Il faut savoir qu'il y avait eu un coup d'arrêt à ces pratiques en 1987. Au lieu de faire aller toute les villes candidates en finale, le CIO avait alors adopté le principe d'une *short list* (NDLR, liste courte) qui en rejetait à peu près la moitié. Le comité avait dû constater que des membres retournaient souvent dans des villes et en revenaient les mains pleines.

A la lumière des nouveaux éléments, je pense que Juan Antonio Samaranch doit rester à la barre pour apurer la situation et éliminer les brebis galeuses. Il faut être constructif. Cette affaire peut nous permettre de revenir à des organisations maîtrisables des Jeux olympiques. Il faut éviter que l'économie prenne le pas et dicte sa loi aux comités d'organisation. Il faudrait aussi que le CIO accepte d'être plus condensé : 115 membres, c'est beaucoup, 25 ou 30 personnes, ce serait plus facile à gérer. Le CIO est sans doute représentatif de la société mais il n'est pas représentatif du mouvement sportif.

3 Est-ce que cela change quelque chose pour la candidature de Paris pour l'an 2008 ?

Cela va ramener des gens à beaucoup de prudence. A part cela, je pense que rien ne changera. Le dossier de Paris est très avancé et sa qualité devrait se suffire à elle-même.

Propos recueillis par
Bénédicte Mathieu

le 22 septembre 1993, lors d'un dîner à Monte-Carlo, à la veille du vote final du CIO décidant de l'attribution des JO 2000. Le lendemain, Sydney était retenue aux dépens de Pékin avec deux voix d'avance. Vendredi 22 janvier, l'AOC a rendu publique une lettre, en date du 23 septembre 1993, jour de la victoire australienne, adressée à Francis Nyangweso. Elle précise que, « si Sydney est choisie », l'AOC paiera 5 000 dollars (4 350 €) par an au Comité olympique ougandais jusqu'à l'an 2000 pour aider au développement du sport dans le pays. Une même missive avait été envoyée à Charles Mukora.

« J'ai pensé qu'il était nécessaire de montrer l'implication de l'AOC dans ces pays, dans l'idée de gagner des voix, a expliqué John Coates, samedi, au quotidien australien *Sydney Morning Herald*. Mon idée était que cela pourrait les encourager à voter pour nous (...). Je n'étais pas prêt à mourir en me demandant pourquoi nous ne l'avions pas emporté - alors que nous ne l'avions pas emporté avec nos candidatures précédentes de Brisbane et Melbourne. » Le président de l'AOC a affirmé ne pas regretter son geste. Il a précisé que ces « dons » avaient été faits sans l'approbation initiale du comité de candidature, qui les a tout de même entérinés rétroactivement.

« Tout s'est fait ouvertement, a-t-il ajouté, lors d'une conférence de presse. C'est une question de pression et tant que le CIO ne changera pas son règlement vous verrez des gens comme nous faire ce que nous

Richard Pound à la pointe de l'enquête

Richard « Dick » Pound, cinquante-six ans, vice-président canadien du Comité international olympique (CIO), chargé par le président Juan Antonio Samaranch de l'enquête sur l'affaire de corruption des Jeux olympiques d'hiver 2000 de Salt Lake City (Etats-Unis), n'est pas seulement un ancien nageur finaliste des JO de Rome (1960) devenu avocat respecté, c'est aussi l'homme qui a le mieux contribué à faire des JO un immense spectacle commercial. A ce titre, il n'échappe pas aux critiques. Pour les désamorcer, lui qui rêve de la présidence du CIO, il a récemment reconnu avoir reçu - et refusé - une offre de 1 million de dollars (environ 870 000 €) pour favoriser un accord de retransmission télévisée. Mais certains affirment que les investigations, menées par un haut dirigeant « fragilisé », pourraient ne pas faire toute la lumière nécessaire. D'autres assurent « qu'il n'essaie pas d'étouffer l'affaire », rappelant qu'il y a quelques jours encore Richard Pound a affirmé que le CIO avait trouvé des preuves bien réelles de la « conduite très décevante » de bon nombre de ses membres dans le dossier de Salt Lake City.

A Lausanne, le CIO n'est plus un objet de fierté

LAUSANNE

de notre correspondant

Longtemps flatté d'être ville-hôte du Comité international olympique (CIO), Lausanne voit aujourd'hui sa réputation entachée par les affaires de corruption dans lesquelles sont impliqués plusieurs membres de la vénérable institution. La cité vaudoise se passerait bien de cette publicité douteuse et, afin de mieux le faire comprendre au reste du monde, la presse locale consacre la plupart de ses titres de première page au scandale.

Sous le titre « Gros sous et candidatures aux JO », le quotidien *Le Matin* a, au début de la semaine, posé la question : « Peut-on acheter les Jeux ? » Pour tenter de donner un élément de réponse à cette interrogation pour le moins impertinente, un reporter du journal s'est rendu au Musée olympique, installé depuis 1993 dans un parc des bords du lac Léman, un terrain gracieusement offert la municipalité. A l'époque, rappelle *Le Matin*, « ni la presse ni l'opinion publique ne s'étaient intéressées de près au financement de ce temple à la gloire de l'olympisme. Tout au plus fut-il relevé qu'une forte proportion de donateurs étaient japonais et américains ».

A la lumière des affaires, le reporter du quotidien a examiné de plus près le mur saluant l'effort des « généreux donateurs ». La plaque du président du CIO, Juan Antonio Samaranch, qui a lui-même offert 1 million de dollars (870 000 €), figure en bonne place aux côtés de celle du riche homme d'affaires nippon Yoshiaki Tsutsumi, fervent partisan de l'inscription de Nagano parmi les cités olympiques. A la lecture des noms ainsi immortalisés, il ressort, note *Le Matin*, que les « quatre pays qui ont aligné le plus de millions ont tous organisé les Jeux olympiques ou les ont obtenus entre 1988 et 1993, date du début et de la fin des travaux ».

En tête de ce palmarès arrive le Japon, qui a assumé à lui seul le tiers de la facture, soit 23 millions de dollars (20 millions d'euros) sur un coût total de 70 millions de dollars (61 millions d'euros). Les Jeux d'hiver de Nagano (1998) lui avaient été attribués pendant la construction du musée, en 1991. Arrivant en deuxième position, avec une contribution de 6 millions de dollars (5,2 millions d'euros), l'Espagne

avons fait. » Les cas sont avérés. Sans revenir sur celui de Salt Lake City, qui contraint le CIO à un délicat examen de conscience, les exemples de corruption se multiplient. Ainsi à Nagano (Japon), où l'on avait reconnu, samedi 16 janvier (*Le Monde* des 17 et 18 janvier), avoir détruit par le feu une partie des documents comptables liés à la candidature de la ville aux JO d'hiver 1996 par manque d'espace d'archivage, on admet aujourd'hui que ce geste a été fait « par courtoisie » à l'égard de certains membres du CIO.

« DÉSAGRÈMENTS »

La mairie de Nagano a reconnu que la publication de ces documents aurait pu leur causer des « désagréments ». Junichi Yamaguchi, ancien responsable des relations extérieures du comité de candidature, a indiqué que la ville avait dépensé plus de 14 millions de dollars (12 millions d'euros) pour s'attirer les faveurs de 62 membres de l'institution olympique et de leur entourage, les logeant dans des hôtels de luxe, les invitant dans des restaurants coûteux, leur fournissant des geishas et les transportant en hélicoptère. Et de rappeler qu'en 1991 Nagano avait difficilement obtenu les JO, au quatrième tour de scrutin, avec 46 voix contre 42 à Salt Lake City, qui s'était promis de ne plus connaître l'échec.

« L'importance de plus en plus grande de l'argent dans l'olympisme est la racine de tous les problèmes », estimait, vendredi, le quotidien de Tokyo, *Yomiuri Shimbun*, qui a ap-

pelé le CIO à « revoir totalement la manière avec laquelle il gère l'immense pouvoir que représente le choix de la ville organisatrice. » Personne dans le mouvement olympique ne conteste plus la nécessité d'une telle réforme, mais elle passera après l'examen attentif du cas de Salt Lake City et des dossiers des quatorze membres du CIO impliqués dans l'affaire. S'ils apparaissent ne pas être les seuls à avoir cédé aux sirènes de l'argent, ils semblent cependant ne pas devoir échapper à une sanction aussi sévère que symbolique de la volonté d'assainissement de Juan Antonio Samaranch.

Deux d'entre eux ont pris les devants. La Finlandaise Pijo Haggman et le Libyen Bashit Mohamed Attarabulsi ont démissionné avant même la réunion de Lausanne. Reste que Jean-Claude Ganga (Congo), Zein El Abdin Abdel Gardir (Soudan), Louis Guirandou (Côte-d'Ivoire), Lamine Keita (Mali), Charles Mukora (Kenya), David Sibandze (Swaziland), Anton Geesink (Pays-Bas) et Vitaly Smirnov (Russie), Augustin Arroyo (Equateur) et Sergio Santander (Chili), Un Yong-kim (Corée) - auxquels il faut ajouter le défunt René Essomba (Cameroun) -, qui clament leur innocence et menacent eux-mêmes de faire des révélations, devront s'expliquer avant de voir leur probable exclusion confirmée les 16 et 17 mars lors d'une session extraordinaire du CIO, sorte de Parlement olympique.

L'accablant rapport de Richard Pound, qui devait être détaillé dimanche devant le comité exécutif, ne devrait être que le premier acte d'une profonde réforme de l'institution et de son mode de fonctionnement. Le président Juan Antonio Samaranch le sait bien, qui connaît une fin de mandat difficile marquée par des critiques et des attaques de plus en plus dures. « Mon obligation majeure consiste à rester plus que jamais à ma place et à résoudre cette crise qui affecte le CIO, a-t-il confié, vendredi, au quotidien *La Tribune de Genève*. La session de mars servira à nettoyer le CIO mais aussi à prendre des mesures afin que tous les actes délictueux ne puissent se reproduire à l'avenir. »

Michel Dalloni
(avec AFP et Reuters)

Le brouillard a eu raison du Paris-Saint-Germain

Le match de Coupe de France entre le club de la capitale et les amateurs de Thouars à Angers a été reporté alors que les Parisiens menaient 2-0

ANGERS

de notre envoyé spécial

Ciel bas et gris, léger brouillard... La journée du vendredi 22 janvier n'avait pas été très gaie à Angers (Maine-et-Loire). D'aucuns auraient sans doute pu y déceler un signe prémoniteur et funeste pour une équipe du Paris-Saint-Germain venue en terre angevine engager, face aux amateurs de Thouars (Deux-Sèvres), la défense de sa cinquième Coupe de France de football conquise en mai 1998. « La seule vérité est celle du terrain », avait professé la veille de ce 32^e de finale Francis Llacer, qui, blessé vendredi soir, avait laissé à Eric Rabesandratana son brassard de capitaine d'un PSG dont l'horizon est plutôt bouché. Mais c'est bien le ciel qui a joué un mauvais tour au club parisien.

Le brouillard ayant noyé le terrain, l'arbitre de la rencontre a été contraint de l'interrompre à la 76^e minute. Puis de la reporter purement et simplement après quarante-cinq minutes d'attente infructueuse. La date de la nouvelle confrontation sera fixée par la commission de la Coupe de France samedi 23 janvier ou lundi 25 janvier. Pourtant la « vérité du terrain », chère à Francis Llacer, avait parlé. Lorsque la rencontre a été interrompue, le PSG menait 2-0. Un score qui n'était cependant pas la marque d'une véritable emprise sur le jeu. Les joueurs du PSG, qui ont eu des difficultés à se trouver sur la pelouse, avaient su concrétiser les deux seules occasions importantes qui s'étaient offertes à eux par Xavier Gravelaine (25^e minute) et Bruno Rodriguez à la 54^e.

« Même si le match ne compte pas, cela compte pour nous, car nous avons fait ce que nous devions faire », a voulu malgré tout souligner Artur Jorge. « Il est difficile de dire que nous avons joué de manière fantastique, mais nous sommes plus

contents qu'avant la rencontre », a ajouté l'entraîneur du PSG. « Nous avons marqué, c'est positif », voulait croire Bruno Rodriguez. Les joueurs parisiens avaient certes besoin de prouver qu'ils connaissent encore le chemin des buts adverses : si l'on exclut le but qualificatif en Coupe de la Ligue, inscrit contre Saint-Etienne (1-0), ils sont restés muets au cours de leurs six derniers matches de championnat. Il n'est pas dit, pour autant, que ces deux buts contre Thouars, qui plus est inscrits par deux des recrues du « mercato », contribuent à apaiser la guerre larvée qui semble se jouer dans les coulisses.

EN SITUATION DÉLICATE

Artur Jorge, notamment, apparaît en situation délicate. Après la défaite face à Nancy (1-2) en championnat, le 17 janvier, et avant ce match de Coupe de France, il a été critiqué par certains joueurs. Mais, surtout, il semble être entré en conflit avec Laurent Perpère, le président délégué, et Jean-Luc Lamarche, le directeur sportif. Ces derniers paraissent ne pas vouloir des joueurs brésiliens Valdo et André Cruz (*Le Monde* du 9 janvier), que Jorge réclame afin de renforcer, dit-il, son effectif. Au point que certains évoquent un possible départ de l'entraîneur, qui semble aussi s'inquiéter de voir son adjoint, Denis Troch, entretenir, lui, de bonnes relations avec Laurent Perpère. Après la légère lueur que l'équipe a laissée entrevoir dans le brouillard angevin, il n'est pas certain qu'elle ait besoin d'une nouvelle secousse.

Philippe Lecœur

■ L'autre 32^e de finale avancé de la Coupe de France qui se jouait, vendredi 22 janvier, à Niort (D2) a vu la victoire de Strasbourg (D1) aux tirs au but (0-0 a. p., 2-3 t. a. b.).

Tennis : quatre Françaises en huitièmes de finale à Melbourne

APRÈS ÉMILIE LOIT ET AMÉLIE MAURESMO, deux nouvelles Françaises, Mary Pierce et Sandrine Testud, se sont qualifiées, samedi 23 janvier, pour les huitièmes de finale des Internationaux de tennis d'Australie. Mary Pierce, tête de série n° 7, a battu l'Italienne Rita Grandé (6-2, 6-2) et rencontrera la Russe Anna Kournikova (n° 12), qui a dominé l'Allemande Andrea Glass (4-6, 6-2, 6-3). Vainqueur de l'Américaine Serena Williams après avoir sauvé deux balles de match (6-2, 2-6, 9-7), Sandrine Testud (n° 14) sera opposée à l'Américaine Monica Seles (n° 6) qui a éliminé la Belge Sabine Appelmans (6-3, 3-6, 6-4). Le dernier Français en lice, Fabrice Santoro, s'est aussi qualifié pour les huitièmes de finale en battant l'Allemand Nicolas Kiefer (7-6 [9/7], 6-1, 6-3). Au prochain tour, il rencontrera l'Allemand Tommy Haas, vainqueur du Canadien Daniel Nestor (7-5, 4-6, 6-3, 6-4).

DÉPÊCHES

■ BIATHLON : Corinne Niogret a signé sa première victoire de la saison, vendredi 22 janvier, dans le 7,5 km sprint d'Anterselva (Italie).

■ SKI ALPIN : Régine Cavagnoud a confirmé sa bonne forme, vendredi 22 janvier, en terminant troisième du super-G de Cortina d'Ampezzo remporté par l'Autrichienne Renate Götschl devant l'Allemande Martina Ertl.

expolangues
17^e SALON DES LANGUES, CULTURES ET ÉCHANGES INTERNATIONAUX
27-31 janvier 1999

Grande Halle de la Villette • Paris-France

Journée professionnelle : Mercredi 27 Janvier 9h30 - 18h
Pour tout renseignement : 01 41 90 47 60 • <http://expolangues.reed-oip.fr>

Jean-Claude Buhner

Un blouson léger (390 g) de chez Chapak en « Gore windstopper »



Rouler l'hiver en VTT

IL EST BIEN LOIN le temps où l'on glissait des pages d'un quotidien sous son pull pour se préserver du froid. Grâce aux fibres synthétiques, les cyclistes peuvent désormais s'emmitoufler de la tête aux pieds pour passer l'hiver au sec. Car rouler à vélo dans la froidure n'a rien d'une sinécure. En plus d'avoir à affronter les intempéries et les frimas, celui qui se déplace à la force du mollet doit aussi supporter les problèmes d'humidité liés à l'effort, surtout s'il porte du coton ou de la laine.

La seule parade reste donc le trio sous-vêtement, pull en polaire légère et veste étanche mais respirante, tous trois composés de fibres climatisantes qui assurent un effet « soufflerie » obtenu par de fines couches d'air chaud qui viennent s'engouffrer entre chaque épaisseur. La combinaison des trois garantit alors un climat corporel idéal, mais il suffit d'intercaler de la laine ou du coton pour que le principe s'annule.

SE METTRE A LA CAPE

Près du corps, le maillot, encore plus douillet que du coton, évacue la transpiration et sèche en un rien de temps (Pearl Izumi, Odlo, Dunova, Nike, à partir de 150 F, 22,9 €). Le pull se charge de maintenir la température du corps (Odlo, Cannondale, Alupec, Pearl Izumi, à partir de 300 F, 45,7 €). En surface, une veste en Gore-Tex ou autres dérivés, protégera des intempéries. On en trouve pour tous les styles, du coupe-vent en « Illuminite » qui vous transforme en ver luisant sous les lumières de la ville (Castelli, 598 F, 91,15 €) à la veste étanche et passe-partout, cintrée à la taille (Chapak, 842 F, 128,35 €) ou « queue de pie », à bavette amovible à relier discrètement à l'intérieur du

dos une fois descendu de vélo (Pearl Izumi, Cannondale, Gore Bike Wear, à partir de 700 F, 106 €).

Comme le costume en Gore-Tex n'existe pas encore, difficile d'adopter ces tenues techniques mais trop décontractées quand on doit garder une certaine prestance. Pour les trajets quotidiens, rien ne vaut alors l'éternelle cape cycliste. Très différente de celle du randonneur au dos plus ample, elle forme un véritable parapluie pour recouvrir à la fois les mains sur le guidon et le dessus des pieds. Pour une allure monacale, la cape en toile enduite type Barbour, à enfiler par-dessus son costume en flanelle, est proposée avec son petit col pointu, sa capuche doublée de tissu écossais et sa bande réfléchissante dans le dos. Seul reproche, son vert anglais n'est pas très visible de nuit (Caradise, 400 F, 61 €).

Classique, mais aux coloris plus vifs, la cape en Nylon de Jantex (200 F, ou 30 €) reçoit une capuche à visière très appréciée par ceux qui portent des lunettes et qui, de plus, évite aux autres de recevoir les perles de pluie dans les yeux. Sur les côtés, deux petites « vitres » latérales transparentes en plastique permettent de surveiller sa route du coin de l'oeil.

Qu'on roule en ville ou sur les chemins, il importe aussi de protéger les extrémités sensibles pour éviter les picotements : cagoules-plastrons en polaire préserveront le cou et le bout du nez (Cannondale, 129 F, 19,6 €), sous-gants en Alupec (70 F, 10,6 €) et gants en fourrure polaire renforcés aux endroits stratégiques (Pearl Izumi, 330 F, 50 €) adoucissent la vie des cyclistes transis.

Florence Serpette

DÉPÊCHES

■ **RENAULT** : la famille Mégane s'enrichira à partir du mois de mars d'une version break, produite en Turquie. Ce premier break compact réalisé par Renault arborera le nouveau « visage » des Mégane et comprendra trois motorisations essence (dont un nouveau 1,4 litre 16 soupapes) et deux diesel. Les prix débiteront à moins de 95 000 F (14 500 €).

■ **MOTO** : le marché a pulvérisé en 1998 le record établi en 1997 avec 172 336 immatriculations contre 147 890 en 1997, soit une hausse de 16,5 %. L'année 1999 sera marquée par l'apparition d'une nouvelle marque française, Voxan, dont les machines seront commercialisées à partir de la fin du mois de février.

■ **VOITURES ANCIENNES** : le Salon Rétromobile se tiendra à Paris Expo, porte de Versailles, du vendredi 12 au dimanche 21 février (prix d'entrée : 65 F). Outre les vendeurs de pièces détachées, Rétromobile accueillera entre autres quelques voitures célèbres (la Citroën C6 de Pie XI, le cabriolet Tatra de Staline, la DS présidentielle du général de Gaulle).

Spécialistes du Conseil et de l'Audit,
retrouvez les opportunités offertes par
KPMG Peat Marwick, STERIA, AGF, IMR, 3S, PA Consulting Group et BSA
dans le supplément
"Le Monde INTERACTIF"
du mardi 26 daté 27 janvier.

Le GPL sort de la confidentialité

Favorisé par les baisses de prix, le gaz de pétrole liquéfié, un carburant non polluant, a vu ses ventes quadrupler en 1998

UN « PSCHITTT ! » fugace accompagné d'un tout petit nuage froid s'est échappé du pistolet de la pompe à gaz. Avec trois doigts, on a revissé le - fort peu commode - bouchon noir du réservoir de la Nissan et l'on s'est retourné vers l'affichage. Pour 140 kilomètres parcourus, 21 litres consommés, soit 15 litres tout rond aux 100 kilomètres. Même pour un parcours essentiellement réalisé en ville à bord d'un break doté d'un vigoureux moteur de 2 litres de cylindrée, cela fait tout de même beaucoup, non ? Un regard au prix affiché rend brusquement dérisoires ces comptes d'apothicaire : pour refaire le plein, un petit 57 francs, pas même 10 euros !

Le GPL (gaz de pétrole liquéfié), détaxé depuis 1996 et imperméable aux trains de hausses fiscales, s'adapte sur les moteurs à essence classiques et vaut en moyenne 2,70 francs (0,4 €) au litre. Moins dense que l'essence et le gazole, ce carburant impose une apparente surconsommation qui peut facilement atteindre 30 % mais il offre de grandes qualités écologiques. Il ne rejette ni benzène ni plomb et ne nous gratifie d'émanations de gaz carbonique et de monoxyde de carbone qu'avec la plus grande modération. Au volant, sensations de conduite et performances sont pratiquement identiques à celles d'un moteur à essence.

Toutes ces qualités ont fini par faire connaître le GPL. En 1998, un peu plus de 26 000 voitures pouvant utiliser du gaz ont été immatriculées en France, un chiffre modeste (à peine plus de 1 % du marché) mais quatre fois plus important que les statistiques de l'année précédente. S'y ajoutent toutes les opérations de « seconde monte », autrement dit les adaptations au GPL réalisées sur des modèles déjà mis en circulation. Au total, on estime que 120 000 véhicules utilisant le gaz de pétrole liquéfié circulent actuellement. Beaucoup moins qu'aux Pays-Bas ou en Italie.

Le GPL ne se pose pas encore en rival du diesel, dont la part dans les ventes de voitures neuves est tombée l'an passé de 41,8 % à 40,1 %. Il constitue pourtant une véritable alternative, car son prix de revient au kilomètre est très proche de celui du gazole, carburant dont l'avantage tarifaire a commencé de se réduire. Chez Fiat, où le surcoût à l'achat est de 9 900 francs (1 509,14 €) pour tous

dans l'espace normalement dévolu à la roue de secours.

En attendant la généralisation de pneus anti-crevaisson, comme Michelin en commercialisera dans quelques mois, les constructeurs offrent une bombe de réparation instantanée ou, comme Nissan, une assistance gratuite. Statistiquement, une crevaisson survient tous les 80 000 kilomètres environ, mais ceux

Un carburant propre

Le gaz de pétrole liquéfié (GPL) est un mélange 50/50 de butane et de propane liquéfié qui ne rejette pratiquement pas de soufre et pas de plomb dans l'air. Par rapport aux autres carburants, ses émanations de monoxyde de carbone sont inférieures de 20 % et celles concernant le gaz carbonique sont inférieures de 15 % alors que les hydrocarbures imbrûlés sont sensiblement moindres (55 % environ).

Preuve de sa bonne volonté : pas la moindre fumée ne s'exhale de son échappement. Compte tenu de la moindre densité du GPL par rapport à l'essence, ce carburant impose une surconsommation non négligeable.

les modèles, on assure par exemple qu'une Punto GPL est amortie au bout de 52 000 kilomètres contre 65 000 kilomètres pour un moteur diesel. Selon les modèles et les constructeurs, la compétition diesel-GPL ne tourne pas forcément à l'avantage de ce dernier. Il ne fait, toutefois, aucun doute que la part du gaz va continuer, au moins à court terme, de progresser.

Pour confirmer sa percée, les promoteurs du GPL s'attachent à réduire certains désagréments. Les véhicules, qui fonctionnent obligatoirement en bicarburant (ils peuvent fonctionner indifféremment avec l'essence ou du gaz : un petit bouton installé sur le tableau de bord permet à tout moment de passer de l'un à l'autre), sont contraints d'embarquer un deuxième réservoir. D'abord implanté dans le coffre, il est devenu plus discret avec la généralisation de formes « toriques », qui lui permettent de prendre place

qui tiennent mordicus à disposer d'une vraie roue de secours (et apprécient de n'avoir à changer qu'un seul pneu lorsque les gommes des roues motrices sont usées...) doivent se faire une raison.

Après avoir un peu traîné les pieds, les pétroliers ont lancé un programme d'équipement. Les stations-service disposant d'une pompe GPL vont passer de 1 200 actuellement à 2 000 en 2001. Tout en généralisant un nouveau pistolet qui permettra de faire le plein « avec une seule main », Total-gaz, qui représente près du tiers du marché, accélère son programme d'installation dans les zones très urbanisées, notamment à Paris. La réglementation qui interdisait pratiquement d'implanter en ville une pompe GPL a été assouplie depuis avril et rares sont les parkings qui refusent l'accès aux véhicules fonctionnant au gaz.

Nissan et Fiat s'efforcent égale-

ment de réduire la surconsommation en exploitant la technique de l'injection liquide qui est à l'injection gazeuse ce que l'allumage électronique est au carburateur. Elle permet d'obtenir un dosage plus précis et une meilleure pulvérisation en utilisant le calculateur de l'injecteur essence.

La Nissan Primera GPLi, proposée en motorisation 1,6 litre et 2 litres (pour un supplément de 14 500 francs, soit 2 210 €), est le premier modèle commercialisé en France avec cette technologie qui, selon le constructeur japonais, permet de ramener la surconsommation à 15 %. A partir de février, Fiat introduira son injection liquide « meta fuel » sur ses Bravo-Brava ainsi que sur la Lancia Kappa avant de l'étendre à l'ensemble de la gamme GPL. Le prix supplémentaire sera de 12 500 à 13 000 francs (2 000 € environ), selon les modèles.

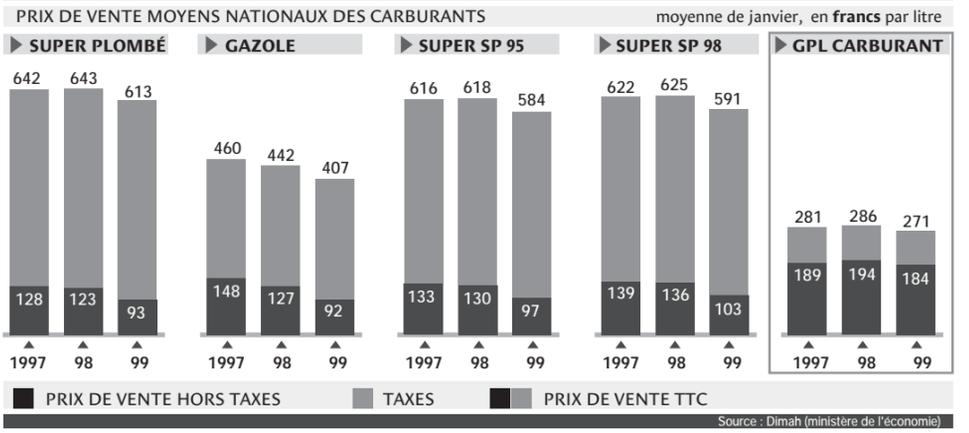
Incontestable numéro 1 du GPL avec plus de 12 000 ventes en 1998 devant Daewoo et Fiat, Renault s'interroge sur l'opportunité d'introduire l'injection liquide, innovation qui lui paraît trop onéreuse. La firme adoptera au printemps une injection multipoint sur la version GPL du moteur 1,6 litre 16 soupapes de la Laguna, comme plusieurs autres concurrents.

Avec le GPL, tout n'est pas seulement affaire de calculs de prix de revient au kilomètre et de fiscalité. « Les acheteurs ne sont pas forcément de gros rouleurs mais tous ont une fibre très écologique. Ils n'apprécient pas seulement de payer 150 francs pour faire le plein. Pour eux, rouler propre est une réelle satisfaction », souligne Alain Lebourg, responsable du GPL chez Renault, qui, comme ses homologues de Fiat et de Nissan, perçoit « l'émergence, lente mais régulière, chez les Français, de choix de consommation privilégiant l'environnement ».

Jean-Michel Normand

Vers une fiscalité plus écologique

Le GPL, moins taxé car moins polluant



Sensiblement moins taxé que les autres carburants, le GPL est plus coûteux à produire, mais moins polluant.

des carburants a aussi été revue à la baisse pour encourager davantage l'usage du gaz de pétrole liquéfié (GPL) et du gaz naturel véhicule (GNV).

Cependant, la faible répercussion de la baisse des cours du pétrole sur les prix à la pompe suscite toujours de nombreuses interrogations. « Souvent, en prenant de l'essence, je me dis que ce que je vois comme information sur le prix du baril, je n'ai pas l'impression de le retrouver à la pompe », déclarait en décembre 1998 le ministre des finances, Dominique Strauss-

Kahn. En 1998, selon l'Insee, les prix à la pompe ont diminué de 7,1 % en moyenne, alors que le baril a chuté de 40 %.

L'explication de cette différence se situe à deux niveaux. Les compagnies pétrolières ne répercutent pas immédiatement les variations de prix en jouant sur leurs stocks. Hors taxes, l'essence a baissé de 24,2 %, et le gazole de 27,7 % en un an, mais les impôts divers qui pèsent sur les carburants (83 % sur l'essence et 70 % sur le gazole) ont largement absorbé cette baisse. Les taxes devraient faire

rentrer 202,5 milliards de francs (30,87 milliards d'euros) dans les caisses de l'Etat cette année.

Dominique Gallois

RÉDUCTION « PROGRESSIVE »

Dans cette perspective, l'avantage fiscal accordé au diesel par rapport à l'essence est réduit « progressivement » afin d'aligner l'écart français sur la moyenne européenne. L'augmentation de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) sur le gazole devrait être de 7 centimes par litre par an pendant sept ans, soit une hausse de 9 centimes à la pompe pour le particulier. Le différentiel entre les deux carburants étant de 1,43 franc en France en 1998, l'objectif du gouvernement est d'aligner cet écart sur la moyenne européenne de 0,94 franc.

La mesure ne touche pas le secteur des transports routiers, pour lequel le gouvernement a prévu des mesures particulières, comme la création d'un carburant professionnel. Le gouvernement a également décidé de geler les taxes sur l'essence sans plomb. La fiscalité

3615 LEMONDE (2,23 F/mn)
rubrique VOL

COMPAREZ TOUS LES TARIFS AÉRIENS SUR 500 DESTINATIONS... VOLS RÉGULIERS, CHARTERS, PROMOTIONS

QUIZ : testez vos connaissances et gagnez des billets d'avion ou des guides de voyage

Le Monde

A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées

LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10

Le Grand Jury

RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

De l'actualité à l'Histoire

HISTOIRE
Les dimanche à 20 h 45,
jeudi à 13 heures et 23 heures,
vendredi à 11 heures et 19 heures,
samedi à 8 h 30 et 16 h 30

Le Grand Débat

FRANCE-CULTURE
Les 3^e et 4^e lundis de chaque mois
à 21 heures

A la « une » du Monde

RFI

Du lundi au vendredi
à 12 h 45 (heures de Paris)

La « une » du Monde

BFM

Du lundi au vendredi
13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Pluies faibles au nord-ouest

DIMANCHE. Une vaste dépression est située au nord-ouest des îles Britanniques et dirige un flux perturbé de sud-ouest sur le proche Atlantique. Une perturbation aborde la Bretagne le matin et gagne le nord-ouest de la France l'après-midi, avec des pluies faibles.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le temps restera couvert toute la journée, avec quelques pluies faibles. Le vent de sud-ouest soufflera à 60 km/h en rafales près des côtes. Il fera de 11 à 13 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Sur la Haute-Normandie, le temps sera maussade, avec des pluies faibles l'après-midi. Ailleurs, le ciel deviendra nuageux en fin de matinée, puis il pleuvra légèrement. Il fera de 9 à 11 degrés.

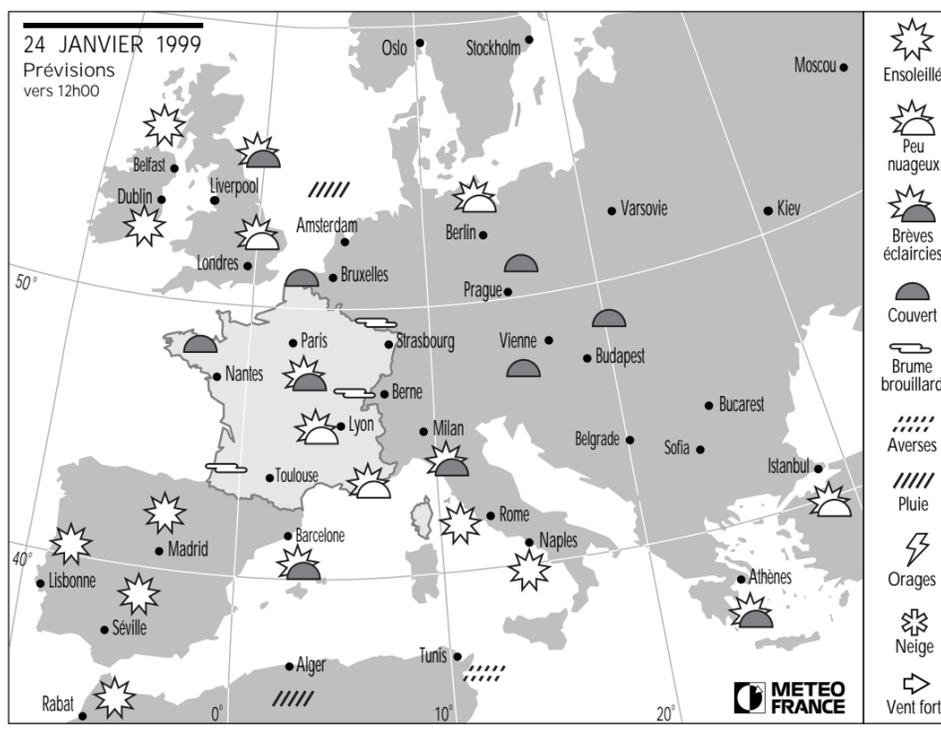
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Sur la Champagne et la Bourgogne, les nuages et les éclaircies alternent le matin, puis le ciel

deviendra très nuageux l'après-midi. Ailleurs, les brouillards matinaux, fréquents et parfois givrants, persisteront par endroits, mais sur le reste des régions le soleil brillera largement, surtout en montagne. Il fera de 7 à 10 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Les brouillards matinaux seront fréquents, surtout sur l'Aquitaine. L'après-midi, le soleil réussira à s'imposer, mais par endroits près de la Garonne, les brouillards persisteront. Il fera de 12 à 14 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Sur le Limousin, les nuages et les éclaircies alternent. Ailleurs, après dissipation des brouillards locaux, il fera beau surtout en montagne. Il fera de 9 à 13 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Sur le Languedoc-Roussillon, le ciel sera couvert le matin, puis de belles éclaircies reviendront l'après-midi. Ailleurs, le soleil sera présent. Il fera de 11 à 14 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

FRANCE. A l'occasion d'une campagne baptisée « Les invitations au voyage », la compagnie AOM propose jusqu'au 11 février des vols au départ d'Orly à destination de Marseille, Toulon, Nice et Perpignan (de 496 à 499 F TTC, 75,6 à 76,06 €, A/R), tarifs valables tous les jours de la semaine sur vols désignés et soumis à des conditions particulières. Renseignements au 0-803-001-234 et dans les agences de voyages. Par ailleurs, AOM, transporteur officiel du Carnaval de Nice (11 au 28 février), proposera à cette occasion des tarifs fortement réduits. Informations au 04-92-14-48-14.

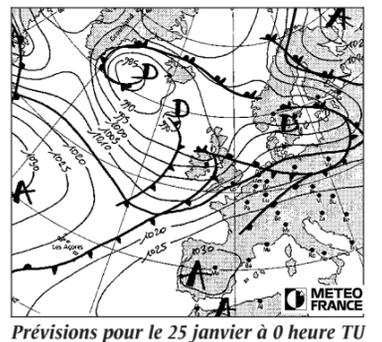
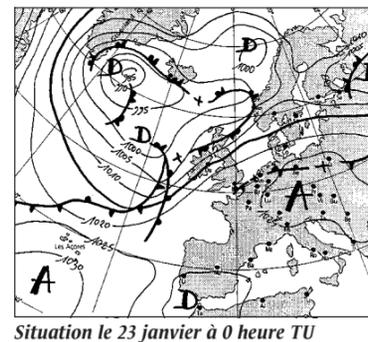
ESPAGNE. Les trains espagnols ont enregistré en 1998 une ponctualité de 98,2 %, soit 0,4 point de plus qu'en 1997, a annoncé la compagnie nationale RENFE. Le taux de ponctualité le plus fort est atteint par la seule ligne à grande vitesse, l'AVE, reliant Madrid à Séville, avec 99,7 %.

PRÉVISIONS POUR LE 24 JANVIER 1999

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	0/9 N	
AJACCIO	1/12 S	NANTES	5/11 C
BIARRITZ	7/15 S	NICE	4/13 S
BORDEAUX	3/14 N	PARIS	3/10 C
BOURGES	0/10 N	PAU	2/13 S
BREST	8/12 P	PERPIGNAN	3/13 N
CAEN	6/10 P	RENNES	6/12 C
CHERBOURG	7/12 P	ST-ETIENNE	1/10 N
CLERMONT-F.	-1/11 N	STRASBOURG	-2/6 C
DIJON	-1/7 N	TOULOUSE	2/12 N
GRENOBLE	-1/9 N	TOURS	2/10 C
LILLE	4/9 C	FRANCE outre-mer	
LIMOGES	3/10 N	CAYENNE	24/27 P
LYON	0/8 N	FORT-DE-FR.	23/27 N
MARSEILLE	1/12 S	NOUMEA	26/31 C

PAPETE	25/30 S	KIEV	-7/1 ##	VENISE	-2/8 C	LE CAIRE	10/18 ##
POINTE-A-PIT.	21/27 N	LISBONNE	9/14 S	VIENNE	-4/2 C	MARRAKECH	7/16 S
ST-DENIS-RE.	23/29 N	LIVERPOOL	6/11 S	AMÉRIQUES		NAIROBI	15/28 S
EUROPE		LONDRES	5/12 N	BRASILIA	19/29 S	PRETORIA	19/26 P
AMSTERDAM	5/9 P	LUXEMBOURG	1/5 N	BUENOS AIR.	18/28 P	RABAT	8/15 S
ATHENES	7/12 N	MADRID	-1/12 S	CARACAS	22/29 S	TUNIS	9/15 P
BARCELONE	7/14 N	MILAN	-2/5 N	CHICAGO	0/2 C	ASIE-OCEANIE	
BELFAST	3/5 S	MOSCOW	-6/3 ##	LIMA	19/26 N	BANGKOK	23/36 C
BELGRADE	-3/4 ##	MUNICH	-2/2 C	LOS ANGELES	7/12 C	BOMBAY	18/30 S
BERLIN	2/6 N	NAPLES	4/13 S	MEXICO	3/19 S	DJAKARTA	26/29 C
BERNE	-5/4 C	OSLO	1/2 ##	MONTREAL	-2/7 P	DUBAI	15/24 S
BRUXELLES	5/9 C	NEW YORK	4/15 S	NEW YORK	5/12 P	HANOI	19/25 N
BUCAREST	-3/2 ##	SAN FRANCISCO	-2/3 C	SAN FRANCISCO	4/10 S	HONGKONG	20/24 N
BUDAPEST	-5/1 C	SANTIAGO/CHI	1/10 S	SANTIAGO/CHI	15/30 S	JERUSALEM	11/17 S
COPENHAGUE	1/6 P	SEVILLE	5/15 S	TORONTO	-2/5 N	NEW DEHLI	12/19 P
DUBLIN	3/7 S	ROME	-8/4 ##	WASHINGTON	7/19 P	PEKIN	-2/11 N
FRANCFORT	0/5 C	ST-PETERSBURG	-7/2 ##	AFRIQUE		SEOUL	0/6 S
GENEVE	1/4 C	STOCKHOLM	0/5 ##	ALGER	8/13 P	SINGAPOUR	25/29 P
HELSINKI	-6/2 ##	TENERIFE	11/13 N	DAKAR	17/22 S	SYDNEY	20/24 N
ISTANBUL	3/6 N	VARSOVIE	-5/2 ##	KINSHASA	22/30 N	TOKYO	3/9 C



PRATIQUE

Les professionnels des séjours linguistiques à la recherche de la qualité

LES SÉJOURS linguistiques tendraient-ils vers la perfection ? En moins de deux ans, des initiatives visant à améliorer la qualité de leurs prestations ont vu le jour : le « contrat approuvé » et la norme Afnor.

Un « contrat approuvé » a été signé en janvier 1998 par les vingt-neuf adhérents de l'Office national de garantie des séjours et stages linguistiques, le plus récent des quatre groupements interprofessionnels. Le « contrat approuvé », valable trois ans, est rédigé sous l'égide de la direction générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes (DGCCRF). Il s'agit d'une démarche volontaire pour améliorer la qualité et l'information du consommateur. En cas de litige sur l'application du contrat entre les organismes signataires et leurs clients, la DGCCRF assure une médiation.

Pour les séjours linguistiques, le « contrat approuvé » fixe des taux d'encadrement pendant le voyage : un accompagnateur pour 25 participants en avion, un par tranche de 25 participants, et deux au minimum pour les groupes de plus de 15 en train, et un pour 15 en bateau et en

autocar. Pour les loisirs et excursions : un responsable pour dix jeunes. Les familles, dont les coordonnées sont communiquées aux parents dix jours avant le départ, ne doivent pas accueillir plus de deux enfants, dont un seul francophone. Les élèves ne doivent pas avoir plus d'une heure de transport pour se rendre aux cours de langue, et les groupes ne doivent pas dépasser quinze par niveau.

TROIS JOURS AVANT LE DÉPART

Le « contrat approuvé » n'a pas manqué d'imposer les associations concurrentes qui ne l'ont pas signé : l'Union nationale des organisations de séjours linguistiques (Unosel, 34 adhérents), la Fédération française des organisations de séjours culturels et linguistiques (FFOSC, six organismes), et les Séjours linguistiques associés (Selia, qui compte six membres). L'idée d'une norme officielle a fait son chemin dans ce contexte de plus en plus concurrentiel, où le nombre d'organismes ne cesse de croître : ils étaient 314 en 1994 et l'on en recense 372 en 1998, dont 25 % exercent sans licence ni agrément.

La norme Afnor XP-X-50-055 (As-

sociation française de normalisation, mise en chantier en 1998) (*Le Monde* du 27 février 1998) est née en décembre 1998. Les organismes de séjours linguistiques qui l'ont adoptée l'ont déjà inscrite dans leurs brochures. Elle définit les devoirs de chaque acteur, du correspondant local chargé de la logistique au responsable de programme, en passant par les assistants et accompagnateurs. Elle précise les informations qui doivent figurer sur le catalogue : modalités d'inscription, de règlement, de révision des prix, risques couverts, durée et nombre des cours, description des hébergements. L'organisme doit s'engager à fournir les coordonnées de la famille hôte de trois à dix jours avant le départ. La sélection des familles d'accueil est désormais soumise à des règles

strictes. Une visite annuelle doit être effectuée par le correspondant local et le logement doit répondre à des normes de confort : chambre individuelle ou double, partagée avec un participant du même sexe et du même âge, lit individuel, rangement pour les vêtements, salle de bains obligatoire. La famille doit parler la langue du pays d'accueil et s'engager à faire participer ses hôtes à ses activités sociales et culturelles. Le temps de transport vers le lieu des cours ne doit pas excéder quarante-cinq minutes.

La norme fixe également le niveau de qualification des professeurs selon les diplômes en vigueur dans les pays : par exemple, le TEFL en Grande-Bretagne et en Irlande. Les groupes de niveaux, constitués à partir des tests d'évaluation, ne

doivent pas dépasser quinze élèves. Pour les activités complémentaires (sports, loisirs) il faut un adulte pour dix jeunes. Enfin, toute réclamation doit être traitée dans les trois mois.

UNE NORME EXPÉRIMENTALE

Plus détaillée que le « contrat approuvé », la norme Afnor est cependant en retrait sur certains points. Par exemple, elle accepte trois hôtes par famille, dont un seul francophone. « On n'a pas voulu hausser exagérément la barre, par souci de réalisme », explique Fatma Bensalem, ingénieur à l'Afnor. Il est impossible d'empêcher une famille anglaise de recevoir des hôtes venus d'Espagne ou d'Italie, pays où les organisateurs de séjours linguistiques ne sont pas aussi pointilleux. D'ailleurs, l'été dernier, tous les signataires du « contrat approuvé » n'ont pas pu tenir leur engagement de deux enfants par famille. A se montrer trop exigeant, on court le risque de ne plus trouver d'hôtes et d'être contraint de rémunérer davantage les familles. Ce problème ne pourrait être résolu que par l'adoption de règles européennes.

Les professionnels trouvent la norme contraignante, mais lui re-

connaissent le mérite de tenir compte des spécificités du service. « Nous ne sommes ni des centres de vacances ni des agences de voyages. Nous sommes soumis à des impondérables : défection d'une famille hôte, enfant qui a du mal à s'adapter ; la perfection est impossible », constate Roland Stern, de la FFOSC. « La norme Afnor permet de se doter de moyens de contrôle : détecter rapidement les difficultés rencontrées par un jeune participant grâce au questionnaire d'appréciation à remplir dans les cinq premiers jours », remarque Roger Akoka, président de l'Unosel.

Les quatre groupements interprofessionnels ont participé à l'élaboration de la norme Afnor. Elle est expérimentale jusqu'en décembre 1999, date à laquelle elle sera réexaminée et perfectionnée. L'adhésion à la norme est facultative, mais impose à qui choisit de s'en réclamer une obligation de résultat. Toute infraction constatée par la DGCCRF sera passible d'une peine de deux ans de prison, et d'une amende de 250 000 francs qui pourra être doublée en cas de récidive.

Michaëla Bobasch

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99021

3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

petit nom pour un grand général américain. - 9. Fin de partie. En mer Egée. - 10. Phobie de celui qui voit des yeux partout. - 11. Point de départ. La moitié de onze. Pour faire l'appel. - 12. Ont retrouvé une nouvelle enveloppe.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99020

HORIZONTELEMENT

I. Gribouilleur. - II. Notes. Réunion. - III. Obésants. - IV. Mi. Gué. UFR. - V. On. Nervosité. - VI. Némésis. Et. - VII. Itit (titi). Avent. - VIII. Tsigane. Ai. - IX. Ure. Rus. Reno. - X. Epelée. Texan.

VERTICALEMENT

1. Gnomonique. - 2. Robinet. Rp. - 3. Ite. Mitée. - 4. Beignets. - 5. Ossues. Ire. - 6. Seringue. - 7. IRA. Vs. As. - 8. Lento. An. - 9. Lut. Sévère. - 10. Ensuite. Ex. - 11. Ui. Ft. Nana. - 12. Récréation.

ÉCHECS

N° 1828

TOURNOI DE NOËL (Zurich, 1998)
Blancs : Y. Pelletier.
Noirs : S. Jakob.
Défense est-indienne.

1. d4 Cf6 14. Cxé4 Cf5
2. c4 g6 15. Fg4! Cd4
3. Cc3 Fg7 16. F6+ Fxé6
4. é4 d6 17. Cxé6 Cxé6
5. Cf3 0-0 18. dxé6 (f) Tf5 (g)
6. F6! é5 19. c5! d5
7. 0-0 Cc6 20. Cd6!! (h) cxd6
8. d5 C67 21. é7 Dd7
9. b4 (a) Ch5 (b) 22. cxd6 T68
10. T61 (c) f5 (d) 23. Tc7 Dxd6
11. Cg5 Cf4 24. Da4! (i) Dxc7 (j)
12. Fxf4 éxf4 25. Dxe8+ Ff8 (k)
13. Tc1 fxe4 (e) 26. Dd8!! (l) abandon

NOTES

a) Dans cette variante classique si populaire, les Blancs ont à leur disposition un vaste choix, les continuations les plus importantes étant 9. Cé1, 9. Fd2 et 9. b4. Le « système de la baïonnette » (9. b4) donne aux Blancs un jeu actif qui permet difficilement à l'ad-

versaie d'obtenir une position égale.

b) 9... a5 est aussi à envisager.

c) Ou 10. g3, 10. Db3, 10. Cd2, 10. c5.

d) Les Noirs peuvent interdire l'arrivée du Cf3 en g5 par 10... h6. Après 11. Cd2, Cf4; 12. Ff1, f5; 13. c5!, g5; 14. cxd6, cxd6; 15. Cc4, g4; 16. b5, Tf6; 17. Db3, Rh7; 18. b6, a6; 19. Fa3, Tg6; 20. Ta-c1, h5; 21. Db4, Ff8; 22. Db1, l'avantage des Blancs se précise; par exemple : 22... fxe4; 23. Cxd6, Cexd5 (si 23... Txd6; 24. Cxd6, Dxd6; 25. Cxé4, Dg6; 26. d6!); 24. Cxd5!, Cxd5; 25. Dxe4.

e) Ou 13... h6; 14. C66, Fxe6; 15. dxé6, Fxc3; 16. Txc3, fxe4; 17. Dc2, é3; 18. fxe3, fxe3; 19. Txe3, Cf5; 20. Fg4!, Cxé3; 21. Dxc6+, Rh8; 22. Dxh6+, Rg8; 23. é7, Dxe7; 24. F6+ et, les Blancs gagnent. 13... Rh8 et 13... Ff6 ne semblent pas meilleurs.

f) Le pion é6 est dangereux.

g) 18... F65 n'est pas suffisant : 19. Dd5!, D67; 20. c5, Ta-b8; 21. cxd6 et 22. Tc-d1.

h) Un sacrifice inattendu.

i) Les Blancs déploient une belle énergie. L'arrivée de la D est décisive.

j) Les Noirs, qui avaient prévu, sur 24. Da4, la défense tranquille 24... Rf7 avec gain du pion é7 et de la partie, aperçoivent soudain la riposte 25. Dxe8+!, Rxe8; 26. Tc8+ et 27. é8=D+.

k) 25... Tf8 ne sauve rien :

26. éxf8=D+, Fxf8; 27. D6+ Df7; 28. Dxf7+, Rxf7; 29. T65, Fxb4; 30. Txd5, et les Blancs gagnent facilement la fin de partie.

l) Concluant de belle manière.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1827
V. JAKIMCHIK (1969)
(Blancs : Rd1, Fg4. Noirs : Rh1, Pc5, d2, d3 et é3. Nulle.)

1. Ff5, é2+! (si 1... c4; 2. Fxd3!, cxd3, pat); 2. Rxd2, c4; 3. Ré1! (zugzwang réciproque), Rg2! (si 3... Rh2; 4. Rf2); 4. Fg4!, c3; 5. Fxé2, c2; 6. Fd1!, c1=D, pat (si 6... c1=T; 7. Rd2, Ta1; 8. Fb3, Ta3; 9. Fc4).

ÉTUDE N° 1828
L. KATSNELSON (1979)

Blancs (5) : Ra1, Cb2, Pb7, f7 et h7.
Noirs (5) : Ra3, Dd8, Fé1, Pa2 et b4.
Les Blancs jouent et font nulle.

Claude Lemoine

EXPOSITION Le Centre national de la photographie présente, jusqu'au 15 mars, une exposition de l'Allemand Thomas Struth, qui associe quelques images anciennes à une

majorité de travaux récents. Inscrit dans l'école descriptive théorisée par Bernd Becher au début des années 60, Thomas Struth analyse depuis vingt ans les relations de

l'homme, qu'il soit isolé ou photographié en famille, dans sa culture et son environnement. ● L'ÉCOLE DE DÜSSELDORF, avec Bernd Becher pour maître, regroupe Thomas Struth, Tho-

mas Ruff, Andreas Gursky, Candida Höfer, Axel Hütte, qui ont développé un courant artistique autour du style documentaire. ● HERBERT MOLDERINGS, enseignant et historien d'art

en Allemagne, explique l'influence de l'école documentaire ainsi que le rôle déterminant et prestigieux des académies (écoles d'art) dans le paysage artistique de son pays.

Le photographe Thomas Struth renoue les fils entre l'homme et son paysage

Une exposition à Paris montre l'évolution d'un artiste allemand qui s'inscrit dans l'école documentariste de Bernd Becher. En noir et blanc, des bâtiments alignés autour de rues vides ; en couleurs, des portraits romantiques, des fleurs, des paysages picturaux

THOMAS STRUTH, Centre national de la photographie, hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8^e. M^o Etoile, George-V, Ternes. Tous les jours de 12 heures à 19 heures. Fermé le mardi. Tél. : 01-53-76-12-32. Jusqu'au 15 mars. Still, de Thomas Struth, textes de Guy Tosatto, Hripsimé Visser, Régis Durand, James Lingwood, éd. Schirmer/Mosel, 146 p., 50 photos, 195 F.

L'Allemand Thomas Struth, un des photographes parmi les plus intéressants des années 80 avec ses enquêtes urbaines proches du constat, avait réussi à prendre quelque liberté avec deux maîtres dont il a reçu, entre 1973 et 1980, l'enseignement à l'Académie de Düsseldorf. Pas n'importe quels maîtres : Gerhard Richter et Bernd Becher.

Le fils prodige a grandi. Il a quarante-cinq ans, les cheveux poivre et sel, porte le costume décontracté. Il est devenu un artiste de réputation internationale. Certains de ses grands formats en couleur ont atteint 150 000 francs en vente publique. Et l'exposition à découvrir au Centre national de la photographie (CNP) a d'abord été présentée au Carré d'art de Nîmes et au Stedelijk d'Amsterdam. Joli breelan.

DÉMARCHE LIBÉRATRICE

L'accrochage parisien associe peu d'images anciennes et beaucoup de récentes. Il permet de voir comment Thomas Struth, au tournant des années 90, a délaissé son exploration de la ville pour des images plus faciles, plaisantes, aux couleurs attractives, où l'homme occupe une place centrale. La fracture saute aux yeux. L'intéressé veut pourtant faire croire le contraire. « *Ma vie a beaucoup changé. Mais c'est le même regard.* »

Il explique son parcours : « *J'appartiens à la première génération d'artistes de l'après-guerre qui a voulu regarder les choses telles qu'elles sont.* » Regarder pour comprendre son environnement et non pas, comme d'autres, oblitérer ce contexte pour créer des formes sorties de l'imagination. Quel environnement ? « *J'ai grandi dans la ville, avec des trous partout comme*



THOMAS STRUTH

traces de la guerre, entre des bâtiments du XVII^e à côté d'immeubles des années 50. »

Struth s'impose, à vingt ans, une procédure : il se place au milieu de la rue et réalise, à hauteur d'yeux, dans l'axe de la perspective, des vues en noir et blanc vides de personnages. « *Éliminer les anecdotes de la rue était essentiel pour mieux percevoir l'organisation des bâtiments. La photographie, par sa distance, favorise l'analyse.* » Il ajoute :

« *C'était aussi une démarche anti-sentimentale, une libération par rapport à l'art bourgeois.* »

Struth dissèque les villes de Düsseldorf, New York, Munster, Edimbourg, Tokyo, Paris, ramenées à des standards urbains. Et invite le spectateur à de riches comparaisons culturelles. Cette démarche, proche du témoignage historique, est dans la droite ligne de l'enseignement de Bernd Becher, même si Thomas Struth a beau jeu de rappeler qu'il a

entrepris ses vues urbaines avant de suivre la classe du photographe.

Bernd et Hilla Becher, au début des années 60, ont en effet photographié des bâtiments industriels en voie de disparition (châteaux d'eau, silos, hauts fourneaux, gazomètres). Leur style documentaire tutoyait la vérification scientifique : frontalité, précision, unité du cadrage, utilisation d'un objectif qui ne déforme pas, présentation en séries typologiques comme des planches d'ana-

tomie, confrontation du spectateur avec l'objet isolé.

Voilà pour la première période. La seconde est largement présentée au CNP. Aux rues vides, aux bâtiments succèdent des portraits aux couleurs chatoyantes, parfois de très grand format. Mais aussi des portraits de familles, des rues foisonnantes de monde et de signes urbains, des vues de fleurs et des paysages mélancoliques, des intérieurs de musées. Tout cela parfois réalisé lors de voyages, en Chine ou au Japon.

ANONYMAT MAGNIFIÉ

Les portraits déroutent le plus. « *Je suis passé de l'espace public à une échelle plus réduite, la famille. Mais il est toujours question de l'homme dans son environnement.* » Il veut recoller les morceaux : « *Les photos de rues ne sont pas froides et le regard des modèles n'est pas toujours doux.* » Tous les modèles fixent résolument l'objectif. « *Je cherche à capter le moment où la personne est au maximum de l'intensité de sa présence, comme un fluide psychologique qui passe.* » Cette intensité est obtenue par un travail de lecture, dialogues, informations engrangées. Mais Struth flirte aussi volontairement avec les standards de la photo anonyme, posée sur la cheminée. C'est patent dans les portraits de famille où les modèles choisissent leur emplacement dans le cadre. Struth a-t-il retenu la leçon de Richter qui disait : « *Les photos apparemment banales sont les plus riches. La photo de famille, tout le monde bien campé au milieu de l'image, est littéralement débordante de vie.* »

Mais quand Richter accumule des images anonymes déclinées par thèmes, pour en faire des peintures, ou bien les associe par centaines au mur, en petit format, pour dresser son album du monde (*Atlas*), le statut d'archivage est clair. Chez Struth en revanche, la photo anonyme est détournée, magnifiée pour devenir tableau photographique. Cette impression est amplifiée par l'abandon d'un élément-clé de l'enseignement de Bernd Becher : la série. Thèmes et époques sont en effet mélangés au CNP. Et les images isolées comme des œuvres uniques. Il dit aujourd'hui : « *C'est plus intéressant de voir comment une photo de*

Tokyo, il y a douze ans, peut ressembler à une photo faite en Chine il y a trois ans. C'est comme une reprise musicale. »

A force de vouloir s'inscrire dans une tradition picturale – pour preuve l'ambiguë série sur les intérieurs de musées –, d'interroger les genres classiques – paysages, portrait, nature morte –, d'agrandir ses formats et d'offrir des couleurs attractives, de rechercher la contemplation, Struth n'est-il pas

Les objectivistes de l'école de Düsseldorf

Thomas Struth a baigné dans le renouveau « objectif » qui a marqué l'Allemagne dans les années 60-70. Il fait partie de l'école de Düsseldorf, qui, à la fin des années 70, a étudié avec Bernd et Hilla Becher. Quand on lui rappelle cette filiation, mentionnée dans les biographies qui accompagnent ses publications – comme un gage de qualité ? –, Struth reste poli comme s'il ne pouvait éviter une tranche de son passé : « *Bernd Becher m'a appris à penser globalement les choses. Quand il abordait Atget, Proust ou Flaubert n'étaient pas loin. Il ne voyait pas seulement la surface des images mais ce qu'il y avait derrière.* »

Cette école de Düsseldorf (Becher, Struth, Ruff, Gursky, Höfer, Hütte), outre sa qualité, a permis de montrer combien le style documentaire, par sa poésie, débouche sur une analyse historique de l'environnement social et urbain. Et qu'une image descriptive peut être une œuvre d'art.

tombé dans un art académique bourgeois qu'il exérait ? Il encaisse la question, mais la récuse. « *Le plus important est de travailler avec le maximum de responsabilité par rapport à ce que l'on photographie.* » Et d'égratigner nombre de jeunes photographes aux préoccupations sociales : « *Peu travaillent réellement avec leur environnement et parlent aux gens.* »

M. G.

Herbert Molderings, professeur d'art moderne à la Ruhr-Universität de Bochum

« On retrouve cette dualité technique-esthétique dans le couple formé par Hilla et Bernd Becher »

« **Thomas Struth a suivi, à l'Académie de Düsseldorf, l'enseignement de Gerhard Richter puis de Bernd Becher. Quelle place occupe cette école dans le paysage artistique allemand ?**

– Une place sans équivalent, notamment dans les années 60-70. Tout est parti de Joseph Beuys, qui a enseigné à Düsseldorf entre 1961 et 1972, et dont la classe était ouverte à toutes les disciplines, y compris la photographie. Il a été un enseignant remarquable au sens où tous ses bons élèves n'ont pas été des petits Beuys. Son influence a rayonné sur des élèves d'autres classes : Sigmar Polke, Johannes Brus, Bernhard Blume. Il y a ensuite Gerhard Richter dont l'œuvre est un dialogue entre peinture et photographie.

– Et enfin Bernd Becher, professeur à partir de 1976. Sa réputation était telle qu'il a attiré des personnalités fortes, aujourd'hui autour de quarante-cinq ans : Thomas Ruff, Thomas Struth, Andreas Gursky, Candida Höfer, Axel Hütte... La filiation est claire mais on ne peut pas les qualifier de petits Becher.

– **Comment situer la classe de Bernd Becher par rapport à l'enseignement de la photographie dans les écoles d'art ?**

– Il existait dans les académies des classes de photographie où il était essentiellement question de technique. Elles étaient jugées sans intérêt. Bernd Becher était un des

rare à aborder à la fois la technique et l'esthétique.

– **D'où son succès ?**

– Oui. On retrouve cette dualité technique-esthétique dans le couple d'artistes formé par Hilla et Bernd Becher : Hilla est plutôt la spécialiste du laboratoire, celle qui tire les photos ; Bernd était d'abord graphiste et peintre. Ensemble, ils ont défini, vers 1965, le concept documentariste. Le phénomène Becher a très bien fonctionné comme école, d'autant que leur réputation d'artiste était grandissante.

– **En quoi le concept documentaire des Becher, proche de la description scientifique, collait à l'époque ?**

– Il y a eu, au début des années 70, une renaissance de la nouvelle objectivité des années 20. Les jeunes historiens d'art et directeurs des espaces d'art contemporain ont redécouvert Renger-Patzsch, Sander, Blossfeldt. Les Becher ont été bombardés leurs héritiers, et leur travail était considéré comme un retour à la tradition allemande.

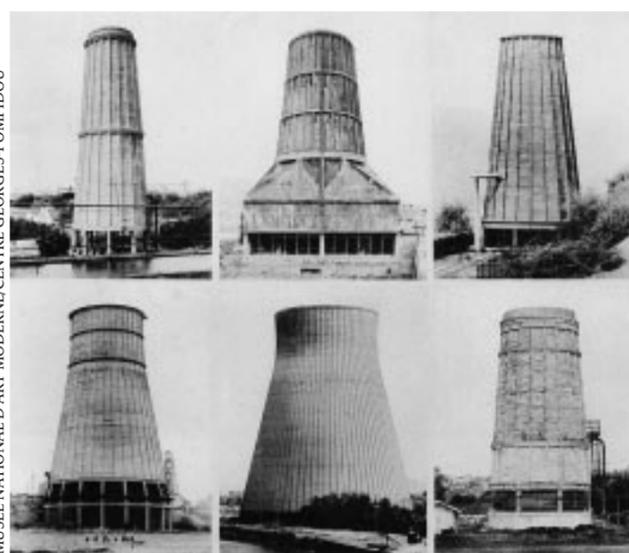
– Ensuite, le discours universitaire des années 60-70 prônait un refus de l'art décoratif et de la peinture considérée comme bourgeoise. Bernd Becher a commencé ses cours après la redécouverte, par le mouvement de 1968, des deux textes fondamentaux de Walter Benjamin : *La Petite Histoire de la photographie* et *L'Œuvre d'art à*

l'ère de sa reproductibilité technique. Pour Benjamin, la photographie ne sert pas à idéaliser le monde mais à le rendre plus reconnaissable, notamment au moyen de la photographie en série. Il citait les portraits de Sander comme modèle d'une photographie comparée : la photo non pas comme divertissement mais comme modèle scientifique. Les Becher ont identifié des bâtiments industriels et ont collé à Benjamin.

– **Enfin, la photographie des Becher a trouvé une justification contemporaine en étant définie par rapport à l'art conceptuel et minimaliste. Leurs photos de châteaux d'eau étaient définies comme des sculptures anonymes en séries typologiques. Ils isolaient l'objet de leur contexte, esthétisaient le volume. Ils ont trouvé dans la réalité un art ready made : ils n'ont pas créé des objets, ils les ont reconnus.**

– **Est-ce que le succès des Becher et de leurs élèves n'a pas occulté d'autres expressions photographiques en Allemagne ?**

– Non, car les possibilités d'expositions sont riches. Cela dit, les Becher et la première génération de leurs disciples forment l'idéologie dominante. Leur influence a surtout faussé l'image de la création allemande à l'étranger. Le public et les décideurs de l'art aiment que les artistes s'affirment en groupe et non comme des individualités. C'est bon pour leur promotion. J'ai entrepris une série de conférences



MUSEE NATIONAL D'ART MODERNE/CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Bernd et Hilla Becher : « Typologie, Kühltürme Beton, 1963-1975 » (Typologie, tour de refroidissement en béton, détail).

en proposant une alternative aux Becher. Je cite Polke, Brus, Gerz, Blume, Cecil Bauer, Pidder Auberger, Astrid Klein, Gabriele Rothermann.

– **Est-ce que le succès des Struth et Ruff n'est pas aussi un exemple de la vitalité des académies ?**

– Oui. Quasiment tous les grands artistes allemands ont étudié dans une voire deux écoles. C'est encore

plus spectaculaire pour les artistes qui utilisent la photographie. Le succès des académies est lié à la liberté du professeur pour déterminer son enseignement. Ce qui oblige l'étudiant à s'exprimer par lui-même sans répéter un programme. Le statut de ces académies est bien plus prestigieux que celui des écoles d'art en France. Ce sont des vitrines pour les responsables politiques. Parce que leur

travail est largement répercuté dans la presse. Elles sont riches, financées par les Länder (provinces). Quand Gerhard Schröder était premier ministre de Basse-Saxe, et alors qu'il voulait devenir chancelier, il a donné énormément d'argent à l'Académie de Brunswick. L'école pouvait s'acheter n'importe quel professeur.

– **Acheter ?**

– Il y a des marchandages entre écoles pour s'attacher les professeurs les plus demandés. Comme dans le football professionnel. Un artiste-enseignant est bien payé, autour de 30 000 francs par mois net d'impôts en moyenne. Parfois plus. Il est indéboulonnable jusqu'à l'âge de soixante-cinq ans. Les meilleurs imposent leurs conditions, exigent tel salaire, demandent x millions de francs de matériel.

– **Quelle est aujourd'hui la réputation de l'Académie de Düsseldorf ?**

– Elle reste une école importante avec l'artiste Markus Lüpertz comme président et, entre autres, Nam June Paik et Tony Cragg comme professeurs. Lüpertz est très combatif pour maintenir le statut social de l'école. Ce notable appartient à la même sphère que les décideurs politiques de la ville et du Land. Il fait revivre l'artiste académique bourgeois du XIX^e siècle. Avec beaucoup de succès. »

Propos recueillis par Michel Guerrin

Serge Bromberg met le feu aux films muets

Tous les six mois, ce collectionneur passionné montre ses trouvailles. Prochaine séance : le 24 janvier

DEPUIS SIX ANS, Serge Bromberg fait partager au grand public sa religion du cinéma muet, en projetant des trésors inédits et restaurés. Cela s'appelle « Retour de Flamme ». Certains croient reconnaître notre homme sous les traits rassurants et fantasques de l'amateur de cartoons, animateur de l'émission « Cellulo », sur La Cinquième. L'erreur est humaine. En réalité, la télévision n'est qu'une couverture, et le dessin animé une aimable incidente dans le parcours de cet homme encore jeune mais dangereusement consommé par une passion ultra-inflammable : la collection de films anciens, sur support nitrate.

On est en mesure de dater très précisément le moment où sa vie a basculé dans cette fièvre d'autant plus irrémédiable qu'elle l'a frappé précocement. Ce fut à l'âge de huit ans, en l'an 1969 de notre ère, avant l'apparition des magnétoscopes sur la Terre, lorsque son père revint à la maison avec un projecteur super-8, accompagné d'une bobine dont il introduisit l'amorce dans la machine, faisant aussitôt apparaître un moustachu dégingandé sur l'écran. La chose était d'un certain Charlie Chaplin et s'intitulait *Charlot au music-hall*. Tel Pascal trois siècles plus tôt, Serge Bromberg a vécu sa « nuit de feu », sous le signe du film flamme.

Depuis lors, avec le même effet d'entraînement que celui du film dans le projecteur, son existence ne s'est déroulée qu'au rythme de ces bobines, inlassablement collectées, par toutes voies possibles et imaginables, depuis la recherche personnelle jusqu'à l'implication active

d'un réseau d'amis, en passant par la création, en 1985, de l'association Lobster Films. Résultat des opérations au jour d'aujourd'hui : près de soixante mille bobines récupérées, parmi lesquelles un nombre considérable de trésors absolument uniques, trouvés dans les greniers de particuliers et sur les marchés aux puces et sauvés d'une destruction assurée. Assez logiquement, à peu près tout ce qui est advenu dans la vie de Serge Bromberg découle de cette passion.

ET IL AIME PARTAGER

Le principe de la collection l'incite ainsi à développer une activité de restauration des films qui conduit la société Gaumont à lui confier, en 1989, la restauration sonore de *L'Atalante*, de Jean Vigo. Depuis lors, Lobster Films est la seule association privée en France à mener régulièrement ce genre d'activité. De la même manière, c'est l'organisation, depuis 1992, de la manifestation Retour de Flamme qui le signale auprès d'Arte. La chaîne culturelle lui commande une série sur le burlesque américain, « Slapstick », avant que La Cinquième ne lui offre le créneau du dessin animé avec « Cellulo ».

Car ce qui rend notre homme sympathique, c'est que la folie de la collection ne se conjugue pas chez lui, comme souvent, avec le goût un peu rance du secret et de la théaurisation. Bromberg aime partager ses films, ses goûts et son plaisir. Les archives du monde entier s'adressent régulièrement à Lobster Films, qui fournit ses trésors à titre gracieux pour la



Larry Semon et Stan Laurel dans « Frauds and Frenzies » (1918).

composition de leur programme. La Cinémathèque française lui a récemment emprunté trente-cinq films pour la rétrospective consacrée à Leo McCarey, vingt-cinq pour le cycle Walt Disney. Le Festival de Pordenone, principale manifestation internationale consacrée au cinéma muet, lui doit également la découverte de bandes d'actualité italiennes inédites sur la première guerre mondiale, projetées lors de son édition de 1998. D'où Bromberg les tenait-il ? Tout bêtement d'une amie qui les a dénichées pour lui au marché aux puces de Bobigny. La collection ne cesse d'ailleurs de s'accroître ; deux mille cinq cents nouvelles « boîtes » l'ont enrichie en 1998.

Mais le principal lien entre l'association et le public demeure la manifestation Retour de Flamme. Organisée tous les six mois depuis maintenant sept ans, celle-ci se compose des dernières trouvailles

en date, dûment restaurées, présentées et accompagnées au piano par le maître d'œuvre en personne. Un seul mot d'ordre : privilégier le plaisir, le divertissement et le spectacle, plutôt qu'une démarche archivistique fondée sur le seul critère de la rareté. Un bœuf impromptu entre Django Reinhardt et Stéphane Grappelli daté de 1938, un Laurel et Hardy inconnu de 1936, ou le premier film écrit et réalisé par Charlie Chaplin en 1914 (*Twenty Minutes of Love*) ont déjà fait les riches heures des soirées passées.

COURTS MÉTRAGES ET... SURPRISES

Huit courts métrages (plus quelques surprises annoncées) sont au programme de la prochaine séance, parmi lesquels *Frauds and Frenzies* (1918), du temps où Stan Laurel faisait équipe avec Larry Semon, *Many a Slip*, de Charley Bowers (1927), dans la veine fertile

de inventeurs délirants, ou encore un documentaire américain sur le *Titanic*, pendant qu'il en était encore temps. Déjà vu, mais sans doute le plus admirable de tous, *La Fièvre des échecs*, premier film de l'auteur de *La Mère*, Vsevolod Poudovkine. Construit sur le principe narratif et formel de la contamination de la vie par les échecs, ce film montre avec un humour d'une grande subtilité comment un forcené du pion perd sa fiancée et manque se suicider avant qu'elle ne se convertisse à son tour et lui propose, l'œil frisant, « une partie sicilienne ». Jamais reine, semble-t-il, ne prit fou plus spirituellement.

Jacques Mandelbaum

★ Retour de Flamme. Dimanche 24 janvier, à 17 heures. Lobster Films, 80, boulevard de Rochechouart, Paris 18°. Tél. : 01-43-38-69-69.

La « véritable histoire » de Jacqueline Du Pré vivement controversée

HILARY AND JACKIE, *A True Story*, film du réalisateur Anand Tucker racontant la vie de la violoncelliste britannique Jacqueline Du Pré, morte en 1987 à l'âge de quarante-deux ans, a provoqué une vive polémique dès sa sortie en salles, à Londres, mercredi 20 janvier. Des manifestants ont bouculé Emily Watson, qui joue le rôle de la violoncelliste. Les violonistes Yehudi Menuhin, Itzhak Perlman et Pinchas Zukerman, les violoncellistes Mstislav Rostropovitch et Julian Loyd Weber se sont émus de la façon dont cette artiste est présentée dans ce film : un être pervers dévoré par son appétit sexuel.

Jacqueline Du Pré est aujourd'hui autant admirée pour son talent incontesté, pour cette lumière extraordinaire qui émanait d'elle que pour le calvaire qu'elle aura subi : en mourant d'une sclérose en plaques, la violoncelliste rejoignait la constellation des étoiles fauchées

par une maladie devant laquelle l'humanité est impuissante. A moins de quarante ans, le pianiste roumain Dinu Lipatti, l'acteur Gérard Philipe, le contralto britannique Kathleen Ferrier sont morts eux aussi après des maladies plus foudroyantes, psychologiquement moins douloureuses pour eux et leur entourage que celle qui a emporté Du Pré.

L'UNIVERS ÉMÉTIQUE DES TABLOÏDS

Il ne s'agit alors plus de discuter des artistes dont la renommée excède bien souvent le cercle des mélomanes, mais d'apprendre à vivre avec la beauté qu'ils révèlent chaque fois qu'on les entend. Une beauté si fulgurante qu'elle peut aider à mieux vivre.

Hilary and Jackie, *A True Story* n'est pas encore sorti en France, mais il a été présenté à la Mostra de Venise, en septembre 1998. Mal accueilli par une critique de cinéma logiquement

non concernée par la véracité historique du personnage (*Le Monde* du 8 septembre), ce film fait entrer Jacqueline Du Pré, sa famille, son mari Daniel Barenboim, dans l'univers émétième des *tabloïds* britanniques.

Que la sœur et le frère de Jacqueline Du Pré soient à l'origine du scénario de ce film ne peut qu'inspirer de la compassion envers deux êtres que l'on se gardera bien de mal juger. Tout comme on ne jugera pas le comportement de Du Pré en tant que femme - oublions l'artiste. Quel être n'a pas sa part de douleur ? Certains l'affrontent. D'autres luttent avec courage. D'autres enfin sont à ce point submergés par leur être intime qu'ils se conduisent différemment. Tant que cela ne relève pas de la justice, ce n'est qu'une histoire de famille.

Alain Lompech

Nancy célèbre le centenaire de l'Art nouveau

De nombreuses animations rythmeront l'année, et un nouveau musée doit être inauguré en février

NANCY

de notre correspondante

L'année 1999 sera celle du centenaire de l'école de Nancy. Une jolie façon de boucler le siècle en rendant hommage à cet âge d'or qui, il y a tout juste cent ans, faisait éclore l'inspiration humaniste et naturaliste des artistes - Gallé, Majorelle - qui ont travaillé le métal et le bois.

Depuis des mois, à Nancy, la Mission du centenaire, placée sous la direction scientifique de François Loyer, directeur de recherche au CNRS, travaille à ce projet ambitieux qui veut faire de Nancy, tout au long de 1999, une capitale internationale des arts décoratifs. Un rendez-vous avec l'Histoire et une mémoire dont Nancy est fière et qu'elle ne peut se permettre de manquer. L'opération, dont le budget global est estimé à 30 millions de francs (40 % ville, 30 % mécénat privé, 30 % Etat, région, département), l'occasion tout à la fois de valoriser son patrimoine, de le protéger en engageant de grandes restaurations tout en espérant des retombées culturelles et économiques à long terme. Expositions, publications, cycles de conférences, colloques, animations de quartiers, forums des métiers d'art..., il n'y a pas un secteur de la vie de la région qui ne soit mobilisé dans cette aventure. Jusqu'à Metz qui viendra clore l'année de l'école de Nancy en présentant, en dé-

cembre 1999, au Musée de la Cour d'or, une exposition retraçant les relations culturelles et artistiques entre les deux villes de 1861 à 1909.

A Nancy, déjà, les tickets de bus affichent les arabesques du mouvement artistique et, au printemps, les jardins des vingt communes de l'agglomération arboreront les couleurs de l'école de Nancy en adoptant un plan commun de fleurissement. Cette année, le printemps et l'été seront vert, blanc et dans les dégradés de violet, laissant la part belle aux fleurs en ombelle, clématites, volubilis, bégonias et chardons chers aux industriels d'art du mouvement.

LA TABLE DE NICOLAS II

Caroline Mierop, architecte urbaniste, chef du projet du centenaire, s'est installée avec son équipe dans une des plus belles maisons Art nouveau de la ville, la villa Majorelle. C'est à partir de ce PC bourdonnant, parfois surpeuplé, qu'on élabore le programme des célébrations du centenaire. Le temps fort se déroulera durant la période touristique qui va du 24 avril au 26 juillet. Trois grandes expositions devraient attirer des amateurs venus du monde entier. La première, une exposition de synthèse, dans les galeries Poiré rénovées, rassemblera l'essence de l'école de Nancy, 400 pièces dont certaines, jamais vues, acquises par les familles royales de Hollande,

du Danemark et d'Angleterre à la fin du siècle dernier ou conservées depuis des décennies dans des musées japonais, américains ou russes... D'un musée russe arrivera la table « Flore de Lorraine » signée Emile Gallé, offerte en 1893 au tsar Nicolas II et qui voit s'épanouir, sur son plateau en marqueterie d'une incroyable finesse, toutes les fleurs de la région.

Dans le même temps, on restaure pour 300 000 francs (45 000 euros), au Musée des soieries de Lyon, une robe en peau de soie dessinée par Victor Prouvé, baptisée « Bord de la rivière au printemps ». Une robe de rêve en mousseline et tulle, ornée de cabochons de pierres précieuses, de voile et de filets d'argent brodés qui symbolisent les reflets d'eau sur lesquels se posent des libellules...

« Il fallait une grande manifestation, quelque chose de prestigieux et de populaire à la fois, explique Caroline Mierop. L'école de Nancy souffre d'un déficit de notoriété et de reconnaissance vis-à-vis du grand public par rapport à d'autres arts nouveaux à Bruxelles, Barcelone ou Vienne, beaucoup plus connus. C'était injuste comparé à son rayonnement à la fin du siècle dernier. Les rois, les empereurs, les cours les plus fastueuses s'approvisionnaient à Nancy... »

Inévitable également, le Musée de l'école de Nancy, qui rassemble,

dans la maison bourgeoise Etienne Corbin, mécène et collectionneur, les collections permanentes, meubles et verreries de l'école de Nancy. « Ma racine est au fond des bois. » Cette devise, inscrite au fronton des ateliers Gallé, servira de fil conducteur à une exposition axée sur le thème de la flore et sur son interprétation dans la forme ou la structure des objets.

UN AQUARIUM JAPONISANT

Le jardin du musée, recréé dans l'esprit du début du siècle dans un décor de roses, d'arums, de lys, invitera enfin à poursuivre la visite jusqu'à un étrange aquarium japonais construit par Lucien Weissenburger.

La dernière exposition sera visible au nouveau Musée des beaux-arts, dont l'inauguration est prévue pour le début de février. Au sous-sol, près de l'ancien bastion, on découvrira deux cents pièces historiques de la collection Daum, judicieusement sauvées de la dispersion voilà plusieurs années. Le centenaire de l'école de Nancy devrait être la manifestation culturelle en province la plus importante de l'année. La dernière de ce siècle.

Monique Raux

★ Renseignements : Mission école de Nancy, 1, rue Louis-Majorelle, 54000 Nancy. Tél. : 03-83-94-30-00.

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA** : *Au cœur du mensonge*, de Claude Chabrol, Ça commence aujourd'hui, de Bertrand Tavernier, et *Karnaval*, de Thomas Vincent, sont sélectionnés en compétition au Festival de Berlin qui se tient du 10 au 20 février. Par ailleurs sont également en compétition : *Mifunas Last Chant*, du Danois Soren Jacobsen, *La Guerre dans le haut-pays*, du Suisse Francis Reusser, *Gloria*, un film portugais de Manuela Viegas, *La Ligne rouge*, de Terrence Malick. *The Hi-Lo Country*, de Stephen Frears, *Existenz*, de David Cronenberg, *Cookie's Fortune*, de Robert Altman, et *Breakfast of Champions*, d'Alan Rudolph, avec Bruce Willis sont également pressentis.

■ **Le cinéaste Emir Kusturica, deux fois Palme d'or à Cannes**, présidera le jury du 14^e Festival de Paris qui se déroulera du 6 au 13 avril au cinéma Gaumont-Mari-gnan, sur les Champs-Élysées.

■ **BANDE DESSINÉE** : la BD se porte bien, affichant pour la quatrième année consécutive une progression de sa production et de ses ventes, selon l'enquête annuelle de *Livres Hebdo* publiée le 22 janvier. Elle fait état de 799 nouveautés ou rééditions parues en 1998, soit une progression de 10 % par rapport à 1997 (le record de 1991 - 765 nouveautés - étant battu). Les ventes progressent de 2,5 %, soit légèrement plus que la moyenne de l'édition, la BD figurant juste derrière le livre de jeunesse et le livre de poche. 42 albums ont été vendus à plus de 50 000 exemplaires, dont 16 à plus de 100 000.

■ **LETTRES** : l'écrivain britannique Salman Rushdie a reçu le 21 janvier à Londres, des mains de l'ancien ministre français de la culture Jack Lang, la croix de commandeur de l'ordre national français des Arts et des Lettres près de six ans après qu'elle lui eut été décernée. La cérémonie a eu lieu à la résidence de l'ambassadeur de France en Grande-Bretagne, en présence du ministre britannique de la culture, Chris Smith.

Robert Hossein, François Pinault et le général de Gaulle

UN VISAGE est apparu ces jours-ci dans la presse et sur des affiches, anonyme, barré par une courte phrase : « Celui qui a dit non. » Ce visage est celui de Charles de Gaulle, à l'âge de dix-sept ans, et la phrase est le titre du prochain spectacle de Robert Hossein : *1940-1945, de Gaulle, celui qui a dit non*. Le titre au complet devrait apparaître dès la semaine prochaine sur une nouvelle affiche, avec l'image d'un de Gaulle âgé d'une trentaine d'années de plus. « Pour l'adolescent, j'ai choisi une photo où il respire la sérénité. Pour l'adulte, j'ai retenu le regard angoissé du général qui part à la bataille », nous a dit le metteur en scène. Le spectacle, inspiré notamment par les *Mémoires de guerre*, bénéficie de la collaboration de deux académiciens français, Alain Decaux et Alain Peyrefitte. Près de deux cents comédiens devraient être réunis, sur scène et devant l'écran qui projettera des images d'actualité. Le budget du spectacle - 50 millions de francs (7,62 millions d'euros) - a pu être bouclé grâce au financier François Pinault, à travers les Productions du 18 juin. La première est prévue pour le 1^{er} octobre, pour la réouverture du Palais des Congrès de la porte Maillot.

Enfin sur les écrans !

“Un pur chef d'œuvre, d'ores et déjà un “classique”, un film d'une ambition folle et aux beautés inépuisables.”

LES INROCKUPTIBLES

“Une tornade de plans séquences qui déboussolent, de dialogues à toute vapeur et d'acteurs en surrégime...”

Un chef d'œuvre de cinéma.”

LIBÉRATION

KHROUSTALIOV, MA VOITURE !

SELECTION OFFICIELLE - CANNES 1998

RÉALISATION ALEXEÏ GUERMAN

Voix et piano conjugués pour un beau « Voyage d'hiver »

L'original de Schubert et la version de Liszt présentés au Musée d'Orsay

« Le Voyage d'hiver », de Franz Schubert, est un cycle de vingt-quatre Lieder pour voix de ténor. Si les barytons l'ont annexé depuis longtemps,

Franz Liszt s'en est approprié la moitié des numéros qu'il a transcrits pour piano seul. Le temps d'un récital, le Musée d'Orsay a rapproché l'origi-

nal et son avatar pianistique en les confiant au baryton Olaf Bar, qu'accompagnait Helmut Deutsch, et au jeune pianiste Aleksandar Serdar.

SCHUBERT/LISZT: Winterreise S. 561. Aleksandar Serdar (piano). SCHUBERT: Winterreise D. 911. Olaf Bar (baryton), Helmut Deutsch (piano). Auditorium du Musée d'Orsay, le 21 janvier à 20 heures.

La rencontre de Liszt et Schubert autour du *Voyage d'hiver* dépasse la stricte observance musicologique. Plus qu'une démarche consumériste d'un virtuose contraint à la culture intensive de la transcription pour nourrir un piano gargantuesque, il y a chez Liszt la volonté de promouvoir le Lied schubertien à une époque où celui-ci fréquente peu les salons parisiens. C'est d'ailleurs en accompagnateur du célèbre ténor Adolphe Nourrit (qu'éclipse la gloire montante de Duprez) qu'il effectuera en 1838 une tournée en France – la dernière du chanteur qui se suicide la même année à Naples après une représentation au San Carlo.

Le *Winterreise* de Liszt emprunte un saisissant raccourci (12 des 24 Lieder seulement sont trans-

crits) et ne possède bien évidemment pas la portée métaphysique de son modèle, le simple fait de conclure par *Im Dorfe* en lieu et place du *Der Leiermann* schubertien indiquant non pas la fin du voyage, mais un nouveau départ. On conçoit que Liszt en pleine expansion créatrice et virtuose ait quelque peu détourné le cycle de sa sombre finalité, lui préférant une manière de happy end.

PUISSANCE ATHLÉTIQUE

Le piano d'Aleksandar Serdar est d'une puissance musculuse, voire athlétique. Cependant, ce beau son de bronze pâtit d'un abus de pédale qui rend la texture souvent pâteuse et les envolés lourds. On aimerait plus de délié et de fantaisie, de légèreté et de contrastes dans des œuvres qui, ne se souciant que d'une fidélité relative à Schubert (bien que les paroles soient notées sur la partition), ne supportent pas qu'on les renvoie sur le droit chemin schubertien. Serdar est cependant un vrai musicien doté d'un sens dramatique aigu, de beaux pianissimos suspen-

sifs (*Die Nebensonnen* et surtout *Der Lindenbaum*) mais peut-être s'accommode-t-il mal de la part ludique – et cannibale – de la version lizstienne.

Dès le *Gute Nacht*, Olaf Bar est un voyageur pressé. Mais l'on va vite comprendre qu'il n'est pas le *Wanderer*, que ce n'est pas lui mais peut-être un autre, ailleurs, ou que tout cela n'a même jamais existé. Il y a comme un détachement, et l'écho affaibli d'une histoire ancienne. Curieusement, le piano semble le véritable protagoniste (à la manière de celui de Schumann) et le trouble naît de cette manière de dire qui n'est pas celle des mots. Si la voix commence à subir les premiers outrages du temps, fatiguée dans les extrêmes (graves détimbrés, aigus insuffisamment soutenus dans les pianos) et parfois un peu raide aux « articulations » des registres, n'est-il pas paradoxal que cela serve en définitive ce « jansénisme » de l'œuvre ?

Car l'émotion sourd de ces failles, de cette fatigue, de ces cris et chuchotements d'un rythme qui n'est pas scansion mais influx. Ce

sont de vraies larmes gelées que celles du *Gefror'ne Tranen*, un engourdissement qui ne désire même plus la terre (*Erstarrung*), un fleuve et des larmes que charrie seul le piano (*Wasserflut, Auf dem Flusse*). Quant au tilleul, odorant souvenir !

Il y a un consentement à la mort que n'effraient ni les corneilles funèbres (*Die Krahe*), ni l'abandon des hommes et des villages (*Im Dorfe*). Rien de dramatique dans ce poteau indicateur du dernier chemin (*Der Wegweiser*), mais un tic-tac du piano sur les aiguilles du temps. Nulle horreur à pénétrer dans cette auberge ultime où l'on repose (*Das Wirthaus*) dans un grand « Requiescat in pace ». Dieux crépusculaires et homme sans démiurgie qui se substitue à leur absence (*Mut*). Quant aux soleils fantômes (*Die Nebensonnen*), ce sont ceux de la mélancolie, qu'endormira peu à peu la berceuse immobile du *Leiermann* bientôt rendue à son linceul de neige.

Marie-Aude Roux

INSTANTANÉ DES GROS MOTS À LA COMÉDIE-FRANÇAISE

Un monologue à tout casser. Les souvenirs d'un Marseillais. « *Mon père était hébraïque et ma mère s'était convertie schmouze par amour.* » Petites vies, vieux quartier, c'est accentué, et de toutes les couleurs. L'acteur, Bruno Raffaelli, marseillais de souche, comme l'auteur, est formidable d'énergie. Il coupe le souffle. Une mise en garde toutefois : cela ne recule devant aucun gros mot. « *Putain de putain... conasse... lèche-pine... Pisse au cul...* », etc. : un feu nourri !

Et les propos, à l'avenant ! Exemple (car autant vous prévenir) : « *Titou se remue la bis-touille... Tout en serrant sa foutriquette il tournicote le chapeau mou... Ça y est, le liquide monte dans le thermomètre, le nougat fond... Il se lève... et au-dessus de la casserole de lait... il secoue sa main d'où dégoutte le liquide du pissouillet, blanc comme les vers d'un camembert et qui se mélange à celui de la vache don-neuse... Titou déteste sa mère. Ça*

le ravit de lui fourrer ses polichinelles dans l'estomac, à cette verrue. »

Bravo ! Quelle verve ! Ce serait joué, et avec cette fougue, dans un café-théâtre, même dans tel théâtre, ou tel autre, puisque c'est l'esprit de l'époque, pourquoi pas !... Mais nous sommes au domicile de la Comédie-Française, le premier théâtre national du pays. Alors, bégueule ! C'est sûrement ma faute, ma très grande faute, mais là je me trouve, oui, bégueule ! Et carrément préhistorique, parce que le public des *Merdicoles*, dames et messieurs d'aspect posé, trouvent tout cela parfait, fleur bleue peut-être, et applaudissent à se mettre les paumes en sang. « *Dieu me savorne !* », comme disait Jouhandeau.

Michel Cournot

★ **Les Merdicoles**, de Michel Albertini. Mise en scène de Michel Albertini et Françoise Petit. Avec Bruno Raffaelli. Studio-Théâtre de la Comédie-Française. Galerie du Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, Paris 1^{er}. M^oPalais-Royal. Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi à 18 h 30. Tél. : 01-44-58-98-58. De 20 F à 80 F. Durée : 1 heure. Jusqu'au 10 février.

Le Ballet royal du Danemark n'a pas retrouvé sa couronne

BALLET ROYAL DU DANEMARK, premier programme, le 21 janvier à 19 h 30. Les 23 et 26, à 19 h 30, le 24, à 15 heures. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 2^e. M^o Opéra. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 340 F. Deuxième programme : Napoli, d'August Bournonville, du 27 au 29, à 19 h 30.

Que Sa Majesté nous pardonne, il y a quelque chose de déglingué au royaume du Danemark : son ballet. Les danseurs ne sauraient être seuls mis en cause. Mais la compagnie n'est pas tenue, les corps ne sont pas travaillés. Maïna Gielgud, nièce de l'acteur John Gielgud, ex-étoile de renommée mondiale (remarquable béjartienne), a été nommée directrice artistique en mars 1997 : quittant l'« Australian Ballet » qu'elle dirigeait depuis 1983, elle n'a pas encore eu le temps d'imprimer sa patte.

Consciente de l'état de ses troupes, elle écrit dans le programme : « *Pour que le Ballet royal du Danemark reprenne sa place parmi les grandes compagnies inter-*

nationales, il est indispensable – tout en sauvegardant son précieux héritage d'école et de tradition – que son répertoire s'ouvre, que l'on puisse trouver les chorégraphes qui développent son identité pour le siècle à venir, et qu'il entreprenne des tournées dans les grandes capitales. » Tout est dit. Il reste donc tout à faire. Et pourtant, le Ballet Royal du Danemark reste une légende. Il est le dépositaire de l'œuvre d'August Bournonville, d'origine française, qui après son père Antoine, a contribué, au XIX^e siècle, à créer à Copenhague à la fois une école et un style : le fameux « style Bournonville », perpétué aujourd'hui au sein de la compagnie par Dinna Björn.

PAS DE DEUX

Ce Ballet est également le seul, fait rarissime dans la danse classique, à devoir sa renommée, jusque dans les années 1970-1980, à l'excellence de ses danseurs. Dont Erik Brühn, que Noureev considérait comme le meilleur d'entre tous. Dont Peter Martins, qui a fait sa carrière chez Balanchine (c'est lui qui a pris la direction du New York City Ballet, en 1981, à la mort du maître)... En ouverture de soirée, *Conservatoire*, pièce de Bournonville, datant de 1849, nous a frustrés. Était-ce le trac de ne pas avoir dansé à l'Opéra de Paris depuis 1969 (la troupe est venue en 1981, puis en 1987, mais au Théâtre des Champs-Élysées) ? Qu'importe : ce ballet, qui décrit une classe où se mêlent les grands et les petits, manque d'unisson dans l'exécution de simples battements. Et les hésitations, qui pourraient être feintes, après tout il s'agit d'une classe, n'ont pas l'air volontaires. La fluidité, le moelleux de Bournonville sont gâchés par tant d'imprécision. Quand on a vu, une semaine auparavant, jour pour jour, dans ce même Palais Garnier, Sylvie Guillem danser *Don Quichotte*, la comparaison est cruelle...

Il s'agissait également de démontrer que le Ballet pouvait danser les contemporains. Ni *The Wish*, du jeune Australien Stanton Welsh, ni *Yesterday*, de John Neumeier, et pas davantage *Zakouski*, signé par Peter Martins, n'ont fait impression. Cette succession de pas de deux donnait au spectateur le sentiment d'assister à un gala de fin d'études... *La Gaîté parisienne*, créée en 1978 par Maurice Béjart, a cependant permis d'apprécier des qualités : sens du groupe, talent pour la pantomime, le comique. Bim (surnom de Béjart quand il était jeune) est joué avec fougue par Krzysztof Nowogrodzki. Tout entier mobilisé, le corps de ballet, par sa jeunesse, son élan à danser, est déjà la promesse d'une résurrection.

Dominique Fréard

SORTIR

PARIS

Régis Pasquier (violin) Abdel Rahman el-Bacha (piano) Certainement pas des stars, incontestablement de grands musiciens, Régis Pasquier et Abdel Rahman el-Bacha devraient enchanter le public des Concerts du dimanche matin, la célèbre série organisée par Jeanine Roze. Schumann: *Sonate pour violon et piano op. 121*. Prokofiev: *Sonate pour violon et piano op. 80*. Schubert: *Fantaisie pour violon et piano D 934*. *Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, 8^e. M^o Alma-Marceau. 11 heures, le 24. Tél.: 01-49-52-50-50. 120 F.*

« Passions Pasquier »

Très peu connu du grand public, Noël Pasquier, né en 1941, est l'auteur d'une œuvre discrète, mais profonde et protéiforme. Sculptures, peintures et tapisseries oscillent avec bonheur de la figure à l'abstraction. Quelques photographies évoquent l'œuvre monumentale, auquel Pasquier tient d'autant plus qu'il le met en contact avec un public généralement absent des manifestations artistiques. On s'attardera également sur la série des « Empreintes », des dessins au goudron sur plastique, qui font qualifier le travail de Pasquier par Pierre Restany de « geste vital ». *Hôtel de la Monnaie, 11, quai de*

Conti, 6^e. M^o Pont-Neuf. Du mardi au dimanche, de 11 heures à 17 h 30. Tél. : 01-40-46-58-90. 15 F. Jusqu'au 31 janvier.

Le Cinéma des Cinéastes

Dans le cadre de la thématique « Vies privées », le Cinéma des Cinéastes présente des œuvres liées à la veine autobiographique (journal, autoportrait, récit de soi, autofiction, mise à nu de proches ou de moins proches, exploration des différents visages de l'intime). Au programme : *Sophie Calle* (Jean-Pierre Krief, 1997), *La Pudeur ou l'Impudeur* (Hervé Guibert, 1991), *La Mémoire de mon père* (Patrick Zachmann, 1997), *Berlin 10/90* (Robert Kramer, 1990), *Les Miettes du Purgatoire* (François Romand, 1993), *Hiver* (Michèle Gard, 1997), *Chère Alice* (Jean-Marc Bouzou, 1998), *Derniers mots, ma sœur Joke* (Johan van der Keuken, 1998), *Julie, itinéraire d'une enfant du siècle* (Dominique Gros, 1995). Parallèlement, dans le même lieu, une dizaine de films des cinéastes de l'ARP (Société civile des auteurs réalisateurs producteurs) seront présentés chaque dimanche matin à 11 heures jusqu'au 28 mars. Séance du 24 janvier : *Eaux profondes*, de Michel Deville, 26 F. *Le Cinéma des Cinéastes, 7, avenue de Clichy, 17^e. M^o Place-Clichy. Le 24, séances de 11 heures à 22 h 15. 30 F.*

(Publicité)

THEATRE DU ROND-POINT
COMPAGNIE MARCEL MARÉCHAL

Pierre Arditi . Michel Aumont
Marcel Maréchal . Chantal Neuwirth

réver peut-être

de Jean-Claude Grumberg
m.e.s. Jean-Michel Ribes & France Inter

la maison du peuple 18h30

Louis Guilloux . Marcel Maréchal
m.e.s. François Bourgeat

Réservation 01 44 95 98 10

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Le Ciel, les oiseaux et ta mère ! de Djamel Bensalah (France, 1 h 30). **Droits au cœur** Trois programmes de films d'animation inspirés de la convention des Nations unies sur les droits de l'enfant (2 h). **L'Hirondelle noire** de Gueorgui Dulgerov (France-Bulgarie, 1 h 42). **Louise** de Siegfried (France, 1 h 50). **L'Orchestre souterrain** de Heddy Honigmann (Pays-Bas, 1 h 48). **Les Parasites** de Philippe de Chauveron (France-Italie, 1 h 30). **The Shoe** de Laila Pakalnina (Allemagne, 1 h 23). **Toni** de Philomène Esposito (France-Italie, 1 h 30). **Un Elève doué (**)** de Bryan Singer (Etats-Unis, 1 h 51). **Le Vent en emporte autant** d'Alejandro Agresti (France-Argentine-Pays-Bas, 1 h 30). **Vous avez un message** de Nora Ephron (Etats-Unis, 2 h). (***) Film interdit aux moins de 16 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

Le Grand alibi de Alfred Hitchcock. Britannique, 1950, noir et blanc, copie neuve (1 h 50). **Grand Action, 5^e** (01-43-29-44-40) ; **Mac-Mahon, 17^e** (01-43-80-24-81). **India** de Roberto Rossellini. Italien, 1959 (1 h 30). **Le Quartier Latin, 5^e** (01-43-26-84-65).

VERNISSAGE

Monique Frydman : les sombres Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, 4^e. M^o Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Du 23 janvier au 6 mars. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi : de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. **Jardin public (en arabe libanais)** d'Hanane Hajj Ali, Eliane Rahab et Hanane Abboud, mise en scène de Roger Assaf.

Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 5^e. M^o Jussieu. Le 23, à 20 h 30. Tél. : 01-40-51-38-14. 50 F et 80 F. Dans le cadre de la quinzaine du théâtre libanais.

Le Révizor de Nikolai Gogol, mise en scène de Jean-Louis Benoît. *Comédie-Française Salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, 1^{er}. M^o Palais-Royal. Les 23 et 24, à 20 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. De 30 F à 190 F. Jusqu'au 30 juillet.*

Orchestre du Conservatoire de Paris Beethoven : *Symphonie n^o 2*. Rachmaninov : *Symphonie n^o 2*. Leon Fleisher (direction).

Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, 19^e. M^o Porte-de-Pantin. Le 23, à 20 heures. Tél. : 01-44-84-84-84. 80 F. Elsa Maurus (mezzo-soprano) Frédéric Chaslin (piano)

(Œuvres de García, Viardot, Chopin, Gounod, Fauré et Schumann. Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 16^e. M^o Passy. Le 24, à 17 h 30. Tél. : 01-42-30-15-16. 40 F.

Ensemble TM+ Debussy : *Préludes pour piano*. Haydn : *Trio pour piano, violon et violoncelle n^o 45*. Singier : *S'immiscient, en phases, en lice, en file, pêle-mêle*. Hurel : *Quintette*. Stravinsky : *L'Histoire du soldat*. Emmanuel Strosser (piano), Laurent Cuniot (direction).

Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies, 92 Nanterre. Le 24, à 16 h 30. Tél. : 01-41-37-94-20. 140 F.

Compagnie Castafiore Marcia Bacellos, Karl Biscuit : *Almanach Bruïtax*. *Théâtre, place Jacques-Brel, 78 Sartrouville. Le 23, à 21 heures. Tél. : 01-30-86-77-77. 130 F.* **Alain Jean-Marie, Eric Vinceno, Jean-Claude Montredon** *New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10^e. M^o Château-d'Eau. Le 23, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41.* **Brassens, chansons** *Maison de la culture, 1, boulevard Lé-nine, 93 Bobigny. Le 23, à 19 heures : le 24, à 15 heures. Tél. : 01-41-60-72-72. 140 F. Jusqu'au 7 février.*

DERNIERS JOURS

Picasso (1901-1909) : chefs-d'œuvre du Metropolitan Museum of Art Musée Picasso, Hôtel Salé, 5, rue de Thorigny, 3^e. Tél. : 01-42-71-25-21. 38 F. **Trésors du Musée national du Palais, Taipei** *Galerie nationales du Grand Palais, square Jean-Perrin, 8^e. Tél. : 01-44-13-17-17. 50 F.*

EUROPA DELL'ARTE
Jean Ripstein-Gimont présente

Les Noces de Figaro

Opéra bouffe en 4 actes de Wolfgang Amadeus Mozart

Adaptation en Français d'Eric Emmanuel Schmitt

Mise en scène Pierre Jourdan

Direction musicale Jérôme Pillement
Orchestre de l'Opéra d'état Hongrois Faidoni
Une production du Théâtre Impérial de Compiègne

CASINO DE PARIS Le 25 Janvier et les 1^{er}, 2, 3 Février 99 à 20h30
Loc. **01 49 95 99 99**

SAMEDI 23 JANVIER

FILMS DE LA SOIRÉE

15.00 Le soleil brille pour tout le monde ■■■■ John Ford (Etats-Unis, 1953, N., 95 min). Cinéma	20.35 Les Compères ■■ Francis Veber (France, 1983, 90 min). TSR	0.50 Le silence est d'or ■■■■ René Clair (France, 1946, N., 100 min). Arte
16.00 Le Port de l'angoisse ■■■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 100 min). Ciné Classics	23.00 Première désillusion ■■ Carol Reed (Grande-Bretagne, 1948, N., v.o., 95 min). Ciné Classics	0.50 Jardins de pierre ■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1987, v.o., 110 min). Cinéstar 2
18.00 La Gamberge ■■ Norbert Carbonnaux (France, 1961, N., 90 min). Cinéma	0.35 Cornered ■■ Edward Dmytryk (Etats-Unis, 1945, N., v.o., 105 min). Ciné Classics	1.15 Le Jeune Cassidy ■■ John Ford et Jack Cardiff (Etats-Unis, 1965, v.o., 110 min). Cinéma

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	20.05 Hôtel Caraïbes. [3/8]. France 3	20.25 Festival de piano de Munich. Avec Alexei Sultanov, piano. Par l'Orchestre symphonique d'Etat de Moscou, dir. Pavel Kogan. Muzzik
17.10 Le Monde des idées. Invité : Gilles Perrault. LCI	20.35 Antarctique, la nouvelle frontière. [1/2]. Planète	20.30 La Traviata. Opéra de Verdi. Mise en scène. Richard Eyre. Par le Royal Opera House Orchestra et le Chœur du Royal Opera, dir. sir Georg Solti. Mezzo
MAGAZINES	20.35 Planète animal. L'arche, 2000 ans après [3/16] : Les rapaces. TMC	TÉLÉFILMS
18.15 La Marche du siècle. Vicimes d'erreurs judiciaires : et Omar Raddad ? Invités : Omar Raddad, maître Jacques Vergès, Michel Peuron, maître Jean-Louis Pelletier, maître Yves Bonnet, Anne Demortière, Paul Lefèvre. TV 5	20.40 L'Aventure humaine. Le Marathon des facteurs de l'Outback. Arte	20.55 Margot des Clairies. Jean-Marc Seban. France 3
19.00 T.V. + 100°. Invité : Michel Denisot. Canal +	21.00 Howard Hughes. Odyssee	21.00 Elgar's Tenth Muse. John Yule et Nigel Gearing. Muzzik
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 23 janvier 1949. La défaite de Tchang Kai-chek. Invité : Ying-Shih Yu. Arte	21.40 Planète Terre. Les voyages d'Alexandre le Grand [2/4] : Le maître de l'Asie. TMC	22.25 Johnny et les morts. Gerald Fox. Festival
20.45 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Dominique Veillon, Pascal Ory, Robert Muchembled, Anthony Rowley. Histoire	21.55 Terres sauvages de Scandinavie. Odyssee	22.30 Terre sinistrée. Andreas Pfäffli. Arte
21.05 Thalassa. Amanda et les hippocampes. TV 5	22.00 Les Meilleurs Moments des JO. [4/10]. Battré le record. Histoire	23.00 La Faille. Bradford May. 13 ^{ème} Rue
21.30 Metropolis. X Filme : petits budgets et grandes idées. Portrait : Paul Almsy. Arte	22.00 Flashing on the Sixties. Canal Jimmy	SÉRIES
22.25 Strip-tease. Femme de robe. Côté cour, côté jardin. Les blousons rouges. M'en fous. France 3	22.50 Les Années algériennes. [3/4]. Je ne regrette rien. Planète	20.35 H. Une histoire de comédienne. Canal +
22.30 Envoyé spécial. Les ailes de l'espoir. Mafia : Les repentis. Le cœur des restos. TV 5	23.00 Claude Lévi-Strauss. Histoire	20.40 New York Undercover. Le complexe du héros. Mets-la en sourdine. 13 ^{ème} Rue
23.00 T'as pas une idée ? Jean-Pierre Jeunet. Canal Jimmy	23.15 Le Musée d'Orsay. L'aventure impressionniste. Odyssee	20.50 Le Caméléon. Kidnapping. M 6
23.10 Union libre. France 2	0.00 Music Planet. Tricky, Naked and Famous. Arte	20.50 Cadfael. Un cadavre de trop. Ciné Cinémas
DOCUMENTAIRES	1.00 Sun Ra. Muzzik	20.55 Seulement par amour. Francesca. Téva
18.00 Humair, solitaire, solitaire. Muzzik	SPORTS EN DIRECT	21.00 Blague à part. Peinard. Canal +
19.55 L'Ombre du Maréchal. Chronique des années noires en Limousin. Odyssee	20.35 Football. Coupe de France. Marseille - Auxerre. TF 1	21.00 Cop Rock. Episode pilote. Canal Jimmy
	20.40 Basket-ball. Pro A : Asvel - Nancy. Eurosport	21.20 Spin City. La roue tourne. Canal +
	22.30 Golf. PGA américaine. AB Sport	21.45 South Park. M ^{ème} Gollem. Canal +
	1.00 Tennis. Internationaux d'Australie. A Melbourne. Eurosport	21.45 The Sentinel. Une petite ville trop tranquille. M 6
	MUSIQUE	22.13 High Incident. Abus de pouvoir (v.o.). 13 ^{ème} Rue
	18.55 Tchaïkovski Festival Concert. Mikhail Pletnev, piano. Orchestre symphonique de la Radio de Moscou, dir. Vladimir Fedosseiev. Muzzik	22.30 Seulement par amour. Jo. Téva
		22.40 Profiler. [2/2]. M 6
		22.40 Le Chinois. L'Ange déchu. TMC

DIMANCHE 24 JANVIER

FILMS DU JOUR

17.50 Amanda ■■ Mark Sandrich (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 85 min). Ciné Classics	20.30 Drugstore Cowboy ■■ Gus Van Sant (Etats-Unis, 1989, 105 min). Cinéstar 1	21.00 Perceval le Gallois ■■ Eric Rohmer (France, 1978, 140 min). Cinéma
18.05 20 000 lieues sous les mers ■■ Richard Fleischer (Etats-Unis, 1954). Ciné Cinémas	20.35 Friends ■■ Elaine Proctor (Fr.-GB, 1993, 115 min). TMC	22.10 Le Port de l'angoisse ■■■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 100 min). Ciné Classics
19.30 Frontière chinoise ■■ John Ford (Etats-Unis, 1965, N., 90 min). Cinéma	20.40 Le Petit Homme ■■ Jodie Foster (Etats-Unis, 1991, 105 min). RTL 9	23.30 Strange Days ■■ Kathryn Bigelow (Etats-Unis, 1995, v.o.). Ciné Cinémas
20.30 Shock Corridor ■■■■ Samuel Fuller (Etats-Unis, 1963, N., 100 min). Ciné Classics	20.40 Mais qui a tué Harry ? ■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1955, 115 min). 13 ^{ème} Rue	0.05 Le Testament du docteur Mabuse ■■ Fritz Lang (France, 1933, N., 105 min). France 3

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	DOCUMENTAIRES	MUSIQUE
12.05 et 3.25 Polémiques. Invités : Jean-Marie Le Pen ; Hervé Bourges. France 2	17.35 Couples légendaires. Amélia Earhardt et George Putnam. La Cinquième	18.00 Chet Baker. Avec Chet Baker, trompette ; Michel Grallier, piano ; Jean-Louis Rassinfosse, basse. Muzzik
12.10 et 21.10 Le Monde des idées. Invité : Gilles Perrault. LCI	17.55 Jazz Collection. Le gospel selon Liz McComb. Planète	19.00 Jean-Jacques Milteau au Zénith 92. Avec Jean-Jacques Milteau, harmonica ; J.-M. Kadjan, guitare ; M. Galvin. Muzzik
18.30 Le Grand Jury RTL-Le Monde-LCI. Invité : Claude Allègre. LCI	18.15 Hollywood, royaume de l'illusion. Histoire du film de science-fiction. 13 ^{ème} Rue	19.50 The Polish Nightgales à Poznan. Œuvres de Bach interprétées par la Capella Bystrzycki et le Collegium Musicum de Pologne, dir. Wojciech A. Krolopp. Muzzik
18.50 Public. Invitée : Elisabeth Guigou. TF 1	18.30 Claude Lévi-Strauss. Histoire	20.30 Les Vêpres à la Vierge de Monteverdi. Mezzo
22.50 Politique dimanche. Invité : Gilles de Robien. France 3	18.30 Plans de vol. Entre ciel et mer. Odyssee	22.30 Claude Bolling. Ambassadeur Auditorium de Pasadena 1981. Paris Première
MAGAZINES	18.45 Les Années algériennes. [3/4]. Je ne regrette rien. Planète	23.20 Cesaria Evora. Bataclan 1995. Mezzo
9.30 Journal de la création. Enzo Enzo, Hervé Di Rosa, Pierre Boulez. La Cinquième	19.00 Maestro. Carlo Maria Giulini répète Bruckner. Arte	TÉLÉFILMS
11.00 Droit d'auteurs. Invités : J. B. Pontalis ; Jean-Marc Lovay ; Alfredo Bryce-Echenique. La Cinquième	19.20 Albinos en Afrique. Odyssee	17.30 Bonjour la galère. Caroline Huppert [1/2]. Téva
12.30 Arrêt sur images. Où commence la publicité clandestine. La Cinquième	19.30 Corpus Christi. [12/12]. Selon Jean. Histoire	20.30 La Lune noire. Imanol Uribe. Festival
14.30 De l'actualité à l'Histoire. Les extrêmes droites. Histoire	19.50 Les Mômes du désert de Takla Makan. Odyssee	20.40 Le Combat des reines. Pierre-Antoine Hiroz. Arte
15.30 Envoyé spécial, les années 90. Les sectes. Invité : Jean-Marie Abgrall. Histoire	20.15 Hôtel Caraïbes. [4/8]. France 3	20.55 La Tricheuse. Joyce L. Buñuel. Téva
16.00 Le Sens de l'Histoire. Sigmaringen. Invités : Annette Wicvorka ; Jean-Pierre Rioux. La Cinquième	20.45 Mémoire de gestes. Odyssee	22.30 Prise de têtes. Eric Civanyan. TV 5
16.15 Zone sauvage. Les animaux de l'hiver. France 2	21.25 Sylvain, Sylvette et les compères. Planète	22.30 Un fantôme du passé. Terry Benedict. Téva
17.50 Fréquentstar. Etienne Daho. M 6	21.55 Les Splendeurs naturelles de l'Europe. [6/12]. Planète	SÉRIES
19.15 Le Club. Lambert Wilson. Ciné Classics	22.10 La Côte sauvage de la Colombie britannique. Odyssee	18.05 Le Fugitif. Rue barrée. La Cinquième
20.00 ► Semaine de la haute couture. Best of. Paris Première	22.20 Grand document. Gaston Chassaing, plante vivace... Arte	18.30 Hercule Poirot. La disparition de Mr. Davenheim. TMC
20.00 Enquête sur la corruption au CJO. En direct du Musée Olympique. TSR	22.30 Lignes de vie. Dans le secret des pompiers. France 2	18.40 Expériences interdites. Retour dans le temps. 13 ^{ème} Rue
20.45 De l'actualité à l'Histoire. Nation et religion en Turquie. Histoire	22.50 Femmes du Sahel. Planète	18.55 Stargate SG-1. Décision politique. M 6
20.50 Capital. Signes extérieurs de richesse. M 6	23.00 Lignes de vie. Dans le secret des pompiers. France 2	19.00 Ally McBeal. Theme of Life (v.o.). Playing the Field (v.o.). Téva
21.05 Faut pas rêver. Allemagne : La cité de l'harmonica. France : La cavalerie Heyral. Inde : Fleurs de vie. Invité : Max Gallo. TV 5	23.00 Hôpital, silence ? Muzzik	20.00 Seinfield. [1 et 2/2] L'album (v.o.). Canal Jimmy
21.45 Envoyé spécial, les années 90. Reines du rire. Invitée : Sabine Melchior-Bonnet. Histoire	23.55 Chili impressions. [3/4]. Au bonheur des généraux. Histoire	20.05 3 ^e planète après le Soleil. Fifteen Minutes of Dick (v.o.). Série Club
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Dans les fils d'argent de tes robes. Histoire	23.55 Le Temps des cathédrales. Vers des temps nouveaux. Odyssee	20.30 Townies. Adventures of Rebound Girl. Série Club
23.10 Le Week-end politique. LCI	0.00 Les Grands Compositeurs. [2/7]. Ludwig Van Beethoven. Planète	20.45 L'Institut. L'Angélus du corbeau. RTBF 1
	SPORTS EN DIRECT	20.50 Friends. The One Hundredth (v.o.). Canal Jimmy
	13.30 Ski. Coupe du monde. Slalom messieurs. Eurosport	21.20 Absolutely Fabulous. Vive le régime ! (v.o.). Canal Jimmy
	14.15 Bobsleigh. Coupe du monde. Bob à quatre. Eurosport	21.45 Homicide. Retrouvailles. Série Club
	22.30 Golf. Bob Hope. AB Sport	22.35 Oz. Plan B (v.o.). Série Club
	1.00 Tennis. Internationaux d'Australie. Eurosport	22.35 New York Police Blues. Le toit du monde (v.o.). Canal Jimmy
		22.35 Alfred Hitchcock présente. Incident de parcours. 13 ^{ème} Rue
		23.45 Cop Rock. Episode pilote. Canal Jimmy
		0.30 High Incident. Abus de pouvoir. 13 ^{ème} Rue

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et - accompagnés du code ShowView - ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite. Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :

- Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
- On peut voir.
- Ne pas manquer.
- Chef-d'œuvre ou classiques
- ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 19.05 Paris Première

Paris modes : Les Années 50

Du mobilier de Jean Prouvé au pantalon corsaire, les années 50 contiennent d'inspirer le design et la mode. C'est dans les galeries et les boutiques de New York que Marie-Christianne Marek hume l'air des *fifties*. A ses côtés, le styliste américain Marc Jacobs - également directeur artistique de Louis Vuitton - analyse l'influence sur la mode minimaliste de cette fin de siècle d'un Norman Norell et d'une Claire McCardell qui ont posé les bases du sportswear américain. Pendant ce temps à Paris, les élégantes s'étranglaient la taille dans les tailleurs new-look de Christian Dior.

Un panorama rapide de la décennie, des dos basculés du maître espagnol de la coupe Balenciaga aux coiffures d'Alexandre de Paris en passant par les photographies d'Erwin Blumenfeld dans *Vogue* et *Harpers's Bazaar*. - A.-L. Q.

● 22.00 Muzzik

Paul Badura-Skoda

Celui qui rendit ses lettres de noblesse au piano n'a qu'une passion : la musique, sous toutes ses facettes. Collectionneur, il ne veut que l'authentique. Sa collection d'instruments, du Bösendorfer de trois mètres au clavecin anglais du XVIII^e siècle, est magnifique. Ses déchiffres, minutieux, sont une leçon de respect où, derrière chaque signe, l'interprète cherche l'intention originelle. Mais la musique, c'est surtout la musique vivante. C'est pourquoi le concertiste est aussi professeur. Sa répétition d'une sonate pour deux pianos de Mozart est impressionnante. 52 minutes à Vienne avec Paul Badura-Skoda, et l'on comprend que la musique, c'est bien plus que des notes. Un document de Philippe Miquel. - V. De.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Opération pièces jaunes.
19.05 Melrose Place.
19.50 Bloc modes.
20.00 Journal, Météo.
20.35 Football. Coupe de France. Marseille - Auxerre. 20.45 Coup d'envoi.
22.40 Hollywood Night. Traque infernale. Téléfilm. Kurt Anderson.
0.10 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.50 ► Sur la vie d'ma mère. Une fille à marier.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Le monde est petit.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Samedi soir chez Estelle.
23.10 Union libre.
0.45 Journal, Météo.
1.05 Boxe. Ali Ennebati - Erwan Bataré.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Hôtel Caraïbes. [3/8].
20.35 Tout le sport.
20.55 Margot des Clairies. Téléfilm. Jean-Marc Seban.
22.25 Strip-tease.
23.25 Météo, L'Euro, mode d'emploi.
23.35 Soir 3.
23.50 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? 0.25 et 1.40 Sauternes. Journal des spectacles.
0.35 Le Magazine du théâtre. Janvier : la seconde rentrée du théâtre.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.35

19.00 T.V. + 100°.
19.59 Jean-Luc et Faipassa.
20.05 Les Simpson.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.34 Samedi comédie.
20.35 H. Une histoire de comédienne. 21.00 Blague à part. Peinard.
21.20 Spin City. La roue tourne. 21.45 South Park. Melle Gollem.
22.10 Imagina 99.
23.00 Le Guerrier d'acier. Film. N. Barba.
0.35 Roméo et Juliette. Film. Baz Luhrmann (v.o.).

NOTRE CHOIX

● 16.55 TF 1

Dawson

Gros succès d'audience en Australie et aux Etats-Unis chez les préadolescents, cette série américaine a débarqué le 3 janvier sur TF 1. A peine un peu moins naïve que « Beverly Hills » (en semaine sur la même chaîne), elle met en scène quatre jeunes de 15-16 ans qui s'éveillent à la sexualité. Dawson, un ado un peu fleur bleue, fan de Spielberg, a une copine d'enfance avec qui il partage souvent son lit, en toute amitié. Jusqu'à ce qu'elle lui fasse remarquer que maintenant qu'il a « des organes génitaux » (sic), il y a des jeux auxquels ils doivent renoncer. Dawson tombe alors amoureux d'une blonde un peu nune. Osera-t-il l'embrasser ? Noyé dans une musique de supermarché, ce feuilleton s'inscrit dans la lignée des fictions pour ados dont, sauf exception, l'exigence n'est pas la principale qualité. - S. Ke.

● 20.35 Arte

Pas si folle, la vache

Vénérie en Inde, exploitée en Europe. Ruminant converti en carnivore, soumis à la traite automatique et à la fécondation artificielle. Vache de foire, peignée et poudrée pour les défilés. Vache peinte en mauve ou flanquée de boucles d'oreille pour la publicité. Vache dopée pour produire 10 000 litres de lait par an. Vache mugissante pour compositeurs en mal d'inspiration. Tous les états de l'animal dans une Théma qui vaut le détour. Après *Le Combat des reines*, un téléfilm de Pierre-Antoine Hiroz déjà diffusé sur France 3, Arte décline cinq sujets plus étonnants les uns que les autres. Dans *Maharadjah Burger*, vaches folles, vaches sacrées, Thomas Balmès, l'auteur du remarquable *Bosnia Hotel*, soumet le point de vue européen sur la vache folle au jugement des Indiens, lesquels accueillent les vaches âgées dans des hospices. *Une vie de vache*, de Roswitha et Gerhard Ziegler, dénonce la rentabilisation à outrance des productrices de lait dans les coopératives hollandaises tandis que *Vache, et alors ? magazine culturel de la vache*, de Hartmut Jahn, présente un inventaire insolite d'« œuvres d'art » à la gloire des bovidés (tableaux, sculptures, photos, collages, musique...). Dans *La Vache céleste* enfin, Claude Haim retrace l'histoire de la déesse mère millénaire, Hathor, symbole d'amour, de vie et de joie dans l'Egypte ancienne. Quoi d'étonnant si la vache autrefois tant aimée fait la folle quand on lui sert des vieilles carcasses... - E.H.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.20 Walker, Texas Ranger.
14.15 Les Dessous de Palm Beach.
15.10 Rick Hunter, inspecteur choc.
16.05 Mitch Buchannon.
16.55 Dawson.
17.50 Vidéo gag.
18.18 Opération pièces jaunes.
18.20 30 millions d'amis.
18.48 L'Euro en poche.
18.50 Public.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Forever Young ■
Film. Steve Miner.
20.50 Ciné dimanche.
22.50 Un tueur dans la foule ■
Film. Larry Peerce.
0.50 Mode in France.
Haute couture printemps-été 1999.

FRANCE 2

13.35 Les Plus Beaux Moments du cirque.
14.10 Vivement dimanche.
16.15 Zone sauvage.
17.05 et 19.55 L'Euro.
17.15 Nash Bridges.
18.05 Parcours olympique.
18.10 Stade 2.
19.15 et 22.55 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Vivement dimanche prochain.
20.00 Journal, Météo.
20.45 Cent ans de sport.
20.55 Pendez-les haut et court ■
Film. Ted Post.
23.00 Lignes de vie. Dans le secret des pompiers.
0.00 Journal, Météo.
0.20 Musiques au cœur.

FRANCE 3

13.30 ► Les Quatre Dromadaires. Tapage dans la basse-cour.
14.25 Un cas pour deux.
15.30 Sports dimanche.
17.45 Va savoir.
18.23 et 22.45 L'Euro, mode d'emploi.
18.25 Le Mag du dimanche.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Bol d'air.
20.15 Hôtel Caraïbes. [4/8].
20.50 Consomart.
20.55 Wycliffe. Le monstre de Bodwin. Le trésor maudit.
22.50 Politique dimanche.
23.45 Météo, Soir 3.
0.05 Cinéma de minuit. Cycle Mabuse et Lang.
0.06 Le Testament du docteur Mabuse ■■
Film. Fritz Lang.

CANAL +

► En clair jusqu'à 15.00
13.30 La Semaine des Guignols.
14.05 Les Forces de la terre.
15.00 Sahara.
Téléfilm. Brian Trenchard-Smith.
► En clair jusqu'à 16.50
16.45 Le Journal du cinéma.
16.50 Spin City.
17.10 Babylon 5.
17.59 Jean-Luc et Faipassa.
18.00 Joe's Apartment ■
Film. John Payson.
► En clair jusqu'à 20.35
19.25 Ça cartoon.
20.35 La Trêve ■
Film. Francesco Rosi.
22.30 L'Equipe du dimanche.
1.00 Hockey sur glace.

ARTE

19.00 Histoire parallèle. Semaine du 23 janvier 1949.
19.45 Météo, Arte info.
20.00 Le Dessous des cartes. Etats-Unis [2/2].
20.15 Comment horripiler les gens. [2/3].
20.40 L'Aventure humaine. Le Marathon des facteurs de l'Outback.
21.30 Metropolis.
22.30 Terre sinistrée. Téléfilm. Andreas Pfäffli (v.o.).
0.00 Music Planet. Tricky, Naked and Famous.
0.50 Le silence est d'or ■■
Film. René Clair.

M 6

19.10 Turbo.
19.45 Warning.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Plus vite que la musique.
20.40 Ciné 6.
20.49 La Trilogie du samedi.
20.50 Le Caméléon. Kidnapping.
21.45 The Sentinel. Une petite ville trop tranquille.
22.40 Profiler. La source de tous les maux.
23.35 David Lansky. Prise d'otages.
1.00 Boulevard des clips. Etienne Daho.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Fiction. Mardi, de Edward Bond ; 21:35 L'Énergie du sens : Ecire, jouer, traduire, de Edward Bond.
22.35 Opus. L'Académie européenne de musique d'Aix-en-Provence : portraits croisés.
0.05 Le Gai Savoir. Colette Méchin.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 ► Werther. Opéra de Massenet. Par le Chœur et l'Orchestre du Metropolitan Opéra de New York, dir. Donald Runnicles.
23.07 Présentez la facture. Sur les pistes des instruments.

RADIO-CLASSIQUE

20.00 Les Soirées. Johan Adolf Hasse, compositeur. Œuvres de Hasse, Porpora, Scarlatti, Bach, Haydn, Galuppi.
22.00 Da Capo. Œuvres de Beethoven, Mozart, R. Schumann, Brahms.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 Les Lumières du music-hall.
14.00 La Foudre.
15.00 Lonely Planet. La Basse Californie.
16.00 Le Sens de l'Histoire. Sigmaringen.
17.35 Couples légendaires.
18.05 Le Fugitif.
19.00 Maestro. Carlo Maria Giulini répète Bruckner.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Bob et Margaret, ensemble pour le pire.
20.35 Soirée thématique. Pas si folle, la vache.
20.40 Le Combat des reines. Téléfilm. Pierre-Antoine Hiroz.
22.10 et 23.05, 23.40, 0.20, 0.45 Le Journal d'une vache.
22.15 Maharadjah burger. Vaches folles, vaches sacrées.
23.10 Une vie de vache.
23.45 Vache, et alors ?
0.25 La Vache céleste.
0.50 Metropolis. X Filme : petits budgets et grandes idées. Portrait : Paul Almsy. Cybernews.Agenda culturel.
1.50 En parlant un peu de Paris.

M 6

13.15 La Fille du maharadjah. Téléfilm. Burt Brinckerhoff et Sergio Martino [1 et 2/2].
17.05 Agence Acapulco.
17.50 Fréquentstar.
18.55 Stargate SG-1.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 E = M6.
20.35 et 0.35 Sport 6.
20.50 Capital. Signes extérieurs de richesse.
22.50 Culture pub. L'inculture pub. Loteries internationales.
23.20 Chantage intime. Téléfilm. Lawrence Webber.
0.50 Boulevard des clips.
1.50 Fréquentstar. Etienne Daho.

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.35 Culture physique.
19.00 Dimanche musique.
20.00 Fiction. En direct de Bruxelles. Un rêve sans étoiles est un rêve oublié. Œuvres de Romain Boulet, Wajdi Mouawad, Jean-Pierre Verreghen, Daniel Vuillamoz.
21.00 Le Concert

Jean-Pierre Chevènement dénonce « une campagne médiatique odieuse »

Georges Sarre (MDC) s'indigne d'une « traque » menée par la « gau-gauche »

LE COMMUNIQUÉ est à en-tête du ministère de l'intérieur, mais il est signé et daté de Belfort, fief de Jean-Pierre Chevènement, où le ministre se rendait vendredi 22 janvier pour assister à un congrès départemental de son parti, le Mouvement des citoyens (MDC). Au moment où l'entourage du ministre tentait de déminer le mauvais effet produit par son entretien à « Public » sur TF 1 le 10 janvier, Daniel Cohn-Bendit, en évoquant, à Saint-Nazaire le 21 janvier, le « passé de dirigeant de Patrie et Progrès » de M. Chevènement, l'a fait sortir de ses gonds.

« C'est ce qu'on appelle une calomnie pure et simple », a-t-il répondu dans son communiqué. « Je n'ai jamais appartenu à ce groupe. Si tel avait été le cas, je ne le cacherais pas car ceux qui le composaient, des gaullistes de gauche, étaient des gens estimables (...). Ce qui est sous-entendu par Daniel Cohn-Bendit (...), c'est que j'aurais été partisan de l'Algérie française dans ma jeunesse. (...) C'est le contraire qui est vrai : sous-lieutenant en Algérie, j'ai choisi de combattre l'OAS d'avril à juillet 1962. (...) La seule organisation à laquelle j'ai adhéré pendant le déroulement de mes études supérieures a été l'UNEF de 1957 à 1960. »

M. Chevènement reproche à la tête de liste écologiste aux européennes de ranimer une querelle menée contre lui au congrès du Parti socialiste de Bourg-en-Bresse, en

1983, par certains mitterrandistes. Il a toujours nié avoir appartenu à ce petit club qui, à Sciences-Po, prônait un « socialisme patriotique », et dont furent membres Alain Gomez, Didier Motchane, cofondateurs du CERES avec lui, en décembre 1964, et dont d'autres sympathisants furent ensuite proches de l'OAS.

« Pas de chance pour Daniel Cohn-Bendit : il lit trop les bobards colportés par Bernard-Henri Lévy et quelques autres », déclare le ministre, faisant allusion à l'accusation déjà portée en 1982 par le philosophe dans *Le Matin*. C'est du moins ce que l'on peut

lire dans le communiqué original, tel que son cabinet belfortain l'a diffusé, vendredi soir, à la presse régionale. Dans la première version du texte, qui n'a pas été visée par le cabinet du ministre, M. Chevènement évoque aussi les « cireurs de bottes » de Daniel Cohn-Bendit, pour lesquels « tout cela » n'est « que le prétexte pour flétrir ce qu'il appelle - je le cite - "la xénophobie anti-boche" à droite mais aussi à gauche ».

De son côté, le président délégué du Mouvement des citoyens, Georges Sarre, dénonce, samedi 23 janvier, dans *Le Parisien*, une

« traque organisée » par « une partie de la gau-gauche ». Selon le député de Paris, le terme d'« élites mondialisées » - employé par M. Chevènement à l'adresse de M. Cohn-Bendit - désigne « des gens qui ne considèrent plus la patrie à laquelle ils appartiennent ». Vendredi soir, à Morvillars (Territoire-de-Belfort), M. Chevènement a encore dénoncé une « campagne médiatique odieuse contre le MDC, destinée à enfoncer un coin dans la majorité ».

Alain Beauvère
et Ariane Chemin

« Je ne retire rien de ce que j'ai dit »

Voici les principaux extraits de la déclaration du ministre de l'intérieur, dans son communiqué du 22 janvier :

« Je ne retire rien de ce que j'ai dit à TF 1 le dimanche 10 janvier 1999 :



VERBATIM

n'a pas de connotation péjorative. L'Allemagne reste aussi pour moi le pays de la musique, de la poésie et de la philosophie. Si Cohn-Bendit était

de Bruxelles, j'aurais dit : les Verts sont allés le chercher en Belgique pour faire des voix.

Que penser de tout cela ? Hérouart de la pensée unique libérale-libertaire, Daniel Cohn-Bendit et ses thuriféraires ne se posent en victimes que dans un seul but : pour voir jouer les procureurs. Ils sont atteints du syndrome de ce que Pierre-André Taguieff appelle drôlement le « j'accusisme », d'après le titre de l'article « J'accuse ! » d'Emile Zola dans le journal *L'Aurore*. Simplement il n'y a pas aujourd'hui d'affaire Dreyfus et n'est pas Emile Zola qui veut.

Mobilisant l'essentiel des médias

à quelques exceptions près, le mouvement libéral-libertaire lance une campagne visant à discréditer ceux qui peuvent faire obstacle à son hégémonie, à commencer par moi-même. Il serait plus honnête de permettre le débat entre les thèses libérales-libertaires et celles de la gauche républicaine. Mais c'est justement ce débat-là qu'on veut étouffer ! Si ces attaques fondées sur les prétextes les plus spécieux, quand il ne sont pas entièrement fabriqués, visent simplement à savoir si je suis bien rétabli, que mes amis se rassurent et que mes adversaires et ennemis se désolent : ma santé n'a jamais été meilleure. »

Le Conseil d'Etat pourrait annuler les élections régionales dans les Bouches-du-Rhône

LE CONSEIL D'ÉTAT pourrait annuler les élections régionales du 15 mars 1998 dans les Bouches-du-Rhône, s'il suit les conclusions prononcées par son commissaire du gouvernement, Jacques Arrighi de Casanova, vendredi 22 janvier. Ce magistrat indépendant a demandé que les électeurs du département retournent devant les urnes pour désigner les 49 conseillers qui les représentent à l'assemblée régionale de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le Conseil d'Etat avait été saisi par Jean-Louis Tixier, candidat UDF non élu de la liste UDF-PR, qui conteste l'attribution du 49^e et dernier siège de conseiller régional du département à la liste de la gauche plurielle, conduite par Michel Vauzelle.

La juridiction administrative a déjà examiné cette affaire le 9 décembre 1998. Jacques Arrighi de Casanova avait alors calculé qu'un déplacement de 117 voix suffisait à remettre en cause l'attribution du 49^e siège. Il avait constaté que 191 bulletins avaient été déclarés nuls et détruits, au lieu d'être annexés aux procès-verbaux. Comme il était impossible de savoir à quelle liste ces derniers devaient revenir, il avait jugé « inévitable de redonner la parole aux électeurs ».

M. Arrighi de Casanova avait toutefois expliqué qu'une telle décision aurait pour conséquence un « décalage » dans le temps « fâcheux » : l'actuel président du conseil régional, Michel Vauzelle, et sept de ses vice-présidents, privés de leur mandat parce qu'élus dans les Bouches-du-Rhône, ne pourraient se présenter à leur propre succession. Le code électoral prévoit en effet que l'élection du président et des vice-présidents a lieu dans un délai d'un mois, alors que celle des conseillers des Bouches-du-Rhône a lieu dans un délai de trois mois. Le Conseil d'Etat avait alors ordonné un supplément d'instruction (*Le Monde* du 17 décembre 1998), réclamé par

M. Tixier. Après avoir examiné les bulletins d'une centaine de bureaux supplémentaires, M. Arrighi de Casanova a présenté de nouvelles conclusions. Il a annoncé que 226 bulletins avaient été annulés à tort, alors qu'ils revenaient à la liste UDF-RPR. Il a donc estimé que le 49^e siège ne pouvait être laissé à la liste Vauzelle, mais sans conclure qu'il revenait à la liste UDF-PR : la marge d'« incertitude » liée à l'existence des 191 bulletins nuls et de 97 bulletins excédentaires par rapport aux émargements était trop grande.

« LA SEULE SOLUTION QUI VAILLE »

La jurisprudence du Conseil d'Etat sur l'« indivisibilité » du scrutin de liste prévoit que l'annulation d'un siège entraîne celle de tous les sièges du département. Le magistrat a « exclu » de s'en écarter, pour plusieurs raisons : « L'instabilité de la jurisprudence n'est jamais une bonne chose », à ses yeux. Organiser une élection partielle pour le 49^e siège reviendrait à organiser une élection uninominale, « idée qui se heurte à la loi », selon lui. Laisser le 49^e siège vacant risquerait de mettre en cause l'équilibre politique de l'assemblée. Le commissaire a estimé que la solution proposée est, « en dépit de ses inconvénients certains, la seule qui vaille », car « la moins attentatoire au respect que le juge électoral doit au suffrage universel ». Il a observé qu'elle « ne se heurte à aucune difficulté juridique, même si l'ancien mode de scrutin vient d'être abrogé » : les dispositions de la loi du 19 janvier ne seront applicables que lors d'un renouvellement d'ensemble du conseil régional, ainsi que vient de le préciser le Conseil constitutionnel (*Le Monde* du 16 janvier).

Rafaële Rivais

M. Balladur s'emploie à sauvegarder l'union de l'opposition

« L'ALLIANCE existe, je l'ai rencontrée à Nice. » En prenant l'avion, vendredi 22 janvier dans la matinée, Edouard Balladur était sûr de son fait : la quasi-totalité des « grands » élus des Alpes-Maritimes - parlementaires, conseillers régionaux, conseillers généraux -, membres du RPR, de Démocratie libérale et de l'UDF, avaient préalablement accepté de célébrer l'union de l'opposition à ses côtés. Au même moment, un député balladurien, Patrick Ollier (Hautes-Alpes), rendait public à Paris un « appel à nos collègues de l'UDF » signé par vingt-cinq députés RPR, de toutes sensibilités. « Dès lors que l'UDF, le RPR et DL s'engagent à soutenir une politique de construction européenne dont nous avons déjà commencé à fixer les lignes fortes sans rencontrer de difficultés majeures, que le président de l'Alliance, Philippe Séguin, soit proposé pour conduire [la liste] ne devrait donc pas poser de problèmes », explique cet appel.

Cette initiative avait été évoquée, dès le mercredi 20, au petit-déjeuner qui réunit tous les quinze jours une cinquantaine de parlementaires autour de M. Balladur, puis mise en œuvre, le même jour,

après la réunion du comité politique du RPR. Des proches de M. Séguin, tels René André (Manche) et François Cornut-Gentille (Haute-Marne), figurent parmi les signataires.

Vendredi, en plusieurs occasions, M. Balladur a pu mesurer la volonté d'union dans l'électorat de droite. Il a demandé que l'opposition dépasse les querelles de mots portant sur les notions de fédéralisme ou de nation. « Je veux encore croire que nous parviendrons à une synthèse. Et dès lors que tout le monde serait d'accord sur cette synthèse, il ne peut plus y avoir d'intériorité sur qui que ce soit », a estimé l'ancien premier ministre. A ses côtés, le président de l'UDF des Alpes-Maritimes, Jean Leonetti, député et maire d'Antibes, a affirmé : « J'espère, je suis presque sûr que la raison l'emportera sur les questions de personnes. »

En aparté, il a aussi demandé à M. Balladur de « rechercher une porte de sortie » pour François Bayrou, afin que celui-ci puisse, le moment venu, intégrer la liste européenne que conduirait M. Séguin sans paraître se déjuger aux yeux de ses amis.

Le président de l'UDF, qui est attendu à son tour dimanche à Nice, devait participer, samedi, aux « entretiens européens », organisés à Epernay (Marne) par Bernard Stasi, médiateur de la République. Jacques Delors, Michel Barnier et le ministre délégué aux affaires européennes, Pierre Moscovici, entre autres personnalités, étaient aussi attendus à cette manifestation.

UN MESSAGE DE M. CHIRAC

De leur côté, Nicolas Sarkozy et Alain Madelin devaient prendre la parole, samedi à Paris, devant les Clubs 89, présidés par Jacques Toubon, lors d'une réunion consacrée à la construction européenne. Cette réunion s'est ouverte sur la lecture d'un message de Jacques Chirac saluant cette initiative. Parallèlement, le président de Démocratie libérale a réuni l'ensemble des présidents et secrétaires départementaux de son mouvement.

Enfin, le groupe de travail commun au RPR et à DL, chargé de rédiger une plate-forme commune pour les élections européennes, se réunira pour la première fois mardi 26 janvier.

Jean-Louis Saux

PSA Peugeot Citroën passera aux 35 heures et rajeunira ses effectifs

EN OUVRANT les négociations sur les 35 heures en septembre 1998, Jean-Martin Folz, président du directoire de PSA Peugeot Citroën, avait affirmé qu'il considérerait comme « un échec personnel » un échec des négociations. A-t-il gagné son pari ? La direction a soumis, vendredi 22 janvier, aux syndicats un projet d'accord-cadre, qui devrait être signé le 5 février. PSA serait le premier grand groupe privé à conclure une négociation sur les 35 heures.

Le texte, qui concerne 92 000 salariés, tourne autour du triptyque : rajeunissement des effectifs, emploi et flexibilité. Le texte propose le départ, en cinq ans, de 12 500 personnes âgées de 57 ans. En échange, 4 200 jeunes seraient embauchés. Le financement de cette mesure n'est pas encore connu. Il devrait faire l'objet au préalable d'un accord de branche, qui s'appliquerait à PSA et Renault. Une fois l'accord signé, l'Etat indiquera quelle part il entend prendre en charge, tout en veillant à rendre ce plan d'aide compatible avec les règles européennes de concurrence (*Le Monde* du 20 janvier).

Dès 1999, 3 300 personnes quitteraient l'entreprise et 1 100 jeunes seraient embauchés. A ce chiffre s'ajouteraient 1 500 créations d'emplois dues à la conjonction dont bénéficie le

groupe, grâce en particulier au succès de la Peugeot 206. Enfin 3 000 embauches devraient être générées par la réduction du temps de travail. En tout, ce sont donc 8 700 emplois qui devraient être créés d'ici à 2003, dont 5 600 dès cette année.

La négociation sur les 35 heures a été la plus délicate, car le texte prévoit une grande flexibilité. Le projet exclut du temps de travail effectif les temps de pause (deux fois onze minutes par jour), ce qui fait passer la durée hebdomadaire de 38 h 30 à 36 h 40. Celles-ci seront néanmoins payées. « C'est une réduction du temps de travail au rabais », ont protesté, en vain, FO, la CGT et la CFDT. Pour les cadres, le projet prévoit onze jours de congés supplémentaires, dont quatre pourront alimenter un compte-formation.

Autre élément de flexibilité : pour la première fois en France, le texte vise à calculer le temps de travail sur trois ans. Outre l'annualisation, le texte permet de reporter cinq jours de congés sur l'année suivante, et ce, durant trois ans.

CFDT satisfaite,
CGT hostile

La CGT, majoritaire chez PSA, appelle la direction à revoir sa copie et les salariés à se mobiliser contre ce projet sur le thème « non à la casse de l'emploi, à la dégradation des conditions de travail ». En revanche, la CSL, deuxième syndicat, a d'ores et déjà annoncé qu'elle signerait le projet d'accord. Les autres organisations sont plus partagées. La CFDT s'est « félicitée » que le projet « s'inscrive dans une logique de création d'emplois résultant de la réduction du temps de travail », et estime que le texte « rompt avec la logique et la philosophie » de l'accord signé au niveau de la branche de la métallurgie en juillet 1998. La CGC comme FO ont « pris acte d'avancées », mais FO regrette certains « blocages », en particulier l'intégration des pauses dans le temps de travail effectif.

Le temps de travail devrait varier au rythme des sautes de production, ce qui implique pour les salariés des semaines de trois, quatre, cinq et même six jours de travail pendant les périodes de forte activité. Cette organisation, qui sera négociée site par site, permet la banalisation du travail du samedi puisque, dans certains cas, 23 samedis pourraient être travaillés dans l'année. Pour Loris Dall'o de la CGT, « c'est une aggravation des conditions de travail, on n'aura plus de vie de famille. Une mère pourra commencer sa journée à 3 heures du matin pour terminer à 13 heures, c'est honteux ». La direction de PSA reconnaît un avantage à la loi Aubry : « Cela nous a permis de tout remettre à plat », avoue Jean-Louis Silvant, directeur industriel et des relations humaines du groupe. Ainsi, sur le plan de la productivité, l'accord permettra de moins recourir aux heures supplémentaires, aux intérimaires et au chômage partiel.

En revanche, sur les rémunérations, les syndicats ont obtenu satisfaction. La réduction du temps de travail devrait s'effectuer avec maintien du salaire et des primes, y compris pour les nouveaux embauchés. Aucun gel des salaires n'est prévu : leur évolution fera l'objet de négociations séparées. Ce qui fait dire à M. Silvant que « le projet d'accord est équilibré : il permet d'allier les exigences de notre secteur, très concurrentiel, et la prise en compte des soucis du personnel en matière de salaire et d'emploi ». C'est bien ce dernier volet, en particulier le rajeunissement de la pyramide des âges, qui pourrait permettre de faire accepter la flexibilité liée aux 35 heures.

Stéphane Lauer

Tirage du Monde daté samedi 23 janvier 1999 : 487 927 exemplaires.

1 - 3



Le guide du voyage en Amérique est paru (et il est gratuit)

AMÉRIQUE USA - CANADA

Il comprend :

Tous les vols à prix réduits. exemples de prix au 10 janvier 1999*

MONTREAL	1540 FF A/R
NEW-YORK	1540 FF A/R
LOS ANGELES	1980 FF A/R
SAN FRANCISCO	1980 FF A/R
MIAMI	1870 FF A/R
MEXICO	2960 FF A/R
VANCOUVER	2200 FF A/R
WASHINGTON	1540 FF A/R

- Les locations de voitures à partir de 735 FF HT par semaine en kilométrage illimité
- Les locations de camping-cars à partir de 240 FF HT
- Les locations de tout-terrain et de Harley Davidson + de 1 000 hôtels et motels à partir de 305 FF TTC la chambre
- Les lodges des parcs nationaux
- Les séjours en ranches
- Les expéditions et raftings
- Des renseignements pratiques

Envoi du guide contre 10 FF en timbres.

(* offre promotionnelle limitée ; prix au 10/01/99 révisables)

BACK ROADS 14, place Denfert-Rochereau - 75014 Paris
Tél. : 01 43 22 65 65 - Lic. 075960068